Gall. g. 292 m
Rat
AG.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ETAT
DE
LA FRANCE.

TOME TROISIE'ME.

Du Clergé de France, de tous les Bénéfices à la nomination du Roi & de l'Ordre de Malthe. Des Pairies & Duchez de France.

A PARIS,
Chez GANEAU, rue Saint Severin, près l'Eglise, aux Armes de Dombes & à Saint Louis.

M. DCC. XLIX.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by Google

BIBLIOTECA
REGLA
MONACALIS

Digitized by Google

L'ETAT DE LA FRANCE.

TOME TROISIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

Le Clergé de France, où ſont compris les Bénéfices à la nomination du Roi.

IL y a dans le Royaume dix-huit Archevêchez, cent treize Evêchez, y compris Kebec dans le Canada, mille ſoixante-ſix Abbayes d'Hommes, dont cinquante-trois ſont unies à d'autres Béné-

Digitized by Google

fices, & trois cent dix-ſept, tant Abbayes que Prieurés de Filles.

Le Roi nomme à tous ces Bénéfices, excepté à l'Evêché de Straſbourg, qui eſt électif, à celui de Bethléem en Nivernois, auquel, du conſentement du Roi, le Duc de Nevers préſente au Pape & à quelques Abbayes qui ſont électives, ainſi qu'il ſera marqué dans la ſuite de ce diſcours. Sa Majeſté a auſſi la nomination d'un nombre conſidérable de Prieurés, de Dignités & de Prébendes dans les Egliſes Cathédrales ou Collégiales; comme auſſi la nomination des principaux Bénéfices dépendans de certaines Abbayes, qui ont été unies à d'autres Corps; entr'autres celles de S. Denis en France, de S. Michel en l'Herm, de Clairac, &c.

Ce ſeroit une erreur de croire que le Concordat fait entre le Pape Leon X. & le Roi François I. ſoit le ſeul titre de nos Rois pour nommer aux Prélatures du Royaume: leur droit là-deſſus a une origine plus ancienne. Il eſt Royal, & inhérent à leur Couronne: ce fameux Traité n'a fait que les remettre en poſſeſſion de ce qui leur appartenoit. Il a déterminé l'exercice de leur droit; a fixé le tems dans lequel la nomination doit

Digitized by Google

être faite, & marqué les qualités que l'on doit avoir, pour être capable de la recevoir.

Nous apprenons de Gregoire de Tours, l'un de nos plus anciens Hiſtoriens, que nos premiers Rois Chrétiens nommoient aux Evêchez, Abbayes & dignitez Eccléſiaſtiques de leur Royaume. Cela dura tant que ſubſiſta la premiere Race de ces Rois, & dans les commencemens de la ſeconde. Louis le Debonnaire laiſſa ce choix au Clergé & au peuple. Ses ſucceſſeurs par la ſuite l'abandonnerent au Clergé ſeul. Mais comme Fondateurs, Protecteurs, Gardiens, Tuteurs & Défenſeurs des Egliſes de leur Royaume, ils eurent toujours une inſpection particuliere pour qu'elles fuſſent pourvûës de perſonnes capables de les régir. Ainſi en laiſſant la liberté des élections à ceux qui avoient droit d'y concourir, ils ſe réſerverent toujours le droit inconteſtable de leur Couronne, de ne point ſouffrir que les Electeurs s'aſſemblaſſent ſans leur permiſſion, d'approuver ou de rejetter leur choix, d'en faire la confirmation, & de donner à celui qui avoit été élu, l'inveſtiture du temporel, en recevant ſon ſerment de fidélité.

Les Evêques dans les premiers tems ne prenoient point de Bulles des Papes. Ils étoient installés par leur Métropolitain, & celui-ci par ses Comprovinciaux. Dans la suite on prit des Bulles, pour reconnoître en quelque maniere par-là, la Primatie du Vicaire de Jesus-Christ : mais elles se donnoient gratuitement. Insensiblement la Cour de Rome introduisit un droit pour l'expédition, lequel monta si haut par le laps des tems, que l'on fut forcé de s'en plaindre.

S. Louis voulant obvier à cet abus, abolit en 1268. toutes ces exactions, & ordonna qu'on pourvût à l'avenir par élection aux Prélatures & Dignitez électives, & par collations & présentations des Collateurs & Patrons, aux Bénéfices non électifs.

Cette Ordonnance fut en vigueur durant une longue suite d'années ; mais on s'en relâcha. Charles VI. la renouvella en 1406. & Charles VII. dans une celebre Assemblée, tenuë à Bourges en 1438. où furent reçûs les Decrets des Conciles de Constance & de Basle, regla les élections, conformement à ce que ces saintes Assemblées avoient statué. Ce Reglement fut nommé *Pragmatique Sanction*. Louis XI. sollicité par le Pape,

Digitized by Google

l'abolit en 1467, non sans de très-vives remontrances de la part du Parlement. Charles VIII. la rétablit en 1484, & elle subsista jusqu'au Concordat fait à Boulogne en Italie, entre Leon X. & François I. le premier Janvier 1516. confirmé par le Concile de Latran, & par une Bulle du même Pape, le 16 Août de la même année.

Par-là le Roi rentra dans son ancien droit de nommer dans le Royaume de France, Dauphiné, Comté de Die & de Valence, à toutes les Prélatures Ecclésiastiques, Seculieres & Regulieres, même aux Prieurés Conventuels électifs. Le même Pape, par son Indult du 3 Octobre 1516. étendit le Concordat aux Bénéfices Consistoriaux de Bretagne & de Provence.

A mesure que nos Rois ont fait des conquêtes, ils ont obtenu des Indults de nomination aux Evêchez & Bénéfices Consistoriaux de ces nouvelles dominations. Ainsi Henry II. s'étant rendu maître de la Savoye & du Piémont, Jules III. lui accorda l'Indult pour nommer aux Eglises de ces pays-là. Les Ducs de Savoye en profiterent, après qu'on leur eût rendu leurs Etats. Mais après l'échange fait en 1601. entre Henry IV. & le Duc

Digitized by Google

de Savoye, du Marquisat de Saluces, pour la Bresse, le Bugey, Gex & Valromey, l'ancien Indult obtenu par Henry II. & continué aux Ducs de Savoye, revint au Roi de France pour ces pays cedés à sa Couronne.

Le Pape Alexandre VII. accorda au Roi Louis XIV. le 11 Septembre 1664. un Indult pour nommer aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, tant que ce Monarque vivroit. Clement IX. en donna un autre ampliatif & perpetuel, pour nommer non-seulement à ces trois Evêchez, mais encore à toutes sortes de Bénéfices contenus dans ces trois Diocèses. C'est donc en vertu de cet Indult du 24 Mars 1668. que le Roi nomme aux Evêchez de Metz, Toul & Verdun, & aux Abbayes & Prieurés ci-devant électifs, sis dans ces Diocèses; comme aussi à tous autres Bénéfices Seculiers, Canonicats, Prébendes, Dignités, même aux plus grandes après les Pontificales dans les Eglises Cathédrales, & les principales dans les Collégiales. Ce sont les propres termes de l'Indult, qui y ajoute les Personats, Administrations & Offices, aussi-bien que les Bénéfices Réguliers, les Monasteres consistoriaux & les Prieurés même Conventuels, les Prevôtés, Com-

Digitized by Google

manderies, (celles de l'Ordre de S. Jean de Jéruſalem exceptées,) & Offices non Clauſtraux, quoique juſqu'alors, dit Clement IX. il eût été accoutumé d'y pourvoir par élection, ou par quelqu'autre moyen que ce fût. En un mot, ce Souverain Pontife ceda aux Rois de France, à perpetuité, non-ſeulement la nomination aux Prélatures, ſoit Seculieres, ſoit Regulieres de ces Diocèſes, juſqu'alors électives, mais encore à tous autres Bénéfices, (les ſeules Cures, Vicairies perpétuelles & autres ayant charge d'ames exceptées,) auſquelles le Pape avoit auparavant droit de nommer, lorſqu'ils vaquoient dans les mois réſervés à Sa Sainteté.

Pour l'intelligence de ce dernier article, il eſt bon de faire remarquer que les Evêchez de Metz, Toul & Verdun, comme Suffragans de Treves, avoient été mis ſous le Concordat Germanique, par un Bref du Pape Leon X. en 1518. Dans ce Concordat ou Tranſaction paſſée pour la Nation Germanique, le premier Avril 1447, entre le Pape Nicolas V. & l'Empereur Frederic III. confirmée par Bulle du même Pape, le 19 Mars de l'année ſuivante, puis par Clement VII. & par Gregoire XIII. après

y avoir réſervé au Pape la confirmation des élections des Archevêques, Evêques, Abbés & Prieurs ſujets immédiatement au Saint Siege. Il avoit été ſtatué, que les Bénéfices Collatifs dans les Egliſes compriſes ſous ce Concordat, ſeroient conferées alternativement de mois en mois par le Pape & les Collateurs ordinaires. Par-là les Bénéfices vacans dans les mois de Janvier, Mars, Mai, Juillet, Septembre & Novembre, étoient conferés par le Pape; & ces mois furent nommés Apoſtoliques. La Collation de ceux qui vaqueroient dans les autres mois, fut réſervée aux Collateurs ordinaires. Ils en jouiſſent encore: mais par l'Indult de Clement IX. outre que les élections aux Prélatures ont été abolies, & la nomination cedée au Roi, c'eſt que les mois Apoſtoliques ſont dévolus à Sa Majeſté; de maniere que Sa Sainteté ne peut aucunement diſpoſer des Bénéfices vacans en ces mois, ſoit par mort, ſoit par démiſſion ou réſignation, ni même par dévolu, que ſur la préſentation du Roi.

Dans les pays d'obédience, comme ſont aujourd'hui la Bretagne, les Pays-Bas, le Rouſſillon, la Franche-Comté; le Pape a la Collation des Bénéfices Se-

Digitized by Google

culiers & Reguliers, non consistoriaux, durant huit mois, & les Ordinaires le dernier mois de chaque quartier d'année; & ce en vertu du Concordat fait au Concile de Constance, auquel pourtant celui de Basle mit quelque restriction. Par accommodement le Pape a cedé deux de ses mois aux Evêques de Bretagne, qui conferent durant six mois de l'année de la même maniere qu'il se pratique chez ceux qui suivent le Concordat Germanique.

Le Roi Louis XIV. obtint en 1668. differens Indults du Pape Clement IX. les uns à perpetuité, les autres à vie, pour nommer aux Bénéfices consistoriaux du Roussillon & dépendances, de l'Artois, & de tous les Pays-Bas cedés à la France, tant par le Traité des Pyrénées, que par celui d'Aix-la-Chapelle. Le 20 Mai 1686. il en eut encore deux, l'un pour Saint Omer, l'autre pour la Franche-Comté.

Le Roi Louis XV. en a obtenu deux les 29 & 31 Août 1722, pour nommer pendant son Regne à l'Archevêché de Besançon, aux Bénéfices consistoriaux de la Franche-Comté, & à ceux de la Flandre Françoise, & Pays conquis.

Ces Indults sont censés irrévocables,

les saines maximes du Royaume étant que le Pape ne peut révoquer les Privileges accordés à nos Eglises, à la priere de nos Rois, ou que nos Rois ont confirmés. C'est ainsi qu'en ont parlé deux fameux Avocats du Parlement de Paris, Louis Bouchel & Claude Blondeau : le premier dans sa *Somme Bénéficiale*, le second dans sa *Bibliotheque Canonique*, article des *Concordats*. C'est en plusieurs endroits de cet excellent Ouvrage, que l'on a puisé tout ce qui vient d'être dit.

On ajoute encore d'après ce dernier Auteur, qu'il y a en France quelques Abbayes & Monasteres, Chefs d'Ordre, auxquels le Roi ne nomme pas. Tels sont Cluny, Cîteaux, Premontré, Grandmont, le Val des Ecoliers, S. Antoine de Vienne, la Trinité, dite des Mathurins, & le Val des Choux, auxquels le droit & privilege d'élection a été conservé par l'Article III. de l'Ordonnance de Blois ; mais où assiste toujours un Commissaire du Roi. Les quatre premieres Filles de Cîteaux, qui sont les Abbayes de la Ferté, Pontigny, Clairvaux, & Morimond, ont aussi ce privilege d'élection ; ce qui a été confirmé par le second Article de l'Ordonnance de Louis

Digitized by Google

XIII. en 1629. Il y faut joindre Sainte Geneviéve de Paris, & Feuillans, où l'on n'élit pas à vie, & les cinq Abbayes de la Congrégation de Chezal-Benoît, unie préſentement à la Congrégation de S. Maur, Ordre de S. Benoît. Ce ſont Chezal-Benoît en Berry, S. Sulpice de Bourges, S. Alire de Clermont, S. Vincent du Mans, & S. Martin de Séez, qui ſont toutes cinq électives & triennales.

Nos Rois ont un autre droit attaché à leur Couronne ; c'eſt celui de *Regale*, ſur tous les Archevêchez & Evêchez du Royaume. En vertu de ce droit, durant la vacance de ces Sieges, le Roi prend en ſa main tous les revenus de l'Archevêché ou Evêché, & nomme à tous les Bénéfices, n'ayant pas charge d'ames, auſquels le Prelat avoit droit de nommer. Ce droit dure juſqu'à ce que le ſerment de fidelité prêté au Roi par le nouveau Prelat, ait été enregiſtré à la Chambre des Comptes de Paris. Louis XIV. donna un Edit au mois de Janvier 1682. pour confirmer ſon droit de Regale par toute l'étendue de ſes Etats. Il fut regiſtré au Parlement le 24 du même mois, & le Clergé de France, pour lors aſſemblé à Paris, y acquieſça, par Acte du 3 Février ſuivant.

Digitized by Google

Les *Graduez* auſquels, par le Concordat de Léon X. & de François I. doivent être conferés les Bénéfices vacans par mort durant quatre mois de l'année, à la nomination des Collateurs ordinaires & des Patrons Eccléſiaſtiques, n'ont rien à prétendre ſur les Bénéfices Conſiſtoriaux, ou autres dont la nomination appartient au Roi, non plus que ſur les Dignités des Chapitres, ni ſur les Bénéfices qui ſont en Patronage Laïque, ni même ſur ceux que le Roi confere à l'alternative avec des Ordinaires, lorſqu'ils viennent à vaquer dans les mois qui appartiennent à Sa Majeſté.

Ce droit leur avoit été accordé par le Concile de Baſle en 1438. où il fut ordonné que la troiſiéme partie des Bénéfices ſeroit affectée aux Graduez, & que les Collateurs ordinaires ne les pourroient conferer à d'autres. Le Concordat regla la choſe à quatre mois dans l'année.

Ces Graduez ſont perſonnes qui ont étudié dans des Univerſités fameuſes, un certain tems preſcrit, & qui ſont parvenus aux degrés de Docteurs en Théologie, ou de Licentiés, ou de Bacheliers dans quelqu'unes des Facultez de Théologie, de Droit Canon ou Civil,

Digitized by Google

ou de Medecine, ou enfin au degré de Maître ès Arts. Les uns ſont Graduez nommés par l'Univerſité pour être promûs aux Bénéfices qui vaqueront, & à ceux-ci appartenoient les Bénéfices vacans en Janvier ou Juillet : ces deux mois étoient nommés *mois de rigueur*, parce que l'ancien nommé l'emportoit ſur tous les autres : en gardant pourtant cet ordre que les Docteurs de Théologie y étoient préferables à tous, & les Docteurs en Droit préferables aux Docteurs en Medecine : les Licentiez préferables aux Bacheliers, & les Bacheliers en Théologie préferables aux Licentiez des deux autres Facultez ; enfin les Bacheliers en Droit préferables aux Maîtres ès Arts. Les autres mois qui ſont Avril & Octobre, étoient nommés *mois de faveur*, parce que le Collateur pouvoit conferer les Bénéfices vaquans en ces mois, à celui des Graduez qu'il lui plaiſoit, même parmi les Graduez ſimples, c'eſt-à-dire, qui n'ont pas été nommés par l'Univerſité.

Le Roi par ſa Déclaration du 2 Octobre 1743, a ordonné que dans la Collation des Bénéfices à charge d'ames, les Docteurs & les Profeſſeurs en Théologie ſeroient préferés à tous les autres

Graduez, quoique plus anciens & plus privilegiés, & par une autre Déclaration du 27 Avril 1745, Sa Majesté veut que lorsqu'il s'agira de pourvoir aux Cures & autres Bénéfices à charge d'ames, les Patrons qui ont la présentation à ces Bénéfices, & les Collateurs à qui la disposition en appartient, ayent même dans les mois de Janvier & de Juillet qui sont appellés *les mois de rigueur*, la liberté du choix entre les Graduez dûëment qualifiés qui auront obtenu des Lettres de nomination sur lesdits Collateurs, & qui les auront fait insinuer dans le tems & dans les formes ordinaires, & de préférer celui d'entre les Graduez qu'ils jugeront le plus digne par ses qualités personnelles, par ses talens & par sa bonne conduite, de remplir lesdites Cures ou autres Bénéfices à charge d'ames, encore qu'il se trouve en concurrence avec des Graduez plus anciens ou plus privilegiés, le tout suivant ce qui a lieu dans les mois d'Avril & d'Octobre, ensorte que dorénavant les mois de Janvier & de Juillet soient reputés *mois de faveur* entre lesdits Graduez nommés.

Il faut remarquer qu'un Gradué qui par ses degrés a obtenu un Bénéfice de

Digitized by Google

400 liv. ou qui en a eu un de 600 liv. par quelqu'autre voye, n'en peut plus requerir d'autre en vertu de ſes degrés. Il eſt vrai pourtant que le Gradué peut requerir un Bénéfice qui ne vaudra pas 400 liv. ſans être cenſé rempli, & il en peut jouir juſqu'à ce qu'il en ait requis un autre d'une plus grande valeur, & alors il pourra garder ſon premier Bénéfice, qui n'étoit pas de valeur ſuffiſante pour remplir ſes degrés. Conſultez l'*Inſtitution au Droit Eccléſiaſtique* par l'Abbé Fleury, & Blondeau au mot *Graduez*.

Il y a encore les *Indultaires* du Parlement de Paris, dont il faut dire ici quelque choſe. L'*Indult* eſt un droit ou privilege accordé à nos Rois par les Papes, en faveur du premier Parlement du Royaume, & de tous ceux qui en ſont membres. Tels ſont le Chancelier, ou Garde des Sceaux de France, les Préſidens & Conſeillers, les Maîtres des Requêtes, comme étant tous cenſés du Corps du Parlement, les Gens du Roi, tant du Parlement que des Requêtes de l'Hôtel, & les Greffiers & Secretaires de ces deux Juriſdictions : Ce droit conſiſte en ce que chacun d'eux peut obtenir un Bénéfice ſur le Collateur, auquel la nomination du Roi eſt adreſſée. L'Indult

eſt donc une eſpece de Patronage du Roi, réſidant radicalement en ſa perſonne, mais dont les Officiers du Parlement ſont l'objet, & dont ils ont l'uſage & l'utilité. Le Roi en vertu de ce droit à lui donné par les Bulles des Papes, nomme dans ſon Royaume, à tel Collateur qu'il lui plaît, un Officier de ſon Parlement à qui ce Collateur ſera obligé de conferer un des Bénéfices qui ſont à ſa collation, tel que cet Officier le requerera; chaque Officier ne peut jouir de l'Indult qu'une fois en ſa vie, & chaque Collateur ne peut en être chargé qu'une fois auſſi en ſa vie, ou pendant la vie du Roi, ſi c'eſt un Corps de Chapitre ou une Communauté. Si l'Officier eſt Clerc, comme ils l'étoient la plupart au commencement de la conceſſion de ce privilege, il peut être nommé lui-même; s'il eſt Laïque, il peut nommer une autre perſonne, pour être préſentée en ſa place par le Roi: ce droit s'étend aux Bénéfices Réguliers, auſſi-bien qu'aux Séculiers; les Dignitez, Cathédrales & Collégiales y ſont ſujettes quand elles ne ſont pas électives, & l'Indultaire les peut requerir; les Graduez n'ont pas ce pouvoir.

C'eſt le Pape Eugene IV. qui le pre-

mier a accordé l'Indult en faveur du Parlement, l'an 1434. Paul III. l'affermit en 1538, & Clement IX. y donna une ampliation en 1668. Par ſa Bulle, les Indultaires ſont déchargés d'accepter des Cures ou Bénéfices ayant charge d'ames, de même que des Bénéfices au-deſſous de 600 liv. de revenu, au lieu qu'auparavant un Bénéfice de 200 liv. ſuffiſoit pour remplir l'Indult. De plus la même Bulle donne le pouvoir aux Collateurs ordinaires, & aux Executeurs de l'Indult, de conferer des Bénéfices Réguliers, de Commende en Commende, pourvu que le dernier Titulaire l'ait poſſedé en Commende libre.

Voici les formalités que les Indultaires doivent obſerver. Celui qui a droit d'Indult, doit obtenir des Lettres de la Chancellerie, adreſſées à un Patron ou Collateur, à qui il fait notifier ces Lettres, & en laiſſer copie, afin qu'il lui confere le premier Bénéfice de ſa collation, ou préſentation qui viendra à vaquer; l'Indultaire a ſix mois pour le requerir, & le Collateur, ou Patron, eſt obligé de le conferer à l'Impetrant. Les Lettres du Roi obtenuës par l'Indultaire doivent être enregiſtrées au Parlement. Les Indultaires ſont préferés aux Gra-

Digitized by Google

duez, & même à ceux qui ont des Brevets de nomination du Roi, en vertu du joyeux avenement ou du ſerment de fidelité prêté à Sa Majeſté par un nouveau Prélat, & cela quand même ces Brevets ſeroient d'une date antérieure à celle des Lettres données en vertu de l'Indult. Mais d'un autre côté les Indultaires peuvent être prévenus par le Pape avant leur réquiſition. Si l'Ordinaire refuſe la Proviſion, l'Indultaire a recours aux Executeurs du Mandat Apoſtolique, ou de l'Indult; ces Exécuteurs nommés par la Bulle de Paul III. étoient les Abbez de S. Magloire & de S. Victor de Paris, avec le Chancelier de l'Egliſe de Paris: mais par la Bulle ampliative de Clement IX. ce ſont les Abbez de S. Denis & de S. Germain des Prez, avec le Grand Archidiacre de Paris. Conſultez le *Traité de l'Indult*, par le Préſident Cochet de Saint Vallier en 1703, & la *Diſſertation ſur l'Indult*, par l'Abbé Richard en 1723.

Il a été parlé ci-deſſus de ceux qui ont des nominations à des Bénéfices, en vertu du joyeux avenement du Roi à la Couronne, ou du ſerment de fidelité fait à Sa Majeſté par un nouvel Evêque. Le premier de ces Droits, eſt que le Roi ave-

Digitized by Google

nant à la Couronne, nomme, au préjudice même des Graduez, à la premiere Prébende qui vaque dans chaque Egliſe Cathédrale ou Collégiale du Royaume. Le ſecond eſt que Sa Majeſté nomme de même à la premiere Prébende qui vaque dans l'Egliſe de l'Evêque, qui lui fait ſerment de fidelité pour entrer dans ſa Prélature : bien entendu que cette Prébende ſoit à la nomination de l'Evêque, & non à celle du Chapitre. Pour l'un & pour l'autre, le Roi fait expedier un Brevet à qui il lui plaît, & ce Brevetaire, lors de la vacance, requiert cette premiere Prébende, qui ne peut lui être refuſée.

On met à la tête du Clergé de France, nos Cardinaux Nationaux actuellement vivans, d'autant que par l'uſage préſent ils ont le pas ſur tous les Archevêques.

On rapporte enſuite les Archevêchez par ordre alphabétique, conformément à la pratique du feu R. P. Dom Denis de Sainte-Marthe, Superieur Général des Benedictins de la Congrégation de S. Maur, dans la refonte qu'il a commencée de l'Ouvrage qui a pour titre *Gallia Chriſtiana*. Cet ordre avoit été ſuivi par les deux Freres de Sainte-Marthe, ſes parens, dans la premiere compoſition de

Digitized by Google

ce grand Ouvrage qui fut donné au Public l'an 1656. Le feu P. Jacques le Long, Prêtre de l'Oratoire, en a uſé de même dans ſa *Bibliotheque Hiſtorique de la France.*

Quant aux rangs des Suffragans que l'on a mis à la ſuite de chaque Archevêché, on s'eſt conformé à celui que leur ont donné le même Dom de Sainte-Marthe, & ſes Continuateurs.

L'on trouvera dans chaque Diocèſe les Bénéfices qui y ſont à la nomination du Roi; ſçavoir, les Abbayes, tant d'Hommes, que de Filles, pluſieurs Prieurés, & quelques premieres Dignités de Collégiales, avec les noms de ceux qui les poſſedent, autant que l'on a pû en être inſtruit. On y a ajouté quelques Abbayes conſidérables, qui ſont électives, ou qui ne ſont pas à la nomination du Roi, comme étant ſituées dans des Pays Etrangers, mais pourtant dans des Diocèſes de France.

On connoîtra l'Ordre d'où ſont les Bénéfices Réguliers, par ces lettres initiales.

B. ſignifie l'Ordre de S. Benoît.
C. celui de Cîteaux.
A. celui de S. Auguſtin.
P. celui de Prémontré.
Gr. celui de Grandmont.

Digitized by Google

Plusieurs personnes ayant démandé que l'on marquât à chaque Diocèse, le nombre des Cures & Paroisses qui y sont contenues, ainsi que l'on avoit fait dans chaque Généralité du Royaume, l'on a cru devoir leur donner cette satisfaction, quoiqu'on les puisse trouver aisément ailleurs.

Digitized by Google

ARTICLE PREMIER.

Cardinaux François.

I. M. LE CARDINAL DE ROHAN.

Armand-Gaſton de Rohan-Soubize, Cardinal, Prêtre du titre de la Trinité du Mont, créé ſur la nomination du Roi par le Pape Clement XI. le 18 Mai 1712.

Digitized by Google

Chanoine en 1692. élu Coadjuteur le 28 Février 1701, ſacré Evêque de Tiberiade le 26 Juin ſuivant, puis Evêque & Prince de Strasbourg le 10 Avril 1704. Docteur de la Maiſon & Societé de Sorbone en 1698. dont il a été fait Proviſeur en 1743. Abbé de Foigny en 1708. de la Chaize-Dieu en 1712. & de S. Vaaſt d'Arras en 1715. Grand-Aumônier de France & Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1713. ci-devant Conſeiller au Conſeil de Regence, & au Conſeil de Conſcience, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, & Honoraire de celle des Belles-Lettres le 31 Janvier 1704.

Il eſt né le 14 Juin 1674. fils de François de Rohan, Prince de Soubize, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Champagne & de Brie, & d'Anne de Rohan-Chabot.

Voyez le Blazon de ſes Armes au Chapitre du Grand-Aumônier de France, *Tome I. pag.* 64.

Digitized by Google

II. M. LE CARDINAL DE TENCIN.

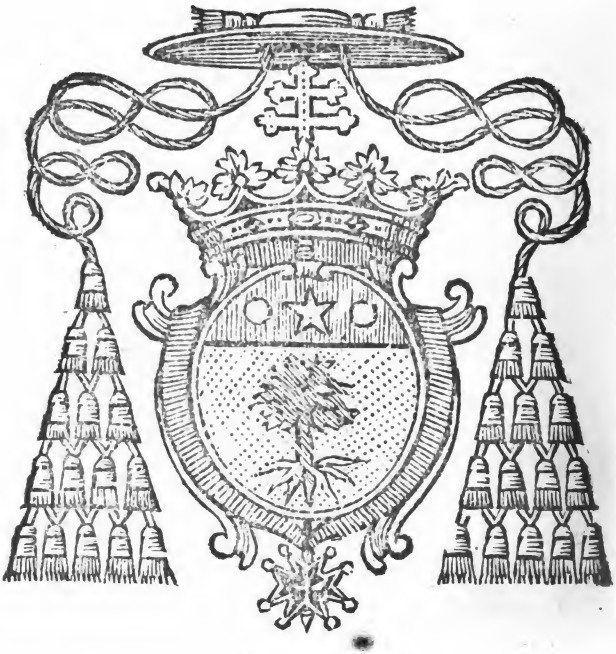

M. le Cardinal de Tencin porte le champ d'or ; au milieu un arbre de ſinople, le chef de geules, chargé de trois Beſants ; le Chapeau de gueules, le cordon autour de l'Ecuſſon, d'azur avec la Croix du Saint-Eſprit pendante, la Croix de Malte derriere l'Ecuſſon.

Pierre

Pierre de Guerin de Tencin, Cardinal, né le 22 Août 1679. Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Abbé de Vezelay en 1702. chargé des affaires du Roi auprès du Saint Siege en 1721. ſacré Archevêque d'Embrun par Benoît XIII. le 2 Juillet 1724. Cardinal Prêtre du titre des SS. Nerée & Achillée de la création de Clement XII. le 23 Février 1739. Abbé de Trois Fontaines, & chargé pour la ſeconde fois des affaires du Roi auprès du Saint Siege, la même année, Archevêque de Lyon, & Abbé de Saint Paul de Verdun en 1740. Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit le 13 du mois de Mai 1742. Miniſtre d'Etat le 26 Août de la même année.

Digitized by Google

III. M. LE CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD.

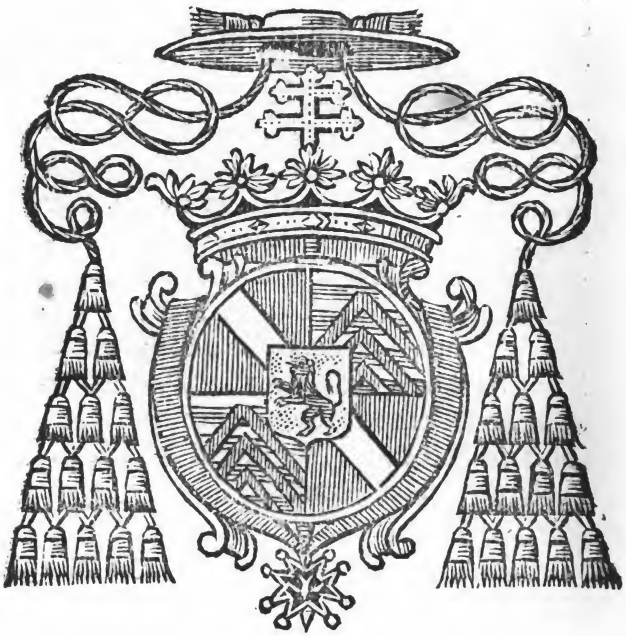

M. le Cardinal de la Rochefoucauld porte écartelé, au 1 & 4 de gueules à la bande d'argent, qui eſt de *Roye;* au 2 & 3 d'or au lion d'azur, qui eſt de *Roucy*, ſur le tout burelé d'argent & d'azur, à trois chevrons de gueules, qui eſt de la *Rochefoucauld.*

Frédéric-Jerôme de Roye de la Rochefoucauld, Cardinal, Prêtre du titre de S.

Digitized by Google

Agnés hors les murs de la Ville, créé ſur la nomination du Roi par le Pape Benoît XIV. le 10 Avril 1747. Archevêque de Bourges le 7 Janvier 1729. ſacré le 7 Août ſuivant, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit le 2 Février 1742. Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Abbé de Beaulieu en Argonne en 1729. Prieur de Lanville en 1717. Abbé d'Aiſnai en 1747. élu Coadjuteur de l'Abbaye de Cluny, Chef d'Ordre, le 29 Septembre 1738. enſuite par la mort de M. le Cardinal d'Auvergne arrivée le 16 Avril 1747. Abbé-Chef, Superieur Général & Adminiſtrateur perpétuel de tout l'Ordre de Cluny, en cette qualité Conſeiller d'honneur au Parlement de Paris, chargé des affaires du Roi en Cour de Rome, eſt né le 17 Juillet 1701. fils de François de Roye de la Rochefoucauld, Comte de Roucy & de Roye, Seigneur de Pierrepont & autres lieux, Meſtre de Camp du Régiment des Cravates, puis Capitaine des Gendarmes Ecoſſois, Commandant de la Gendarmerie, Lieutenant-Général des armées du Roi, Gouverneur de Bapaume, mort le 29 Novembre 1721 âgé de 61 ans, & de Catherine-Françoiſe d'Arpajon, morte le 8 Décembre 1716.

IV. M. LE CARDINAL DE SOUBIZE.

M. le Cardinal de Soubize porte dans le grand écuſſon les armes des Abbayes de Murbach & de Lure, dont il eſt Abbé, & en cette qualité Prince du S. Empire. Dans le ſecond écuſſon il porte au 1 & 4 d'or à trois chevrons de ſable, qui eſt *Levis ;* au 2 & 3 échiqueté d'or & de gueules, qui eſt *Ventadour ;* ſur le tout parti de *Rohan*, & de *Bretagne*.

Digitized by Google

Armand de Rohan de Ventadour, *dit* le Cardinal de Soubize, créé Cardinal sur la nomination du Prétendant le Chevalier de Saint Georges, par le Pape Benoît XIV. le 10 Avril 1747. Chanoine de Strasbourg en 1730. dont il a été élu Coadjuteur Evêque le 21 Mai 1742. sacré Evêque de Ptolemaïde le 30 Juillet suivant, Grand-Aumônier de France en survivance en 1744. Commandeur de l'Ordre du S. Esprit le 6 Janvier 1745. Prieur du Pont S. Esprit en 1732. Abbé de S. Evre-lès-Toul en 1736. de Murback en 1737. Docteur de la Maison & Société de Sorbonne en 1741. l'un des Quarante de l'Académie Françoise le 30 Décembre 1741.

Il est né le premier Décembre 1717. fils de Jules-François-Louis de Rohan, Prince de Soubize, & d'Anne-Julie-Adelaïde de Melun-Warhin. *Voyez* l'Article de la Maison de Rohan-Soubize, sur la fin du Tome II.

ARTICLE II.

ARCHEVESCHÉ D'AIX.

CEt Archevêché a pour Suffragans les Evêques, 1. d'Apt, 2. de Riez, 3. de Frejus, 4. de Gap, 5. de Sisteron.

L'Archevêque d'Aix est présentement M. Jean-Baptiste de Brancas, ci-devant Evêque de la Rochelle, Docteur en Théologie, Abbé de S. Pere de Melun, 1717. & de Montmorel, 1729. ci-devant Aumonier du Roi, & Agent général du Clergé, sacré le 21 Octobre 1725. il a prêté le serment de fidélité pour l'Archevêché d'Aix le 4 Septembre 1729.

80 *Paroisses.*

Abbaye d'Hommes.

C. *Sauve-Canne*, unie au Chapitre de l'Eglise Cathédrale dès l'an 1440.

Prieuré de Dominicaines.

S. Barthelemi d'Aix, Mad. Marie-Françoise-Amable de Berulle, 1718.

Digitized by Google

I. EVESCHÉ D'APT.

L'Evêque & Prince, M. Jean-Baptiſte de Vacon, Abbé de S. Euſebe, 1745. ſacré le premier Octobre 1724.

32 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Euſebe*, M. de Vacon, 1745.

C. *Val-Sainte*, M. de Novy, 1743.

Abbaye de Filles.

C. *Sainte-Croix*, Mad. de Mornay de la Baſtie, 1712.

II. EVESCHÉ DE RIEZ.

L'Evêque & Seigneur, M. Louis-Balthazar Phelyppeaux d'Herbault, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine Honoraire de l'Egliſe de Paris, & Abbé de Thoronet, 1697. ſacré le 31 Décembre 1713. 34 *Paroiſſes.*

III. EVESCHÉ DE FREJUS.

L'Evêque & Seigneur, M. Martin du Bellay, Abbé de S. Melaine de Rennes, 1725. Prieur de Combourg, Licentié en Théologie de la Maiſon de Navarre, ſacré le 13 Décembre 1739.

67 *Paroiſſes.*

Digitized by Google

Abbaye d'Hommes.

C. *Le Thoronet*, M. Louis-Baltazar Phelippeaux d'Herbault, Evêque de Riez, 1697.

Egliſe Collégiale.

Pignans, ci-devant de l'Ordre de S. Auguſtin, ſécularisée par Bulle du 4 Septembre 1668. *Le Prevôt*, M. Louis-Albert Joly de Choüin, Evêque de Toulon, 1738.

A. *La Prévôté de Pignans*, ſécularisée en 1662. M. Choüin, Evêque de Toulon, 1738.

IV. EVESCHÉ DE GAP.

L'Evêque Comte & Seigneur, M. Jacques-Marie de Caritat de Condorcet, ſacré le 28 Janvier 1742.

221 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *Clauſonne*, M. de Liſle, Vicaire Général de Gap, 1747.

Prieurés.

B. *S. Pierre de Romette*, dépendant de l'Abbaye de S. Victor de Marſeille, M.

Clemenſane, M.

Brolio, M.

Lens, M.

Digitized by Google

V. EVESCHÉ DE SISTERON.

L'Evêque, Prince de Lurs, M. Pierre-François Laffiteau, Abbé de Corneville 1731. sacré à Rome le 10 Mars 1720.

70 *Paroisses. alias* 50.

Abbayes d'Hommes.

B. *Lure*, M. de Burle, 1717.

A. *Crouis*, unie à l'Evêché en 1456.

Abbaye de Filles.

Sainte Claire, Ordre de S. François, à laquelle fut unie en 1464. l'Abbaye de Survives, du Diocèse de Gap. Le Roi y nomme Mad.de Salamare de Reffis, 1710.

Prévôtez.

A. *Bargeron*, N.

A. *La Baume*, ou *Chardavon-lès-Sisteron*, M. de Castellane, 1736.

Forcalquier, N.

Bronio ou *Bras*, M.

S. May, M.

Torrendel, & *Bellecombe*, unis ensemble, M.

Augurio, M.

ARTICLE III.

ARCHEVESCHÉ D'ALBY.

CEt Archevêché a été démembré de celui de Bourges, & érigé par Bulle du 27 Septembre 1678. en lui donnant pour Suffragans les Evêques, 1. de Caſtres, 2. Mende, 3. de Cahors, 4. de Rodez, 5. de Vabres.

L'Archevêque & Seigneur d'Alby, eſt M. Dominique de la Rochefoucauld, Conclaviſte de M. le Cardinal d'Auvergne à l'élection du Pape Benoît XIV. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé à l'Archevêché d'Alby au mois d'Avril 1747. ſacré le 29 Juin ſuivant, & a prêté le ſerment de fidelité le 12 Juillet de la même année.

327 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Candeil*, M. de Toulouſe de Lautrec, 1734.

B. *Gaillac*, ſécularisée en 1536. La Menſe-Abbatiale eſt unie au Collége des Jeſuites de Toulouſe; mais le titre & les honneurs d'Abbé ſont reſtez à la premiere

Dignité du Chapitre. Par la Bulle de Sécularisation, le Roi avoit l'alternative pour la nomination aux Dignitez & Canonicats de cette Collégiale. Mais par un traité d'échange du 23 Septembre 1661. entre le Roi, l'Abbé pour lors M. Manourri, Maître des Requêtes, & le Chapitre de Gaillac, S. M. a cedé à l'Abbé & ses successeurs le droit qu'elle avoit de conferer alternativement les Dignitez & les douze Canonicats de cette Eglise, à la place desquels l'Abbé a cedé à S. M. trois Prieurés simples, dépendans de ladite Abbaye, qu'il confere de plein droit.

Prieurés dépendans de l'Abbaye de Gaillac dans le Diocèse d'Alby.

Cestèyroles & S. Amand de Linearque, M. le Jeune, Docteur de Sorbonne, 1731.

S. Michel de l'Escure, M. de Lescure, 1713.

S. Robert des Filles, M. de la Prunarde, 1737.

I. EVESCHÉ DE CASTRES.

L'Evêque, M. François de Lastic de Saint Jal, ci-devant Grand-Vicaire de

Rouen, & Evêque d'Uzés, sacré le 3 Avril 1729.

100 *Paroisses.*

Abbaye d'Hommes.

C. *Ardorel* ou la *Rode*, M. de Maupertuis, 1747.

Abbaye de Filles.

B. *Villemur*, Mad. de Trianon, 1743.

II. EVESCHÉ DE MENDE.

L'Evêque & Comte de Gevaudan, M. Gabriel-Florent de Choiseul Beaupré, Abbé de Notre-Dame de Tironneau, 1706. & de Sainte Colombe, 1714. cidevant sacré Evêque de Saint Papoul le 17 Juillet 1718. nommé à Mende en Octobre 1723.

208 *Paroisses.*

Abbaye de Filles.

C. *N. D. de Mercoire*, Mad. de Montjoye de Briges, 1739.

Prieurés.

S. Martin de Pins, M. Magdonno.

S. Celerin de Legere, M. le Chevalier de Villefort.

B. *S. Martin de la Canourgue*, M. de Mandajor, 1747.

Digitized by Google

B. *S. Pierre d'Eſpagnac*, M. de Calvieres, 1747.

III. EVESCHÉ DE CAHORS.

L'Evêque, Comte & Baron de Cahors, M. Bertrand-Jean-Baptiſte-René du Gueſclin, ci-devant Aumônier du Roi, & Grand Vicaire de Pontoiſe, Abbé de Theully, 1733. ſacré le 15 Octobre 1741. 422 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Figeac*, ſecularisée en 1536. M. de la Vallette, Evêque d'Autun; 1712.

B. *Moiſſac*, ſécularisée en 1626. M. l'Abbé de Gontaut-Biron, 1716.

B. *Marſillac*, M. l'Abbé Queſnel; 1742.

B. *Soüillac*, M. Bouillac, 1746.

B. *Roquemadour*, ſécularisée & unie à l'Evêché de Tulles.

C. *N. D. la Nouvelle-lès-Gourdon*; M. Varaire de Montmilan, 1739.

C. *S. Marcel*, M. de Michel, 1723.

C. *La Garde-Dieu*, M. de Briqueville de la Luzerne, 1717.

Abbaye de Filles.

C. *Le deſert* (*la Grace-Dieu*, ou *Leime.*) Mad. de la Bourlie de Guiſcar, 1745.

Digitized by Google

Prieuré.

Gr. *Francourt*, M. de Roquefort de Sarinac, 1742.

IV. Evesché de Rodez.

L'Evêque & Comte de Rhodez, M. Charles de Grimaldy, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Navarre, Abbé de la Grace-Dieu, 1742, ci-devant Aumônier du Roi, & Vicaire-Général de Rouen, nommé le 11 Septembre 1746. sacré le 22 Janvier 1747.

500 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Lieu-Dieu* ou *Loc-Dieu*, M. de Bocaud, Evêque d'Aleth, 1727.

C. *Bonne-Combe*, M. Rochechouart, Evêque d'Evreux, 1738.

C. *Beau-Lieu* ou *Belloc*, M. de Grosfoles de S. André, 1739.

C. *Bonneval*, M. d'Agoult, Chanoine de l'Eglise Métropolitaine de Paris, 1746.

A. *Domerie d'Aubrac*, M. Clermont d'Amboise, 1746.

B. *Conques*, M. de Durfort-Deimé, 1734.

Digitized by Google

Abbayes de Filles.

B. *S. Saturnin* ou *S. Sernin*, Mad. de Clermont du Bosc, 1730.

B. *Sainte-Marie d'Arpajon*, à la nomination des Seigneurs d'Arpajon, Mad. de Morshon de Laumiere.

C. *Oraison-Dieu*, Mad. de Pins, 1718.

Prieurés.

A. *S. Antonin en Roüergue*, le P. Rignault, 1746.

B. *S. Amand*, M.

B. *S. Leon*, M. Panat.

B. *S. Martin d'Espinasse*, M.

Ces trois Prieurés dépendent de l'Abbaye de S. Victor de Marseille.

Gr. *S. Etienne de Monais*, M. de Cherité de la Verderie, 1740.

Benevent, M. de Fontalbat, 1701.

Eglise Collégiale.

Conques, ci-devant Abbaye de S. Benoît, sécularisée en 1537. Le Roi nomme à deux de ces Canonicats, & au titre Abbatial, M. de Durfort, Deymé, 1734.

V. EVESCHÉ DE VABRES.

L'Evêque & Comte de Vabres, M. Charles-Alexandre le Filleul de la Chapelle, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Pierre de

Châlons 1721. ſacré le 4 Janvier 1711.
150 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

Nantz, M. Mignot de Buſſy, Vicaire Général de Maçon, 1745.

C. *Salvanés*, M. Boſquet, 1735.

Abbayes de Filles.

C. *Nonencque* ou *Noninques*, Mad. d'Eſtaing de Saillant, ci-devant Abbeſſe de Bonlieu en Forez, 1725.

Prieuré.

C. *La Prévôté de Beaumont*, M. de Narbonne Pelet.

ARTICLE IV.

ARCHEVESCHÉ D'ARLES.

CET Archevêché a pour Suffragans les Evêques, 1. de Marſeille, 2. de S. Paul-Trois-Châteaux, 3. Toulon, 4. Orange.

L'Archevêque & Primat, Prince de Salon & de Montdragon, M. Jean-Joſeph de Jumillac de S. Jean, Abbé de Bonneval en 1733. ci-devant Evêque de Vannes, ſacré le 12 Août 1742. nommé à l'Archevêché d'Arles au mois d'Avril

Digitized by Google

1746. Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre.

51 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *Montmajour*, M. de Canillac; Auditeur de Rote, 1735.

Abbayes de Filles.

B. *S. Ceſaire*, Mad. Amat de Graveſon, 1709.

Sainte-Claire, Mad. de Simiane-Gordes.

I. EVESCHÉ DE MARSEILLE.

L'Evêque, qui ſe qualifie Marquis de Malemort & de Merindol, Baron d'Aubagne & de Signes, Seigneur du Bauſſet, de Caſſis, Maunes, Maynarguette, Châteauvert, & autres places; M. Henry-François-Xavier de Belſunce-Caſtelmoron, Docteur en Théologie, Abbé de Chambons, 1706. & de S. Arnould de Metz, 1729. ſacré le 30 Mars 1710. Le Roi l'ayant nommé Evêque & Duc de Laon, Pair de France, le 17 Octobre 1723. il a remercié. 29 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *S. Victor*, M. de Beauvillier Saint Aignan, ancien Evêque de Beauvais, 1728.

Digitized by Google

Abbayes de Filles.

B. *Saint Sauveur*, érigée en Abbaye Royale en 1678. Mad. de Vernon, 1737.

C. *Mont-Sion*, Mad. de Villages-la-Salle, 1735.

A. *Aubaigne*, Mad. d'Arcussia-l'Esparron.

II. EVESCHÉ DE S. PAUL-TROIS-CHASTEAUX.

L'Evêque & Comte, M. Antoine-Louis Lambert, sacré le 17 Février 1744.

Ancien Evêque, M. Claude-Ignace-Joseph de Semiane, Abbé de S. Pierre-sur-Dive, 1723. & d'Evron, 1744. ci-devant Doyen de S. Agricole à Avignon, sacré le 21 Août 1718. a donné sa demission en 1743.

34 Paroisses.

Abbaye d'Hommes.

C. *Aiguebelle*, M. Galet de Coulanges, 1734.

Prieurés.

Sainte Marie de Barbaras, M.

Cosan, M.

Dallon, M.

III. EVESCHÉ DE TOULON.

L'Evêque & Seigneur, M. Louis-Albert Joly de Choüin, ci-devant Vicaire

Général de Nantes, Prevôt de Pignans, 1738, Licentié en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, ſacré le premier Juin 1738.

20 *Paroiſſes.*

Abbaye de Filles.

C. *Hierres Lamanare*, Mad. du Muy, 1735.

IV. EVESCHÉ D'ORANGE.

L'Evêque, M. François de Tilly, ſacré le 17 Février 1732. Abbé de Mazan la même année.

Ancien Evêque, Louis Chomel, ſacré en 1721. a donné ſa démiſſion en 1731. Abbé de Chaumont en Portien 1732.

19 *Paroiſſes.*

Abbayes de Filles.

C. *S. Pierre du Puy* ou *Notre-Dame des Plans*, Mad. de la Farre-d'Alais, 1719.

Notre-Dame des Plans, unie à Saint Pierre du Puy.

NOTA. On rapportera ici trois Abbayes ſituées dans des Diocèſes dont les Evêques ne ſont pas ſujets du Roi, attendu qu'elles ſont à la nomination de Sa Majeſté.

Digitized by Google

Abbaye d'Hommes.

B. *Saint André de Villeneuve-lès-Avignon*, au Diocèse d'*Avignon*, ci-devant élective & reguliere ; mais depuis que la Congrégation de S. Maur y a été introduite, le Roi a eu droit d'y nommer, comme il fit en 1680. le R. P. Southeote, Général des Benedictins Anglois, 1728.

Eglise Collégiale de fondation Royale.

Le Roi nomme aux Canonicats de Notre-Dame de Villeneuve-lès-Avignon, alternativement avec le Doyen de ce Chapitre.

C. *Senanque*, dans le Diocése de *Cavaillon*, M. de Pins de Roquefort, 1729.

Abbaye de Filles.

B. *S. Honorat* ou *S. Honoré de Taraſcon*, au Diocèse d'*Avignon*, Mad. de Fenelon, 1737.

Egliſe Collégiale.

Doyenné de Taraſcon, M. de Salignac de Fenelon.

Digitized by Google

ARTICLE V.

ARCHEVESCHÉ D'AUCH.

ON compte ſous cet Archevêché dix Evêques Suffragans ſçavoir ; 1. Dax, 2. Lectoure, 3. Comenge, 4. Conſerans, 5. Aire, 6. Bazas, 7. Tarbes, 8. Oleron, 9. Leſcar, 10. Bayonne.

Celui qui eſt préſentement poſſeſſeur de cet Archevêché, eſt M. Jean-François Chaſtellart de Montillet, ci-devant Evêque d'Oleron, ſacré le 2 Octobre 1735. nommé Archevêque d'Auch en 1742. L'Archevêque d'Auch ſe qualifie Primat de la Gaule Novempopulanie, & du Royaume de Navarre, & Seigneur en pariage avec le Roi de la Ville d'Auch. Les Comtes d'Armagnac, de Fezenzac, & pluſieurs autres de la principale Nobleſſe du Pays, ſont ſes feudataires. Le Comte d'Armagnac, les Barons de Montault, de Pardaillan, de Monteſquiou, & de l'Iſle, ſont Chanoines de la Métropolitaine, ayant ſéance au Chœur, & part aux diſtributions. Il y a auſſi trois Dignitez Eccléſiaſtiques dans cette Egliſe Métropolitaine, leſ-

Digitized by Google

quelles ont le titre Abbatial, ſans Abbaye. Ce ſont les Abbez de Faget, d'Idrac, & de Cere.

372 *Paroiſſes & 277 Annexes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Peſſan*, M. Joſeph-François de la Tour de Charleval, Evêque d'Agde, 1738.

B. *Simorre*, M. Louis-Jacques-François de Vocance, Evêque de Senez, 1738.

B. *Saramont*, M. Antoine-Jerôme Boivin de Vaurouy, 1721. & Abbé de Preüilly, 1723. ci-devant nommé à l'Evêché de Perpignan, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

C. *Flaran*, M. Alain de S. Gery, 1725.

C. *Boüillas*, Dom Francois de Giez, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1719.

C. *Gimont*, M. Etienne de Bourg de Lavaux, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, 1694.

C. *Bardoüe*, M. le Blond, 1735.

P. *La Caſe-Dieu*, M. de Palerne, 1734.

I. EVESCHÉ DE DAX, OU D'ACQS.

L'Evêque, M. Louis-Marie de Suarez,

d'Aulan, Abbé de la Caignote, 1738. ſacré le 2 Juin 1737.

196 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *La Caignotte*, M. l'Evêque d'Acqs, 1738.

B. *Sordes*, M. de la Roche-Aimon, Archevêque de Toulouſe, 1731.

P. *Ville-Dieu* ou *Divielle*, M. de Meſpleix de Navailles, 1721.

P. *Arthous*, M. de Romatet, 1738.

Abbayes de Filles.

C. *S. Bernard-lès-Bayonne*, Mad. la Boby, 1735.

C. *S. Sigiſmond près Hortés*, Mad. de la Lande, 1710.

Prieuré.

La Madeleine de Dordios, M. d'Abadie d'Arboucave, 1733.

II. EVESCHÉ DE LECTOURE.

L'Evêque, M. Claude-François de Narbonne Pelet, ci-devant Chanoine & Archidiacre d'Alais, Prevôt de Beaumont, 1732. ſacré le 13 Avril 1746.

79 *Paroiſſes.*

Prieurés.

B. *Soldary*, M. l'Abadie.

Gr. *Deffens*, M. Vernier, 1723.

III. EVESCHÉ DE COMENGE.

L'Evêque, M. Antoine de Laſtie, ci-devant Vicaire Général de Tarbes, ſacré le 9 Octobre 1740.

222 *Paroiſſes*, dont il y en a environ 22 en Eſpagne.

Abbayes d'Hommes.

C. *Bonnefont*, M. de Rochechouart de Faudoas, 1742.

C. *Beniſſons-Dieu*, (ou *Nizors*, M. de Monteſquiou, 1743.

Abbaye de Filles transferée dans la Ville de Toulouſe.

C. *Favas* ou *Lune Dieu de Fabas*, Mad. de Villepeſſant, 1705.

Prieuré.

B. *N. D. de Sarancolin*, M. Ancel, 1688.

IV. EVESCHÉ DE CONSERANS.

L'Evêque, M. Jean-François Macheco de Premeaux, ancien Agent du Clergé, Abbé, Doyen de l'Egliſe de S. Paul à Narbonne, & de Sainte Marguerite à Autun, ſacré le 12 Janvier 1727.

82 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

P. *Combelongue*, M. d'Arbaud de Jonques, 1741.

V.

Digitized by Google

V. EVESCHÉ D'AIRE.

L'Evêque & Seigneur, M. François de Sarret de Gaujac, nommé en 1735. ſacré le 25 Mars 1736.

210 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Sever*, M. de Groſſoles Flamarens, 1738.

B. *S. Girons*, ſécularisée, M. Deſpaulic.

B. *Pinbes*, ſécularisée & élective ; M.

B. *S. Louboüer*, ſécularisée, M.

B. *Mas d'Aire* ou *de Sainte Quitere*, jadis Con-Cathedrale. La Menſe Abbatiale unie à l'Evêché ; la Menſe Clauſtrale & tout ce qui en dépend, unie au Seminaire d'Aire en 1704.

C. *Pontault*, M. de Revol, Evêque d'Oleron, 1742.

P. *La Grace-Dieu* ou *Saint Jean de Caſtella* ou *de la Caſtelle*, le P. de la Velle, Vicaire Général de Gaſcogne, &c. 1732.

VI. EVESCHÉ DE BAZAS.

L'Evêque, M. Jean-Baptiſte-Amedée de Gregoire de S. Sauveur, Aumônier

du Roi, ci-devant Vicaire Général de Mende, Abbé d'Aubepierre en 1744. Licentié en Théologie de la Maiſon de Navarre, ſacré le 16 Octobre 1746.

150 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Ferme*, M. Deſbats de la Peyre; 1745.

B. *Blaſimont*, M. de Villefroy, 1721.

C. *Rivet*, Dom Chibert, 1745.

C. *Font-Guillem*, M. de Campet de Saujon, 1726.

Prieuré.

B. *Bonnefontaine*, M. Mongin, Vicaire Général de Bazas.

VII. EVESCHÉ DE TARBES.

L'Evêque, Préſident-né des Etats de Bigorre, M. Pierre de Beaupoil de Saint Aulaire, Abbé de Tourtoyrac en 1737. Licentié en Théologie de la Maiſon de Navarre, ſacré le 5 Mars 1741.

140 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Sever de Ruſtan*, M. de Noguez, 1736.

B. *S. Pé de Generez*, M. de Lezon, 1745.

Digitized by Google

B. *S. Savin*, dans la Vallée de Lavedan, M. de Montlezun, 1729.

B. *Taſque*, Dom Simon, 1702.

B. *La Reolle*, M. de Beaupoil de S. Aulaire, Vicaire Général de Tarbes, 1743.

L'Echel-Dieu ou *l'Eſcal-Dieu*, M. Michel, 1722.

VIII. EVESCHÉ D'OLERON.

Après la réunion du Bearn à la France, le Pape Clement VIII. ſoumit au Concordat de Leon X. les Evêchez & Diocèſes d'Oleron & de Leſcar. Jeanne d'Albret y avoit confiſqué tous les biens Eccléſiaſtiques : Henry IV. les rendit aux Egliſes ; & le Clergé de ces deux Diocèſes forme un Corps particulier, ſéparé du Clergé de France ; l'Evêque d'Oleron eſt Conſeiller-né au Parlement de Pau.

L'Evêque & Seigneur d'Oleron, M. François de Revol, Abbé de Pontaut, 1742, Licentié en Théologie de la Maiſon de Navarre, ſacré le 5 Août 1742.

280 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *S. Vincent du Luc*, M. Surian Evêque de Vence, 1731.

Digitized by Google

IX. EVESCHÉ DE LESCAR.

L'Evêque eſt Préſident des Etats de Bearn, Premier Conſeiller au Parlement de Navarre, & premier Baron de Bearn, M. Hardoüin de Chalons de Maiſon-noble, Abbé de Sablonceaux, 1713. ſacré le 5 Février 1730.

240 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *La Reolle* ou *la Reaulle*, M. de la Caſſagne, 1723.

C. *Saubalade*, M. de Seneys, Conſeiller au Parlement de Pau, 1714.

X. EVESCHÉ DE BAYONNE.

L'Evêque, M. Guillaume d'Arches, Vicaire Général de Bordeaux, Abbé de la Roë, 1726. ſacré 1745.

50 *Paroiſſes*, dont il y en a 30 ſous la domination du Roi d'Eſpagne.

Abbaye d'Hommes.

P. *La Honce*, M. d'Artaguiette, 1733.

Abbaye de Filles.

S. Sigiſmond-lès-Bayonne, Mad. de la Nouë.

Digitized by Google

ARTICLE VI.

ARCHEVESCHÉ DE BESANÇON.

L'Archevêque & Prince de l'Empire, M. Antoine-Pierre de Grammont, Haut Doyen de ſon Egliſe, Prieur de Morteaux, ſacré le 11 Septembre 1735.

Ancien Archevêque, M. François-Honoré Grimaldi de Monaco, ſacré le 4 Février 1725. a donné ſa démiſſion en 1731. il eſt Abbé de S. Maixant 1717. & de Vaulaiſant, 1731.

838 *Paroiſſes*, & 38 autres occupées par les Hérétiques.

Il a pour Suffragans, 1. Bellay, 2. S. Claude, 3. Lauſanne, 4. Baſle, dont les deux derniers ne ſont pas à la nomination du Roi.

Abbayes d'hommes.

B. *S. Vincent*, M. de Jouffroy d'Uzelles, 1745.

B. *Luxeüil*, M. de Clermont Tonnerre, 1743.

B. *Lure*, unie à l'Abbaye de Morback en Alſace.

Digitized by Google

B. *Favernay*, Dom Coquelin, 1725. Dom Ambroiſe Dodeux, *Coadjuteur*, 1741.

B. *Baulmes-les-Moines*, à laquelle eſt uni le Prieuré de *Sauvemant*, Ordre de Fontevrault. On y fait preuve de Nobleſſe de quatre générations, tant du côté paternel, que du côté maternel. M. de Broglie, auſſi Abbé des Vaux de Cernay, de Valoires, & du Mont S. Michel, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Agent Général du Clergé, 1712.

C. *Bitaine*, M. Tinſeau, 1744.

C. *La Charité*, M. de Dromenil Evêque de Verdun, 1706.

C. *Claire-Fontaine*, M. Camus de Filhain, 1719.

C. *La Grace-Dieu*, Dom Manrieb, 1746.

C. *Lieucroiſſant*, dit *les trois Rois*, M. Maréchal, Chanoine de Beſançon, 1719.

C. *Mont Sainte-Marie*, M. Boiſot, l'aîné, 1699.

C. *Roſieres*, M. Boiſot, 1718.

C. *Acey*, M. Philippes de S. André-Verceil, 1725.

C. *Balerne*, M. de Montalet de Villebreüil, Chanoine de Sens, & Archidiacre de Provins, 1722.

Digitized by Google

C. *Bellevaux*, M. de Lezay de Marnezia, 1731.

C. *Charlieu*, M. de Crillon, Archevêque de Narbonne, 1735.

C. *Billon* ou *Billoy*, M. Morin.

A. *S. Paul*, M. Boiſſeau, 1733.

A. *Mont-Benoît*, M. de S. Hermine, 1745.

A. *Goille*, M. Louis-François-Hyacinthe Doroz, auſſi, Prieur de Champlitte, 1703.

P. *Corneux*, le P. Henry de la Bruyere, ci-devant Prieur de l'Abbaye de Joyenval, Vicaire Général de Bourgogne & de Champagne, 1725.

Abbayes de Filles.

B. *Baulme-les-Nones*, Chanoineſſes, où l'on fait preuves de Nobleſſe, comme dans celle qui ſuit, Mad. d'Achey, Mad. de Damas, *Coadjutrice*, 1742.

B. *Château-Chalon*, Mad. de Conflans-Vateville, Mad. Deſled-Wateville, *Coadjutrice*, 1742.

C. *Batans*, Mad. Eliſabeth-Chriſtine Voiturier de Changin, & Mad. Jeanne-Gabrielle de Scey, *Coadjutrice*.

C. *Onnans*, à laquelle eſt unie l'Abbaye de Courcelles, & transferée à Dôle : eſt élective & triennale.

C. *Courcelles*, unie à l'Abbaye d'Onnans.

C. *Claire-Fontaine*, Mad. de la Fontaine.

Ordre de Sainte-Claire.

Montigny, *Abbeſſe perpétuelle*, *nommée par le Roi*, Mad. Marie-Anne-Gabrielle de Monnier, 1724.

Lons-le-Saunier, *Idem.* Mad. de Belot de la Villette, 1731.

Migette, *Idem.* Mad. de Montrichard, 1710. & Mad. de Montrichard, ſa niece, *Coadjutrice*, 1720.

Prieurés.

Arbois, dépendant ci-devant de S. Claude, M. de Courbouzon, 1742.

B. *Chaulx*, M. Boiſot, Chanoine de Beſançon, 1709.

B. *Bonnevaux*, M. Eſpiard de Vernot, 1721.

B. *Hautepierre*, uni à l'Univerſité de Beſançon.

B. *Lons-le-Saunier*, M. Mayrot de Mutygny, 1728.

B. *Sainte-Madeleine de Salins*, M. Michotez, Chanoine de Dôle.

B. *S. Marcel*, M. Doroz, 1720.

B. *Monterot*, *près Traves*, M. Duban, 1711.

Digitized by Google

B. *Morteau*, M. de Grammont, Archevêque de Besançon.

B. *Vaucluse*, M. Marin, Chanoine de Besançon.

B. *Vaux-sur-Poligny*, M. l'Abbé de la Pause, Prédicateur du Roi, 1728.

S. Pancras des Fontaines, M. Franchet, 1732.

A. *Bellefontaine*, M. de la Pause.

A. *Courtefontaine*, M. Coquelin.

A. *Lantenant*, M. de Chavanes, Chanoine de Besançon, 1735.

S. Jean de Laval, M. de Bergeret, 1740.

Hôpital du Saint-Esprit de Besançon, le Roi a la nomination, N.

Bracon, hors les murs de Salins, Hôpital, N.

Eglises Collégiales.

Arbois, le Doyenné, & douze Chanoines, N.

Calmoustier, transferé à Senlis, le Doyen, N..... Le Roi nomme aux huit Canonicats, alternativement avec le Chapitre.

Dôle, le Doyenné, & douze Chanoines, M. Jean-Jacques de Bereur, Doyen.

Gray, Sainte Chapelle du Chateau : la Prevôté, & huit Canonicats, N.

Poligny, le Doyenné & douze Prébendes, M. le Maire Doyen.

S. Maurice de Salins, la Prevôté, la Tréſorerie, le Cantorat, & dix Canonicats, *le Prevôt*, M. de Sied.

I. EVESCHÉ DU BELLAY.

L'Evêque & Seigneur, qui prend la qualité de *Prince de l'Empire*, fondé ſur une Bulle de l'Empereur Frédéric Barberouſſe, M. Jean-Antoine Tinſeau, ſacré le 21 Septembre 1745, Abbé de Bitaine en 1744.

212 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

C. *S. Sulpice*, Dom Rigoley, 1729.

Abbaye de Filles.

C. *Bons* ou *Buntz*, Mad. Helene de Falcos de la Blache, 1722.

II. EVESCHÉ DE SAINT CLAUDE.

L'Abbaye de S. Claude ou S. Oyen de Joux, Ordre de S. Benoît, au Comté de Bourgogne, fondée vers l'an 425. a été erigée en Evêché par Bulle du 22 Janvier 1742. ſous le Pontificat de Benoît XIV. On l'a démembré des Archevêchés de Lyon & de Beſançon. Pour

Digitized by Google

être admis aux Dignités & Canonicats de cette Eglise, il faut faire preuve de seize quartiers de Noblesse, tant du côté paternel que du côté maternel.

Premier Evêque de S. Claude, M. Joseph de Mealet, ci-devant Comte de Lyon, sacré le 5 Août 1742. Abbé de S. Ambroise en 1736. *Paroisses.*

ARTICLE VII.

ARCHEVESCHÉ DE BORDEAUX.

L'Archevêque de Bordeaux a la qualité de Primat d'Aquitaine. Il a neuf Suffragans ; sçavoir, 1. Agen, 2. Condom, 3. Angoulême, 4. Xaintes, 5. Poitiers, 6. la Rochelle, 7. Luçon, 8. Perigueux, 9. Sarlat.

Cet Archevêché est possedé par M. Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, ci-devant Vicaire Général de Saint Omer, Abbé d'Andres près Ardres, 1730. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 22 Avril 1744.

400 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Sainte-Croix*, M. de Laval, 1743.

B. *Sauve-Majeur*, M. de Termond, Aumônier du Roi, 1747.

B. *Guiſtres*, M. de la Gogué, 1712.

B. *S. Sauveur* de Blaye, M. Rouſſel de Tilly, 1721.

B. *S. Deuis de Pille*, M. Guidinet de Montbalen, 1740.

C. *Bonlieu*, (*N. D.*) *de Carbonblan*, M. de Meyere, 1740.

C. *Faize*, M. Secondat de Monteſquieu, 1724.

A. *Bourg* (*S. Vincent*) M. Bragelogne, 1743.

A. *S. Romain de Blaye*, M. de Vercel, Vicaire Général d'Angers, Prieur des Bouchoux en 1738. & Abbé de S. Romain en 1742.

A. *Verteüil*, M. de Courtarvel, Chanoine de la Cathédrale de Blois, 1732.

A *Compriant*, M. de Guebriant, 1745.

A. *L'Iſle de Medoc*, M. Baſtarot, 1718.

P. *Pleine-Selve*, M. Crouzet, Docteur de Sorbonne, 1718.

I. EVESCHÉ D'AGEN.

L'Evêque & Comte, M. Joſeph-Gaſpard-Gilbert de Chabannes, ci-devant Agent Général de Clergé, Abbé de Val-Richer, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé en 1735. ſacré le 29 Janvier 1736.

400 *Paroiſſes.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Clairac*, sécularisée & unie pour le temporel en 1604. au Chapitre de S. Jean de Latran de Rome. Le Roi nomme par l'Evêque d'Agen son Grand Vicaire, aux huit Canonicats de cette Abbaye, & à tous les Bénéfices qui en dépendent.

B. *Essey* ou *Eysse*, M. Despalungue, 1740.

B. *S. Maurin*, M. de Bocaud, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Montpellier, 1731.

C. *Gondom*, M. du Vigier, 1741.

C. *Perignac*, M. de Mesplez, 1739.

Prieurés dépendans de l'Abbaye de Clairac.

B. *Marmande*, uni aux Collége des Jesuites d'Agen, 1713.

Six autres sont unis au Colléges des Jesuites de Guyenne & de Languedoc : ce sont, *S. Jean de Clermont*, *S. Cosme d'Aiguillon*, *Maignon*, *Marsac*, *Puyguerault & Tombebeuf.*

Gr. *Deffenses* ou *N. D. de Desves*, M. Didier-François Vernier, 1723.

Gr. *Garrigues*, M. de l'Herm, 1733.

Gr. *Reybarolles*, M.

II. EVESCHÉ DE CONDOM.

L'Evêque & Seigneur, M. Emmanuel-Henry Timoleon de Cossé-Brissac, cidevant Agent Général du Clergé, & Aumônier du Roi, Abbé de Fontfroide, 1717. & de Saint-Urbain, 1732. Prieur de Saint-Rambert, Docteur en Théologie de la Maison & Société de Navarre, sacré le 22 Janvier 1736.

140 *Paroisses*, & 90 *Annexes*.

Abbaye.

A. *Flaran*, M. de S. Gery, 1725.

Prieuré.

Monaz, *Mornac* ou *Monay*, N.

Ordre de S. Dominique.

Prüillan ou *Ponvert*, Prieuré de Filles, Mad. du Bousset de Roquépine, 1693.

III. EVESCHÉ D'ANGOULESME.

L'Evêque, M. François du Verdier, Abbé de S. Cybard en 1746. sacré le 16 Mars 1738. 290 *Paroisses*.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Cybard*, M. du Verdier, Evêque d'Angoulême, 1746.

Digitized by Google

B. *S. Amant de Boiſſe*, M. de Saluces, 1738.

C. *Bournet*, M. Claude Jolyot, Clerc de la Chapelle & Oratoire du Roi, 1724.

C. *Gros-Bos*, Dom Claude-François Leoutre, 1722.

A. *Celle-Froüin*, M. de Chauvigny de Blot, 1716.

A. *La Couronne*, M. de Raſtignac, Archevêque de Tours, 1723.

Abbaye de Filles.

B. *S. Auxon*, Mad. de Rothelin, 1711.

Prieurés.

A. *Lanville*, M. le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, 1711.

Gr. *Revel* ou *Raveau*, M. de Gilhout de Chatelut, 1742.

B. *Buſſiere-Badil*, M. d'Auteroche, 1738.

Egliſes Collégiales.

Blanſac, Abbaye ſécularisée, dont le Chef conſerve le titre d'Abbé, M. de l'Etoille.

IV. EVESCHÉ DE XAINTES.

L'Evêque, M. Simon-Pierre de la

Corée, ci-devant Doyen, & Vicaire Général de Xaintes, Visiteur des Carmelites, Abbé de Benevent en 1739. Docteur en théologie de la Faculté de Paris, sacré le 17 Septembre 1745.

291 *Paroisses*, & environ 60 *Succursales.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Jean d'Angely*, M. Courtarvel de Pezé, 1728.

B. *S. Etienne de Vaux*, M. Jean-Baptiste Neret, 1721.

B. *Baigne*, M. de Crillon, Archevêque de Narbonne, 1710.

B. *Bassac*, M. de Vigerie, 1730.

B. *Fontdouce*, M. de Bonvoust, 1734.

B. *S. Leger* ou *Liguaire*, M. de Foudras, Evêque de Poitiers, 1733.

B. *Madion*, M. Bastarot, Grand Vicaire de Bordeaux, 1731.

B. *Tonnoy-Charante*, M. de Giemart, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Lisieux, 1730.

B. *Thenailles*, unie aux Jesuites de Xaintes en 1619.

C. *La Frenade*, M. Dudon, 1739.

A. *Sablonceaux*, M. de Chalons de Maisonnoble, Evêque de Lescar, 1713.

A. *Chastres*, M. de Batz, 1741.

Digitized by Google

Abbaye de Filles.

B. *Notre-Dame de Xaintes*, Mad. Marie de Durfort-Duras, 1725.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Etienne de Mortagne ſur Gironde*, M. de la Tour du Pin, 1744.

A. *S. Pierre & S. Paul de Bouteville, fille de S. Martin de Savigny*, M. Rouſſiac, 1746.

A. *Sainte Catherine de Beneſte*, M.

A. *Sainte Catherine*, M. de la Vieuville.

A. *Grip*, uni à la Cure de Grip.

A. *N. D. du Breuil-Baſlin*, uni à la Maiſon des Peres de la Miſſion de Xaintes.

A. *N. D. d'Oulmes*, M. de Caſſeaux, 1739.

A. *N. D. de Nouzieres*, M. Vaſſal de Bargade, 1740.

B. *S. Vivien*, uni à la Communauté des Prêtres de Rochefort en 1687. & 1693.

Gr. *Sarmaize & Bandoüillet*, unis à l'Abbaye de Grandmont.

Gr. *N. D. du Zarre avec ſes annexes*, M. Zulhard, 1725.

Les Landes, M. Drouyneaux.

Tonnayboutonne, M. de Ponthieu.

Digitized by Google

V. EVESCHÉ DE POITIERS.

L'Evêque, M. Louis-Jerôme de Foudras de Courcenay, ci-devant Evêque Titulaire de Tlos, Comte de Lyon, sacré le premier Février 1722. a prêté serment le 7 Mars 1732. pour l'Evêché de Poitiers. Il est Abbé de S. Liguaire, 1733.

722 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

S. Hilaire le Grand, à present Collégiale, dont nos Rois sont Abbés, dépend immédiatement du Saint Siége.

B. *S. Cyprien*, M. d'Olmieres, Vicaire Général de Lyon, 1744.

B. *Monstier-neuf*, M. l'Abbé Barbier, Secrétaire du Cardinal de Rohan, 1726.

B. *S. Joüin de Marnes*, M. Chauvelin, 1730.

B. *S. Maixant*, M. de Monaco, ancien Archevêque de Besançon, 1717.

B. *Nanteüil en Vallée*, M. Pecquet, 1718.

B. *Charroux*, M. François de Cruffol, Evêque de Blois, 1727.

B. *Noüaillé*, M. l'Abbé de la Ville, 1745.

B. *S. Savin*, M. Daché, 1742.

B. *Les Alleuds*, M. l'Abbé de Cha-

Digitized by Google

teauneuf, Vicaire Général de Sisteron, 1745.

B. *Ferrieres*, M. de Montaigu, 1734.

B. *Chambon*, M. d'Elvemont, 1723.

B. *Absie en Brignon*, M. Luthier de S. Martin, Diacre du Diocèse de Paris, Chanoine d'Evreux, 1728.

B. *Quençey*, M. de Pigis, 1718.

B. *Moreaux*, M. Maillé de Karman, 1734.

C. *Chasteliers*, M. de Chateignar de Rouvres, 1742.

C. *Valence*, M. de Villevielle, 1744.

C. *Bonnevaux*, M. de la Salle, Evêque d'Arras, 1720.

C. *L'Estoille*, Dom Rousel de Tilly, Regulier, 1740.

C. *La Mercy-Dieu*, M. de l'Hôpital de Mousty, 1724.

B. *Le Pin*, Dom le Grand, 1712.

A. *Celles*, ou *N. D. de Celles*, M. de Saumery, Evêque de Rieux, 1708.

A. *S. Laon de Thoüars*, M. Gould, 1734.

A. *La Reau*, M. Tiercelin de Saveuse, 1721.

A. *S. Severin*, M. de Côte, Chanoine de Paris, 1710.

A. *Anglé*, (Sainte Croix d') M. de Foulert, 1723.

Digitized by Google

A. *La Celle*, (Saint Hilaire de) M. Darimont de Bonlieu, 1740.

A. *Fontaine-le-Comte*, M. François Cottin, Docteur de la Maison de Navarre, 1697.

Abbayes de Filles.

B. *Sainte-Croix*, Mad. Deſcars, 1742.

B. *La Trinité*, élective & triennale depuis 1621.

B. *Fontevrault*, *Chef-d'Ordre*, dépend immédiatement du Saint Siége, Mad. de Montmorin de S. Herem, 1742.

B. *Saint Jean de Bonneval*, Mad. de Chatillon, 1708.

Prieurés d'Hommes.

B. *Sainte Catherine de Briande*, M. Hervé.

B. *S. Denis en Vaux*, M. Poupean.

B. *N. D. de Cernay*, M. Doré, 1740.

B. *S. Nicolas de Triou*, M. Berthaud,

B. *S. Michel de Thouars* ou *Aumônerie*, M. Monier de la Geneſſie, 1713.

B. *Laverré*, M. de Charency, Evêque de Montpellier.

S. André de Bonnes; M. Gerbault.

Chatain, M. du Groux.

De Forts, M. de Fortia.

Saugé, M. Bachoud, 1735.

A. *La Madeleine près Mirebeau*, ou *Aumônerie*, uni au Collége des Prêtres de la Doctrine de Brive la Gaillarde, 1720.

La Maison-Dieu de Montmorillon, uni aux Augustins du lieu.

Passavant, N.

Gr. *La Royale* ou *Bayole*, & *Vayollé*; M. de Lauzon de la Poupardiere, 1730.

Gr. *N. D. du Bois d'Allonne*, ou *Alloüé*, M. Piheri, Réligieux de cette Maison, 1728.

G.. *Du Bois Pommeru*, N.

Gr. *Puychevrier d'Entrefins*, & ses Annexes. Le Pape Jean XXII. réunit au Prieuré de Puychevrier ceux d'Entrefins, d'Hauterive, & de Lespaux, M. Langlois, 1739.

Gr. *La Quarte*, uni aux Jesuites de Poitiers.

Eglises Collégiales.

S. Hilaire de Poitiers, v. p. 66.

Sainte Radegonde de Poitiers, le Prieur, M. de Fumée, 1740.

N. D. de Mirebeau, le Chefcier, N.

Le Puy Notre-Dame, le Doyen, M. Blondé.

N. D. de Châtelleraut, le Doyen, N.

Digitized by Google

VI. EVESCHÉ DE LA ROCHELLE ; *où celui de Maillezais a été transferé en* 1649.

L'Evêque, M. Auguſtin-Roch de Menou de Charniſay, ſacré le 10 Septembre 1730. prêta ſerment de fidelité le 17 ſuivant : il eſt Abbé de Notre-Dame d'Angles en 1727. Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

108 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Abſie*, (*N. D.*) M. Madot, Evêque de Châlon-ſur-Saône, 1730.

B. *Bellefontaine*, M. de Blanes, 1737.

C. *Saint Leonard de Chaumes*, M. Rouault, 1725.

C. *La Grace-Dieu*, M. de Grimaldy, Evêque de Rodez, 1742.

C. *Moreilles*, M. de Malezieux, Evêque de Lavaur, 1692.

C. *Notre-Dame de Charon*, ci-devant du Diocèſe de Xaintes, M. Courcault, Curé de S. Jacques du Haut-Pas à Paris, 1734.

C. *Notre-Dame en l'Iſle de Ré*, unie aux Prêtres de l'Oratoire de la rue ſaint Honoré à Paris en l'année 1625.

A. *Airvaux*, M. Aimar de Prie,

Prieur de S. Etienne de Peyrac, 1723.

A. *Mauleon*, M. la Garde Jaſier, 1732.

A. *Nioüeil*, la Menſe Abbatiale eſt unie à l'Evêché de la Rochelle, & la Menſe Conventuelle au Chapitre de la Cathédrale. Le Roi en vertu de la Bulle d'union, nomme aux Bénéfices dépendans de cette Abbaye. S. M. nomme auſſi au titre Abbatial qui eſt la ſeconde dignité de l'Egliſe de la Rochelle, M. Gautier de Montreüil, 1725.

Prieurés de l'Ordre de S. Benoît.

S. Candide, M. Michaux.

N. D. de la Chapelle-Largeau, M. Bellanger, 1735.

S. Romuald de Chatelaillon, M. Pairé.

N. D. de Cholet, M. du Bois de Maquillé, 1729.

N. D. de Corron, M. du Parc, 1733.

S. Pierre de Deſurunes, M. Lambert, 1698.

S. Etienne d'Ars, M. de Bar, Vicaire Général de Nevers, 1745.

N. D. de la Feolle, N.

S. Pierre de Langon, M. Uriel de la Ville, 1719.

S. Pierre de Marcilly, M. le Riche de Langerie, 1716.

Digitized by Google

S. Michel du May, M. du Puy de Mongeſte, 1738.

S. Pierre de Mortagne, uni aux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

S. Philbert de Nieuil, M. Pichard, 1733.

Sainte Radegonde des Marets, M. Garron, 1736.

S. Valerien, M. Blanchet, 1721.

S. Pierre de Vezins, M. Chepy, 1710.

S. André de Gouledois, M. Boucher.

S. Blaiſe de la Friſſonnere, M. Deſnos, 1739.

N. D. des Treizevents, M. de Catron, 1740.

La Chapelle de Palvau, M.

N. D. de Budine, M.

N. D. de Tolle, M.

S. Mars des Prez proche Couron, M. le Gay, 1738.

Prieurés de l'Ordre de S. Auguſtin.

S. Nicolas des Deffens, uni à la Maiſon des Jeſuites de Fontenay.

Saint Nicolas de Letton, M. Gautier de Montreüil, 1721.

Sainte Sabine, M.

Sainte, Catherine de la Vaurie, M. de la Roche.

VII.

VII. EVESCHÉ DE LUÇON.

L'Evêque & Baron de Luçon, M. Samuel-Guillaume de Verthamon de Chavagnac, sacré le 2 Février 1738.

230 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Michel en l'Herm*, unie au Collége des quatre Nations de Paris en 1671. le Roi nomme aux Bénéfices qui en dépendent.

B. *Orbestier*, M. de Bragelogne, 1742.

B. *Breüil Herbaud*, M. du Solier, 1733.

B. *La Grenetiere*, M. de Grille d'Estoublon, 1745.

B. *Talmond*, M. de Ponnat, 1746.

C. *Isle-Chauvet*, M. d'Aubusson, 1726.

C. *Trisay*, M. Gaborit, 1736.

C. *Bois-Grosland*, M. de Bailleul, 1714.

C. *Noirmoustier*, ou plutôt *N. D. la Blanche* dans l'Isle de Noirmoustier, est differente de l'ancienne Abbaye, qui n'est plus qu'un Prieuré, dit de *S. Philibert*, laquelle étoit de l'Ordre de S. Benoît, & d'où cette Isle avoit tiré sa dénomination, à cause de la couleur de l'habit de ces religieux. M. l'Abbé Lan-

ty, en 1721. qui a auſſi le Prieuré de S. Philibert, & celui de *Moneſtier del Camp* en Rouſſillon.

A. *Fontenelles*, M. de Valcourt, 1736.

A. *Angles*, M. de Menon de Carniſay, Evêque de la Rochelle, 1727.

B. *Jard*, (*Lieu-Dieu.*) Il n'y a plus de Religieux, & la Menſe Conventuelle eſt unie au Collége de Prémontré à Paris, M. Talbot-Stonner, Evêque de Thelſpie, 1714.

Prieurés d'Hommes de l'Ordre de ſaint Benoît.

S. Ambroiſe de Rié, M.

S. André de Bournezeau, & Thorigné ſon Annexe, M. Gautier de S. Lunaire, 1680.

Bellemouche, M. Cornille.

Bellenouë, M. Cornillon de Sainte Verge, 1727.

S. Benoît d'Aizenay, M. Oudet.

S. Benoît en Talmond, M. Cotelle.

La Chapelle du Charnier, M. de Leſtang.

Sainte Catherine de la Rouliere, M. d'Alby, 1741.

Sainte Cecile & Saint Vincent, M. du Eos, 1717.

S. Denis du Pairé, M. Cornil, 1728.

Digitized by Google

S. Etienne de la Roche-ſur-Yon, Dom Vaiſſet.

S. Germain l'Eguillier, M. Audiat.

S. Gilles de Survie, M. Piou, 1743.

S. Gilles ſous Marœuil, M.

S. Jean de la Fontaine, M. de Villaire.

Landeville, M.

Leſrou, M. Dupré, 1743.

Sainte Marie Madeleine de Froidefont, M. Philibée, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1726.

S. Mars des Prez, &c. M. le Gay, 1738.

S. Martin de Brem, M. de Cabannes.

S. Martin de Salertene, M. Henriau.

Monteireigne, M. Ribault, 1711.

N. D. de l'Angle, M. le Neveu, 1739.

N. D. des Bouchaux, M. Gautier, 1722.

N. D. de la Chanoinie, M. Gautier.

N. D. de Javerſay, M. Rabeuil, 1746.

S. Nicolas des Gruhes ou *Grue*, uni au Seminaire de Luçon.

S. Philibert de Noirmouſtier, M. de Lanty, 1721.

S. Pierre des Herbieres, & *Sainte Florence* ſon Annexe, M. Mallet, 1735.

S. Pierre de Comquiray, M. Berthaud.

S. Pierre, M. Fouaſſe.

S. Pierre de Puybeilliard, M. Michel, 1740.

Petit Bourg des Herbieres, M. le Brun, 1723.

Sainte Radegonde des Coquilles, uni à la Communauté de l'Union Chrétienne de la Ville de Luçon, 1728.

S. Saturnin de Sigournay, Dom Jean Billan.

S. Sauveur de Marœuil, M. Thore, 1735.

Gr. *Rochecerviere*, uni à la Cure de Chantilly.

VIII. EVESCHÉ DE PERIGUEUX.

L'Evêque, M. Jean-Chrétien de Macheco de Premeaux, sacré le 25 Maj 1732.

400 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Brantome*, M. Hay, 1717.

B. *Tourtoirac*, M. de Beaupoil de S. Aulaire, Evêque de Tarbes, 1737.

C. *Boschaud*, M. Jean de Pons, 1729.

C. *La Peyrouse*, M. de Gontault, Vicaire Général de Chartres, 1724.

A. *Chancellade*, réforme particuliere, en regle. Le Chapitre élit trois sujets, desquels le Roi en choisit un, le Pere Antoine Gros de Beller, 1728.

A. *Châtres*, M. de Lastie, 1745.

Digitized by Google

Abbayes de Filles.

B. *Ligueux*, Mad. Beaupoil de Saint-Aulaire-Lanmary, 1730.

B. *Le Buque*, Mad. de Beaupoil de S. Aulaire, 1745.

Ordre de Sainte-Claire.

S. Cosme & S. Damien hors les murs de Perigueux, Mad. de Guynes.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Estienne de Peyrac*, M. de Prie, Abbé d'Airvaux, 1711.

A. *S. Jean de Colle*, M. de Lastours, 1740.

Gr. *La Faye Jumillac*, Dom Garat, 1729.

Doyenné de Boncenat, N.

Prieuré de Filles.

S. Pardoux, Ordre de S. Dominique. La Prieure est à la nomination du Roi. Mad de Boisseulh, 1739. & Mad. de Boisseulh, *Ancienne.*

Eglises Collégiales.

S. Sauveur d'Aubeterre, jadis Abbaye de Cîteaux, située en la Ville d'Aube-

terre, sécularisée dans le seiziéme siécle. Le Chef du Chapitre a le titre d'Abbé, & est de nomination Royale, M. Souc de Planches, 1744.

S. Front de Perigueux, Jadis Monastere uni à l'Evêché, & l'Evêque a le titre d'Abbé.

S. Astier, à deux lieuës de Perigueux ; jadis Abbaye sécularisée. Le Chef conserve le titre d'Abbé, & est de la nomination Royale, M. Plancher, 1719.

IX. EVESCHÉ DE SARLAT.

L'Evêque, Seigneur de Sarlat, M.... de Montesquiou-Poylebon, Abbé de S. Martial de Limoges, ci-devant Evêque de Limoges, sacré en 1747.

130 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Terrasson*, M. du Sault, 1719.

C. *Cadoüin*, M. de Gontaut de Biron, 1723.

A. *S. Amand de Coli*, M. de la Coste, Grand Vicaire de Lavaur, 1727.

Abbaye de Filles.

B. *Fongauffier* ou *Fongaufre*, Mad. Beaupoil de Peudry, 1729.

Digitized by Google

Prieuré.

A. *S. Cyprien, Congrégation de Chancelade*, Dom Cluſeau, 1747.

ARTICLE VIII.

ARCHEVESCHÉ DE BOURGES.

L'*Archevêque*, qui ſe qualifie *Patriarche & Primat des Aquitaines*, & qui a pour Suffragans les Evêques, 1. de Clermont, 2. S. Flour, 3. Limoges, 4. Tulles, 5. le Puy, ſeulement pour le fort contentieux.

M. Frédéric-Jerôme de Roye de la Rochefoucauld, Cardinal, nommé Archevêque de Bourges le 7 Janvier 1729. ſacré le 7 Août ſuivant, Abbé de Beaulieu en Argonne, 1729. élu Coadjuteur de l'Abbaye de Cluny, Chef d'Ordre, le 29 Septembre 1738. puis Abbé le 16 Avril 1747. & d'Aiſnay le 7 Mai ſuivant, Prieur de Lanville 1717. Docteur de la Faculté de Théologie de Paris.

Environ 900 *Paroiſſes*, *aliàs* 800.

Abbayes d'Hommes.

B. *Bourgdieu* & *S. Gildas*, ſécularisées

en 1622. Leur revenu fut uni au Duché de Châteauroux en faveur de Henry de Bourbon, Prince de Condé, qui devint Patron Laïque de tous les Bénéfices dépendans de ces deux Abbayes, à condition de doter de 6000 liv. des revenus d'icelles, une Egliſe Collégiale dans la Ville de Châteauroux, & d'y fonder de 4000 liv. des mêmes revenus, un Collége de Jéſuites : mais cette derniere charge fut changée en une Ecole de Théologie dans le Collége de la même Compagnie, à Bourges.

B. *Chezal-Benoiſt*, réguliere & triennale.

B. *Font Gombaud*, M. Dufau, 1744.

B. *S. Genou de l'Eſtrée*, M. de Gros Bois, 1740.

B. *Iſſoudun*, avec union du titre Abbatial au Doyenné de l'Egliſe Collégiale de S. Denis-lès-Iſſoudun, M. Perrin, 1733.

B. *Maſſay*, M. Etienne-Louis-Alexandre Berthelot de Pléneuf, 1722.

B. *Meaubec* ou *Meobec*, unie en 1674. tant pour la Menſe Abbatiale, que pour la Conventuelle, à l'Evêché de Quebec; & de l'Egliſe on en a fait une Paroiſſe.

B. *S. Siran*, unie à l'Evêché de Nevers, 1712.

Digitized by Google

B. *S. Sulpice-lès-Bourges*, réguliere & triennale.

B. *Vierzon* ou *Deuvre*, M. Bernot de Charant, Chanoine honoraire de la Cathédrale de Bourges, 1731.

C. *Landais*, M. Jacquemet Gaultier, 1733.

C. *Aubignac*, M. de Varennes, 1739.

C. *Les Pierres*, Dom Pichon, 1744.

C. *La Prée*, M. de Sourdeval, Conseiller au Parlement de Rouen, 1745.

C. *Celles*, unie aux Feuillans en 1612. L'Abbé est électif & triennal.

C. *Fontmorigny*, M. de Chaumont, 1736.

C. *Varennes*, M. d'Hugues, Evêque de Nevers, 1723.

C. *Barzelles*, M. de l'Isle de Gast, 1736.

C. *Noirlac*, M. Dorillac, 1714.

C. *Chalivoy*, M. de Fontanges, 1739.

C. *Olivet*, M. de Fleurigay, 1744.

C. *Loroy*, M. Madot, Evêque de Châlon-sur-Saone, 1702.

A. *S. Ambroise*, M. de Meallet de Fargues, Evêque de S. Claude, 1741.

A. *Pleinpied*, M. Picot de Combreux, Chanoine de Bourges, 1738.

A. *S. Satur*, M. de Verry, 1746.

A. *Miseray*, M. Barthelemy de la

Fleutrie, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, 1718.

A. *Puyferrand*, M. de Graville, Vicaire Général de Bayeux, 1745.

A. *La Vernuce*, M. Jubert du Thil, 1712.

Abbayes de Filles.

B. *S. Laurent*, Mad. de la Roche-Aymond, 1738.

B. *S. Menoux*, Mad. de la Chaize, 1695.

B. *Charenton* dit *Bellevaux*, Mad. Marie-Alexandrine de Beauverger de Cordebeuf de Mongon, 1939.

C. *Beauvoir*, Mad. Charlotte de Montigny, 1733.

C. *Buiſſieres*, Mad. Bouffet, 1720.

Prieurés.

A. *Bleron*, ou *Beſſon* & *Blazon*, M. Beſſe, 1724.

B. *S. Denis de la Chapelaude*, Le Roi y nomme à la place de l'Abbé de ſaint Denis en France, M. de Montaigu de Bois-David, 1730.

B. *S. Denis de Reuilly*, uni au Seminaire de S. Sulpice en 1694.

B. *N. D. de Pailladan*, M.

B. *S. Nicolas de Croiſſon*, abandonné aux Decimes.

Digitized by Google

B. *S. Martin des Champs à Bourges*, uni au petit Seminaire de Bourges.

B. *S. Pallais*, M. Jolivet, 1740.

Gr. *Chateauneuf sur Cher*, *Fontblanche & ſes Annexes*, M. Graſſin de Glatigny.

Prieurés dépendans du Duché de Chateauroux, à la nomination du Roi.

Arcomps, M. Elie, 1736.

Argenton, M.

Azerables, M.

Baudré, M.

Bellabre, uni à l'Abbaye de la Regle à Limoges.

S. Blaiſe, M.

La Celle Bruere, M.

Chaillac, M.

La Chaiſe, M.

La Chapelle de Comps, M. Daydie de Riberac.

Chaſſignoles, M. Mars, 1706.

Château-Melian, uni aux Minimes de Bonnieres.

Clion, M. de l'Eſpinaſſe, 1740.

Cluideſſous, M.

Cluiſdeſſus, M. Martel, 1746.

Colombiers & *Drevenet*, unis à l'Abbaye du Moutier d'Ahun.

S. Vincent de Coulommiers, M. de Marannes, 1740.

Crecy, M.

Crosan, M. Alliés, 1721.

Epineuil, uni à l'Oratoire de Bourges.

S. Eutrope, M.

La Frenaise, M.

Gargilleſſe, uni au Chapitre de Chateauroux.

S. Genitour du Blanc, M. du Froger.

S. Hilaire, M. de Boizay, Vicaire Général d'Agde, 1744.

Huriel, M. Foucard d'Olympiez, 1742.

Jaugy, M. de la Briantois, 1739.

Jneuil, M.

S. Marcel, M. Daydie de Riberac.

Meillant, M.

Nerret, M.

Neuvy Pailloux, M.

S. Paul-lès-Bourges, M.

Praha, ou *Culan*, M. Girard.

Rouvre-lès-Bois, M. de Vieilchaſtel.

Sainte Severe, M.

Saint Siran du Jambot, M.

Toiſelet, M. Robert.

S. Vic de Fleuriel, M. Aimard.

Vicq ſur S. Chartier, M. Péreau.

Vigou, M. de Gun.

Villedieu, M.

Voüillon, M. Pellé.

Pontchrétien, M.

Digitized by Google

Eglises Collégiales.

Sainte-Chapelle de Bourges. La Tréforerie & douze Prébendes, M. le Hours Tréforier.

Sainte-Chapelle de Bourbon-l'Archambaud, ou *les Bains*, la Tréforerie & douze Chanoines.

Montluçon, douze Prébendes ; le Doyen eſt électif.

Saint Sauveur d'Heriſſon, vingt-deux Prébendes ; le Doyen eſt électif.

L'EVESCHÉ DE CLERMONT.

L'Evêque, M. François-Marie le Maiſtre de la Garlaye, Abbé de S. Chery en 1734. ci-devant Chanoine & Comte de de Lyon, Aumônier du Roi, ſacré le 24 Février 1743.

800 *Paroiſſes*, & 28 Egliſes Collégiales.

Abbayes d'Hommes.

B. *La Chaiſe-Dieu*, M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, 1713.

B. *S. Allyre*, unie à la Congrégation de S. Maur, & triennale.

B. *Iſſoire*, M. de Laire, Doyen & Grand Vicaire de Clermont, 1721.

B. *Mauzac*, M. Baudouin, 1739.

Digitized by Google

B. *Manlieu*, M. de Rohan Polduc; 1745.

B. *Thiers* ou *Tier*, M. de la Chaſtaigneraye Sainte Foy, 1733.

B. *Menat*, M. l'Abbé de Harcourt-Beuvron, 1709.

B. *Ebreüil*, M. de Sade, 1744.

C. *Le Bouchet*, (*Vauluiſant*) M. de la Baſtiſſe, 1742.

C. *Megemont*, M. Guillaume-Ange de Segonzac, 1722.

C. *Fenieres*, (*Val-honeſte*) M. de Creey, Vicaire Général du Mans, 1746.

C. *Montpeyroux*, M. de S. Maſal de Conros, 1725.

C. *Belle-aigue*, M. Elian, 1677.

A. *Chantoyen*, unie aux Carmes Déchauſſés, qui s'y ſont établis en 1633.

P. *S. André*, M. de Scey, 1740.

P. *S. Gilbert*, dit *Neuf-Fons*, M. de Marſan, 1738.

Abbayes de Filles.

B. *Beaumont*, Mad. Chabannes, 1732.

B. *Cuſſet*, Mad. de Beauverger de Montgon, 1733.

B. *Brageac*, Mad. Aultier de Villemontée, & ſa niéce de même nom, *Coadjutrice.*

C. *L'Eſclache*, Mad. de Beauverger Montgon, 1725.

Digitized by Google

C. *La Vaiſſy* ou *La Vaiſſie*, Mad. de Macon, 1742.

Sainte Claire de Clermont, Mad. de Langhac, 1742.

Prieurés.

B. *Saucilanges*, Prieuré Conventuel de l'Ordre de Cluny, Dom de la Tour de Murat.

Gr. *Cheulle* ou *Chavanon*, M. l'Abbé Olivier, 1730.

A. *Keugny*, M. de Chabron, 1741.

Egliſe Collégiale.

S. Amable de Riom, ci-devant Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, ſécularisée par Bulle de 1548. qui ne fut publiée qu'en 1570. Le Roi nomme l'Abbé-Prevôt, le Doyen & les treize autres Chanoines, qui ſe qualifient Comtes de Brioude, & font les mêmes preuves de Nobleſſe qu'à ſaint Jean de Lyon, M. Peliſſier, *Abbé-Prevôt*, 1742.

II. EVESCHÉ DE S. FLOUR.

L'Evêque & Seigneur de S. Flour, M. Paul de Ribeyre, Abbé de S. André le Bas-lès-Vienne, 1734. ſacré le 12 Août 1742. Licentié en Sorbonne.

295 *Paroiſſes*, & 12 Egliſes Collégiales, *aliàs* 270.

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Aurillac*, sécularisée en 1561. M. de Bazal, 1746.

B. *S. Maurice* ou *S. Pierre de Maurs*; M. Rhedon de Fontenilles, 1723.

A. *Pebrac*, M. Couturier de Fournou; 1734.

Abbayes de Filles.

B. *Bleſle*, (*S. Pierre*) Mad. de Pons; 1742.

B. *Boiſſet* ou *S. Jean de Buix-lès-Aurillac*, Mad. de Canillac.

B. *S. Pierre de Chaſes*, Mad. Beauverger de Montgon, 1721.

Prieurés d'Hommes.

A. La Prevôté Conventuelle de *Mont ſalvy*, M. Seguy, 1745.

A. Le Prieuré de la *Bajaſſe*, M. Bonvouſt, uni à l'Hôpital de Brioude.

Prieuré de Filles.

B. *Lavaudieu*, Mad. de Montboiſſier Beaufort-Canillac.

III. EVESCHÉ DE LIMOGES.

L'Evêque, M. Jean-Gilles de Coetloſquet, Abbé de Puyferrand en 1730.

Digitized by Google

& de Tournus en 1746. sacré le 7 Février 1740. Licentié en Sorbonne.

900 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Augustin*, réguliere & triennale.

B. *Useroche*, M. Jacquemet Gaultier, Vicaire Général de Bourges, 1745.

B. *Solignac*, M. de Mouschy, Clerc de la Chapelle du Roi, 1724.

B. *Meimac*, M. Ozenne, 1727.

B. *Vigeois*, M. de Boisse de la Farge, 1718.

B. *Ahun*, M. Geneys, 1704.

B. *Beaulieu*, M. de Vayre, 1734.

Grandmont, Chef-d'Ordre, sous la Regle de S. Benoît, élective & confirmative par le Roi, Dom Raymond Garat, 1744. Le Roi nomme à tous les Prieurés, excepté aux quatre premiers qui viennent à vaquer après l'élection de l'Abbé, & qui sont à la collation de celui-ci.

C. *Bonlieu*, M. de Vigier, 1743.

C. *Pré-Benoist*, M. de Beaupuid, 1739.

C. *La Colombe*, Dom Guillemin, 1745.

C. *Obazine*, M. de la Briffe, 1731.

C. *Beuil le Beuf*, M. Simon, 1742.

Digitized by Google

C. *Aubepierre*, M. Saint Sauveur, Evêque de Bazas, 1744.

C. *Bonaigue*, Dom du Lac, 1745.

C. *Le Palais de Notre-Dame*, M. d'Espagnac, 1742.

B. *S. Martin*, poſſedée par les Feuillans depuis 1619. étoit de l'Ordre de S. Benoît. Elle eſt élective & triennale.

C. *Dalon*, M. Certain, 1733.

A. *Benevent*, la Menſe Abbatiale unie en 1693. à l'Evêché de Quebec, & la Conventuelle à ſon Chapitre, M. de la Corée Evêque de Xaintes a été nommé à cette Abbaye en 1739.

A. *Eſterp* ou *l'Etrée*, M. Maillé de la Tour-Landry, 1729.

Abbayes de Filles.

B. *Les Allois*, Mad. d'Uſſel de Chateauvert, 1741.

B. *Bonneſaigne*, Mad. Catherine de Beauverger de Montgon, 1701.

B. *La Regle*, élective par le Communauté, & perpétuelle, Mad. de Coſnac, 1744.

C. *Coiroux*, Mad. de Chaunac.

Prieurés d'Hommes.

A. *Chalard*, M. Beauroyre de Vilhac, 1737.

A. *S. Gerard*, M. de Poyllevé, 1726.

A. *S. Leonard de Noblac*, ſécularisé en partie, M. de Maranzac, 1712.

A. *Salles* ou *les Sales*, M. de Saluces, 1727.

A. *S. Laurent de Lartige*, uni au Collége des Jéſuites de Limoges en 1682.

A. *S. Jacques de Guillemare*, de la Congrégation Victorine, M. Jean-Baptiſte Lardy, Chanoine Regulier de Sainte Croix.

A. *Brive la Gaillarde*, ſécularisée, M. de l'Aubanie.

B. *Buſſiere Badil*, & *Juillé ſon Annexe*, M. d'Anteroche, 1738.

B. *Port-Dieu*, M. de la Chaſteigneraye, 1741.

Prieurés dépendans du Duché de Chateauroux à la Nomination du Roi.

Anzeſme, M. Robert, 1710.

Magnac, & N. D. *de S. Pardoux*, M. Martin.

Maiſon Feine, M. Beraud.

Malval, M.

N. D. de Nouzieres, M. Couturier de Fournoüe.

Pradeaux, M. de Courteix, 1741.

La Tour S. Auſtrille, M. Bon, 1734.

S. Victor ou *S. Victoir*, M. Fortin, 1739.

Digitized by Google

Prieuré de Filles.

Gr. *Chaſtenet*, Mad. de Tournemine; 1715.

Egliſes Collegiales.

S. *Martial* de Limoges, ci-devant Abbaye de S. Benoît ſécularisée en 1535. M. *l'Abbé* de Monteſquiou-Poylebon, 1739.

Le Dorat, ou *la Ville-Dieu de Dorat*; ci-devant Abbaye de S. Auguſtin, ſécularisée. La premiere dignité a le titre d'*Abbé*, N.

La Prevôté de S. *Valere de Chambon*, unie au grand Prieuré de Cluny.

La Prevôté de S. Pierre d'Evaux unie au Chapitre de la ſainte Chapelle de Riom en Auvergne, en 1711.

L'Archiprêtré d'Alonzac, unie à l'Abbaye de Vigeois.

IV. EVESCHÉ DE TULLES.

L'Evêque, Vicomte & Seigneur de Tulles, M. François de Beaumont d'Autichamp, Abbé d'Oigny, 1731. Sacré le 11. Juin 1741.

70. *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *La Valette*, M. Neez, 1726.

Digitized by Google

Abbaye de Filles.

C. S. *Bernard de Tulles*, que quelques-uns traitent d'*Abbaye*; mais c'eſt un *Prieuré* électif.

V. EVESCHÉ DU PUY.

L'Evêque & Seigneur du Puy, Comte de Velay, Suffragant immédiat de l'Egliſe de Rome; & qui a le *Pallium*, M. Jean-Georges le Franc de Pompignan, ſacré le 11 Août 1743. Abbé de S. Chaffre, 1747. Docteur en Theologie de la Faculté de Paris.

156. *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Chaffre*, M. de Pompignan, Evêque du Puy, 1747.

P. *S. Jacques de Doë*, le P. Guſtave-Ferdinand Skrawſſe, 1741.

Abbayes de Filles.

C. *Bellecombe*, Mad. de Grezolles; 1743.

C. *Sauve-Benîte*, Mad. de Molettes-Morangiez, 1713.

C. *Clavas*, Mad. Anne de Montmorin, 1722.

Digitized by Google

Prieurés.

Gr. *Viay* ou *Biay*, M. Dalmas regulier, 1729.

S. *Ferreol*, M.

ARTICLE IX.

ARCHEVESCHE' DE CAMBRAY.

IL fut érigé en 1559. & 1560. & démembré de l'Archevêché de Reims, ſans le conſentement du Métropolitain. Le Cardinal de Lorraine proteſta contre cette érection. Tous ſes ſucceſſeurs ont auſſi fait leurs proteſtations juſqu'en 1696. que Charles-Maurice le Tellier y conſentit, au moyen de l'union de la Menſe Abbatiale de l'Abbaye de S. Thierry à ſon Archevêché de Reims.

Il a pour Suffragans, 1. Arras, 2. Tournay, 3. S. Omer, 4. Namur.

L'Archevêque, Duc de Cambray, & Comte du Cambreſis, M. Charles de ſaint Albin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de ſaint Oüen de Rouen, 1716. & de ſaint Evroult, 1721. Prieur de S. Martin des Champs à Paris, ci-devant Evêque Duc de Laon, Pair de

Digitized by Google

France, sacré le 26 Avril 1722. a prêté serment pour son Archevêché le 12 Mars 1724.

598 *Paroisses*, & 96 *Succursales*.

Abbayes d'Hommes.

B. S. *Sepulchre* à Cambray, Dom le Febvre, 1746.

B. *Haulmont*, Dom Ansbert Petit.

B. *Crespin*, M.

B. *Marolles*, Dom de la Barre, 1698.

B. *Liessies*, Dom Agapit d'Ambrines, 1708.

B. S. *André*, au Château Cambresis, Dom Theodore de la Cocquerie, 1714.

B. *Femy*, Abbaye sujette pour la discipline Monastique à l'Abbé de S. André, qui y met un Prieur. L'Abbé Commendataire, M. de Trudaine, Evêque de Senlis, 1726.

B. *Honnecourt*, sujette pour la discipline Monastique à l'Abbé du S. Sepulcre, M. de Fourqueux, Doyen & Vicaire général de Sens, 1741.

B. *Lobbes S. Pierre*, élective, Dom Joseph Robson.

B. S. *Saulve près Valenciennes*, Ordre de Cluny, Dom Deleferté.

B. S. *Denys en Broqueroy*, Dom Berrand.

B. S. *Guiſlain*, Dom de Montauban.

C. *Vaucelles*, près de Cambray, Dom Platelle 1741.

C. *Cambron*, Dom Deſclaibes.

A. S. *Jean* à Valenciennes, Chanoines Reguliers : les Religieux lors de la vacance éliſent trois ſujets qu'ils préſentent au Roi, & Sa Majeſté en choiſit un, le P. Cyr Saffre, 1743.

A. S. *Aubert*, à Cambray, *idem*, le P. Tahon, 1732.

A. *Cantimpré*, autrefois près Cambrai, à préſent au Prieuré de Bellingue, près de Hall, le P. du Four, 1729.

A. *Val des Ecoliers*, à Mons, N...

P. *Mont S. Martin*, unie pour la Menſe Abbatiale à l'Archevêché de Sens, le 5. Janvier 1689.

P. *Bonne-Eſperance*, N...

P. S. *Foillan*, au Roeux, N...

Abbaye de Filles.

B. *Giſlinghien*, près d'Ath. Mad.

C. *Le Vergier*, près de Cambray, Mad. Florence Werbier, 1716.

C. *Fontenelles*, près de Valenciennes, Mad. Cabu, 1735.

C. *Spinlieu*, à Mons.

C. *L'Olive près Marimont*. Mad. de Baud. 1711.

C. *La*

Digitized by Google

C. *La Saussoye*, *N. D. du Sart* ou *Barbarinsart près de Tournay*, Mad. de Coupigny, 1720.

C. *N. D. du Refuge*, près Ath. N....

A. *Premy*, près de Cambray, N....

A. *Belian* ou *Bethléem*, près de Mons, élective.

A. *Sainte Elizabeth du Quesnoy*, Mad. Marguerite-Monique Genin.

A. *S. Lazare*, à Cambray, N.

A. *La Thurre*, près de Maubeuge, N....

Prieuré d'Hommes.

A. *Du Bois-Seigneur-Isaac*, près de Hall, le P. Pierre-Florent Ballant.

Prevôtez de Religieux.

N. D. à Valenciennes, sous l'Abbaye d'Hasnon.

Haspres, entre Valenciennes & Cambray, sous l'Abbaye de S. Vaast.

Hamages, sous l'Abbaye de Marchiennes.

Ainneries, sous l'Abbaye d'Anchin.

Eglises Metropolitaine & Collégiales.

N. D. à Cambray, *Prevôt*, nommé par le Roi en vertu du Concordat Ger-

manique, M. Belleſbat, *le Doyen*, M. Adrien-François Mazille.

S. Gery, à Cambray, *Doyen*, N.....

Sainte Croix, à Cambray, *Doyen*, N....

N. D. de la Salle, à Valenciennes, *Doyen*, N.....

S. Quintin, à Maubeuge, *Prevôt* M. de Boüillon.

N. D. à Condé, Chapitre de vingt-deux Prébendes, dont douze à la nomination du Roi, *Prevôt*, M. Jacques-Philippes Benoiſt.

S. Nicolas à Avenes, Chapitre compoſé de douze Chanoines, y compris le Prevôt & le Doyen, tous à la nomination du Roi, excepté le Prevôt qui eſt élu par le Chapitre, *Doyen*, N.....

N. D. de Walincourt, *Doyen*, N.....

S. Germain & *Ste Waudru*, à Mons, *Prevôt* de ces deux Egliſes, M. l'Abbé de Croy.

S. Vincent à Soignies, *Prevôt*, M. Philippe, Comte de Launoy.

S. Urſmer à Binche, M. l'Abbé de Lobbes y eſt Prevôt & Patron, *Doyen* M. Wolff.

S. Pierre à Leuſe, *Doyen*, M. Boterdael.

Notre-Dame à Antoing, M. l'Abbé

de Lobbes y eſt Prevôt & Patron.

Sainte Monegonde à Chimay, *Doyen*, N....

Chapitres de Chanoineſſes.

Sainte Waudru, à Mons : les quatre plus anciennes Chanoineſſes gouvernent le Chapitre, dont le Comte de Hainault eſt Abbé.

Sainte Aldegonde, à Maubeuge, Chanoineſſes nobles comme à Sainte Waudru ; elles ſont toutes à la nomination du Roi, à qui le Chapitre préſente trois d'entr'elles, pour que Sa Majeſté en nomme une Abbeſſe, Mad. Iſabelle Philippote de Hornes.

I. EVESCHÉ D'ARRAS.

Auquel le Roi nomme en vertu de l'Indult de Clement IX. en 1668.

L'Evêque, M. François Baglion de la Salle, Abbé de Bonnevaux en 1720. & de S. Vincent de Laon, 1732. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 26 Janvier 1727.

400 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. S. Vaaſt d'Arras, M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, en 1715, *Coadjuteur*, N....

B. *Anchin*, près de Doüay, M. d'Eſt, Prince de Modene, 1747.

B. *Marchiennes*, près de Doüay, M. de Mehay, Regulier, 1740.

B. *Haſnon*, près de Valenciennes, M. Poüillaude, Regulier, 1714.

A. *Mont S. Eloy*, près d'Arras, M. Rouſſel, Regulier, 1733.

A. *Arroüaiſe*, près de Bapaume, M. Philippes Leſcourcheult, Regulier, 1725.

A. *Mareüil*, près d'Arras, M. Vuillart, Regulier, 1743.

A. *Eaucourt*, près d'Arras, M. le Maire, Regulier, 1719.

A. *Hennin-Lietard*, près de Lens ; M. d'Ambline, Regulier, 1699.

P. *Vicogne*, près de Valenciennes, M. Pondu, Regulier, 1735.

P. *Château l'Abbaye*, près de Mortagne, le P. Godefroy Gaillard, 1746.

Abbayes de Filles.

B. *Eſtrun*, près d'Arras, où l'on fait preuve de Nobleſſe, Mad. Bochard de Champigny, 1740.

B. *Avenes*, près d'Arras, Mad. Elizabeth de Monchy de Viſmes, 1697.

B. *Denain*, près de Valenciennes ; Mad. Omere de Liers, Chanoineſſe de cette Maiſon, 1729.

Digitized by Google

C. *Le Vivier*, près d'Arras, Mad. Widebien d'Ignocourt, 1741.

C. *Les Prés*, à Doüay, Mad. Marie-Petronille de Loz, 1712.

C. *Flines*, près de Doüay, Mad. de Thiennes de Rombeck, 1739.

C. *La Brayelle les Annay*, M. du Beron, 1735.

A. *Sin-le-Noble* ou *Beaulieu*, à Doüay, élective, Mad. Marie-Angelique de Thumerelles, 1713.

Egliſes Cathédrale & Collégiales.

La Prevôté de Notre-Dame d'Arras, à laquelle le Roi nomme, de même qu'à l'Evêché, par l'Indult de Clement IX. en 1668. M. François-Joſeph Quarré de la Vieville, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris,

La Prevôté de S. Barthelemi de Bethune, M. Deſchamps.

S. Amé, à Doüay, *Prevôt*, M. Taiſne.

Doyen, M. Fontaine.

S. Pierre, à Doüay, *Prevôt*, M. Gouliart de la Feuillée, Conſeiller-Clerc au Parlement de Flandres,

Doyen, N.

N. D. à Lens, *Doyen*, M. Heam.

Digitized by Google

II. EVESCHÉ DE TOURNAY.

L'Evêque, M. François Erneſte, Comte de Salm, du S. Empire, Chanoine Capitulaire des Egliſes Metropolitaine & Electorale de Cologne, & Cathédrale de Straſbourg, nommé audit Evêché en 1731, ſacré dans le mois de Mars 1732.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Martin*, à Tournay, Dom Michel Patte, 1745.

B. *S. Amand* en Percle, Dom Nicaiſe Vollet.

C. *Los*, près Lille, Dom Bernard Chevalier, 1746.

A. *S. Nicolas des Grez*, à Tournay, le P. George de la Noire.

A. *Ciſoing*, près Lille, le P. Laurent de la Roque, 1720.

A. *Falempin*, près Lille, le P. Bourgeois, 1732.

A. *S. Nicolas des Prez*, Dom Jean-Baptiſte Vanderheyden, 1738.

Abbayes de Filles.

C. *Marquette*, près Lille, Mad. de Rohan, ci-devant Abbeſſe de Preaux, 1731.

Digitized by Google

C. *Groenninghe*, à Courtray, Mad. Victoire Vanhoulte, 1727.

C. *Wevelghem*, près de Menin, Mad. N. Peutermans.

A. *Prez-Porcins*, près de Tournay, Mad. Marie-Barbe Longueville, 1730.

Chapitres de Chanoines.

Notre-Dame, Cathédrale à Tournay, *Doyen*, M. Joseph-Alexandre le Vaillant de la Bassardrie, 1727.

S. Pierre, à Lille, *Prevôt*, M. de Valory.

S. Sauveur, à Harlebeck, *Prevôt*, M. Jacques Gomez d'Espinosa, Comte de Ribaucourt, Député aux États de Flandres, 1691.

Notre-Dame, à Courtray, *Doyen*, M. Alexandre-François de Groot, 1739.

S. Pierre, à Comines, *Prevôt*, M. l'Evêque de Tournay.

S. Piat, à Seclin, *Prevôt*, M. Joseph-Ignace de Sainte Aldegonde de Noircarmes, 1737.

III. EVESCHÉ DE S. OMER.

L'Evêque, M. Joseph-Alphonse de Valbelle de Tourves, ci-devant Evêque d'Hieropolis, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, ci-devant Aumô-

nier du Roi, a été sacré le 11 Avril 1723.

112 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Bertin*, le Roi a mis le 17 Octobre 1723. pour 30500 liv. de Pensions sur cette Abbaye, Dom Gherbode, 1742.

B. *S. Sauveur à Han-lès-Lilers*, Dom Jean du Bois.

C. *Clairmarais*, Dom de la Guette, 1736.

A. *Choques*, le P. Floride Lassus, 1732.

A. *Watene*, jadis Prevôté de Chanoines Reguliers, unie ci-devant à l'Evêché, & à présent au Collége des Jesuites Anglois de S. Omer.

P. *S. Augustin*, près Teroüanne, le Pere Stevin, 1734.

Abbayes de Filles.

B. *Bourbourg*, Mad. Dion de Vendonne, 1742.

C. *Wastine*, ci-devant *Lostine*, supprimée & unie partie à l'Evêché, & partie aux Jesuites de S. Omer.

C. *Blendeque*, Mad. de Fiennes, 1728.

Digitized by Google

C. *Beaupré*, sur la Lis, Mad. de Wassieres, 1687.

Ravesberghe, Mad. Buis, 1735.

Eglises Cathédrale & Collégiales.

Doyenné, auquel le Roi nomme, de même qu'à l'Evêché, par l'Indult du Pape Innocent XI. M. Liot.

S. Pierre, à Aire, *Prevôt*, M. Henry de Monchy.

S. Omer, à Lillers, M. Delforges.

S. Martin, à Hesdin, N.

ARTICLE IX.

ARCHEVESCHÉ D'EMBRUN.

L'Archevêque prend la qualité d'Archevêque & Prince d'Embrun, Comte de Guilleſtre & de Beaufort : il a pour Suffragans les Evêques, 1. de Digne, 2. de Graſſe, 3. de Vence, 4. de Glandeve, 5. de Senez, 6. de Nice, dont nous ne parlerons point, comme étant hors du Royaume. M. Bernardin-François Fouquet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Cannes en 1727. ci-devant Agent du Clergé, ſacré le 8 Janvier 1741.

121 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *Boſcaudon*, qui a été Chef-d'Ordre; & à laquelle eſt uni le Prieuré de Paillarat, au Diocèſe de Riez, M. de la Font de Savines, 1712.

Prieurés.

Notre-Dame de Moulanez dans la Vallée de Barcelonnette, M. Pierre-Jacques Paſcalis.

Ybaya, M.

Bayonne, M.

Bruyas ou *Bruis* & ſon Annexe de *Montmorin*, M.

I. EVESCHÉ DE DIGNE.

L'Evêque, M. Louis-Sextius de Jarente de la Bruyere, ſacré le 27 Octobre 1746.

32 *Paroiſſes.*

II. EVESCHÉ DE GRASSE.

L'Evêque & Vicaire Apoſtolique d'Antibes, Ville & Port de Mer où a été le Siege Epiſcopal juſqu'en 1244. M. Charles Octavien d'Antelmy, Abbé de S. Aignan ou Chignan en 1729. & de S. Honorat de Lerins en 1736. ſacré le 12 Janvier 1727. La Prevôté de l'Egliſe

Digitized by Google

Cathédrale a été supprimée en 1693. & ses revenus ont été unis à la Menſe Epiſcopale.

22 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *S. Honorat* de Lerins, M. l'Evêque de Graſſe, pour être unie à l'Evêché.

III. EVESCHÉ DE VENCE.

L'Evêque, Seigneur & Baron de Vence. M. Jean-Baptiſte Surian, Abbé de ſaint Vincent du Luc en 1731. ci-devant Prêtre de l'Oratoire, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, ſacré le 13 Juin 1728.

23 *Paroiſſes.*

IV. EVESCHÉ DE GLANDEVE.

L'Evêque & Seigneur, M. Dominique-Laurent de Berton de Crillon, ſacré le 20 Janvier 1722.

56 *Paroiſſes.*

V. EVESCHÉ DE SENEZ.

L'Evêque & Seigneur, M. Louis-Jacques-François de Vocance, Abbé de Simorre en 1738. ſacré le 8 Octobre 1741.

32 *Paroiſſes.*

Prevôté.

S. Jacques de Bareſme, M. Gebelin; 1734.

ARTICLE X.

ARCHEVESCHÉ DE LYON.

L'Archevêque de Lyon a cinq Suffragans; ſçavoir, 1. Autun, 2. Langres, 3. Châlon-ſur-Saône, 4. Mâcon, 5. Dijon.

Il eſt à remarquer que la Breſſe & partie du Bugey ſont du Diocèſe de Lyon; mais c'eſt un Clergé qui ne fait point Corps avec celui de France, non plus que l'autre partie du Bugey dans le Diocèſe de Bellay, & les pays de Valromey & de Gex, qui ſont du Diocèſe de Geneve.

Autrefois l'adminiſtration & Regales des Egliſes de Lyon & d'Autun étoient réciproques; & vacance de l'une arrivant, le Prélat de l'autre en avoit la régie. Par accord fait entre le Roi Philippe le Bel & Pierre de Savoye, Archevêque de Lyon, l'an 1320. cette régie fut changée: car moyennant une récompenſe que

le Roi donna à cet Archevêque, le Roi retint l'adminiſtration du temporel de l'Evêché d'Autun, vacance arrivant, l'adminiſtration du ſeul ſpirituel reſta à l'Archevêque de Lyon; mais au contraire l'Evêque d'Autun a l'adminiſtration du ſpirituel & temporel de l'Archevêché de Lyon, tant que dure la vacance. Bien entendu pourtant, (ce que Blondeau n'a pas remarqué,) que cet Evêque ſoit arrivé à Lyon, & qu'il ait fait ſignifier au Chapitre de Lyon ſon arrivée; car juſques-là c'eſt le Chapitre qui a l'adminiſtration, tant du ſpirituel, que du temporel. Si les deux Sieges étoient vacans, les Chapitres de l'une & de l'autre Egliſe auroient l'adminiſtration reſpectivement juſqu'à ce que l'Adminiſtrateur, Archevêque ou Evêque, ou ſes Commis, munis de Procurations, vinſſent ſe préſenter pour adminiſtrer. C'eſt ainſi qu'en parle Blondeau dans ſa *Bibliotheque Canonique*, ſous le titre *Regale*.

L'Archevêque eſt Comte de Lyon & Primat des Gaules. La Metropole, ſous le vocable de S. Jean-Baptiſte, eſt fort conſiderable. Les Chanoines, tant en général qu'en particulier, ſont appellés Comtes de Lyon.

On y fait preuve de Nobleſſe de quatre

Digitized by Google

quartiers Paternels & autant de Maternels, ce qui ne monte qu'aux Bisayeuls & Bisayeules ; mais outre cela le quartier du Trisayeul doit être connu & paroître par énonciation dans les preuves des quatre autres. Il n'est pas permis de remonter plus haut; & quand quelqu'un a voulu le faire, le Chapitre s'y est opposé comme à une nouveauté & une occasion de jalousie. Ce Chapitre étoit autrefois composé de 72 Chanoines ; mais en 1321. il fut réduit à 32 Chanoines-Comtes, parmi lesquels il y a huit Dignités, qui sont le *Doyen*, l'*Archidiacre*, le *Précenteur*, le *Chantre*, le *Chamarier*, le *Sacristain*, le *Grand Custode* & le *Prevôt*. De plus un *Maître de Chœur* ; mais cette Maîtrise n'est qu'un Personat. Le Chapitre élit tous ses Membres & ces Dignitaires, à l'exception du Custode & du Sacristain qui sont à la collation de l'Archevêque. Outre ces 32 Chanoines-Comtes, le Clergé de la Métropolitaine est composé de 32 Offices, qui sont, 4. *Custodes*, dont deux sont Curez de la Paroisse desservie dans l'Eglise de sainte Croix, contiguë à celle de saint Jean, le 3^e^ est Sacristain de S. Etienne, Eglise contiguë à celle de sainte Croix, le 4^e^ est Trésorier de S. Jean : 8 *Chevaliers*, dont

le dernier eſt *Théologal*, qui n'eſt pas du Corps du Chapitre. Les ſept autres ſont pour le Conſeil du Chapitre dans lequel ils ont entrée, ſans y avoir voix déliberative. Ils doivent être Graduez. Les 20 autres Officiers ſont de *Perpetuels*, inſtituez particulierement pour chanter l'Office ; & ces places ſont deſtinées aux *Enfans de Chœur*, qui paſſent par tous les degrez de l'Ordination, & demeurent *Habituez*, juſqu'à ce qu'ils puiſſent monter au rang de *Perpetuels*. Ces Habituez ſont au nombre de plus de 60. y compris 6 Diacres, 18 Clercs, & 24 Enfans de Chœur. Ainſi tout le Clergé de cette Egliſe eſt de plus de 124 perſonnes.

L'Archevêque, M. Pierre de Guerin de Tencin en 1740. ci-devant Archevêque d'Embrun, ſacré à Rome par le Pape le 2 Juillet 1724. Cardinal le 23 Février 1739. Abbé de Vezelay en 1702. de Trois-Fontaines en 1739. & de S. Paul de Verdun en 1740. Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, & Miniſtre d'Etat.

M. Nicolas Navarre, Suffragant pour les fonctions ſpirituelles, ſacré Evêque de Cydon dans l'Iſle de Crete, le 10

Digitized by Google

Juillet 1735. Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre.

Le *Doyen*, électif par le Chapitre, M. de Chevriers, ci-devant Aumônier de la Reine, Abbé d'Aniane en 1738.

764 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Aiſnay*, ſécularisée en 1685. Le Chapitre eſt compoſé d'un *Abbé Doyen*, c'eſt M. le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, 1747. d'un *Prévôt*, de 19 Chanoines en Titre, & de 6 Chanoines d'Honneur. Ils doivent faire preuve de la Nobleſſe de leur Pere & de leur Ayeul, ſans qu'il leur ſoit permis de remonter plus haut.

B. *L'Iſle-Barbe*, ſécularisée par Bulle du 12 Avril 1549. fulminée le 14 Octobre 1551. réunie au Chapitre des Comtes de Lyon.

B. *Savigny*, M. de Fuligny de Damas, Comte de Lyon, & Grand Cuſtode de l'Egliſe de S. Jean, 1711.

B. *Joug-Dieu*, le titre ſupprimé en 1713. l'Abbaye ſécularisée & unie au Chapitre de Ville-Franche dans le Beaujolois, Diocèſe de Lyon, pour être poſſedée à titre de Doyenné toujours à la nomination du Roi, par Bulle de Cle-

Digitized by Google

ment XII. du 4 Septembre 1738. *Doyen* M. de Cremeaux d'Entragues.

B. *Ambournay* en Bugey, M. de Maugiron, Comte & Chanoine de Lyon, ci-devant Agent du Clergé, 1730.

B. *S. Rambert de Joux* en Bugey, M. de Chanvallon, 1747.

C. *La Chaſſagne* en Breſſe, M. Pierre de Borſat, 1724.

C. *Valbenoiſte*, M. de Giry de S. Cyr, ci-devant Vicaire Général de Tours, Sous-Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, Conſeiller d'Etat, Abbé de S. Martin de Pontoiſe en 1740. de la Clairté-Dieu en 1733. & de Valbenoiſte en 1726.

C. *Mirat* ou *Miroir*, dans la Breſſe Châlonoiſe, unie à l'Abbaye de Cîteaux.

A. *Belleville*, M. Rafin d'Hauterive, 1746.

Abbayes de Filles.

B. *S. Pierre de Lyon*, Mad. de Melun, 1738.

B. *La Deſerte* dans Lyon, Mad. de Chatillon Moyria, 1732.

B. *Chazeaux* dans Lyon, Mad. Marie-Anne de S. Auguſtin de Batheon de Vertrieu, 1743.

B. *Brienne*, Mad. de la Barge, 1706.

Digitized by Google

C. *Beniſſon-Dieu*, Mad. de Chabannes, 1738.

C. *Bonlieu* en Forez, Mad. Darcy, 1738.

C. *Lieu Notre-Dame*, Mad. Reynier de Droüé.

S. Claire *Annonay*, Mad. de Ferriol.

Prieurés d'Hommes.

B. *Bouchoux* en Franche-Comté, M. de Verceil, 1738. uni au Chapitre de S. Claude.

B. *Colligny* en Franche-Comté, M. des Villars, 1746. Ce Bénéfice eſt uni au Chapitre de S. Claude.

B. *Gigny* en Franche-Comté, où l'on fait preuve de Nobleſſe, M. de la Farre d'Albis, Aumônier du Roi, 1744.

A. *S. Irenée de Lyon*, M. de Caſtillon, 1742.

B. *S. Rambert*, M. de Briſſac, Evêque de Condom.

B. *Voble*, M. Guerillon, 1720.

Clepé, M. le Maiſtre, Official de Moulins, 1747.

Tartare, M. le Comte de Montmorillon.

Couſan, M.

Sury le Comtat, & Magnien ſon Annexe, M.

Eglises Collégiales.

Montbrison. Le Seigneur Engagiste de cette Ville nomme aux Canonicats de la Collégiale de Notre-Dame, & le Roi en a la Collation par Arrêt du Conseil Privé du 16 Février 1655. *Doyen*, M. *Chantre*, M.

Il y a dans Lyon une Collégiale dite de *S. Just*, dont l'Archidiacre de S. Jean est le Chef. L'*Obéancier*, ou plutôt l'*Obédiancier*, qui est la premiere Dignité de ce Chapitre, est l'Orateur né du Clergé de Lyon, à la tête duquel il porte la parole aux Entrées publiques des Rois, des Princes & des Cardinaux Légats. Il n'est pas à la nomination du Roi. M.

I. EVESCHÉ D'AUTUN.

L'Evêque, Président né & perpétuel des Etats du Duché de Bourgogne, Administrateur du spirituel & du temporel de l'Archevêché de Lyon, quand ce Siege est vacant; c'est pourquoi le Pape lui donne le *Pallium* après sa consécration, M. Gaspar de Thomas de la Valette, sacré le 14 Septembre 1732. Abbé de Figeac en 1712.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Martin*, M. de Quincey.

B. *Vezelay*, M. le Cardinal de Tencin, 1702. Le Roi nomme alternativement avec l'Abbé à pluſieurs des Bénéfices dépendans de cette Abbaye.

B. *Flavigny*, M. de Piolene, 1737.

B. *Corbigny*, M. Omelane, 1746.

B. *Chors Cherey* (*S. Urſin*) M. Coſte de Champeron, 1714.

C. *La Buiſſiere*, M. Baillard, 1736.

C. *Marcilly*, Dom Macuſſon, 1741.

C. *Fontenay*, M. le Comte Zaluski, 1735.

C. *Septfont*, en Regle, Dom Zozime de Guienne, 1742.

A. *Sainte-Marguerite*, M. de Premeaux, Evêque de Conſerans, 1710.

A. *Oigny*, M. Dautichamp, Evêque de Tulles, 1731.

Abbayes de Filles.

B. *S. Andoche*, Mad. de Saulx-Tavannes, 1721.

B. *S. Jean le Grand*, Mad. du Janet, 1732.

C. *Lieu-Dieu*, Mad. Damas, 1710.

Digitized by Google

Prieurés d'Hommes.

B. *Vau-Benoiſt*, Ordre du Val des Choux, uni au Seminaire d'Autun.

B. *Valcroiſſant*, même Ordre, M. Beaudet de Beaumont, 1721.

A. *Bar le Regulier*, M. de Alabanne, uni à la Collégiale de Semur, par Bulle de Clement XII. du 23 Juin 1731.

A. *Semur*, Conventuel, ci-devant électif & confirmatif par l'Abbé de S. Maurice d'Agaune, Diocèſe de Sion en Vallais, N.

A. *S. Symphorien d'Autun*, Conventuel, M. Eſmonin, 1734.

A. *S. Sernin du Bois & S. Germain ſon Annexe*, M. de Fenelon, Aumônier de la Reine, 1745.

Egliſe Collegiale.

Notre-Dame de Bourbon, le Doyen, N.....

II. EVESCHÉ DE LANGRES.

L'Evêque & Duc de Langres, Pair de France, M. Gilbert de Montmorin de S. Herem, Prieur du Val des Choux en 1740. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré Evêque d'Aire le 7 Novembre 1723.

600 *Paroiſſes.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Mouſtier S. Jean.* Le Roi a conſenti le 26 Mai 1731. à l'union de la Menſe Abbatiale à l'Evêché de Langres, pour dédommagement de l'érection de l'Evêché de Dijon.

B. *S. Michel de Tonnerre*, M. François du Trouſſet-d'Hericourt, 1719.

B. *S. Martin de Molome*, près Tonnerre, nommé jadis *Melingen*, M. d'Hericourt, 1731.

B. *Moleſme*, M. de Vaureal, Evêque de Rennes, 1733.

B. *Poultieres*, M. l'Abbé de Caudron de Cantin, 1729.

C. *Clairvaux*, élective, Dom le Majeur, 1740.

C. *Morimond*, Dom Languet.

C. *Auberive*, M. de Fontenilles, Evêque de Meaux, 1731.

C. *Theulley*, M. du Gueſclin, Evêque de Cahors, 1733.

C. *La Creſte*, M. Parquet, ancien Curé de S. Nicolas des Champs à Paris, 1745.

C. *Mores*, M. Langlois, Chanoine de Cambrai, 1731.

C. *Quincy*, M. Baſtide, 1733.

C. *Beaulieu*, M. de Savary, 1733.

Digitized by Google

C. *Vaux-la-Douce*, Dom Maillard, 1737.

C. *La Charité* ou *N. D. de Lesignes*, Dom de Requelaine, 1715.

C. *Longuay*, M. de Caqueray, 1712.

A. *Chastillon sur Seine*, M. Gagne de Perigny, 1720.

A. *Le Val des Ecoliers*, Chef-d'Ordre, unie à la Congrégation de sainte Geneviéve de Paris, est élective & triennale.

P. *Septfontaines*, M. de la Roche, 1742.

Abbayes de Filles.

B. *Poulangis*, Mad. de Pra-de-Pezeux, 1715.

B. *Rougemont*, unie à l'Abbaye de S. Julien de Dijon.

B. *Puis-d'Orbe*, Mad. Jeanne de Migieu, 1725.

C. *Beaufay.*

C. *Bémont* ou *Belmont*, Mad. de Gaucour, 1743.

C. *Colonges*, élective, & unie à l'Abbaye d'Onnans, à Dôle.

Prieurés d'Hommes.

A. *N. D. de Belleroy*, M. Boudart, 1731.

A. *S. Nicolas de Bar*, uni à l'Hôtel-Dieu de Bar sur Aube.

Digitized by Google

A. *N. D. de Genevroye*, M. Guyot; 1742.

A. SS. *Geosmes*, ou *les* SS. *Gemeaux de Langres*, uni à l'Abbaye de N. D. de Troyes en 1704.

A. *N. D. du Pontarelier*, ou *Brebondu*, ou *Pont-rompu*, M. Bouhier, 1702.

A. *Vauſſe en Auxois*, M. Eſtiennot de Vaſſy, 1745.

B. *Le Val des Choux*, Chef-d'Ordre; Prieuré Général ſuivant l'ancienne Réforme de Cîteaux, électif à vie, M. de Montmorin de S. Herem, Evêque de Langres, 1740.

B. *S. Chriſtophe de Bourg de Champlite*, dépendant de l'Abbaye de Fontaine-Beze, M. Doroz, Abbé de Goille; 1728.

B. *Vauſſe*, M. Houllier, 1743.

B. *S. Maurice de Conſins*, M. Dupré; 1743.

B. *La Ferté ſur Aube*, M. Brunet.

Sainte Germaine de Bar ſur Aube, M. de Carbonnieres.

B. *S. Leger de Trecey*, M.

B. *S. Felix*, M.

B. *S. Pierre de Bar ſur Aube*, M. de Carbonnieres.

III. EVESCHÉ

III. EVESCHÉ DE CHALON SUR SAONE.

L'Evêque & Comte, M. François Madot, Abbé de Loroy en 1702. & d'Absie en 1730. ci-devant sacré Evêque de Belley le 18 Octobre 1705. a eu ses Bulles pour Châlon le 2 Mars 1712.

207. *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Pierre*, M. de la Chapelle, Evêque de Vabres, 1721.

B. *Tournus*, sécularisée en 1627. M. de Coëtlosquet, Evêque de Limoges, 1746.

C. *Cisteaux*, Mausolée des Ducs de Bourgogne de la premiere Race, Chef-d'Ordre, & élective, Dom Pernot en 1727. Comme Abbé de Cîteaux, il est le seul Conseiller-né au Parlement de Bourgogne; il est aussi Supérieur Général de tout l'Ordre, & des cinq Ordres de Chevaleries, d'Alcantara, de Calatrava, de Avis, de Monteze & de Christ, qui sont dans les Royaumes d'Espagne & de Portugal. Il prête serment de fidelité entre les mains du Roi.

C. *La Ferté-sur-Grone*, Dom de Chemilly, 1733.

C. *Maizieres*, M. Louis-Leonor Hennequin d'Hecquevilly, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1711.

Abbayes de Filles.

B. *Lancharre*, près de Briançon; transferée à Châlon, Mad. Lantin de Montagny, 1731.

C. *Molaize*, Mad. de Brisay de Denonville, 1738.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. Jean de Lône*, uni au Prieuré de S. Vivan sous Vergy, Diocèse d'Autun.

Gr. *Espoisse*, auquel est uni l'ancien Prieuré ou Abbaye de *Fayatte* en Franche-Comté, M. Pernot, ci-devant Clerc de Chapelle du Roi, 1704.

S. Laurent lès Châlon sur Saone, M. Antoine Clepeyron, 1744.

IV. EVESCHÉ DE MACON.

L'Evêque, M. Henri-Constance de Lort de Serignan de Valras, Abbé de Vallemont 1729. & de S. Mansuy, 1743. ci-devant Agent général du Clergé, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 27 Juillet 1732.

260 *Paroisses.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Cluny*, Chef-d'Ordre, M. le Cardinal de la Rochefoucauld, Archevêque de Bourges, élu Coadjuteur de l'Abbaye de Cluny le 29 Septembre 1738. puis Abbé le 16 Avril 1747.

B. *S. Pierre de Mâcon*, sécularisée en 1557. dont les Chanoines doivent être Nobles, & faire preuves de quatre Races paternelles & maternelles. Le Prevôt nommé par le Roi, M. Blot de Chauvigny.

B. *S. Rigaud*, M. d'Eterno, 1735.

V. EVESCHÉ DE DIJON.

Cet Evêché a été démembré de l'Evêché de Langres, & le revenu en a été composé des Menses Abbatiales de saint Etienne de Dijon, & de Fontaine-Beze, qui ont été unies à l'Evêché, érigé sous le Pontificat de Clement XII. par Bulles du 9 Avril 1731.

Le Diocèse de Dijon est partagé en dix Doyennés, qui sont les Doyennés de Dijon, de Beze, de S. Seine, d'Issur-Thil, de Mirebeau, de Mignot, de Faverney, de Sombernon, de Champlitte & d'Autrey. Ces deux derniers Doyennés sont dans le Comté de Bourgogne, les huit autres sont dans le Duché.

L'Evêque, M. Jean Bouhier, sacré le 26 Janvier 1744. Prieur de Gigny en 1738. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

154 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Saint Benigne de Dijon*, Conseiller d'Honneur au Parlement de Bourgogne; M. Pierre des Marets, 1710.

B. *S. Seine*, M. Louis de Corberon, Chanoine de Paris, 1721.

C. *Theulley*, M. du Guesclin, Evêque de Cahors, 1733.

Abbayes de Filles.

C. *Le Tard*, élective & triennale; transferée dans Dijon en 1623.

B. *S. Julien*, Mad. de Langhac, cidevant Prieure de l'Abbaye de Praslon, 1732.

B. *Praslon*, Mad. de Bussy-Rabutin, 1711.

Prieurés d'Hommes.

B. *Larey*, uni à l'Abbaye de S. Benigne de Dijon.

B. *Petit Val des Choux*, autrement *S. Rie* ou *S. Lie* de Dijon, uni à la Maison de l'Oratoire de Dijon.

Digitized by Google

B. *Sainte Apollinaire*, uni au Monaſtere de S. Benigne de Dijon.

B. *S. Martin ſous Beaumont*, dépendant de Fontaine-Beze, M. Touſſaint Portier, par nomination du Roi, 1713.

Beaume la Roche.

Trouhault.

Thil-chatel ou *Trechateaux.*

B. *Valduc* dit *le quartier Régulier*; Ordre du Val des Choux, à la nomination du Roi, M. Guignan, 1730.

S. Leger.

S. Sauveur.

Lery.

B. *S. Marcel*, à Fleurey, uni à ſaint Marcel de Châlon.

S. Meſmin.

Dampierre, près Salon.

Egliſes Collégiales.

Sainte Chapelle de Dijon. Le Roi nomme à la Tréſorerie & aux Prébendes de cette Egliſe, mais le Doyenné eſt électif, confirmatif par l'Abbé de Cîteaux.

La Chapelle aux Riches.

Digitized by Google

ARTICLE XI.

ARCHEVESCHÉ DE MALINES.

MALINES, ville du Brabant, ſituée ſur la Deule ou la Dyle, ſurnommée la belle par ſa ſituation, ſa grandeur, ſa magnificence & ſes richeſſes. Elle a été démembrée de l'Archevêché de Cambray ſous le Pontificat de Paul IV. en 1559. pour être erigée en Archevêché, avec titre de Primat des Pays-Bas. Les Suffragans ſont 1. Anvers, 2. Bruges, 3. Gand, 4. Ypres, 5. Ruremonde, 6. Bolduc.

L'Archevêque de Malines, Primat des Pays-Bas, M. Thomas-Philippe de Boſſu d'Alſace de Chimay, Cardinal, Prêtre du Titre de ſainte Balbine le 29 Novembre 1719. né à Bruxelles le 13 Novembre 1679. ci-devant Prevôt & Grand Vicaire de Gand, Evêque d'Ypres en 1713. enſuite Archevêque de Malines en 1713. ſacré le 19 Janvier 1716.

Abbayes d'Hommes.

B. *Afflighem*, dont la Menſe Abbatiale

a été unie à celle de l'Archevêché de Malines; l'Archevêque en est toujours Abbé, & en cette qualité premier Prelat de l'Etat Ecclésiastique de Brabant.

B. *Grammont*, *S. Adrien*, M. Ildephonse Van-Hoorde, Régulier, nommé en 1738. Il est Curé primitif de la Ville & de la Paroisse de S. Barthelemy de Grammont.

B. *Eenham*, M. de Colins d'Heetvelde, Régulier, nommé en 1746. par le Roi Louis XV.

B. *Ulierbeech*, M. Leonard Lenaerts, Régulier, nommé en 1729.

P. *Ninove*, M. Ferdinand-Vander-Haghen, 1712, Régulier.

P. *Parcq*, M. Alexandre Slootmans, 1730. Régulier, Chapelain héréditaire du Brabant.

P. *Grimberg*, M. Augustin Van Eeckhout, 1717. Régulier, mort le 4 Avril 1747. vacant.

P. *Dilighem*, M. Henri Van Eesbeeck 1744. Régulier.

P. *Heylissem*, M. Milo de Fossez, 1734. Régulier.

P. *Berne*, M. Augustin Van Ryswyck, 1745. Régulier.

P. *Tongerlo*, M. Siard Vanden Nieweneynde, 1746. Régulier.

P. *Poſtell*, M. Herman Calis, 1745.

P. *Averbode*, M. Simon Brauman.

A. *S. Gertrude de Louvain*, M. Louis Erneſt de Leefdael, 1743. Régulier.

A. *S. Jacques de Couberg* à Bruxelles, M. Nicolas Cloquet, 1743. Régulier. C'étoit autrefois une Prevôté, qui a été érigée en Abbaye en 1731.

Abbayes de Filles.

B. *Foreſt*, Mad. Jeanne-Thereſe de Roiſin, 1743.

B. *Grand-Bigard*, Mad. Marie-Philippine Denneticus de la Plaigne, 1735.

B. *Cortenberg*, Mad. Bernardine Drieſſens, 1733.

Benedictines Angloiſes à Bruxelles; Mad. Benedictine-Marie Criſpe, élue Abbeſſe par la Communauté le 22 Decembre 1719. confirmée & bénie par M. l'Archevêque de Malines le 4 Février 1720.

Abbaye de S. Brigitte à Bruxelles; Mad. Jeanne-Marie Derveau, choiſie par la Communauté le 9 Avril 1731. confirmée & bénie par M. l'Archevêque de Malines le 22 Avril 1731.

C. *La Cambre*, Mad. Benedicte Anthony, 1735.

C. *Rooſendael*, Mad. Norberte de Berghe, 1742.

Digitized by Google

C. *Vrow-Parcq*, Mad. Urſule Van-Urſel, 1734.

C. *La Vignette de Louvain*, Mad. Juliane Noë, 1742.

C. *Val-Duc*, Mad. Thereſe Fiocco, 1730.

C. *Florival*, Mad. Joſeph de la Croix, 1733.

C. *Linter*, Mad. Benedicte de Loen de Rooſbeck, 1726.

C. *Val S. Bernard, à Dieſt*, Mad. Marie Van Eſſen, 1741.

C. *Marie Rhode*, ou *Rottem près de Halen*, Mad. Scholaſtique Nyns, 1735.

C. *Beauprez*, Mad. Bernarde Liſon, 1734.

C. *Ten Rooſen*, Mad. Victoire Tack, 1725.

I. ANVERS, ville du Brabant, ſituée ſur l'Eſcaut, Capitale du Marquiſat du S. Empire, erigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, M.

II. BRUGES, Ville du Comté de Flandres, ſituée ſur la Reye, demembrée de l'Evêché de Tournay, pour être erigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, Chancelier né du Brabant, M. Jean-Baptiſte de Caſtillon, ci-devant

Evêque de Ruremonde, sacré le 20 Mai 1743.

Abbayes d'Hommes.

B. *Aldembourg.*
B. *S. André.*
A. *Echoute.*
C. *Sparmalie.*

Abbayes de Filles.

B. *Bose.*
B. *S. Godelene.*

III. GAND. Ville Capitale du Comté de Flandres, située sur l'Escaut & autres rivieres, demembrée de l'Evêché de Tournay pour être érigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, M. Maximilien-Antoine Vandernoot, sacré le 26 Novembre 1742.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Pierre.*
B. *S. Bavon.*
C. *Bodelo.*
C. *Oisterlo.*
C. *Suivecane.*
P. *Drongene.*

Abbayes de Filles.

A. *Gronembrile.*

Digitized by Google

B. *Notre-Dame de Melle.*
C. *Nonnemboſe.*
C. *Doreſel.*
Teraghen.
Douze.

IV. YPRES, Ville de Flandre, démembrée de l'Evêché de Terouane pour être érigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, M. Guillaume Delvaulx, ſacré le 21 Mars 1732.

Abbayes d'Hommes.

B. *Bergh S. Vinoc*, Dom. Gerwin Riquewaert, 1723.
B. *S. Jean au Mont*, N.
A. *Saunebeke*, N.
A. *Varmenton*, ou *Warneton*, N.
A. *Wormeſelle*, N.
A. *Loo*, le P. Patrice Fraeys.
C. *Dunes.*
P. *Furnes*, le P. Vaden-Cappelle.

Abbayes de Filles.

B. *Nonnemboſc*, N.
B. *Meſſines*, N.
C. *Roiſebrech*, N.
A. *Pontroüart*, N.
A. *Nouveau-Cloître*, N.
Les Clairettes.

Chapitres de Chanoines.

Saint Martin, Cathédrale d'Ypres ; Doyen, N.

S. Pierre, à Caſſel, Prevôt, N.

Notre-Dame, à Caſſel, Doyen, N.

Sidrone, à Meſſines, Doyen, N.

Sainte Valburge, à Furnes, Doyen ; N.

V. RUREMONDE, ſeconde Ville du Pays de Gueldres, dans les Pays-Bas, bâtie ſur la Meuſe, à l'embouchure de la Rure, ou Roër, d'où elle a pris ſon nom, érigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, Primat de Gueldre, M. Jean-Antoine de Robiano, ci-devant Grand Chanoine Noble de Malines, ſacré le 10 Juin 1746.

Abbaye de Filles.

C. *S. Bernard*, Mad. Anne-Françoiſe Barone de Belderbriſch, 1729.

VI. BOLDUC, *ou* BOSLEDUC, Ville des Pays-Bas dans le Brabant, ſituée ſur le Dommel, érigée en Evêché en 1559.

L'Evêque, M.

ARTICLE XII.

ARCHEVESCHÉ DE NARBONNE.

CEt Archevêque eſt Primat & Préſident né des Etats de Languedoc. Il a pour Suffragans onze Evêchés; ſçavoir, 1. Beziers, 2. Agde, 3. Carcaſſonne, 4. Niſmes, 5. Montpellier, 6. Lodève, 7. Uzès, 8. S. Pons de Tomieres, 9. Alet, 10. Alais, 11. Perpignan.

L'Archevêque, M. Jean-Louis de Bertons de Crillon, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Abbé de Baigne en 1710. & de Charlieu en 1745. Docteur en Théologie, ci-devant ſacré Evêque de S. Pons de Tomieres le 15 Octobre 1713. nommé à l'Archevêché de Toulouſe en 1727. & à celui de Narbonne en 1739.

240 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Cannes*, M. Fouquet, Archevêque d'Embrun, 1727.

B. *S. Polycarpe*, M. de Saint Bonnet, 1742.

C. *Fontfroide*, M. de Briſſac, Evêque de Condom, 1717.
A. *Quarante*, M. Joüant, 1705.

Abbayes de Filles.

C. *Les Olives*, ou *ſaint Bernard des Olieux*, Mad. Yolande-Marie de Miraillet, 1723.
Azile, Ordre de ſainte Claire, Mad. de Pardaillan.

Egliſe Collégiale.

Saint Paul de Narbonne, élective. Le *Doyen* ayant titre d'Abbé, M. l'Evêque de Conſerans.

I. EVESCHÉ DE BEZIERS.

L'Evêque & Seigneur en partie, M. Joſeph.-Bruno de Roquefort, Vicaire Général d'Aix, ſacré en 1745.
106 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Saint Pierre de Juncels*, M. Bon de Villevert, 1737.
B. *S. Aphrodiſe*, ſécularisée, M. de Mercorant, 1745.
B. *Villemagne*, M. Guyet, 1704.
A. *S. Jacques*, M. Artus-Timoleon de Barcos, Docteur en Théologie de la

Faculté de Paris, Chanoine de Paris, 1705.

Abbaye de Filles.

A. *Saint-Esprit*, Mad. de Serignan, 1740.

Prieuré.

A. *Notre-Dame de Cassan*, où sont des Chanoines Réguliers de la Congrégation de sainte Geneviéve, M. de Cilly, 1712.

II. EVESCHÉ D'AGDE.

L'Evêque & Comte, M. Joseph-François de Charleval, sacré le 27 Novembre 1740.

19 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Thibery*, M. de Crillon, 1740.

C. *Valmagne*, M. de Beauteville, Vicaire Général de Mirepoix, 1747.

III. EVESCHÉ DE CARCASSONNE.

L'Evêque, M. Armand Bazin de Bezons, Abbé de la Grasse en 1721. Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 14 Janvier 1731.

96 *Paroisses.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Graſſe*, (*N. D. de la*) M. l'Evêque de Carcaſſonne, 1721.

B. *S. Hilaire*, M. Gabriel de Plantavit de la Pauze de Margon, 1723.

B. *Montolivet* ou *Montolieu*, M. de Lordat, 1713.

C. *Villelongue*, M. de Novy, 1733.

Abbaye de Filles.

C. *Rieunette*, Mad. de Montcalin, 1731.

IV. EVESCHÉ DE NISMES.

L'Evêque, M. Charles Prudent de Becdeliévre, ci-devant Vicaire Général de Perigueux, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 12 Janvier 1738.

90 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Gilles*, ſécularisée, M. de Montclus, Evêque d'Alais, 1744.

B. *Pſalmodie*, ſécularisée, & unie à l'Evêché d'Alais, 1692.

C. *Franquevaux*, M. de Bourdailles, 1744.

Digitized by Google

Abbayes de Filles.

B. *La Ferté*, N.

B. *Beaucaire*, Mad. des Porcelets, 1747.

Egliſes Séculieres.

La Prevoté de l'Egliſe Cathédrale, jadis de Chanoines Réguliers, ſéculariſée en 1536. & la Collation des Prébendes à l'alternative avec le Chapitre. *Le Prevôt*, M.

S. Gilles, la moitié des Prébendes de ce Chapitre eſt à la nomination du Roi.

V. EVESCHÉ DE MONTPELLIER, *Transferé de Maguelonne en* 1538.

L'Evêque, Comte de Melgueil & de Montferrand, M. Georges-Lazarre Berger de Charency, Abbé de Bolbonne en 1740. Prieur de Laverre, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Evêque de S. Papoul, ſacré le 25 Septembre 1735. nommé Evêque de Montpellier en 1738.

220 *Paroiſſes.*

Abbaye d'hommes.

B. *Aniane*, M. de Chevriers, Doyen de l'Egliſe des Comtes de Lyon, ci-devant Aumônier de la Reine, 1738.

Digitized by Google

Abbayes de Filles.

B. *S. Geniez*, Mad. de la Croix d'Anglar.

B. *Gigean*, Mad. Françoiſe Dauphine de Villars la Farge, ci-devant Religieuſe Urſeline à Sommieres, 1722.

C. *Vigniogou*, Mad. de Montalet, 1737.

Prieuré d'Hommes.

Gr. *Mont-Herbedon*, *Monbodon* ou *Monterée*, uni au Séminaire de Montpellier en 1701.

Prieurés de Filles.

Sainte Catherine de Montpellier, N.

L'Hôpital du S. Eſprit, M.

VI. EVESCHÉ DE LODEVE.

L'Evêque, Seigneur & Comte de Montbrun, M. Jean-Georges de Souillac, ci-devant Grand Vicaire de Perigueux, Licentié en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, nommé le 14 Juin 1732. ſacré en 1733.

48 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Sauveur*, M. le Noir, Théologal de Montpellier, 1732.

Digitized by Google

B. *S. Guillaume du Desert*, M. de la Prunarede, 1741.

Prieuré.

Gr. *S. Michel*, M. Chastelard, 1738.

Abbaye de Filles.

B. *Gorian*, M.

VII. EVESCHÉ D'UZÉS.

L'Evêque, Prieur & Seigneur de la Ville de S. Ambroise, M. Bonaventure Bauyn d'Angervilliers, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Barthelemy de Noyon en 1729. sacré le 24 Mars 1737.

181 *Paroisses.*

Abbaye de Filles.

C. *Valsauve*, (*Baignols*) Mad. du Puy de Rochefort, 1742.

Prieuré.

A. *S. Nicolas de Campagnac*, M. Pezier, 1719.

VIII. EVESCHÉ DE S. PON DE TOMIERES.

L'Evêque & Seigneur, M. Jean-Baptiste de Guénet, sacré le 14 Mars 1728.

40 *Paroisses.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Agnan*, (*Chignan*) M. Anthelmy Evêque de Graſſe, 1729.

P. *Fond Caude*, le P. Salvan d'Hauterive, Vicaire Général d'Auvergne, 1731.

IX. EVESCHÉ D'ALET.

L'Evêque & Comte d'Alet, M. Joſeph-François de Bocaud, Abbé de Loc-Dieu, Diocèſe de Rhodés en 1727. Docteur en Théologie de la faculté de Paris, ſacré le 11 Juin 1724.

80 *Paroiſſes.*

X. EVESCHÉ D'ALAIS.

Placé par le R. P. de Sainte Marthe pour le cinquiéme Suffragant de Narbonne. On n'a pas cru devoir ſuivre cet ordre, n'étant érigé que de l'an 1694. par la Bulle du Pape Innocent XI.

L'Evêque, M. Louis-François de Vivet de Montclus, Abbé de S. Gilles en 1744. ci-devant Evêque de S. Brieuc, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 9 Mars 1728. nommé Evêque d'Alais en 1744.

19 *Paroiſſes.*

Digitized by Google

Abbayes d'Hommes.

B. *Sauve*, ci-devant du Diocèse de Nismes, M. de Valory, 1721.

B. *Sandras*, M. Hardoin, Chanoine de Sens, 1743.

Abbaye de Filles.

C. *Fontaine* d'Alais, Mad. de Bannes d'Avejan, 1732.

XI. EVESCHÉ D'ELNE OU DE PERPIGNAN.

L'Evêché d'Elne, transferé à Perpignan l'an 1604. étoit dès l'an 589. suffragant de Narbonne, & a continué jusqu'en 1511. que le Pape Jules II. le soumit immédiatement au Saint Siege. Leon X. révoqua en 1517. la Bulle de son Prédécesseur. Charles, Roi d'Espagne, empêcha l'exécution des ordres de Leon. Après le Concile de Trente, qui ordonnoit aux Evêques indépendans de se soumettre à leur plus voisin Métropolitain, celui d'Elne, distant de Narbonne de neuf lieuës, aima mieux recourir à l'Archevêque de Tarragonne, quoiqu'éloigné de lui de plus de quarante lieuës, & obtint pour cela une Bulle de Gregoire XIII. Depuis la réunion du Roussillon à

la France, l'Evêché d'Elne a continué de ſuivre le Rit de Tarragonne ; mais pour le for contentieux, il eſt ſoumis à l'Archevêché de Narbonne, ſon ancienne Métropole.

Le Roi nomme à cet Evêché, en vertu d'un Indult du Pape Clement IX. de l'année 1668.

L'Evêque, M. Charles-François Alexandre de Cardevac de Gouy d'Avrincourt, ſacré le 17 Février 1744.

180 *Paroiſſes*, ſans compter celles qui ſont de la dépendance des Abbayes d'Arles, de S. Michel, & de S. Martin.

Abbayes d'Hommes.

B. *N. D. d'Arles*, unie à l'Evêché de Perpignan.

B. *S. Michel de Couchan* ou *de Cuxa*, Réguliere & Exempte, Dom Sauveur de Copons, Profés de la Maiſon, 1721.

B. *S. Martin de Canigou*, Réguliere & Exempte, Dom Jacques Bombes, 1744.

B. *S. André de Surede*, inhabitée, eſt unie à l'Abbaye d'Arles.

B. *S. Geniez*, dépendante de l'Abbaye de Montſerrat en Catalogne, & de la Réforme de Valladolid. Par Arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 7 Octobre 1724.

Digitized by Google

le Roi a maintenu l'Abbé & Religieux de Notre-Dame de Monſerrat dans le droit & poſſeſſion de nommer pour le gouvernement de l'Abbaye de S. Geniez, tant au ſpirituel que temporel, un Abbé triennal, amovible & comptable à l'Abbé de Montſerrat, à la charge que ledit Abbé triennal ſera né ſujet de Sa Majeſté, & que tous les Religieux qui y ſeront entretenus, & qui y ſeront admis au Noviciat, ſeront auſſi ſujets de Sa Majeſté, avec défenſes de tranſporter hors des Etats de Sa Majeſté aucune portion des revenus de cette Abbaye.

C. *Valbonne*, ruinée & inhabitée, M. de Blannes, 1734.

C. *S. André du Jau*, ruinée & inhabitée, M. Joſeph Xaupi, Chanoine de l'Egliſe d'Elne, Docteur de la Maiſon de Navarre, 1705.

A. *N. D. de la Réale*, ſécularisée, & devenuë Collégiale, le revenu de cette Abbaye & celui du Prieuré de Spira a été uni à l'Evêché de Perpignan.

A. *Cornelia*, Prieuré ſécularisé, N.

S. Feliou, Prieuré ſécularisé, uni au Séminaire de Perpignan.

Moneſtire ou *Moneſtier del Camp*, Prieuré ſécularisé, M. l'Abbé Lanti, 1721.

Digitized by Google

Prieuré.

N. D. de Salvetat, M. de Monteſquieu de Preſchat, 1699.

NOTA. En Rouſſillon, lorſque le Roi nomme quelqu'un du Pays à un des Bénéfices Conſiſtoriaux, ſi celui dont il fait choix ſe trouve alors pourvû d'un Bénéfice, ſoit Séculier, ſoit Régulier, incompatible avec celui auquel il eſt nommé, ce Bénéfice eſt cenſé vacant du jour de la nomination; c'eſt à Sa Majeſté qu'il appartient d'y préſenter par ſon droit de *Reſulte*, tel qu'en jouïſſoient les Rois d'Eſpagne, lorſqu'ils étoient maîtres de cette Province. Le Roi donne en ce dernier cas un Brevet de préſentation au Collateur ordinaire. Que ſi ce préſenté a un Bénéfice incompatible avec celui dont il eſt nouvellement pourvû, le Roi en uſe de même.

ARTICLE

Digitized by Google

ARTICLE XIV.

ARCHEVESCHÉ DE PARIS.

PAris fut érigé en Siége Archiepiſcopal, par Bulle du 20 Octobre 1622. Il a pour Suffragans, 1. Chartres, 2. Meaux, 3. Orleans, 4. Blois.

L'Archevêque, Duc & Pair de France, M. Chriſtophe de Beaumont du Repaire, Abbé de Notre-Dame de Vertus en 1738. ci-devant Comte de Lyon, Evêque de Bayonne, ſacré le 24 Decembre 1741. a prêté ſerment de fidelité pour l'Archevêché de Vienne le 24 Octobre 1745. a été nommé à l'Archevêché de Paris en 1746. nommé Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit en 1747. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

492 *Paroiſſes*, dont 51 dans la Ville & Fauxbourgs de Paris.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Germain-des-Prez*, M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, 1737.

B. *S. Denis en France.* La Menſe Abbatiale a été réunie à la Communauté des Dames & Demoiſelles de S. Cyr, près Verſailles; & le titre d'Abbé eſt demeu-

ré supprimé par Bulle du Pape Innocent XII. du 23 Janvier 1691. Le Roi, en vertu de cette Bulle, nomme aux Bénéfices simples, Prieurez, Chanoinies & Chapelles dépendans de cette Abbaye. *Voyez l'Histoire de l'Abbaye de S. Denis, par Dom Felibien.*

B. *S. Magloire*, dont la Mense a été unie à l'Archevêché de Paris en 1564. avec le Doyenné de S. Eloy, où sont les Barnabites ; & la Mense Conventuelle de S. Magloire est possedée par les Prêtres de l'Oratoire depuis 1620.

B. *S. Maur-lès-Fossez*, sécularisée & unie à l'Archevêché de Paris en 1533.

B. *S. Pierre de Lagny*, M. de Beauvilliers, 1733.

C. *Les Vaux de Cernay*, M. l'Abbé de Broglie, 1712.

C. *N. D. du Val*, unie aux Feüillans du Couvent de Paris sous Louis XIII. Ils y ont une Communauté.

A. *S. Victor*, M. de Fitzjames de Berwick, Evêque de Soissons, 1728.

A. *Sainte Geneviéve*, élective, le P. Chambroy, 1745.

A. *N. D. d'Herivaux*, M. Chaussepied de Puymartin, 1713.

A. *Livry*, M. de Perigny, Chanoine honoraire de Paris, 1745.

Digitized by Google

A. *Hivernaux* ou *Ivernel*, M. de Viennois, Chanoine de Vienne, 1747.

A. *Roch* ou *la Roche*, M. de la Cluë, 1742.

P. *Hermieres*, M. Michel, Chantre de la Sainte Chapelle de Vincennes, 1747.

Abbayes de Filles.

B. *Montmartre*, Mad. de la Rochefoucauld-Couzages, 1735.

B. *Le Val de Grace*, élective & triennale.

B. *Chelles*, Mad. de Clermont de Geſſans, 1734.

B. *Yerre*, Mad. des Marets, 1709.

B. *Giff*, Mad. de Segur, 1719.

B. *Malnouë*, unie au Prieuré de Bonſecours dans le Fauxbourg de Paris, Mad. Roſſignol, 1739.

B. *Gercy*, Mad. Charlotte Caſtel de S. Pierre, 1729.

B. *Iſſy*, Mad. de Caumont de la Force.

B. *Laval à Lagny*, Mad. d'Oradour.

C. *S. Antoine des Champs*, Mad. Marie-Anne-Gabrielle-Eléonore de Bourbon-Condé, Princeſſe du Sang, 1723.

C. *Port-Royal*, Mad. de Vauban, 1742.

C. *Abbaye aux Bois*, Mad. de Mornay de Montchevreuil.

Digitized by Google

C. *Maubuiſſon*, Mad. Charlotte Colbert de Croiſſy, 1719.

C. *Pantemont*, Mad. de Bethizy de Mezieres, 1743.

A. *Sainte Perine*, Mad. de Tournefort, Abbeſſe de ſainte Geneviéve de Chaillot y eſt nommée.

A. *Sainte Geneviéve de Chaillot*, Mad. de Tournefort.

A. *Sainte Perine de la Vilette*, unie à l'Abbaye *de ſainte Geneviéve de Chaillot* en 1743. Mad. de Tournefort, 1733.

Prieurés d'Hommes.

B. *Argenteüil*, M. Gilles-Bernard Raguet, Abbé de l'Aumône, 1723.

B. *S. Denis de l'Eſtrée*, dit autrement *de la Chauſſée*, uni au Chapitre de ſaint Paul de ſaint Denis.

B. *Eſſonne.* Le Roi a cedé ce Prieuré à l'Abbé de Coulombs, Diocèſe de Chartres, pour être uni à ſon Abbaye en échange des Prieurez de S. Germain en Laye & de Marly-le-Bourg, qui dépendoient de cette Abbaye, M. de Seigliere de Boisfranc.

B. *S. Germain en Laye*, uni à la Cure du lieu, M. de Conigham.

B. *Marly le Bourg*, uni à la Cure du lieu, M. Jaqueſon.

Digitized by Google

A. *Sainte Catherine du Val des Ecoliers*, Conventuel, M. de Nicolaï, Agent du Clergé, 1739.

A. *Long-jumeau*, Conventuel, M. Blot de Chauvigny, Abbé de Cellefroüin, 1716.

B. *Villepreux*, M. Paris.

B. *N. D. des Champs*, uni au Seminaire d'Orleans.

Egliſes Collégiales.

Tréſorier de la Sainte Chapelle de Paris, M. de Vichy-Chamron, 1739.

Le Roi nomme auſſi le *Chantre*, M. de Sailly, les douze Chanoines, & les ſix hauts Chapelains de cette Egliſe.

Tréſorier de la Sainte Chapelle de Vincennes, M. Arrault.

Le Roi nomme auſſi les douze Chanoines, l'Office de Chantre eſt uni à l'un de ces Canonicats, lequel eſt auſſi à la nomination du Roi, ainſi que les ſix Vicaires de cette Sainte Chapelle, à laquelle ſont unies la Tréſorerie & les Prébendes de la *Sainte Chapelle de Vivier* en Brie.

Doyenné de S. Louis, jadis *de S. Thomas du Louvre*, eſt électif par le Chapitre, compoſé d'onze Chanoines, dont il y en a quatre à la nomination du Roi,

les sept autres sont alternativement nommez par Sa Majesté, & par l'Archevêque de Paris.

Doyenné & *Prébendes de saint Spire de Corbeil*, Abbaye sécularisée, M. le Duc de Villeroy présente comme Engagiste du Roi. M. Binet de la Lande.

Grande Maîtrise des Ordres de N. D. du Montcarmel & de Saint Lazare de Jérusalem, à la nomination du Roi, M. le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang.

I. EVESCHÉ DE CHARTRES.

L'Evêque, M. Pierre-Augustin Bernardin de Rosset de Fleury, Premier Aumônier de la Reine, Abbé de Buzay en 1737. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 16 Octobre 1746.

810 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Pierre en Vallée*, M. de la Fare Lopis, 1730.

B. *Josaphat*, M. Jean-Joseph de Fougasse d'Entrechaux de la Bastie, 1730.

B. *Colombs* ou *Coulons*, M. de Salaberry, 1742.

B. *Neausle le Vieil*, M. Savalette,

Conseiller au Grand Conseil, 1731.

B. *Bonneval*, M. d'Agoult, Chanoine de Paris, 1745.

B. *Tiron*, M. de Malherbe, Chanoine de Paris, & Grand Vicaire de Pontoise, 1743.

A. *S. Jean en Vallée*, M. du Prat, Aumônier de feu M. le Duc d'Orleans, 1725.

A. *S. Cheron*, M. de Gallifet, 1742.

A. *Claire-Fontaine*, M. de Clermont-Tonnerre, 1734.

A. *S. Vincent au Bois*, en Regle, le P. Solu de Villevault, 1708.

A. *La Madeleine de Châteaudun*, M. Vidaud de la Tour, 1743.

P. *Joyenval*, unie en 1698 à l'Evêché de Chartres, pour l'indemniser de l'érection de l'Evêché de Blois.

P. *Abbecourt*, le P. Louis Grifart, Docteur de Sorbonne, 1739.

P. *Grand Champ*, M. Michel-Georges Fournier, 1719.

Abbayes de Filles.

B. *S. Avy*, Mad. Binet de Monssabré, 1745.

B. *S. Corentin*, Mad. d'Assé, 1733.

B. *S. Remy des Landes*, Mad. de S. Fargeux.

B. *S. Cyr de Bercheres*, au Val de Halic, M. d'Aligre, 1717.

B. *Arciſſes*, Mad. Oneill, 1739.

C. *Notre-Dame de Leau-lès-Chartres*; Mad. de Merinville, 1732.

C. *Les Clerets*, Mad. Merbouton; 1729.

Prieurés d'Hommes.

A. *Hennemont*, Conventuel, M. Michel-Jerôme Bouvart de Fourqueux, 1734.

A. *Beaulieu*, uni au Seminaire de Chartres.

Gr. *Loüye*, uni en 1729. à la Maiſon de Thiers en Auvergne, Ordre de Grandmont.

B. *S. Georges de Bazainville*, Conventuel, M. Viennot.

B. *S. Martin de Bretucourt*, M. le Doyen de la Cathédrale de Boulogne.

B. *S. Martin de Chomarts*, Dom Geffrard.

B. *Chuines*, M. le Chevalier du Groux.

B. *Eſpernon*, Conventuel, M. le Chevalier d'Eſtignac.

B. *Maintenon*, M. Viet.

B. *S. Martin de Mantes*, M.

B. *S. Martin au Val*, uni à Bonne-Nouvelle d'Orleans.

Digitized by Google

B. *Vieury* ou *Vieux-Vic*, uni au Prieuré de *Dangeau*, M. Chauſſe, 1745.

Prieurés de Filles.

Saint Dominique, *Poiſſy*, Mad. de Sainte Hermine, 1742.

Le Roi y nomme en vertu de l'Indult du Pape Clement XI. en date du 5. Juin 1705. & la Dame de Mailly précédente Prieure, a été maintenuë en qualité de Prieure perpétuelle, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 6 Février 1719.

A. *Les Filles-Dieu-lès-Chartres*, Mad. de l'Aigle.

A. *Hoſpitalieres de Mante.*

A. *Les Annonciades de Meulan.*

Egliſes Collégiales.

Mante, le Doyenné, & ſept Prébendes de l'Egliſe Notre-Dame. Le Duc de Sully, comme Engagiſte, préſente au Roi. M. Martinot *Doyen.*

Dreux, douze Prébendes, y compris le Doyenné, M. le Duc de Bourbon, comme Engagiſte, préſente au Roi. *Doyen*, M. Rolland.

II. EVESCHÉ DE MEAUX.

L'Evêque, M. Antoine-René de la Roche de Fontenilles, ci-devant Cha-

noine de Paris, Abbé d'Auberive en 1731. sacré le 12 Janvier 1738.
210 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Faron*, M. l'Abbé de Lorraine; 1747.
B. *Rebais*, M. de Fleury de Ceilhes; Chanoine de Paris, 1738.
A. *Chaage*, M. de Cerisy, 1744.
A. *Juilly*, unie au Prêtres de l'Oratoire de Paris, qui y entretiennent un Collége.
P. *Chambre-Fontaine*, M. de Brancas, Evêque de Lizieux, 1722.

Abbayes de Filles.

B. *Joüarre*, Mad. de Montmorin de S. Herem, 1738.
B. *Faremoustier*, Mad. de Maupeou; 1745.
C. *Le Pont aux Dames*, Mad. Catherine-Isidore de Bourlamaque, 1726.
A. *N. D. de Meaux* ou *d'Ormont*, transferée dans Meaux l'an 1637. d'auprès de Fismes, où elle étoit dans le Diocèse de Reims, Mad. Pajot, Religieuse de S. Pierre de Reims, en 1729. *Coadjutrice*, Mad. de Bonnardy, 1733.
Notre-Dame de Sezane en Brie.

Digitized by Google

Prieurés d'Hommes.

Gr. *Raroy*, uni à la Maiſon des Prêtres de l'Oratoire de la ruë S. Honoré à Paris.

B. *Courtevrault* ou *Couperoult*, Dom Martin Salais.

B. *Sainte Celine de Meaux*, Dom Berthier, Ancien Benedictin, & Abbé de Mareuil.

B. *S. Pierre de la Celle*, uni aux Miſſions Etrangeres.

Egliſe Collégiale.

Sainte Chapelle du Vivier, unie à celle de Vincennes.

III. EVESCHÉ D'ORLEANS.

L'Evêque, M. Nicolas-Joſeph de Paris, Abbé de S. Jean d'Amiens, nommé Coadjuteur en 1723. & ſacré le 26 Février 1724. Evêque titulaire d'Europée, Ville ruinée de la Province d'Euphrateſe, dans le Patriarchat d'Antioche, Prieur de la Valette, près Toulon.

212 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Benoît ſur Loire*, M. Milon, Evêque de Valence, 1742.

B. *S. Meſmin de Miſcy*, M. de Grouches de Chepy en 1706. Les Feuillans y ſont établis.

C. *Notre-Dame de la Cour-Dieu*, M. de Lowendal, 1746.

A. *S. Euvert*, M. de Gouffier, 1739.

A. *Notre-Dame de Beaugency*, M. de la Ferre Chateau Guillaume, 1744.

Abbayes de Filles.

B. *S. Loup*, Mad. de Bouville, 1731.

C. *Voiſins* ou *Voiſine*, près Meung, Mad. de Fours.

C. *Lieu Notre-Dame*, près Remorentin, Mad. de Villegenou, 1740.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Samſon d'Orleans*, uni au Collége des Jeſuites de cette Ville.

B. *N. D. de Bonne-Nouvelle*, uni à la Communauté d'Orleans.

B. *S. Nicolas du Puiſet*, uni au Prieuré de *Chatenay* dans le Diocèſe de Chartres.

B. *S. Vincent-lès-Orleans*, M. Johannés.

Egliſes Collégiales.

Doyenné de *ſaint Aignan d'Orleans*; M. de Courbeville.

Doyenné de *N. D. de Clery*, à la nomination de l'Evêque, qui doit le prendre

du Corps des Chanoines, M. Barin de la Galiſſonniere. Les Chanoines ſont nommez par M. le Duc d'Orleans, qui nomme un côté comme Appanagiſte, & M. le Duc de Saint Aignan nomme l'autre, comme Baron de la Salle, près Clery.

IV. EVESCHÉ DE BLOIS.

Il a été diſtrait de l'Evêché de Chartres en 1697. & compoſé des Archidiaconés de Blois & de Vendôme, & d'une partie du Dunois.

L'Evêque, M. François de Cruſſol, S. Sulpice, Abbé de Charoux en 1727. & de S. Germain d'Auxerre en 1738. ſacré le 9 Janvier 1735.

200 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *La Trinité de Vendôme*, M. de Raſtignac, Archevêque de Tours, 1727.

B. *S. Laumer de Blois*, unie à l'Evêché, quant à la Menſe Abbatiale, 1693.

B. *Pont-Levoy*, unie à l'Evêché.

C. *L'Aumône* ou *Petit Cîteaux*, M. Raguet, Prieur d'Argenteüil, 1722.

A. *Bourg-Moyen de Blois*, unie à l'Evêché en 1697.

P. *L'Eſtoile*, M. Baiſle, 1742.

Prieurés.

A. *Saint Calais*, dans le Château de Blois, le P. Evolas Coutevol.

A. *S. Lazare*, uni à l'Hôtel-Dieu de Blois.

Gr. *Bologne*, uni à la Cure de Chambort.

B. *Freteval*, M. de Beaulieu.

B. *S. Hilaire sur Hiaire*, M. Charpit; 1740.

B. *S. Martin de Lancé*, Dom Jean-Baptiſte Debar, 1744.

B. *S. Medard* ou *S. Marc-lès-Vendôme*, M. Perret, Superieur du Collége de Sainte Barbe à Paris, 1744.

B. *Montigny*, M.

B. *Morée*, M. Moreau.

B. *Villeberfort*, M. Bernardet.

B. *Saint Julien de Chambon*, uni à la Menſe Conventuelle de Marmoutiers.

B. *S. Martin de Chouſſy*, Dom Delaue, uni enſuite à la même Menſe.

B. *N. D. de Fontaine-Meillan*, Dom Felix Hodin, uni enſuite à la même Menſe.

B. *S. Barthelemy d'Orchaiſe*, uni à la même Menſe.

Egliſe Cathédrale.

La Prevôté, M. Gay.

Les douze Prébendes à l'alternative avec le Chapitre.

Digitized by Google

ARTICLE XV.

ARCHEVESCHÉ DE REIMS.

L'Archevêque de Reims eſt le premier Duc & Pair Eccléſiaſtique de France ; c'eſt lui qui ſacre les Rois Très-Chrétiens. Il eſt Légat né du S. Siege Apoſtolique, & Primat de la Gaule Belgique.

Il a pour Suffragans, 1. Soiſſons, 2. Châlons ſur Marne, 3. Laon, 4. Senlis, 5. Beauvais, 6. Amiens, 7. Noyon, 8. Boulogne.

L'Archevêque & Duc de Reims, Pair de France, M. Armand-Jules de Rohan-Guemené, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine Doyen de Straſbourg, ſacré le 3 Août 1722.

M. François-Joſeph Robuſte ſon Suffragant pour les fonctions ſpirituelles, Chanoine & Grand Archidiacre de Reims, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a été ſacré Evêque de Nitrie le 21 Août 1729.

660 *Paroiſſes*, & 365 *Annexes*.

Abbayes d'Hommes.

B. *Saint Remy*, M. de Rochechouart ;

Digitized by Google

Evêque de Laon, 1746. L'Abbé ou le Prieur doivent apporter la sainte Ampoule au Sacre des Rois.

B. *S. Nicaise*, unie à la Sainte Chapelle de Paris, 1690.

B. *S. Thierry du Mont d'Or*, unie à l'Archevêché, 1696.

B. *Hautvilliers*, M. le Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de France, 1721.

B. *S. Baſle*, M. de Rochefort d'Ailly de Saint Point, 1716.

B. *Mouzon*, M. d'Horion, Grand Chancelier du Chapitre de Liége, 1746.

C. *Chery*, M. le Maître de la Garlaye, Evêque de Clermont, 1734.

C. *Val-le-Roi*, M. de Chamillard, 1741.

C. *Signy*, M. Louis-Abraham de Harcourt, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Doyen, Chanoine de la Metropole, & Grand Vicaire de Paris, 1723.

C. *Elan*, M. de Dillon, 1740.

C. *Bonnefontaine*, M. de Vienne, 1737.

C. *Igny*, M. de Montigny, 1746.

A. *S. Denis*, M. de Ghiſtelle, 1746.

A. *S. Martin d'Epernay*, M. Charles Fortia, 1724.

A. *Landéve*, M. Duménil de S. Didier, 1738.

Digitized by Google

P. *Belleval*, M. d'Hillerin, 1743.

P. *La Vau-Dieu* ou *Val-Dieu*, le P. Nicolas Oudet, 1716.

P. *Sept-Fontaines*, M. du Reſnel, 1733.

P. *Longuay*, l'Abbé de la Boiſſiere, Coadjuteur du Grand Maître du Collége de Navarre, 1731.

P. *Chaumont en Portien en Rethelois*, M. Chomel, ancien Evêque d'Orange, 1732.

Abbayes de Filles.

B. *S. Pierre*, Mad. de Roye-la-Rochefoucauld, 1745.

B. *Avenay*, Mad. de Boufflers, 1720.

A. *Saint Eſtienne*, ci-devant Prieuré d'Hommes, de l'Ordre du Val des Ecoliers, Mad. Thibergeau, 1717.

Prieurés d'Hommes.

A. *N. D. de Lodéve*, Ordre du Val des Ecoliers, N.

B. *Ventillay*, M. Marmande de Tourville, 1743.

B. *Saint Maurice*, uni aux Jeſuites de Reims.

I. EVESCHÉ DE SOISSONS.

L'Evêque, M. François, Duc de Fitz-James de Berwick, Pair de France,

Digitized by Google

Abbé de S. Victor de Paris en 1728. & de S. Georges de Bocherville en 1738. Premier Aumônier du Roi en 1742. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 31 Mai 1739.

450 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Medard*, M. Henri-Charles Arnaud de Pomponne, Conseiller d'Etat ordinaire, Commandeur & Chancelier des Ordres du Roi, 1693.

B. *S. Crespin le Grand*, M. Pinguet Belingan, 1725.

B. *S. Corneille de Compiegne*, unie au Val de Grace de Paris, 1656.

B. *Chezy*, M. Joly de Fleury, Chanoine de N. D. de Paris, 1731.

B. *Orbais*, M. Cuvier de Mont-Soury, 1704.

C. *Longpont*, M. le Baron de Sikingen, 1737.

A. *S. Jean des Vignes*, M. de Sassenage, 1702.

A. *S. Leger*, le P. Biet, Chanoine Régulier, 1731.

A. *S. Crespin en Chaye*, M. Malherbe, 1705.

A. *Essommes*, M. Neel, Evêque de Seez, 1733.

Digitized by Google

P. *Chartreuve*, M. de Montal, 1746.

P. *Lieu-Reſtauré*, M. de Peruſſy, 1742.

P. *S. Ived de Braine*, M. Pierre Herman Doſquet, Ancien Evêque de Quebec, 1739.

P. *Val-Chrétien*, M. Richard, Chapelain du Roi, 1737.

P. *Valſery*, unie à l'Evêché, 1697.

P. *Val-Secret*, M. le Clerc, 1737.

P. *Claire-Fontaine*, unie à la Cure de Villers-Cotterets en 1671. le P. Pierre-Antoine de Vinay, Docteur de Sorbonne, 1741.

Abbayes de Filles.

B. *Notre-Dame*, dans Soiſſons, Mad. de Rouſſy de la Rochefoucauld, 1737.

B. *S. Remy de Villers-Cotterets*, Mad. Charlotte de Montgault de Nerſac, 1728.

B. *Morienval*, Mad. de Plumeaux.

B. *Royal-lieu*, c'étoit autrefois un Prieuré d'Hommes de l'Ordre du Val des Ecoliers, qui fut donné aux Abbeſſes & Religieuſes de S. Jean aux Bois, près Compiegne, en échange de leur Maiſon, dans laquelle les Chanoines de S. Auguſtin ſe transfererent; & par cet échange S. Jean aux Bois devint Prieuré, & Royal-lieu Abbaye, par la tranſla-

Digitized by Google

tion qu'y firent ces Religieuſes, Mad. de Grimaldi, 1726.

C. *Argenſoles*, Mad. de Villefort ; 1735.

C. *Amour-Dieu*, Mad. Geneviéve le Vert de Villers, 1719.

A. *Saint Paul-lès-Soiſſons*, Mad. de Fourcy, 1729.

A. *La Barre-lès-Chateau-Thierry*, Mad. Elizabeth-Eleonor Jamin de Saint Victor, 1718.

Prieurés d'Hommes.

A. *Digny-Cejard*, l'Abbé d'Eſpernay préſente au Roi, qui confirme. M. Jubert du Thil.

B. *Chatillon ſur Marne*, M. Solicoffre, 1742.

B. *S. Sulpice de Pierrefonds*, Conventuel, & le Prieuré de *Neufontaines*, unis à la Cure de Chantilly.

B. *S. Thibault*, uni aux Benedictins Anglois.

Prieurés de Filles.

A. *Hôtel-Dieu de Château-Thierry*, Mad. de Beaulieu, 1715.

A. *S. Jean aux Bois*, uni à l'Abbaye de *Royal-lieu* de Compiegne, 1706.

A. *S. Nicolas*, Hôtel-Dieu de Compiegne, Mad. de la Mothe Houdancourt.

Digitized by Google

LE EVESCHÉ DE CHALONS SUR MARNE.

L'Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, M. Claude-Antoine de Choiseul-Beaupré, Abbé de Monstier-render en 1740. Docteur en Théologie de la Maison & Société de Navarre, sacré le 7 Mars 1734. a prêté serment de fidelité au Roi le 28 Mai 1735.

300 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Pierre au Mont*, M. de Raigecourt, Chanoine de Liege, 1738.

B. *Monstier en Der*, M. de Choiseuil Beaupré, Evêque de Châlons sur Marne, 1740.

B. *S. Urbain*, M. de Brissac, Evêque de Condom, 1732.

B. *S. Sauveur de Vertus*, M. de Valcroissant, 1713.

B. *Moiremont*, M. de la Taste, Evêque de Bethléem, 1738.

B. *S. Martin d'Huiron*, M. Tamisier, 1705.

C. *Trois-Fontaines*, M. le Cardinal de Tencin, 1739.

C. *Cheminon*, M. Maximilien-Jerôme, Comte de Poitiers, Chanoine & Grand Tréforier de l'Eglise de Liege, 1724.

Digitized by Google

C. *Monſtier en Argonne*, M. Petit de Ravannes, 1720.

C. *Haute-Fontaine*, M. d'Arguet, Viſiteur des Carmelites, 1747.

C. *La Charmoye*, Dom le Gruel, 1734.

A. *Touſſaints*, M. le Maître de Paradis, Chanoine de l'Egliſe de Châlons, 1720.

A. *S. Memmie* ou *S. Menge*, M. de Choiſeul Beaupré, Primat de Lorraine, 1737.

A. *N. D. des Vertus*, M. de Beaumont du Repaire, Archevêque de Paris, 1738.

A. *Chatrices*, M. Caulet, Evêque de Grenoble, 1721.

P. *Moncets*, le P. Aubry d'Arcenay, ou d'Arencey, 1734.

Abbayes de Filles.

B. *Andezy*, Mad. de la Rocheaymon, 1746.

C. *S. Dizier*, Mad. du Cheſne, 1716.

C. *S. Jacques*, près Vitry, Mad. de Napierre, 1716.

Prieurés d'Hommes.

A. *Les Hermites ſous Vaſſy*, Ordre du Val des Ecoliers, le P. Mallet, 1741.

Digitized by Google

Epineuſe-Val, M. de Vaux, 1727.

B. *Sarmoize*, Dom Dupré, Régulier.

Egliſe Collégiale.

Notre-Dame de Vitry le François, les Doyen, Tréſorier, Chantre, Soû-Chantre, & quatorze Chanoines. Le quinziéme Chanoine nommé par le Chapitre de l'Egliſe de Châlons.

III. EVESCHÉ DE LAON.

L'Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Aniſy, M. Jean-François-Joſeph de Rochechouart, Abbé de S. Serge d'Angers en 1732. & de S. Remy de Reims en 1746. Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, ſacré le 15 Octobre 1741.

420 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Vincent*, M. Braglion de la Salle, Evêque d'Arras, 1732.

B. *S. Jean*, M. de Caylus, Evêque d'Auxerre, 1697.

B. *Nogent ſous Coucy*, M. de Montazet, Aumônier du Roi, 1743.

B. *Ribemont*, (*S. Nicolas des Prez*) M. de Marbeuf, 1741.

B. *S. Nicolas aux Bois*, M. l'Abbé des Marets, 1715.

Digitized by Google

B. *S. Michel en Tierache*, M. de Tavannes, Archevêque de Rouen, 1725.

C. *Foigny*, M. le Cardinal de Rohan, Grand Aumônier de France, 1708.

C. *Boheries*, M. le Prince Louis de Salm, 1742.

C. *Vauclair*, Dom Noizel, 1747.

C. *S. Etienne de Corne*, M. Guy de Seve-d'Izy, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.

P. *Prémontré*, Chef d'Ordre, élective, dépend immédiatement du Saint Siége. L'Abbé, Chef & Général de tout l'Ordre, M. Bruno Becourt, le 14 Decembre 1741. ci-devant Abbé de l'Abbaye élective de Dompmartin.

P. *Saint Martin*, unie à l'Evêché en 1728. le P. de la Selle eſt *Coadjuteur* de l'Abbaye pour le ſpirituel.

P. *Thenailles :* la Menſe Abbatiale eſt unie à la Maiſon des Jeſuites de Saintes.

P. *Cuiſy*, où il y a la Réforme, le P. Charles Martin, 1733.

P. *Bucilly*, le Pere Pierre Meneſſier, 1744.

Abbayes de Fillos.

B. *La Ferté ſur Oiſe*, Mad. de Roye-Roucy la Rochefoucauld.

B. *Origny*, Mad. de Rohan-Soubize, 1714.

C.

Digitized by Google

C. *Montreüil-les-Dames*, ou *la ſainte-Face*, Mad. d'Havrincourt, 1742.

C. *Sauvoir*, Mad. de Fremur, 1728.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. Nicolas de Rouſſy*, uni à la Cure de Rouſſy.

B. *S. Gobert*, M. Leſcot, 1719.

A. *S. Nicolas de Cordelas*, ou *aux Irondelles*, uni aux Minimes du lieu.

Gr. *Viaye* ou *Biaye*, M. Dalmas, 1729.

IV. EVESCHÉ DE SENLIS.

L'Evêque, M. François-Firmin Trudaine, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Feny en 1726, & de la Victoire 1735. ſacré le 25 Novembre 1714. 76 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Chaalis*, M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, 1721.

C. *La Victoire*, M. l'Evêque de Senlis, 1735.

A. *S. Vincent*, M. Chaumejan de Fourille, 1717.

Abbaye de Filles.

C. *Le Parc aux Dames*, Mad. de Flavigny de Renauzard, 1744.

Digitized by Google

Prieuré d'Hommes.

A. *S. Maurice de Senlis*, Prieuré Conventuel, ci-devant électif & confirmatif par l'Abbé de S. Maurice d'Agaune, Diocèſe de Sion Vallais. Le Roi y nomme. M. de Noé, 1733.

Prieuré de Filles.

A. *S. Michel de Creſpy en Valois*, Mad. d'Arſy, 1728.

Egliſes Collégiales.

S. Fraimbauld ou *Frambourg*, dans la Ville de Senlis, Egliſe érigée en Sainte Chapelle. La Tréſorerie réunie au Chapitre.

S. Aubin de Creſpy en Vallois : il y a Prevôté & ſix Prébendes, auſquelles les Ducs de Valois préſentent au Roi.

V. EVESCHÉ DE BEAUVAIS.

L'Evêque, Comte & Châtelain de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy, M. Etienne-René Potier de Geſvres, Abbé d'Ourcamp en 1720. ſacré le 6 Juin 1728. a pris ſéance au Parlement en qualité de Pair Eccléſiaſtique de France, le 4 Août de la même année.

Digitized by Google

Ancien Evêque, M. François-Honorat-Antoine de Beauvillier-Saint-Aignan, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le premier Octobre 1713. Abbé de S. Victor de Marseille, 1728.

592 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Lucien*, M. de Villeneuve, Evêque de Viviers, 1743.

B. *S. Symphorien*, M. de la Croix, 1703.

B. *Breteüil*, M. d'Aspremont, 1710.

B. *S. Germer de Flaix*, M. Begon, Evêque de Toul, 1713.

C. *Royaumont*, M. de Ceilles de Fleury, Chanoine de N. D. de Paris, 1734.

C. *Froidemont*, M. de Rocozel, 1740.

C. *Lannoy* ou *Aulnay*, M. de la Rue de Lannoy, 1743.

C. *Beaupré*, M. Courtarvel de Pezé, 1721.

A. *S. Quentin*, M. Labizenski, Confesseur de la Reine, 1731.

A. *S. Martin aux Bois*, unie au Collége des Jesuites de Paris, 1675.

P. *S. Just*, M. Languet, Archevêque de Sens, 1723.

Abbayes de Filles.

B. *S. Paul*, Mad. de Clermont d'Amboise, 1744.

C. *S. Martin.*

C. *Mouchy le Pierreux*, Mad. de Bertancourt, 1710.

Prieurés d'Hommes.

Gr. *Meſnel* ou *Meynel*, dit *des bons Hommes*; uni au Collége de Grandmont à Paris, 1717.

B. *Auneuil*, M. Aunillon.

VI. EVESCHÉ D'AMIENS.

L'Evêque, M. Louis-François-Gabriel d'Orleans de la Motte, Abbé de Valloires en 1742. ſacré le 25 Juillet 1734.

776 *Paroiſſes*, & 103 *Annexes*.

Abbayes d'Hommes.

B. *Corbie*, M. Bohier, ancien Evêque de Mirepoix, 1743.

B. *S. Fuſcien aux Bois*, M. Philippes-Bernard Baudry, 1722.

B. *S. Riquier*, en Ponthieu, M. de Sanzay, 1745.

B. *S. Valery*, M. de Chiſtelle, Chanoine de Paris, 1745.

B. *S. Joſſe ſur mer*, M. le Comte de Blamkenkeim, Chanoine de Cologne, 1702.

Digitized by Google

B. *Moreüil*, (*Saint Waſt*) Dom Berthier, 1741.

B. *S. Sauve de Montreüil*, M. Perrinot de Cernay, 1731.

B. *Foreſt Montier*, M. de Puiſiguieux, 1746.

A. *Vizignolles*, unie aux Celeſtins d'Amiens.

C. *Cercamp*, M. de Canillac, Auditeur de Rote à Rome, 1739.

C. *Le Gard*, M. de Rohan, Archevêque de Reims, 1715.

C. *Valloires*, M. d'Orleans de la Motte, Evêque d'Amiens, 1742.

C. *Lieu-Dieu*, M. Pierre-Jean-Baptiſte Durand de Miſſy, Evêque d'Avranches, 1726.

A. *S. Acheüil*, M. de Leſtocq, Vicaire Général d'Amiens, 1730.

A. *S. Martin aux Gemeaux*, unie à l'Evêché, 1565.

A. *Clairfay*, M. d'Heſelin, Vicaire Général de Sens, 1745.

P. *S. Jean*, M. de Paris, Evêque d'Orleans, 1730.

P. *Selincourt*, M. de la Grange, Grand Vicaire d'Arras, 1731.

P. *Sery aux Prés*, M. d'Eſtourmel, 1725.

P. *Dompmartin*, (*S. Joſſe aux Bois*)

le P. Joſeph Tholiex, Vicaire Général de la Circarie de Ponthieu, 1742.

P. *S. André aux Bois.* Lors de la vacance les Religieux préſentent trois ſujets au Roi, & Sa Majeſté en nomme un. Le P. Auguſtin de la Gache, 1737.

Abbayes de Filles.

B. *Bertaucourt*, Mad. de Caſtellane, 1745.

B. *Sainte Auſtreberte de Montreüil*, Mad. d'Orleans de la Motte, 1734.

B. *S. Michel de Dourlans*, Mad. de Marolles, 1728.

C. *Eſpagne*, Mad. de Caſtellane, 1733.

C. *Le Paraclet*, Mad. de Mailly, 1744.

C. *Villancourt*, Mad. de Maupeou, 1747.

Prieurés d'Hommes.

B. *Mantenay*, M. Gougenot.

B. *Sarton*, M. Rollin.

B. *N. D. de Biencourt*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *S. Denis d'Amiens*, uni aux Jeſuites d'Amiens.

Egliſes Collégiales.

Saint Florent de Roye, dix-ſept Canonicats.

Digitized by Google

S. Vulfran d'Abbeville, le Doyen, le Chantre, le Tréſorier, & vingt-deux Chanoines.

S. Firmin de Montreüil, le Doyen, N.

Notre-Dame de Noyelles, douze Canonicats, où le Roi, comme Comte de Ponthieu, nomme à l'alternative avec l'Evêque d'Amiens.

VII. EVESCHÉ DE NOYON.

L'Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, M. Jean-François de la Cropte de Bourzac, Abbé du Mont Saint Quentin en 1744. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 7 Novembre 1734.

704 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Eloy*, N.

B. *Humblieres*, M. de Dromeſnil, Evêque de Verdun, 1717.

B. *Mont Saint Quentin*, M. de Bourzac, Evêque de Noyon, 1744.

B. *S. Quentin en l'Iſle*, M. de Boulainvilliers, Grand Chantre de la Cathédrale de Verdun, 1743.

B. *S. Prix*, M. Briſſart, 1716.

C. *Ourcamp*, M. de Geſvres, Evêque de Beauvais, 1720.

A. *S. Barthelemy*, M. Bauyn, Evêque d'Uzés, 1729.

A. *Ham*, M. de Preſſy, Evêque de Boulogne, 1745.

A. *Saint-Eloy-Fontaine*, M. de Kraſinski, ci-devant Aumônier de la Reine de Pologne, Ducheſſe de Lorraine & de Bar, 1738.

P. *Vermand*, M. de Segur, ancien Evêque de S. Papoul, 1721.

P. *Genlis*, de la Réforme, M. Seguy, 1729.

Abbayes de Filles.

C. *Biache-lez-Peronne*, Mad. de Bery Deſſerteaux, 1720.

C. *S. Aventin de Fervaques*, Mad. des Roches, 1701.

Egliſes Collégiales.

Les *Doyenné*, & cinquante-ſix Canonicats de *Saint Quintin* en Vermandois, dont le Roi eſt premier Chanoine. Le *Doyen*, M. Raymond de Modene.

Saint Furſy de Peronne, le *Doyenné* & trente-ſix Prébendes, outre cinq autres en la même Egliſe. Le Roi a été confirmé dans le droit de nommer le Doyen, par Arrêt du Grand Conſeil, du 27 Juillet 1675. M. Porcelet de Maulny.

Digitized by Google

VIII. EVESCHÉ DE BOULOGNE.

Auquel le Roi nomme en vertu de l'Indult de Pie V. donné en 1566.

L'Evêque, M. François-Joseph Gaston de Partz de Pressy, Abbé de Ham en 1745. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 11 Août 1743. a prêté le serment de fidélité le 10 Octobre suivant.

420 *Paroisses*, & 147 *Succursales*.

Abbayes d'Hommes.

B. *Samer aux Bois*, M. Tanneguy du Chatel, 1746.

B. *La Chapelle*, ruinée & inhabitée.

B. *Auchy-lès-Moines*, Dom Marissal, 1728.

B. *Blangy*, Dom de la Fosse, 1729.

B. *Andres* ou *S. André*, M. de Lussan d'Audibert, 1730.

B. *S. Jean-au-Mont-lès-Teroüanne*, Dom Gherbode, 1732.

C. *Longvilliers*, M. de Montlezun de Busca, 1695.

A. *S. Wulmer*, M. le Maire, chargé des affaires de France à Coppenhague, 1742.

A. *Ruisseauville*, le P. Jean-Marie Loquety, 1745.

Digitized by Google

A. *Beaulieu*, où il n'y a point de Religieux, M. de Courteilles, 1730.

A. *Doudeauville*, où il n'y a point de Religieux, ni de lieux réguliers, M. Jean-Baptiſte Fourdinier de Remortier, 1730.

P. *Liques*, M. Auguſte-Joſeph de Monthullé, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Doyen honoraire de l'Egliſe de Beauvais, 1725.

Prieurés d'Hommes.

B. *Ranty*, M. le Chevalier de Villefort.

B. *S. Martin de Baurin*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *S. Martin de Nieppe*, uni aux Jeſuites d'Ypres.

B. *S. Martin d'Oeuf*, uni aux Jeſuites de Douay.

A. *S. Inglevert*, M.

Egliſe Cathédrale.

N. D. de Boulogne, ci-devant Abbaye de l'Ordre de S. Auguſtin, érigée en Cathédrale par Pie V. l'an 1566. & le Chapitre de l'Egliſe Epiſcopale de Teroüanne y fut transferé : la Menſe Abbatiale fut en même tems unie à la Menſe Epiſcopale de Boulogne. Quoique, au

ſentiment de quelques-uns, le Roi pût prétendre nommer au Doyenné de cette Egliſe, en vertu de l'Indult du Pape Clement IX. pour les Pays-Bas, du 9 Avril 1668. Sa Majeſté ne s'eſt pas encore ſervie de ce Droit, & le Chapitre eſt en poſſeſſion d'élire ſon Doyen.

ARTICLE XVI.

ARCHEVESCHÉ DE ROUEN.

L'Archevêque de Roüen eſt Primat de Normandie, & a pour Suffragans, 1. Bayeux, 2. Avranches, 3. Evreux, 4. Sées, 5. Lizieux, 6. Coutances, M. Charles-Nicolas de Saulx-Tavanes, cidevant Evêque de Châlons, ſacré le 9 Novembre 1721. Grand Aumônier de la Reine, Abbé de S. Michel en Thierache en 1721. & de S. Etienne de Caen en 1745. nommé Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit en 1747. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

1388 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Oüen*, M. de Saint Albin, Archevêque de Cambray, 1716.

B. *Fécamp*, M. de Canillac, 1745.

B. *S. Vandrille*, M. Balthazar-Henry de Fourcy, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, 1690.

B. *Jumieges*, M. de Saint Simon; Evêque de Metz, 1716.

B. *Le Bec Heloüin*, M. le Comte de Clermont, Prince du Sang, 1717.

B. *S. Georges de Bocherville*, M. Fitz-james de Berwick, Evêque de Soiſſons, 1738.

B. *Tréport*, M. de Saint Pierre, Archidiacre de Rouen, 1740.

B. *S. Victor en Caux*, M. Teriſſe, 1739.

B. *Vallemont*, M. de Valras, Evêque de Macon, 1729.

B. *Aumale* ou *S. Martin d'Auchy*; M. Joly de Fleury, Chanoine de N. D. de Paris, 1729.

B. *S. Martin de Pontoiſe*, M. de Giry de S. Cyr, 1740.

B. *Sainte Catherine au Mont*, ruinée. La Menſe Abbatiale eſt unie à la Chartreuſe de Gaillon, & la Menſe conventuelle eſt poſſedée par les Chartreux de Rouen, qui ont auſſi celle du Prieuré de Pavilly.

C. *La Valaſſe*, M. Fumée, 1747.

C. *Mortemer*, M. de Saint Aulaire; Evêque de Tarbes, 1729.

Digitized by Google

C. *Beaubec*, en Regle, Dom Sauzet-du Mas, 1728.

C. *Foucarmont*, en Regle, Dom Nicolas Coquerel, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1724.

A. *Corneville*, M. Laffiteau, Evêque de Sisteron, 1731.

A. *Eu* (*Notre-Dame*) M. Macé, Conseiller Clerc au Parlement de Paris, 1745.

A. *Ouville*, unie aux Feüillans.

P. *Ressons*, M. de Vanolles, Chanoine de Reims, 1742.

P. *Bellozane*, M. Robinet, Chanoine de N. D. de Paris, 1729.

P. *Marcheroux*, en Regle, où il y a la Réforme, le P. Joseph Monginot, Prieur-Curé de Congis, 1727.

P. *L'Isle-Dieu*, M. Pierre de la Rue, 1722.

Abbayes de Filles.

B. *S. Amand*, Mad. de Levy-Château-Morand, 1746.

B. *Montivilliers*, Mad. Gigault de Bellefonds, 1740.

C. *Neuf-Chastel*, en Bray, à laquelle est uni le Prieuré de Saint Thomas le Martyr, dit *le Clair Ruissel*, Mad. le Normand.

C. *Gomer-Fontaine*, Mad. de la Vieſville, 1705.

Digitized by Google

C. *Le Tréſor*, Mad. Marie-Gabrielle-Elizabeth de Wignerod du Pleſſis-Richelieu, 1724.

C. *Fontaine-Guérard*, Mad. du Troncq, & Mad. de Beaunay du Tot, *Coadjutrice*, 1716.

C. *Bondeville*, ſous l'Archevêque; Mad. d'Oigny, 1743.

C. *Bival* (*Sainte Marie-Madeleine*) ſous l'Archevêque, Mad. de Bois-le-Vicomte, 1735.

C. *S. Saens*, ſous l'Archevêque, Mad. Anne-Louiſe-Radegonde de Lorraine d'Elbeuf, 1726. réunie en 1747. au Prieuré de S. Jacques d'Andely.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. Pierre de Chaumont*, dépendant de l'Abbaye de S. Denis, M. de Bonvouſt de Prulay, 1721.

B. *Saint Clair ſur Epte*, dépendant de l'Abbaye de S. Denis, a été cedé à l'Abbé de Bourgüeil, 1695.

B. *S. Exarche de Eloiſy*, Dom Louis-Ferdinand de Breget, de l'Ordre de Cluny.

B. *Val au Grez*, M. Pezier, 1723.

B. *Saint Ouen*, uni aux Jeſuites de Rouen.

Digitized by Google

B. *S. Etienne d'Arcq*, uni aux Jeſuites de Dieppe.

B. *La Madeleine de Vesly*, M. de Fuſſey Menneſſaire, 1743.

Gr. *Grandmont*, ou *N. D. du Parc de Grandmont près Rouen*, annexé au Collége des Jeſuites de Rouen.

A. *Beaulieu*, M. de Menibus, Chanoine de Rouen, 1746.

A. *Bell-en-Combre* ou *S. Martin ſous Bell-en-Combre*, M. Baudet de Morlet, 1708.

A. *Bourgachard* ou *S. Lô du Bocachard*, Conventuel, M. de Montjoye, 1735.

A. *Deux-Amans*, Conventuel, uni au Collége des Jeſuites de Rouen, 1617.

A. *Mont aux Malades*, Conventuel, M. d'Andlau, 1746.

A. *La Madeleine de Rouen*, Conventuel, uni aux Chanoines Reguliers de la Congrégation de France ou de ſainte Geneviéve, Prieur Titulaire, préſenté par le Général de cette Congrégation, & nommé par le Roi. M. Maryc, Supérieur immédiat des Religieux & des Religieuſes qui deſſervent cet Hôpital, dont les revenus ſont regis par des Adminiſtrateurs.

Digitized by Google

A. *S. Laurent ès Lions*, M. Claude-Lazare Maupin, Chanoine de la Collégiale de S. Orens à Auch, 1725.

A. *S. Lô de Rouen*, Conventuel, M. de Rochechouart, Evêque d'Evreux, 1724.

Oynville en Chars, N.

A. *Sausseuse*, Conventuel, M. de Mange, 1743.

Prieurés de Filles.

B. *Saint Louis dans Rouen*, Mad. de Heiss, 1742.

A. *Les Filles-Dieu de Rouen*, Mad. Guenet, 1708.

A. *Saint Jacques d'Andely*, Mad. de Gaillarbois de Marcouville, 1714.

A. *Saint Nicolas de Pontoise*, Hôtel-Dieu, sur la présentation de M. le Duc de Bouillon, comme Engagiste, Mad. de Rannes, 1735.

Eglises Collégiales.

N. D. de la Ronde à Rouen, Doyen, M. Valtier, Conseiller-Clerc au Parlement de Rouen. Le Roi nomme aussi à quelques Prébendes de cette Eglise.

S. *Melon de Pontoise*, Abbé, Doyen, N..... Le Roi nomme aussi aux Prébendes de cette Eglise.

Digitized by Google

I. EVESCHÉ DE BAYEUX.

L'Evêque, M. Paul d'Albert de Luynes, sacré le 25 Septembre 1729. il est Abbé de S. Vigor de Cerisy, 1727.

611 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Etienne de Caën*, M. de Tavannes, Archevêque de Rouen, 1745.

B. *Troarn*, M. de Sourches, Evêque de Dol, 1690.

B. *Fontenay*, M. Peidon de Charsigné, 1721.

B. *Cerisy*, M. de Luynes, Evêque de Bayeux, 1727.

B. *Longues*, M. Coulons, 1742.

C. *Thorigny*, M. de Suzy, 1743.

C. *Aulnay*, M. de Brancas, 1734.

C. *Val-Richer*, M. de Chabannes Curton, Evêque d'Agen, 1723.

C. *Barberi*, Dom Lambelin, 1733.

A. *Notre-Dame du Val*, M. Descarts, 1742.

P. *Ardennes*, M. de Saint Vallier, 1739.

P. *Belle-Etoille*, M. de Rochefort, 1742.

Abbayes de Filles.

B. *La Trinité de Caën*, Mad. de Sca-

Digitized by Google

glia de Veruë, ci-devant Abbeſſe de la Claire de Vienne, 1729.

B. *Cordillon*, Mad. de Froulay, 1717.

C. *Thorigny*, Mad.

Prieurés d'Hommes.

A. *Pleſſis Grimault*, Conventuel, M. de Matignon, Evêque de Coutances, 1706.

B. *Saint Nicolas de la Cheſnaye*, Conventuel, M. de Montferrand, Grand Vicaire de l'Evêque de Noyon, 1730.

B. *Ronceville*, M.

II. EVESCHÉ D'AVRANCHES.

L'Evêque, M. Pierre-Jean-Baptiſte Durand de Miſſy, ci-devant Doyen de S. Germain de l'Auxerrois à Paris, Abbé de Barbeaux en 1739. & de Lieu-Dieu en 1726. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, nommé au mois d'Avril 1746. ſacré le 9 Octobre ſuivant.

180 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Mont ſaint Michel*, M. l'Abbé de Broglie en 1721. & Abbé des Vaux de Cernay, &c.

C. *Savigny*, M. d'Aydie, 1746.

Digitized by Google

A. *Montmorel*, M. de Brancas, Archevêque d'Aix, 1729.

P. *La Luzerne*, le P. Jean Pelvé, 1729.

Abbaye de Filles.

Mortain la Blanche, Mad. de la Roque.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. Martin de Sacé*, M.

B. *N. D. du Rocher*, Conventuel, M. d'Imbercault, 1746.

Prieuré de Filles.

B. *Moutons*, Mad. de Beauxoncles de Vaſſy, 1726.

III. EVESCHÉ D'EVREUX.

L'Evêque, M. Pierre-Jules-Ceſar de Rochechouart, Prieur de Saint Lô de Rouen en 1724. Abbé de Bonnecombe, 1738. & de Conches, 1747. ſacré le 21 Mars 1734. 480 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Taurin*, M. de Harcourt, 1733.

B. *La Croix S. Leufroy*, M. l'Abbé de Mathan, 1726.

B. *Lire*, M. le Prince Conſtantin de Rohan, 1734.

Digitized by Google

B. *Conches*, M. de Rochechouart de Montigny, 1747.

B. *Yvry*, M. Aniſſon, 1727.

C. *Bonport*, M. de Chabannes, 1746.

C. *Breüil-Benoît*, M. de Gaillon, 1729.

C. *L'Eſtrée*, unie à l'Evêché de Quebec pour le Domaine. Des Religieuſes Bernardines ſont en poſſeſſion de la Maiſon.

C. *La Noë*, M. Deſnots de Villermont, 1721.

Abbayes de Filles.

B. *S. Nicolas de Verneüil*, Mad. de Laigle.

B. *Pacy*, Mad. Droüy.

B. *S. Sauveur*, Mad. de la Rochefoucauld, 1743.

B. *S. Jean de Neubourg*, fondée en 1638. Mad. le Normant, 1742.

C. *L'Etrée*, ci-devant Abbaye d'Hommes, eſt à la nomination de l'Abbé de Pontigny, Mad. Vigor.

A. *S. Louis de Vernon*, Mad. de Sailly, 1741.

Prieurés d'Hommes.

A. *Le Parc* ou *S. Martin du Parc*; N.

A. *S. Pierre & S. Paul de Licrat* ou

Lierut, M. Chatelain, Chapelain de Sa Majesté, 1729.

Gr. *Beaumont*, M. Aleaume, 1715.

B. *N. D. de Crots*, M. d'Yvry.

Prieurés de Filles.

B. *N. D. de Lire*, N.

B. *Bizy*, près Vernon, Mad Baudry de Piancourt du Tilleul, 1725.

Eglises Collégiales.

Vernon, le Doyen, M. Martel. Le Roi nomme aux neuf autres Prébendes de cette Eglise.

Conches, le Doyen, N.

IV. EVESCHÉ DE SÉES.

L'Evêque, M. Louis-François Néel de Cristot, Conseiller honoraire au Parlement de Rouen, Abbé de Silly en 1728. & d'Essommes en 1733. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 11 Decembre 1740.

505 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Martin*, élective & triennale.

B. *S. Pierre sur Dive*, M. de Simianne, ancien Evêque de Saint Paul-Trois-Châteaux, 1723.

Digitized by Google

C. *S. André en Goufer*, M. d'Albergotti, 1732.

C. *La Trape*, Dom Malachie, 1747.

P. *S. Jean de Falaiſe*, M. de Beaupoil S. Aulaire, 1708.

P. *Silly*, M. Néel, Evêque de Séez, 1728.

Abbayes de Filles.

B. *Almenéches*, Mad. de Chambray, 1744.

B. *Vignats*, Mad. Thereſe de Braque, 1747.

C. *Vilers-Canivet*, Mad. de Franſure de Villers, 1739.

A. *Eſſey* (*Sainte Madeleine d'*) Mad. de Canchy, 1738.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. Vigor de Perrieres*, uni aux Menſes de Marmoutiers.

B. *S. Martin de Vieil-Beleſme*, uni à l'Abbaye d'Iſle à S. Quentin, 1739.

B. *Sainte Gauburge* : le Roi y nomme au lieu & place de M. l'Abbé de Saint Denis, M. Jacques Abot, 1724.

Gr. *N. D. de Guercngalois* ou *Chenegalon*, M du Bois-Robert.

A. *S. Jean de l'Hôtel-Dieu d'Alençon*, M. le Pin des Courcieres, 1729.

Digitized by Google

A. *La Madeleine de Chartrage*, uni à l'Hôtel-Dieu de Mortagne.

V. EVESCHÉ DE LIZIEUX.

L'Evêque & Comte, M. Henry-Ignace de Brancas, Abbé de S. Gildas-au-Bois en 1706. & de Chambre-Fontaine en 1722. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 13 Janvier 1715.

580 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Evroult*, M. de S. Albin, Archevêque de Cambray, 1721.

B. *Bernai*, M. Languet de Gergy, Curé de S. Sulpice à Paris, 1745.

B. *Cormeilles*, (*N. D.*) M. de la Bastie, 1744.

B. *Preaux* (*S. Pierre*) M. de S. Aubin, Comte de Lyon, 1745.

Greſtin N. D. M. de Renty, 1743.

P. *Montdée* ou *Mont-Dieu*, le P. Louis de Reuse, 1738.

Abbayes de Filles.

B. *N. D. du Pré* ou *S. Desir*, Mad. le Roy de Valanglout, 1747.

B. *Preaux* (*S. Leger*) Mad. de Brancas, 1732.

Digitized by Google

Prieurés d'Hommes.

B. *Royal-Pré*, M. Heudé de Pomainville, 1725.

A. *Sainte Barbe en Auge*, uni au Collége des Jesuites de Caën, 1606.

A. *Saint Gilles du Pont-Audemer*, M. Boullemer de la Martiniere, 1725.

A. *Friardel*, M. Chastelain, 1705.

VI. EVESCHÉ DE COUTANCES.

L'Evêque, M. Leonor Goyon de Matignon, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Lessay en 1714. Prieur du Plessis Grimauld en 1706. sacré le 13 Janvier 1722.

450 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Sever*, M. de Saint Exupery, Doyen & Chanoine de N. D. de Paris, 1741.

B. *Lessay*, M. de Matignon, Evêque de Coutances, 1714.

B. *S. Sauveur-le-Vicomte*, M. du Quesnoy, 1743.

B. *Montebourg*, M. Poncet de la Riviere, Evêque de Troyes, 1745.

B. *Hambie*, M. de Scepeaux, 1744.

B. *S. Elier* ou *Eloy*, dans l'Isle de Jersay, est aux Anglois. A.

Digitized by Google

A. *S. Lô*, M. le Baron de Halleberg, 1737.

A. *Cherbourg* (*Sainte Marie au Vœu*) M. le Normant, 1730.

P. *Blanche-Lande*, M. d'Inteville, 1738.

Abbayes de Filles.

B. *N. D. de Protection, à Valogne*, Mad. de Fontenay, 1745.

N. D. des Anges, Mad. de S. Germain de Gonfreville, 1728.

Prieurés d'Hommes.

B. *S. André de Bohon*, Conventuel, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *S. Fremond*, M. de Mathan, 1714.

B. *Heauville*, M. du Quesnoy, 1742.

A. *La Bloutiere*, M. d'Auviray, 1740.

Eglise Collégiale.

Chapitre de la Chapelle Royale de Coutances.

ARTICLE XVII.

ARCHEVESCHÉ DE SENS.

L'Archevêque de Sens prend la qualité de Primat des Gaules & de Germanie. Il a pour Suffragans, 1. Troyes, 2. Auxerre, 3. Nevers.

L'Archevêque, M. Jean-Joseph Languet, Abbé de Coëtmaloën en 1709. & de S. Juſt en 1723. Docteur en Théologie de la Maiſon de Navarre, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Juin 1715. nommé à l'Archevêché de Sens en 1731.

674 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Pierre le Vif*, unie à la Cure de N. D. de Verſailles, 1713.

B. *S. Remi*, unie à la Cure de Verſailles, poſſedée par les Peres de la Miſſion, & les places Monachales à l'Abbaye de S. Pierre le Vif, 1674.

B. *S. Colombe*, M. de Choiſeul, Evêque de Mende, 1714.

B. *S. Pierre de Melun*, M. de Brancas, Archevêque d'Aix, 1717.

Digitized by Google

B. *Chaume*, M. Couturier, 1732.

B. *Morigny*, M. Claude le Besgue de Majainville, Chanoine de Chartres, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, 1721.

B. *Ferrieres*, M. Philbert, 1709.

C. *Vauluisant*, M. de Monaco, ancien Archevêque de Besançon, 1731.

C. *Preuilly*, M. Antoine-Jerôme Boivin du Vaurouy, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris en 1723. & Abbé de Saramont en 1721.

C. *Joüy*, M. de Vaureal, Evêque de Rennes, 1732.

C. *Barbeaux*, M. Durand de Missy, Evêque d'Avranches, 1739.

C. *Cercanceaux*, M. de la Chabrerie, 1737.

C. *Fontaine-Jean*, M. Mehée d'Angueville, 1728.

C. *Eschalis*, M. de Coriolis, 1740.

A. *S. Jean*, unie à l'Archevêché.

A. *S. Jacques de Provins*, M. le Mercier, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, 1732.

A. *Le Jard*, M. de Fusée de Voizenon, 1742.

A. *S. Severin de Château-Landon*, M. d'Aigreville de Millancourt, 1731.

P. *Dilo*, M. de Breres, 1745.

P. *S. Paul*, M. de Rouville, 1716.

Abbaye de Filles.

B. *La Pomeraye*, Mad. de Valois de Villette, 1718.

B. *Villechaſſon*, Mad. de Champigny, 1717.

C. *Le Lis*, Mad. Loheac de Crapado, 1733.

C. *Mont Notre-Dame-lès-Provins*, Mad.

C. *La Joye*, Mad. de Montmorin de S. Herem.

C. *Villiers*, Mad. Catherine de Berton de Crillon, 1731.

C. *La Cour N. D.* unie à Cîteaux.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Franchart*, uni aux Mathurins de Fontainebleau.

A. *S. Sauveur de Melun*, uni à la Collégiale du lieu en 1690.

A. *S. Jean l'Evangeliſte de l'Hôtel-Dieu de Provins*, M. Gribauval, 1729.

B. *S. Blaiſe de Grand Puys*, dépendant de l'Abbaye de S. Denis en France. Le Roi y nomme au droit & place de cet Abbé, M. Plainpel, 1732.

B. *S. Loup de Naud*, dépendant de l'Abbaye de S. Pierre-le-Vif, M. Claude-Auguſte Tiſſard de Rouvre, 1729.

Digitized by Google

B. *N. D. d'Andrezy*, M. de Rouville, 1736.

B. *S. Pierre d'Auxon*, M. d'Arles de la Ligniere, 1739.

B. *S. Barthelemy du Buiſſon de Dumo*, Dom Jacques Baudelot.

Gr. *Dimon*, ou l'*Enfourchure*, M. Sallier, 1741.

Gr. *S. Maurice de Vieuxpou*, M. de Malezieu, Evêque de Lavaur.

Gr. *S. Sauveur-lès-Braiz*, M.

Prieuré de Filles.

A. *Dannemarie*, Mad. Pigray, 1721.

Egliſes Collégiales.

La Chantrerie & Prébendes de Notre-Dame d'*Eſtampes*.

La Chantrerie & Prébendes de Notre-Dame de *Melun*, à la réſerve de la Prébende de l'Archevêque.

Provins, les Doyenné, Chantrerie, Prevôté & Prébendes de *ſaint Quiriace*. Celles du *Château de Provins*. La Prevôté, Chantrerie & Prébendes de *Notre-Dame* de la même Ville. Le Roi & l'Archevêque nomment à celles-ci alternativement.

Digitized by Google

I. EVESCHÉ DE TROYES.

L'Evêque, M. Matthias Poncet de la Riviere, ci-devant Vicaire Général de Séez, Abbé de Nouaillé en 1730. & de Montebourg en 1745. ſacré le 2 Septembre 1742.

417 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Moutier la Celle*, M. Berard de Villebreüil, 1700.

B. *Montier Ramey*, M. Chauvelin, Chanoine de N. D. de Paris, 1734.

B. *Neſle la Repoſte*, M. du Barrail, 1745.

C. *Boulencourt*, M. Jean-Marie de Catelan 1727.

C. *Rameru* (*la Piété*,) Dom Jean-Benoît Fitz-Harbert, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1711.

C. *Sellieres*, M. des Ruaux de Rouſſiac, 1742.

C. *La Rivour*, M. de Vougny, 1741.

C. *Reclus*, M. Doé, Chanoine de Troyes, 1716.

A. *S. Loup*, M. Jean-Baptiſte Pajot, Conſeiller au Parlement, 1731.

A. *S. Martin des Aires*, M. de Savollian, 1741.

Digitized by Google

A. *Chantemerle*, M. de Montenoy, 1706.

P. *La Chapelle aux Planches*, M. le Rouge, 1742.

P. *Beaulieu*, le Pere de Maiſons d'Avigny, 1727.

P. *Baſſe-Fontaine*, M. Ciceri, Prédicateur de la Reine, 1733.

Abbayes de Filles.

B. *N. D. de Troyes*, Mad. d'Areſt, 1717.

B. *N. D. de Brico*, transferée à Sezanne, Mad. d'Auxy, 1738.

C. *N. D. des Prez*, Mad. de Courſeulle de Rouvray, 1719.

C. *N. D. de Grace*, convertie en un Prieuré d'Hommes.

C. *Le Jardinet près Pleurs*, devenu Prieuré d'Hommes, annexé à l'Abbaye de Joüy.

Prieurés d'Hommes.

A. *La Vau-Dieu*, Ordre du Val des Ecoliers; d'autres diſent, du Val des Choux, M. de Caylus, Evêque d'Auxerre, 1698.

A. *N. D. en l'Iſle à Troyes*, uni à l'Evêché.

A. *S. Jacques de l'Hermitage*, uni à l'Evêché de Troyes, 1712.

Digitized by Google

B. *N. D. d'Arceis ſur Aube* ; M. Dupré.

B. *Sainte Colombe de Bailly*, M.

B. *S. Pierre & S. Paul de Dampierre* ; M. Matherot de Preigny, 1740.

B. *La Madeleine d'Ortillon*, M. Chatel, 1742.

B. *N. D. de Ramerüe*, Conventuel ; M. Briſſart.

B. *N. D. de Grace près Montmirel* ; ci-devant Abbaye de Filles, M.

B. *S. Denis de Marnay*, M. Barthelemy Gautier de Billancour, 1731. Le Roi y nomme au droit de l'Abbé de S. Denis en France.

B. *Le Char-Dieu* ou *Cher-Lieu*, M. de la Lanne, 1741.

Gr. *Marcheret* ou *Marcheroux*, ci-devant Abbaye, uni à l'Evêché de Troyes.

Egliſes Collégiales.

S. Urbain de Troyes, deux Dignitez ; & neuf Prébendes à la nomination du Roi & du Doyen de cette Egliſe à l'alternative. Ce Doyen eſt électif.

S. Etienne de Troyes. Il y a huit Dignités, cinquante-ſept Prébendes, toutes à la nomination ſeule du Roi, excepté le Doyen, qui eſt électif.

Digitized by Google

II. EVESCHÉ D'AUXERRE.

L'Evêque, M. Charles-Gabriel de Peſtel de Levis de Tubiéres de Caylus, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Jean de Laon en 1697. & Prieur du Val-Dieu en 1698. ſacré le premier Mars 1705.

238 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Germain*, M. de Cruſſol, Evêque de Blois, 1738.

C. *Pontigny*, élective, Dom Grillot, 1742.

C. *Les Roches*, M. Jacques Viſnich, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, 1709.

C. *Bouras*, M. l'Anglois, 1712.

C. *Rigny*, M. de Poudens, 1744.

A. *S. Pierre*, M. Boucoirand, 1743.

A. *S. Laurent des Abats-lès-Coſne*, M. Jean-Baptiſte Clopin, 1725.

P. *S. Marian*, M. de Pontbrians, 1746.

Abbayes de Filles.

B. *S. Julien*, Mad. de la Madeleine de Ragny, 1736.

B. *Rantaulme*, N.

B. *Criſſenon*, Mad. de Senneroy, 1744.

Digitized by Google

C. *Le Reconfort* ou *de la Conſolation de Sainte-Marie*, ci-devant du Diocèſe d'Autun, Mad. de Saumery, 1729.

C. *Les Iſles*, Mad. de Primelle, 1743.

Prieuré d'Hommes.

A. *L'eſpau*, Ordre du Val des Choux, M. Boyer d'Eguilles d'Argens, 1737.

III. EVESCHÉ DE NEVERS.

L'Evêque, M. Guillaume d'Hugues, ci-devant Vicaire Général d'Embrun, Abbé de Varennes en 1723. ſacré le 5 Mars 1741.

171 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

A. *S. Martin*, M. Briſſart, 1726.

P. *Belleveaux*, M. de Sallieres, 1737.

Abbaye de Filles.

B. *Notre-Dame de Nevers*, Mad. le Maître, 1731.

Prieuré d'Hommes.

Gr. *Faye* ou *la Faye*, M. de Corvol, 1720.

Prieuré de Filles.

Gr. *La Fermeté*, Mad. du Bloſſet.

EVESCHÉ DE BETHLÉEM.

C'eſt un Hôpital fondé dans le dou-

Digitized by Google

ziéme Siécle, en un Fauxbourg de Clamecy, petite Ville qui eſt du Nivernois pour le temporel, mais du Diocèſe d'Auxerre pour le ſpirituel, auſſi-bien que le Fauxbourg qui eſt ſéparé de la Ville par la riviere d'Yonne, & n'a point d'autre Paroiſſe que celle de Clamecy. Ce Fauxbourg ſe nommoit anciennement Pantanor : il a pris le nom de Bethléem, depuis que Guy, Comte de Nevers y donna retraite à Raynaud, Evêque Latin de Bethléem en Paleſtine, qu'il emmena en France, après la déroute des Croiſés dans la Terre Sainte, l'an 1223. Depuis les Papes ont fait de cet Hôpital un Evêché Titulaire, à la nomination des Comtes, puis Ducs de Nevers, avec l'agrément du Roi. Cet Evêque n'a territoire Epiſcopal que dans la ſeule Chapelle de cet ancien Hôpital, où il n'y a aucun Clergé ; c'eſt celui de Clamecy qui y fait l'Office quand il eſt néceſſaire. L'Evêque n'a donc aucun Diocèſain, pas même ſon Fermier. Son revenu n'eſt que de 900 livres.

L'Evêque, M. Louis la Taſte, ci-devant Religieux Benedictin de la Congrégation de S. Maur en France, Abbé de Moiremont en 1738. ſacré le 5 Avril 1739.

ARTICLE XVIII.

ARCHEVESCHÉ DE TOULOUSE.

CEt Archevêché a ſous lui ſept Evêques Suffragans, qui ſont, 1. Pamiers, 2. Montauban, 3. Mirepoix, 4. Lavaur, 5. Rieux, 6. Lombés, 7. S. Papoul.

L'Archevêque de Toulouſe, Conſeiller né au Parlement, M. Charles-Antoine de la Roche-Aymon, Abbé de Sordes en 1731. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré Evêque Titulaire de Sarepte en Phenicie, le 5 Août 1725. nommé à l'Evêché de Tarbes en 1739. & à l'Archevêché de Toulouſe en 1740.

250 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Mas-Garnier*, M. de Belſunce, Vicaire Général de Marſeille, 1745.

B. *S. Sernin*, ſécularisée en 1525. M. Henri de Rouſſet de Ceilles de Rocozel, 1729.

Digitized by Google

C. *Grand-Selve*, M. l'Abbé de Lanty, 1719.

C. *Eaunes*, M. de Foucault, 1717.

P. *Capelle*, M. des Gallois de la Tour, 1741.

Abbaye de Filles.

C. *Salanques*, ci-devant du Diocèſe de Rieux, Mad. de Montillet, 1742.

Prieuré.

Gr. *Pinel*, uni à la Maiſon du Noviciat des Jeſuites de Toulouſe, 1709.

I. EVESCHÉ DE PAMIERS.

L'Evêque, Préſident né des États du Comté de Foix, M. Henry Gaſton de Levi de Lerans, ci-devant Vicaire Général de Bordeaux, ſacré le 11 Février 1742.

100 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

A. *Foix* (*S. Voluſien*) l'Abbé eſt Seigneur de la Ville de Foix en pariage avec le Roi, & a la premiere place après l'Evêque dans les États du pays, M. de Breteuil, 1743.

Digitized by Google

II. EVESCHÉ DE MONTAUBAN.

L'Evêque & Seigneur de Montauban, M. Michel de Verthamon de Chavagnac, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 8 Janvier 1730.

98 *Paroisses.*

Abbaye d'Hommes.

C. *Belle-Perche*, M. de Fumel, 1746.

III. EVESCHÉ DE MIREPOIX.

L'Evêque, M. Jean-Baptiste de Champflour, ci-devant Vicaire Général de Clermont, sacré le 28 Février 1738.

Ancien Evêque, M. Jean-François Boyer, ci-devant Religieux Theatin, Abbé de Corbie en 1743. sacré le 7 Janvier 1731. nommé Précepteur de Monseigneur le Dauphin au mois de Decembre 1735. & Premier Aumônier de Madame la Dauphine en 1745. a donné la démission de son Evêché en 1736. & de sa charge de Premier Aumônier de Madame la Dauphine en 1746.

60 *Paroisses.*

Abbaye d'Hommes.

C. *Bolbone*, M. de Charancy, Evêque de Montpellier, 1740.

Digitized by Google

IV. EVESCHÉ DE LAVAUR.

L'Evêque, M. Nicolas Malezieux, Abbé de Moreilles en 1692. & Prieur de S. Maurice du Vieux Pou, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, ſacré le 22 Octobre 1713.

86 *Paroiſſes.*

Abbaye d'Hommes.

B. *Soreze*, M. Dagay de Mion, 1740.

V. EVESCHÉ DE RIEUX.

L'Evêque, M. Alexandre Johanne de Saumery, Docteur de Sorbonne, Abbé de N. D. de Celles en 1708. Conſeiller d'honneur au Parlement de Toulouſe, ſacré le 17 Mars 1720.

90 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Lezat*, M. de Maupeou, Evêque de Lombez, 1732.

B. *Mas d'Azil*, M. de Montlezan, Vicaire Général d'Auſch, 1746.

C. *Feüillans*, Chef-d'Ordre, élective & triennale.

C. *Calers*, M. Berton, 1744.

Digitized by Google

VI. EVESCHÉ DE LOMBEZ.

L'Evêque, M. Charles-Guillaume de Maupeou, Abbé de Lezat en 1732. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ci-devant Chanoine de Paris, & Agent du Clergé de France, ſacré le 13 Juillet 1721.

90 *Paroiſſes.*

Abbaye de Filles.

C. *Saint Bernard*, N.

VII. EVESCHÉ DE S. PAPOUL.

L'Evêque & Seigneur, M. Daniel Bertrand de Langle, Doyen de Nantes, Abbé de Blanche-Couronne, en 1729. ſacré le 5 Avril 1739.

Ancien Evêque, M. Jean-Charles de Segur, Abbé de Vermand en 1721. ſacré le 24 Août 1724. & s'eſt démis en 1735.

56 *Paroiſſes.*

Prieuré de Filles.

Proüille, Ordre de Saint Dominique; Mad. Jeanne d'Artagnan-Monteſquiou, 1729.

Digitized by Google

ARTICLE XIX.

ARCHEVESCHÉ DE TOURS.

L'Archevêque de Tours a onze Suffragans, 1. le Mans. 2. Angers, 3. Rennes, 4. Nantes, 5. Vannes, 6. Cornoüaille, 7. S. Paul de Leon, 8. Treguier, 9. S. Brieuc, 10. S. Malo, 11. Dol.

L'Archevêque, M. Louis-Jacques de Chapt de Raſtignac, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne, Abbé de la Couronne en 1723. & de la Trinité de Vendôme en 1727. ci-devant ſacré Evêque de Tulles le premier Février 1722. a prêté ſerment pour ſon Archevêché le 5 Novembre 1724.

404 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

S. Martin de Tours, Abbaye Collégiale, dont nos Rois ſont Abbés : *le Doyenné* eſt uni à l'Archevêché depuis 1717. *La Tréſorerie* eſt à la nomination du Roi. *Tréſorier*, M. Tachereau de Baudry.

Digitized by Google

B. *Marmoutier*, unie à l'Archevêché de Tours en 1737.

B. *S. Julien*, unie au Collége des Jesuites de Tours, 1735.

B. *Cormery*, M. de la Clue, Vicaire Général de Chartres, 1747.

B. *Villeloin*, M. de Lée, 1709.

B. *Beaulieu*, près Loches, M. Simon-Nicolas Frizon de Blamond, 1722.

B. *Sully*, M. Hocquart, 1738.

B. *Turpenay*, M. de Viennay, 1733.

B. *Noyers*, M. de Majainville, 1746.

B. *Preüilly*, M. de Menou de Bouſſay, 1728.

B. *Bois-Aubry*, Dom Martin Lallier; après ſa mort l'Abbaye reviendra en commende, 1722.

C. *La Clairté-Dieu*, M. Giry de Saint Cyr, 1733.

C. *Fontaine les Blanches*, M. Tachereau de Baudry, 1712.

C. *Beaugerais*, M. Frizon de Belleval, 1724.

A. *Aiguevive*, M. Junot, 1745.

A. *Gaſtines*, M. Bertrand Taſchereau de Linieres, 1725.

Abbayes de Filles.

B. *Beaumont*, Mad. de Bourbon Condé, Princeſſe du Sang, 1733.

Digitized by Google

C. *Moncey*, Mad. de la Rue de Villette, 1738.

C. *La Bourdelliere*, Mad. de Menou, 1714.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Côme-lès-Tours*, M. de Laubanie, 1699.

A. *S. Jean de Degrey* ou *Grez*, uni aux Jesuites de Tours.

Gr. *Bois-Rayer* ou *Bois-Raye*, M. Mercier, 1740.

Gr. *Pommier aigre* ou *Pommes d'Aigre-lès-Chinon*, M. le Grand, 1747.

Gr. *Villiers*, M. Collin, 1717.

Gr. Prieuré de *Grandmont-lès-Tours*, M. Choart de Buzenval, Doyen de S. Quentin.

Prieurés de l'Ordre de S. Benoist.

S. Antoine du Rocher, M. du Four, 1746.

S. Vincent de Maillé, M. Milon, Evêque de Valence.

Les sept Dormans, M.

N. D. de Tavand, Conventuel, M. d'Aufreville.

S. Flovier ou *S. Clivier*, M. Audebert, 1737.

S. Leonard de l'Isle Bouchard, M. Tiercelin de Saveuse.

Digitized by Google

Ambillon, M.

S. Denis d'Amboiſe, M.

Beno, uni au grand Seminaire de Tours.

S. Pierre de Beuil, M. Faucillon; 1740.

S. Antoine de Breche, M.

La Chaize, M.

Château-Regnaud, M. Marion, 1745.

Chenuſſon, M.

Cigogné, M.

Cinq Mars ou *S. Medard de la Pille*; M.

Nouzillé, M.

Rancay, M.

S. Antoine du Rocher, M.

Egliſes Collégiales.

Pleſſis-lès-Tours, Doyen, N.... Le Roi nomme auſſi aux dix Prébendes de cette Egliſe.

S. Ours de Loches, le Doyen, M. du Chilloy. Le Roi nomme auſſi aux douze Canonicats de cette Egliſe, & aux douze Prébendes pour le Bas-Chœur.

I. EVESCHÉ DU MANS.

L'Evêque, M. Charles-Louis de Froulay de Teſſé, Abbé de la Couture du Mans en 1728. Docteur en Théolo-

Digitized by Google

gie, ci-devant Comte de Lyon, & Aumônier du Roi, sacré le 25 Février 1724.

770 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Vincent*, réguliere & triennale.

B. *La Couture*, M. de Froulay, Evêque du Mans, 1728.

B. *S. Calez*, M. de Vichy de Chamron, 1723.

B. *Evron*, M. de Simiane, *ancien Evêque* de S. Paul-trois-Châteaux, 1744.

B. *Lonlay*, M. de Cotte, 1716.

B. *La Pelice*, M. de Pontac, 1715.

B. *Le Guay de Launay*, où il n'y a plus de Religieux, M. Aunillon de la Barre, 1709.

C. *Champagne*, M. du Garanné, 1728.

C. *Tironeau*, M. de Choiseul, Evêque de Mende, 1706.

C. *Perseigne*, M. de Commelles, 1745.

C. *Clairmont*, M. de Charlut, Vicaire Général de Meaux, 1745.

C. *L'Espau*, M. du Hardas d'Auteville, 1733.

C. *Fontaine-Daniel*, M. l'Evêque de Dijon, 1723.

C. *Belle-Branche*, unie aux Jesuites du College de la Fleche.

Digitized by Google

A. *Beaulieu*, M. de Chiſtelle, Aumônier du Roi, 1738.

A. *S. Georges des Bois*, M. le Fevre de Megrigny, 1743.

P. *Vaaſt*, M. Cauchon, 1744.

Abbayes de Filles.

B. *S. Julien du Pré*, Mad. de S. Simon, 1730.

B. *Eſtival*, Mad. Marie-Anne-Charlotte de Rabodanges, 1726.

C. *La Virginité*, Mad. Guerin de Bruſlart, 1741.

C. *Bonlieu*, Mad. de Creſnay, 1735.

A. *La Perigne*, Mad. Morel d'Aubigny, 1713.

B. *Sainte Genevieve de Montfort*, à Alençon, Mad. de l'Iſle.

Prieurés d'Hommes.

A. *Château-l'Hermitage*, M. d'Helyot, 1745.

A. *S. Blaiſe du Houx*, M. Froger.

B. *Boyre*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *Beaumont la Châtre*, M. Chreſtien, 1747.

B. *S. Cyr en Pail*, M. le Roy, Doyen d'Amboiſe.

B. *S. Cyr & Sainte Julitte de Boyre*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

Digitized by Google

B. *S. Etienne d'Origny*, uni à la Menſe Conventuelle de Marmoutiers.

B. *La Ferté Maée* ou *Matthieu*, M.

B. *La Fontaine S. Martin des Nonnains*, M.

B. *Fontaine-Gehard*, M. Brun de Mezieres, 1743.

B. *S. Guingualois du Château du Loir*, *Conventuel*, Dom René Barbier.

B. *S. Hyppolyte de Vivoin*, M. d'Evry.

B. *Jauron*, M. de Hauſſay, 1742.

B. *S. Lezin de Marton*, M. Barbin de Beauregard, 1742.

B. *S. Loup*, M. Pelletier.

B. *S. Martin de Laval*, M. de Bonneüil.

B. *S. Martin de Lavardin*, M. Oudet.

B. *S. Martin de Louvigny*, *uni au Prieuré de Montigny*, Dom. le Freſne.

B. *Mileſſe*, M.

B. *S. Nicolas de Sablé*, Dom. Jacques le Clerc.

B. *N. D. de Mantilly*, M. Ferrand.

B. *N. D. de Torcey*, M. de Villefort.

B. *N. D. de Troo* ou *des Marchais*; M. Henriau.

B. *S. Sulpice de Battée*, M. Crepy.

Gr. *Bercay* ou *Burcay*, M. de Bethune, 1696.

Gr. *Mont de Guyon* ou *Montguyon*; M. Lagau, 1702.

Digitized by Google

Gr. *Villers*, M. Collin, 1717.

Prieuré de Filles.

B. *S. Antoine de Domfront*, Mad. de la Palliere Rochon, 1738.

Egliſes Collégiales.

Sainte Chapelle du Gué de Mauny, N. Le Roi nomme auſſi aux ſix Prébendes de cette Egliſe.

S. Pierre de la Cour, dans la Ville du Mans : les Prébendes ſont à la nomination du Roi.

II. EVESCHÉ D'ANGERS.

L'Evêque, M. Jean de Vaugirauld; fut ſacré le 28 Janvier 1731.

668 *Paroiſſes & 23 Succurſales.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Aubin*, M. de Vaureal, Evêque de Rennes, 1742.

B. *S. Serge*, M. d'Herouville, 1746.

B. *S. Nicolas*, M. de Roquépine, 1692.

B. *S. Florent-lès-Saumur*, M. Forbin d'Oppede, 1730.

B. *S. Maur-ſur-Loire*, M. de Loſſendiere, 1729.

B. *Bourgueil*, M. d'Alegre, 1723.

B.

B. *Aſniers Bellay*, unie au Collége des Jeſuites de la Fleche, 1731.

C. *Loroux*, M. d'Avernes, Grand Vicaire de Liſieux, 1732.

C. *Chaloché*, Dom Carnot, 1739.

C. *Pontron*, M. de Leſcure, 1729.

C. *La Boiſſiere*, M. du Pré, 1723.

A. *La Roë*, M. de Prouleroy, 1747.

A. *S. Georges ſur Loire*, M. de Beaupoil de S. Aulaire, Vicaire Général de Nantes, 1747.

A. *S. Jean de Melinais*, unie aux Jeſuites du Collége de la Fleche.

A. *Touſſaints*, M. Grandhomme de Gizeux, 1737.

P. *Le Perray-neuf*, M. de S. Julien, Vicaire Général de Carcaſſonne, 1747.

Abbayes de Filles.

B. *Le Ronceray*, Mad. de Raffetot, 1742.

A. *Nidoiſeau*, Mad. du Cambout, 1719.

C. *Le Perray*, Mad. des Cartes, 1727.

Prieurés d'Hommes.

A. *S. Jacques, près de la Fleche*, uni aux Jeſuites du lieu.

A. *Saint Jean l'Evangeliſte d'Angers*. Prieur ou Aumônier, M. Salmon, 1740.

B. *S. Martin d'Aumeray*, M. de Serre de Rieux.

B. *S. Martin de Boiſſé*, M. de Levemons.

B. *S. Martin de Carbay*, Dom Motedin.

B. *S. Martin de Foſſebelay*, M. d'Aligre, 1738.

B. *S. Martin de Montjean*, M. du Lau.

B. *S. Pierre de Chemillay*, Conventuel, M. de Montjouran, Comte & Vicaire Général de Lyon, 1746.

B. *Pouance*, M. Prouſt, 1731.

B. *S. Quentin en Auge* & *S. Vincent de Chalonne*, unis enſemble, Dom Chaſſain.

B. *S. Loup de Rillay*, M. de Meſſac.

B. *Eſchemirée*, M.

B. *S. Eloy d'Angers avec ſes Annexes*, uni au Séminaire d'Angers.

Gr. *La Haye aux bons Hommes*, M. de Roquépine, 1720.

G. *S. Etienne de Monais*, ou *N. D. du Verdelet*, M. de Cherité de la Verderie, 1740.

Gr. *La Primaudiere*, & *Montguyon*, M. Lagau, 1702.

Gr. *Longué* : le titre ſupprimé en faveur de l'Hôpital.

Gr. *Montjean*, M. le Rouge.

Digitized by Google

Eglises Collégiales.

Saint Martin d'Angers, le Doyen, N. Le Roi nomme encore le Chantre, & onze Prébendiers de cette Eglise.

Saint Lô-lès-Angers, le Doyen, N. Le Roi nomme auſſi à onze Prébendes; mais le Chantre eſt élu par le Chapitre.

III. EVESCHÉ DE RENNES.

L'Evêque, né Conſeiller au Parlement de Bretagne, M. Louis-Guy Guerapin de Vaureal, Abbé de Moleſme en 1733. de Joüy en 1732. & de S. Aubin d'Angers en 1742. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Grand d'Eſpagne, Maître de la Chapelle de Muſique, ci-devant Maître de l'Oratoire du Roi, Ambaſſadeur extraordinaire & Plenipotentiaire en Eſpagne, ſacré le 24 Août 1732.

265 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Melaine*, M. du Bellay, Evêque de Fréjus, 1725.

A. *Rillé*, unie à la Cure de S. Louis de l'Orient, au Diocèſe de Vannes.

Abbayes de Filles.

B. *S. Sulpice*, Mad. d'Aubeterre de Jonzac, 1727.

B. *Saint Georges*, Mad. de Chaumont-Guitry, 1741.

Prieurés d'Hommes.

B. *La Sainte Trinité de Fougeres*, M. Teſcrot d'Eſtrées, 1740.

B. *S. Symphorien de Martigny*, M. de Borſſat du Sollier, 1740.

B. *S. Exupere de Gahard*, M. de Larlan, 1741.

B. *Sainte Croix de Vitray*, Dom Laborde.

B. *S. Cyr*, M. Mongin, 1738.

B. *S. Sauveur des Landes*, uni au Séminaire de Rennes.

IV. EVESCHÉ DE NANTES.

L'Evêque, né Conſeiller au Parlement de Bretagne, M. Charles Mauclerc de la Muſangere, Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, ſacré le 9 Octobre 1746.

217 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *La Chaume*, M. Poly de S. Thibault, 1746.

A. *Geneſton*, M. Moreau de Maupertuis, 1728.

B. *S. Gildas*, M. de Brancas, Evêque de Lizieux, 1706.

B. *Blanche-Couronne*, M. l'Abbé de Langle, 1729.

C. *Meilleraye*, M. Boulain, 1738.

C. *Buzay*, M. de Roſſet de Fleury, Evêque de Chartres, 1737.

C. *Villeneuve*, M. de Laubriere, 1746.

A. *Pornid*, M. Jean-Baptiſte de Lanux, Docteur de Sorbonne, Prédicateur du Roi, Chanoine Théologal de l'Egliſe de Toul, 1724.

A. *N. D. du Bourg*, M. de Coëtmadeuc.

Prieurés d'Hommes.

N. D. de Jaſſeron, dépendant de S. Michel en l'Herm, uni aux Chartreux de Nantes.

A. *S. Leonard de Gueniau*, M. Rometot, 1742.

A. *S. Lazare de Machecou*, M. Gazat.

A. *Quinguenevand*, M. Guimond.

B. *S. Sauveur de Beray*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *S. Jean de Chantonceaux*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *Sainte Croix de Nantes*, M. Mergey, 1744.

B. *N. D. de Douges*, M. de Levemons.

B. *N. D. de Liran*, uni à Bonne-Nouvelle d'Orleans.

Digitized by Google

B. *S. Martin de Marchecoul*, M. le Sage.

B. *S. Georges de Nort*, M. l'Herminier.

B. *N. D. du Pellerin*, M. Fremont.

B. *S. Martin de Pontchanteau*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *S. Martin de Varades*, Dom Raverdy.

Cellier, M. Bellanger, 1738.

S. Gereon, M.

Indres, M.

Mauves, M. Bedeau de Lescochere, 1738.

Montrelais, M. Caudron de Cantin, 1741.

V. EVESCHÉ DE VANES.

L'Evêque, M. Charles-Jean Bertin, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 27 Septembre 1746.

160 *Paroisses*.

Abbayes d'Hommes.

B. *Redon*, (*S. Sauveur*) M. des Noces, Vicaire Général de S. Brieux, 1747.

B. *S. Gildas de Rhuis*, M. de Villeneuve, 1725.

C. *Prieres*, Dom de la Fruguelay, 1741.

C. *Lanvaux*, M. du Breil de Pontbriant, 1735.

Digitized by Google

Abbaye de Filles.

C. *La Joye, près Hennebon*, Mad. du Bouetié de Kerouerguen, 1739.

Prieuré d'Hommes.

B. *S. Cyr de Rochefort*, M.

VI. EVESCHÉ DE CORNOUAILLES, ou QUIMPER-CORENTIN.

L'Evêque & Comte, M. Auguſte-François-Annibal de Farcy de Cuillé, ci-devant Vicaire Général de Treguier, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 8 Novembre 1739.

200 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Sainte Croix de Quimperlay*, M. de Vaurouault de Gouyon, 1746.

B. *Landevenec*, unie à la Chapellenie du Louvre, M. de Cirée, 1745.

C. *Langonet*, M. René-Auguſte de Marbœuf, 1725.

C. *Coëtmaloen*, M. Languet, Archevêque de Sens, 1709.

C. *Bonrepos*, M. de Menou, 1734.

C. *Carnoüet* ou *S. Maurice*, M. Pague du Reignon, 1742.

A. *Daoulas*, unie au Séminaire de

Breſt pour la Marine, dont les Jeſuites ont la direction, 1692.

Abbaye de Filles.

C. *Kerlot*, Mad. de Crevy, 1738.

Prieuré d'Hommes.

B. *S. Tutarne*, Dom Yvieguel.

VII. EVESCHÉ DE S. POL DE LEON.

L'Evêque & Comte de S. Pol de Leon, M. Jean-Louis de Gouyon de Vauduraut, ci-devant Vicaire Général de Coutances, Abbé de S. Mahé de Fineterre en 1739. Docteur en Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, ſacré le 12 Octobre 1745.

120 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Mahé de Finneterre*, M. de Gouyon de Vauduraut, Evêque de S. Pol de Leon, 1739.

C. *Le Relecq*, M. du Vivier de Lanſac, 1740.

VIII. EVESCHÉ DE TREGUIER.

L'Evêque & Comte, M. Charles-Guy le Borgue de Kermorvan, Licentié en

Théologie de la Maiſon & Société de Navarre, ſacré le 11 Juillet 1746.

130 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Begard*, M. de la Galeziere, 1742.

A. *Sainte Croix de Guingamp*, M. de Gouyon Delaunay, 1741.

Egliſe Collégiale.

Notre-Dame de Falgoüet, le Doyenné & le Chapitre unis au Collége des Jeſuites de Breſt.

IX. EVESCHÉ DE S. BRIEUC.

L'Evêque & Seigneur, M. Hervé-Nicolas du Brignon Thépaul, ſacré le 13 Mars 1745.

138 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Lantenac*, M. Marin de Kerbringal, 1731.

C. *Boſquin*, M. de Duras, 1723.

P. *Beauport*, M. de Fumel, 1746.

C. *S. Aubin des Bois*, M. de Bethune, 1717.

Prieurés d'Hommes.

B. *N. D. de Jugon*, M. de Revolle.

B. *Saint Martin de Lamballe*, M. Rolland.

X. EVESCHÉ DE S. MALO.

L'Evêque & Seigneur, M. Jean-Joseph Fougas d'Entrechaux de la Bastie, Abbé de Josaphat en 1730. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, sacré le 27 Novembre 1740.

200 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Méen*, M. Duguereau, Vicaire Général de Rennes, 1745.

A. *Beaulieu*, M. Tiercent de Ruellant, 1738.

A. *S. Jacques de Montfort*, M. Louis-Emanuel de Champlais, 1725.

A. *Paimpont*, M. de Rais du Breil, 1743.

A. *S. Jean des Près*, M. de Brilhac, 1732.

Abbaye de Filles.

B. *Montcassin*, autrefois Prieuré érigé en Abbaye l'an 1677. Mad. Pharamus.

Prieurés d'Hommes.

B. *Saint Jacques de Becherel*, M. de Courbon.

B. *Combourg*, M. du Bellay, Evêque de Fréjus.

Digitized by Google

B. *Dinan*, M. Dadouville.

B. *Iffendie*, M. Blanchard, 1742.

B. *Lehon*, Conventuel, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

B. *Ploermel*, M. de la Boillay.

B. *S. Martin de Joſſelin*, uni à l'Abbaye de Marmoutiers.

XI. EVESCHÉ DE DOL.

L'Evêque & Comte, M. Jean-Louis du Bouchet de Sourches, Abbé de Troarn en 1690. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 12 Juillet 1716.

80 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Jacut*, M. de l'Aubanie, 1712.

B. *Le Tronchet*, M. Fiot de Vaugimois, 1712.

C. *Vieuville*, M. Thomas, 1746.

Digitized by Google

ARTICLE XX.

ARCHEVESCHÉ DE VIENNE.

IL a pour Suffragans, 1. Valence, 2. Die, 3. Grenoble, 4. Viviers, 5. Maurienne, 6. Geneve : les deux derniers ſont hors de France.

L'Archevêque & Comte de Vienne, prend le titre de Grand Primat des Gaules, M. Jean d'Yſe de Saleon, nommé Evêque d'Agen en 1728. ci-devant Evêque de Rodez, ſacré le 16 Avril 1735. Archevêque de Vienne, 1746.

355 Paroiſſes.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. André le Bas*, M. de Ribeyre, Evêque de S. Flour, 1734.

B. *S. Pierre de Vienne*, ſécularisée en 1616. M. de Montauban, 1738.

B. *S. Chef*, unie à l'Archevêché long-tems avec ſa ſécularisation, qui s'eſt faite en 1556. L'on fait preuves de Nobleſſe ancienne, tant paternelle que maternelle pour entrer dans ce Chapitre.

B. *S. Bernard de Romans*, ſécularisée. La Menſe Abbatiale unie à l'Archevêché.

Digitized by Google

Le Chapitre eſt Seigneur en pariage avec le Roi, de la Ville de Romans, & a de très-beaux droits.

C. *Bonnevaux*, M. le Bret, 1723.

A. *S. Antoine*, Chef-d'Ordre électif, le P. Pierre Galland, 1747.

Abbayes de Filles.

B. *S. André le Haut*, Mad. des Portes d'Amblerieu, 1736.

B. *La Claire* ou *N. D. des Colonnes* dans Vienne (mal nommée *Sainte Claire*) Mad. Helene de Ponte-d'Albaret, 1729.

C. *S. Juſt de Romans*, Mad. Armand, 1714.

C. *Val-Breſſieu*, transferée à la Côte S. André, Mad. Bocſozel, 1713.

C. *S. Paul la Ville*, Mad. Anne de Clermont de Geſſans.

Prieurés.

A. *S. Donat*, uni au Collége des Jeſuites de Tournon.

A. *S. Vallier*, uni à l'Abbaye de S. Ruf.

S. Rambert de Foſſemagne, M.

Serrieres, M.

I. EVESCHÉ DE VALENCE.

L'Evêque & Comte de Valence, Prince

de Soyons, M. Alexandre Milon, Abbé de Leoncel en 1728. & de S. Benoiſt ſur Loire en 1742. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 31 Mars 1726.

140 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Bonlieu*, unie à l'Abbaye de Valcroiſſant, au Diocèſe de Die.

A. *S. Ruf*, Chef-d'Ordre, le Pere Chomel.

A. *S. Thiers de Saon*, unie à l'Evêché de Grenoble, 1738.

Abbayes de Filles.

C. *Vernaiſon*, Mad. de Langon, 1733.

B. *Soyon*, Mad. de Fortia de Montreal, 1736.

Prieurés.

A. *S. Felix*, Ordre de S. Ruf, adjugé au Roi par Arrêt du Conſeil d'Etat du 26 Août 1678. le P. Sardes.

Beaumont, N.

S. Martin de Sanzer ou *Sauzay*, N.

Sainte Marie de Dorat ou *Durat*, N.

La Grace, N.

Rocheraut, N.

Marckeville, N.

Digitized by Google

II. EVESCHÉ DE DIE.

L'Evêque & Comte, M. Gaſpar-Alexis de Plan des Augiers, ci-devant Vicaire Général de Lyon, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, ſacré le 20 Février 1742.

70 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

C. *Leoncel*, M. Milon, Evêque de Valence, 1728.

C. *Valcroiſſant*, M. de Maliſſoles, 1736.

III. EVESCHÉ DE GRENOBLE.

L'Evêque & Prince, Préſident né des Etats de Dauphiné, Doyen de Savoye, M. Jean de Caulet, Abbé de Chatrices en 1721. Prieur de Saint Robert de Cornillon en 1732. ci-devant Grand Vicaire de Pontoiſe, & Aumônier du Roi, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, a été nommé en Décembre 1725. & ſacré le 14 Avril 1726.

304 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Juſt*, M.

Digitized by Google

A. *S. Martin de Miſeré*, unie à l'Evêché, & la Menſe Conventuelle au Séminaire.

La Grande Chartreuſe, Chef-d'Ordre; le Général électif à vie.

Prieurés.

B. *S. Robert de Cornillon* : ce Prieuré eſt de l'Ordre de S. Benoît, Congrégation de S. Maur. Il eſt très-conſidérable, & de fondation des anciens Dauphins. M. Caulet, Evêque de Grenoble, 1732.

S. Jean de Vif, M. Bocſocel de Mont-Gontier, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

B. *N. D. de Vizille*, M. Canel, Conſeiller au Parlement de Grenoble.

B. *S. Michel de Conexe*, N.

Abbayes de Filles.

C. *Les Hayes*, Mad. de la Porte S. Lattier, 1743.

Mont-Fleury, Ordre de S. Dominique, Prieuré électif, eſt de fondation des anciens Dauphins.

Chartreuſe de Premol, dans la Châtellenie de Vizilles; elles ſont ſacrées des mains de l'Evêque de Grenoble, quand elles le demandent, après dix ans de Re-

Digitized by Google

ligion. Alors ce Prélat leur donne, avec de grandes cérémonies, le Manipule, & le droit de chanter l'Epître à la Messe, & ces Religieuses répondent en quelque maniere aux Diaconesses des premiers siécles. Elles ont encore quatre autres Monasteres, dont l'un nommé *Salettes*, est dans la Baronnie de la Tour du Pin, Châtellenie de Quirieu, au Diocèse de Lyon, & un autre en Savoye, nommé *Mélan*, dans le Foucigny, Diocèse de Geneve, & deux dans la Flandre Imperiale.

Eglise Collégiale.

S. André, dans Grenoble, le Prevôt & douze Chanoines, est de fondation des anciens Dauphins.

Doyenné, de Savoye uni à la Mense Episcopale. C'étoit la premiere Dignité de l'Eglise Collégiale de la Ville de S. André en Savoye, & du Diocèse de Grenoble; mais cette Ville ayant été abîmée sous la chûte d'un rocher, le 25 Novembre 1248. le Doyenné de son Eglise fut transferé dans la Cathédrale de Grenoble, pour y tenir la seconde place. Cette dignité fut supprimée & réunie à la Mense Episcopale par Bulle de Clement VI. en 1343. à condition

Digitized by Google

que l'Evêque créeroit dans son Eglise un troisiéme Archiprêtre, pour les Paroisses de son Diocèse, situées dans les Etats de Savoye.

IV. EVESCHÉ DE VIVIERS.

L'Evêque & Comte de Viviers, Prince de Donzere & de Châteauneuf sur le Rhône, Baron de l'Argentiere, Seigneur de S. Andeol, M. François Renaud de Villeneuve, Abbé de S. Lucien de Beauvais en 1743, sacré le 13 Août 1724. Il avoit été nommé Evêque de Marseille le 7 Octobre 1723.

300 *Paroisses.*

Abbayes d'Hommes.

B. *Cruas*, M. de Coriolis, 1723.

C. *Chambons*, M. de Belsunce, Evêque de Marseille, 1706.

C. *Mazan*, M. de Tilly, Evêque d'Orange, 1732.

Prieuré.

Chariſſes ou *Charay*, M. de Rochechoüart, 1725.

V. EVESCHÉ DE GENEVE.

Il est le sixiéme Suffragant de Vienne, & est à la nomination du Roi de Sardai-

Digitized by Google

gne, comme Duc de Savoye, ſon Siége étant à Annecy, dans ce Duché.

L'Evêque & Comte de Geneve, M. de Rouſſillon de Bernex.

Il y a dans ce Diocèſe quelque Bénéfices à la nomination du Roi. Les plus conſidérables ſont,

A. *Entremont*, Abbaye, M. Viala, Prevôt d'Oulx.

A. *N. D. d'Abondance*, M. le Cardinal de Tencin, 1739.

C. *Preverſin*, Prieuré qui a titre de Baronnie, dépendant autrefois de l'Abbaye de Bonnemont, dans le Canton de Berne, laquelle a été convertie en un Hôpital. Ce Prieuré étoit devenu une Commanderie de l'Ordre de S. Maurice & de S. Lazare de Savoye; mais le Roi Henry IV. le revendiqua. C'eſt M. le Duc de Bourbon, comme Baron de Gex, qui préſente au Roi. M. de Carrion, 1733.

Digitized by Google

ARTICLE XXI.

Les Trois Evêchez.

METS, TOUL ET VERDUN.

CEs Evêchez, Suffragans de l'Archevêché de Treves en Allemagne, ſont néanmoins à la nomination du Roi.

I. EVESCHÉ DE METS.

L'Evêque, M. Claude de Rouvroy de S. Simon, ci-devant Evêque & Comte de Noyon, ſacré le 15 Juin 1732. Abbé de Jumieges, 1716.

613 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Arnould*, M. de Belſunce, Evêque de Marſeille, 1729.

B. *S. Vincent*, M. d'Elts, Chanoine de Spire, 1731.

B. *S. Clement*, M. de Richardie, Vicaire Général de Mets, 1742.

B. *S. Symphorien*, M. de Joyeuſe, 1742.

Digitized by Google

B. *Bouzonville*, M. Tuffet.

B. *Gorze*, M. de Rohan, Archevêque de Reims, 1720.

B. *S. Martin de Longeville*, Dom Henry Fauque.

B. *S. Martin près Mets*, unie à la Primatiale de Nancy.

C. *Pontiffroy*, unie à l'Abbaye des Religieuſes du petit Clervaux de Mets, 1741.

C. *S. Benoiſt*, Dom Joſſe.

A. *S. Pierre du Mont*, M. de Bourlemont.

P. *Juſtemont*, le P. Jacques-Pierre Juſſy, 1727.

P. *Salival*, le P. Gillet, Régulier, 1739.

B. *S. Avaur*, Dom Joſeph Baudinot, 1745.

Abbayes de Filles.

B. *S. Pierre*, Mad. de Fors du Vigean.

B. *Sainte Marie*, Mad. Marion de Druy, 1724.

B. *Sainte Gloſſinde*, Mad. Marguerite Hotteman, 1721.

B. *Vergaville*, Mad. de la Galiſiere.

C. *Clervaux*, Abbaye & Chapitre de cinq ou ſix Prébendes pour des Filles de condition. Elles ſont vêtuës en ſéculieres, mais toutes de blanc.

Digitized by Google

Loutre près de Saarlouis, Mad. de Ratzamauſen, 1744.

Egliſe Cathédrale.

Le Princier, premiere Dignité de cette Egliſe, M. de la Vergne, Chanoine de la même Egliſe.

Prevôt de S. Sauveur de Mets, M. Valcour.

Prieurés d'Hommes.

B. *Inſemin*, Dom Charles Chaſtel; 1746.

B. *S. Denis de Gelle*, M. de la Porte, Régulier, 1698.

N. D. De Fricourt, M.

II. EVESCHÉ DE TOUL.

L'Evêque & Comte, M. Scipion Jerôme Begon, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de S. Germer en 1713. & de Vaux en Ornois en 1728. ſacré le 26 Avril 1723.

1700 *Paroiſſes.*

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Epvre*, M. de Rohan de Ventadour, Cardinal de Soubize, 1736.

B. *S. Manſuy*, M. de Valras, Evêque de Macon. 1743.

Digitized by Google

B. *Moyen-Mouſtier*, en regle, Dom Humbert Barrois.

B. *Senone* (*S. Pierre de*) en Lorraine, Dom Auguſtin Calmet.

C. *Clairlieu*, Dom Marchand.

C. *Vaux en Ornois*, M. de Begon, Evêque de Toul, 1728.

C. *Eſcurey*, élective confirmative, Dom Bardot.

C. *L'Iſle en Barrois*, unie à la Primatiale de Nancy.

C. *Beaupré*, en Lorraine, près de Luneville, en regle, N.

C. *Hauteſeille*, N.

A. *S. Leon*, M. de Caſtelane, 1738.

A. *Chaumozey*, M. de Lenoncourt.

A. *Luneville*, M. de Tornielle.

P. *Flabemont*, M. Briſacier, 1739.

P. *Jandures*, le P. Billard, Religieux du grand Ordre de Cluny.

P. *Bonfay*, le P. Antoine Varnier, 1726.

P. *Rangeval*, M.

P. *Eſtival*, M. Begon, Evêque de Toul.

P. *Rangeval*, *Rieſval* ou *Rinval*, le P. François Cordier.

P. *Sainte Marie-Major du Pont-à-Mouſſon*, ou *Sainte Marie aux Bois*, le P. Nicolas Felix, 1717.

Digitized by Google

P. *Muraux*, M. de Foyal de Donnery, Docteur en Théologie.

P. *Jouvilliers*, M. de Choiseul.

Toutes ces Abbayes de Prémontré, sont de la Réforme.

Abbayes de Filles.

C. *Remiremont*, Chanoinesses, où l'on fait preuves de Noblesse au moins de 200 ans, ce qui va souvent aux 64 quartiers, Mad. de Lorraine de l'Islebonne. *Doyenne.* Mad. des Armoises. *Secrette.* Mad. de Stainville l'Isle-Adam.

C. *Bouxieres*, Chanoinesses où l'on fait preuves de Noblesse, Mad. d'Elz, 1716.

C. *Epinal*, Chanoinesses, où on fait preuves de Noblesse de seize quartiers, Mad. de Beauvau-Craon, *Doyenne.* Mad. le Bagcles d'Argenteuil, *Secrette.* Mad. de Berlo.

C. *Poussey*, Chanoinesses, où l'on fait preuves de Noblesse, Mad. de Grammont. Mad. Elizabeth-Charlotte de Beauvau-Craon, *Coadjutrice.*

C. *S. Houx*, Mad. d'Haussonville de Vaubecourt.

C. *Benoist-Vaux*, Mad. de Certain de Germay, 1716.

C. *L'Etanche.*

Prieurés

Prieurés d'Hommes.

A. *Dieu en ſouvienne*, Ordre du Val des Ecoliers, M. Langlois, 1737.

A. *Herival*, M. de Rambourg.

B. *S. Firmin de Flavigny*, Dom Hyacinte Cellier.

B. *S. Cloud de Laye*, proche Nancy, Dom le Fauche.

Egliſes Cathédrale & Collégiale.

Cathédrale de Toul, le Doyen, M. Donnery, 1746.

Collégiale de Saint Jean en Gengoul. Cette Egliſe ne jouit pas du Concordat Germanique: c'eſt pourquoi le Roi préſente au Pape les Bénéfices vacans pendant huit Mois de l'Année. Le *Doyen*, M. Molnier, Abbé de Pornid.

III. EVESCHÉ DE VERDUN.

L'Evêque & Comte, M. Charles-François de Hallencourt de Droſmenil, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de la Charité en 1706. & d'Humblieres 1717. ci-devant ſacré Evêque d'Autun, le 22 Mars 1711. a eu

ſes Bulles pour Verdun le premier Juin 1722.

350 *Paroiſſes*, dont 77 en Lorraine.

Abbayes d'Hommes.

B. *S. Vanne*, unie à l'Evêché, 1572.

B. *S. Agry*, en Regle, Dom Caſimir Baudet, 1746.

B. *Beaulieu*, M. de la Rochefoucauld, Cardinal & Archevêque de Bourges, 1729.

B. *S. Michel* ou *S. Mihel* en Lorraine, eſt à la nomination du Pape, M. de la Galiziere.

C. *Châtillon*, dont les Abbés prêtent ſerment de fidelité au Roi, Dom de Monville, 1717.

C. *La Chalade*, M. de Goffreville, 1717.

A. *S. Nicolas des Prés*, M. de Montauban, 1709.

P. *Létanche*, en Lorraine, le P. Jean-François-Joſeph Boucart, Docteur en Théologie, 1711.

P. *S. Paul*, M. le Cardinal de Tencin, 1740. Toutes deux ſont de la Réforme.

Abbaye de Filles.

B. *Saint Maur*, élective.

Digitized by Google

Prieuré d'Hommes.

A. *Beauchamp*, Ordre du Val des Ecoliers, le P. le Gras.

Egliſes Cathédrale & Collégiale.

Cathédrale de Verdun, le Doyen, M. de Noguez, 1746.

Collégiale de la Madeleine de Verdun: elle jouit du Concordat Germaniquè; le *Prevôt*, M. Charlet.

****

ARTICLE XXII.

EVÊSCHÉ DE STRASBOURG.

IL eſt à la nomination du Roi, depuis que cette Ville eſt ſous ſa domination.

L'Evêque de Strasbourg, Landgrave d'Alſace, Prince de l'Empire, M. le Cardinal de Rohan, ſacré Evêque de Tiberiade, Coadjuteur de Straſbourg le 26 Juin 1701. a ſuccedé le 10 Avril 1704. *Voyez* ci-devant, l'Article des Cardinaux, page 22.

M. Armand de Rohan-de Ventadour, *dit*, le Cardinal de Soubize, ſacré Evêque de Ptolemaïde le 30 Juillet 1742.

Digitized by Google

élu Coadjuteur de Strasbourg le 21 Mai précédent, Grand Aumônier de France en survivance, &c. *Voyez* ci-devant, l'Article des Cardinaux, page 28.

Abbayes d'Hommes.

B. *Ebermunster*, Dom Edmond Fronhoffer, 1730.

B. *Marmoutier* ou *S. Maur de Marmunster*, Dom Benoît Linsard.

B. *Altorf*, Dom Antoine Gug, 1733.

B. *Ettenheim-Munster*, Dom Augustin Dornbluth, 1740.

B. *Guinguenbach*, Dom Benoît Rocher, 1743.

B. *Schutteren*, Dom François Muntzer, 1727.

B. *Schloartzach*, Dom Bernard Bech, 1734.

B. *Astac*, sécularisée, & transferée à Molsheim.

B. *Hombourg*, unie à l'Evêché.

B. *Hugues-Hofen* ou *Honcourt*, unie à l'Abbaye d'Andlaw.

B. *S. Neuviller*, sécularisée.

B. *Setlz*, sécularisée.

B. *S. Leonard d'Obenheim*, sécularisée.

B. *S. Walpurge*, unie au Collége des Jesuites de Strasbourg.

Digitized by Google

C. *Neuvembourg* ou *Neubourg*, Dom Jacques Gacier d'Anvilliers.

P. *La Toussaint*, le Pere Laurentius Schlecht, 1746.

Prieuré d'Hommes.

Saint Marc, N.

Abbayes de Filles.

B. *Andlaw*, élective, Chanoinesses, qui font preuves de huit quartiers paternels & autant de maternels, dont l'Abbesse est Princesse de l'Empire, Mad. Sophie-Sabine d'Andlaw, 1708.

B. *S. Jean des Choux*, Mad. Marie-Odille Payerimhoff, 1734.

B. *Biblisheim*, Mad. Anne-Madeleine Fahrlander, 1720.

C. *Koenigsbruck*, Mad. N. 1743.

Toutes ces Abbayes sont Régulieres & électives. Dans le tems d'une élection le Roy nomme trois Commissaires, dont deux Laïques & un Ecclésiastique, pour y assister en son nom. La Communauté élit trois sujets en leur présence, & de ces trois sujets, Sa Majesté en choisit un, qu'il confirme par un Brevet pour le temporel, & l'Evêque pour le spirituel.

Digitized by Google

ARTICLE XXIII.

EVESCHÉS HORS LA FRANCE.

Aux Indes Occidentales.

QUEBEC ou KEBEC en Canada ; érigée en Evêché par Bulle du Pape Clement X. en date du premier Octobre 1674. & soumis au S. Siege immédiatement. Les Abbayes de Maubec & de l'Estrées en France y sont unies.

De l'Evêché de Quebec dépend toute l'Amerique septentrionale, c'est-à-dire, l'Isle de Terre-neuve, la Baye du Nord, l'Acadie, la Louisianne, ou autrement les terres arrosées du fleuve Missisipi, & toutes les Nations sauvages qui sont dans la profondeur des terres de ce pays.

Les Isles Françoises, comme la Martinique, la Guadeloupe, la Cayenne, Marigalande, Saint Domingue, & autres ne sont soumises à aucun Evêque, mais sont administrées pour le spirituel par des Religieux de divers corps, qui en sont les Pasteurs, & prennent leurs pouvoirs du S. Siege, ou quelquefois de M. l'Archevêque de S. Domingue, Ville

Digitized by Google

dans la partie qui appartient aux Eſpagnols.

L'Evêque de Quebec eſt M. Henry-Marie du Breil de Pontbriant, Abbé de Lanvaux en 1735. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris. ſacré le 9 Avril 1741.

Ancien Evêque, M. Pierre-Herman Doſquet, Abbé de Breine en 1739. ſacré Evêque de Samos à Rome le 25 Decembre 1727. puis Evêque de Quebec en 1733. dont il a donné ſa démiſſion en 1739.

Aux Indes Orientales & autres Pays que l'on nomme in partibus Infidelium.

ELEUTHEROPOLIS, M. Jean-François Fouquet.

CLAUDIOPOLIS, dans la Province d'Iſaurie, Patriarchat d'Antioche, M. Claude de Visdelou, Vicaire Apoſtolique de Koueitcheou, Province de la Chine, réſide à Pontichery.

JOPPÉ, près *Jeruſalem*, M. Hyacinte le Blanc, ci-devant Auguſtin, ſacré à Rome le 18 Avril 1728. Chanoine & Vicaire Général de Reims.

MESSENE, M. Jean-Baptiſte Belland, ſacré à Rome le 11 Septembre 1740. Docteur en Théologie de la Faculté de Paris.

HALICARNASSE, M. de la Baume; Prevôt de N. D. des Dons, ſacré en 1730.

MACARSKAS, M. Etienne Blaſcowic; ſacré en 1731.

ROSALIE, M. Jacques de Queralay de Texier, Vicaire Apoſtolique de Siam; &c.

HOREN, dans l'Amerique Meridionale, M. Nicolas Gervaiſe de Sainte-Foye, Prevôt de S. Martin de Tours.

CEOMANIE, M. Louis Neez, Vicaire Apoſtolique de la partie Occidentale du Royaume de Tonquin, ſacré au mois d'Août 1738.

LERY, M. Louis-Marie de Veaux; Coadjuteur de l'Evêque de Ceomanie, Vicaire Apoſtolique de la partie Occidentale de Tonquin, ſacré en 1745.

JULIOPOLIS, M. Jean de Lolliere; Vicaire Apoſtolique du Royaume de Siam, ſacré en 1738.

ECRINÉE, M. Joachim-Enjobert de Martillat, Vicaire Apoſtolique dans le Royaume de la Chine, ſacré en 1739.

NOELENE, M. Armand-François le Febvre, Vicaire Apoſtolique, ſacré en 1741.

EUCARPIE, M. Edmond Bennetat; Vicaire Apoſtolique, & Coadjuteur de

Digitized by Google

l'Evêque de Noelene, sacré en 1745.

BABILONE, M. Emmanuel de Saint Albert, Vicaire Apostolique dans le Royaume de Perse, sacré en 1742.

Nota. Les Evêques de France prennent la qualité de Conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat & Privé, quoiqu'ils n'y ayent point droit de scéance ordinaire, s'ils n'y sont appellés par Commission ou Brevet. Ils sont tous Docteurs en Théologie ou en Droit, ou du moins Licentiés en Théologie. Ils prêtent serment au Roi, mettant la main sur l'Evangile.

ARTICLE XXIV.

Des Assemblées du Clergé.

LE Clergé ne peut s'assembler sans ordre ou permission du Roi.

On distingue deux sortes d'Assemblées du Clergé: les unes sont dites *Générales*, parce qu'elles sont composéees des Députés de toutes les Provinces Ecclésiastiques: les autres sont appellées *Particulieres*, parce qu'elles ne sont formées que des Prélats qui se trouvent à Paris,

ou à la ſuite de la Cour, leſquels ſont invitez de s'aſſembler, pour déliberer ſur quelque affaire importante qui ſe préſente, pour laquelle on n'a pas le tems d'attendre que les Provinces choiſiſſent & envoyent leurs Députez.

Les Aſſemblées Générales ſont encore diviſées en *Ordinaires* & *Extraordinaires*. Celles-ci ſe convoquent ſelon la conjoncture des affaires qui ſe préſentent, ſur leſquelles le Roi eſtimant qu'il convient d'avoir la délibération du Clergé, fait donner ordre dans les Provinces par les Agens Généraux du Clergé, de proceder à l'élection & à l'envoi des Députés. Les Ordinaires ont leur tems fixé, & ſe tiennent tous les cinq ans.

Ces Aſſemblées ordinaires ſe ſubdiviſent en *Grandes* & *Petites*. Les premieres ſont nommées Grandes, parce que les Provinces y envoyent communément quatre Députez; deux du premier ordre, c'eſt-à-dire, Archevêques ou Evêques; & deux du ſecond ordre, qui ſont Abbez, Prieurs ou autres Bénéficiers de la Province, conſtituez dans les Ordres ſacrez. Les ſecondes ſont appellées Petites, parce que les Provinces n'y envoyent que deux Députez, l'un du premier ordre, l'autre du ſecond.

Digitized by Google

Les grandes Assemblées se nommoient autrefois Decennales, parce qu'elles ne se tenoient que de dix ans en dix ans, & dans l'intervalle il se tenoit tous les deux ans une petite Assemblée pour entendre & recevoir les comptes du Receveur Général du Clergé. Mais comme ces fréquentes Assemblées coutoient beaucoup au Clergé, l'Assemblée de 1625. ordonna que les petites, pour cet examen des comptes, ne se tiendroient plus que cinq ans après la grande, à commencer en 1630. Ainsi les grandes Assemblées se tiennent toujours dans des années au nombre impair 25, 35, &c. & les petites ès années qui tombent au nombre pair 20. 30. Par exemple, en 1750. ce doit être une petite Assemblée du Clergé, & en 1755. c'en sera une grande.

Les grandes sont pour renouveller avec le Roi, le Contrat des Décimes ordinaires, qui dure dix ans : les petites sont, comme il a été dit, pour l'audition des comptes du Receveur Général : mais les unes & les autres accordent au Roi une subvention extraordinaire, que l'on nomme Don gratuit, qui se leve sur tout le Clergé de France, & qui est plus ou moins fort, selon les besoins de l'Etat.

Digitized by Google

Pour l'intelligence du Contrat des Decimes, il faut ſçavoir que dès l'an 1516. le Clergé les accorda au Roi François I. pour un an, afin de ſubvenir aux beſoins de ſon Etat. Dans la ſuite, le Clergé les renouvella de tems en tems, ſelon la néceſſité des affaires. En 1561. les Députez du Clergé qui étoit aſſemblé à Pontoiſe, s'étant rendus à Poiſſy, y paſſerent, en vertu du pouvoir qu'ils avoient, un Contrat avec le Roi le 21 Octobre de la même année, par lequel le Clergé s'obligea à donner à Sa Majeſté ſeize cens mille livres par chacun an, durant ſix années conſécutives, & s'engagea de plus à acquitter les Domaines du Roi, les Aydes & Gabelles, qui étoient hypotéquées à divers Particuliers. On peut voir ce Contrat, & tous les autres qui s'en enſuivirent, au *Tome XI. des nouveaux Memoires du Clergé.*

Le Clergé aſſemblé à Melun, s'obligea par un nouveau Contrat paſſé avec le Roi le 20 Février 1580. de lui fournir durant ſix années treize cens mille livres par chacun an, pour le payement des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris. Ce Contrat fut renouvellé pour dix années le 3 Juin 1586. & a été continué tous les dix ans juſqu'au 4 Juillet 1646. que

cette ſomme annuelle fut moderée à celle de douze cens quatre-vingt-douze mille neuf cens ſix livres treize ſols neuf deniers : & cette impoſition ſur le Clergé a été renouvellée tous les dix ans juſqu'à préſent. C'eſt-là ce que l'on appelle les Décimes ordinaires.

Quant aux Députez pour les Aſſemblées Générales, l'élection s'en fait dans l'Aſſemblée Provinciale de chaque Province, deux mois au moins avant l'ouverture de l'Aſſemblée Générale. Ils doivent être de divers Diocèſes, tels qu'il plaît à la Province de les choiſir ; en ſorte pourtant que les Diocèſes participent également & ſucceſſivement à cette députation.

Ceux de ces Députez qui ont des Bénéfices qui demandent réſidence, ſont cenſez préſens à leur Egliſe durant toute leur députation, & doivent être payez de toutes les diſtributions, même manuelles & quotidiennes, comme s'ils étoient actuellement ſur les lieux. C'eſt ainſi que le Conſeil d'Etat l'a reglé par un Arrêt du 15 Novembre 1670. Il en eſt de même des Agens du Clergé durant tout le tems de leur Agence.

Il n'y a dans le Royaume que ſeize provinces Eccléſiaſtiques qui ayent droit

d'envoyer des Députez. Les voici par ordre alphabétique : *Aix*, *Alby*, *Arles*, *Auſch*, *Bourdeaux*, *Bourges*, *Embrun*, *Lyon*, *Narbonne*, *Paris*, *Reims*, *Rouen*, *Sens*, *Toulouſe*, *Tours & Vienne*. Les autres Provinces qui n'ont été réunies à la Couronne que depuis le premier Contrat fait par le Clergé avec le Roi, à Poiſſy le 21 Octobre 1561. n'envoyent point de Députés aux Aſſemblées ordinaires, où il s'agit de Décimes & de Don gratuit ; mais elles peuvent en envoyer aux Aſſemblées extraordinaires, où l'on traite des affaires générales de l'Egliſe de France, ou des matieres qui concernent la Foi, les mœurs ou la diſcipline. Ainſi en 1682. les Provinces de Cambray & de Beſançon envoyerent des Députez à l'Aſſemblée, & le Cardinal de Rohan, Evêque de Straſbourg, les Evêques de Toul & de Verdun, furent de l'Aſſemblée extraordinaire, qui ſe tint à Paris en 1713. & 1714.

Chaque Aſſemblée, ſoit ordinaire, ſoit extraordinaire, ſe choiſit elle-même parmi les Archevêques & Evêques députez, un ou pluſieurs Préſidens.

Digitized by Google

ARTICLE XXV.

Des Agens Généraux du Clergé.

LE Clergé de France entretenoit autrefois à la ſuite de la Cour, ou à Paris, des Syndics Généraux pour agir ſur tout ce qui concernoit le Clergé ; mais l'Aſſemblée ouverte à Melun en 1579. les ſupprima, & établit à leur place deux Agens Généraux.

Ils ſont reconnus Parties capables de faire leurs très-humbles remontrances au Roi, & à Noſſeigneurs du Conſeil, pour obtenir la retractation des Edits, Déclarations, Lettres Patentes & Arrêts des Conſeils de Sa Majeſté, en ce qui pourroit être contraire aux intérêts de l'Egliſe, & pour y demander la caſſation des Arrêts du Parlement, ou autres Cours du Royaume, qui auroient été rendus par entrepriſe ſur la Juriſdiction Eccléſiaſtique, & ſur les autres Droits & Privileges du Clergé.

Lors de leur établiſſement, ils eurent l'entrée aux Conſeils du Roi, avec la liberté d'y requerir dans les affaires qui y étoient rapportées, dans leſquelles le

Clergé avoit intérêt : mais s'en étant abſtenus après le Reglement pour les Conſeils, fait le 3 Janvier 1675. quoiqu'ils n'y fuſſent pas nommez, le Roi, par un Brevet exprès du 11 Septembre de la même année, leur accorda de nouveau l'entrée en ſon Conſeil d'Etat, & la liberté d'y parler, lorſque le Chancelier l'eſtimera à propos. Ils s'y tiennent comme les Maîtres des Requêtes.

De plus, par l'Edit de 1695. ils ſont reçûs dans les Parlemens à y pourſuivre, comme Parties intervenantes, les cauſes qu'ils eſtiment intereſſer le Clergé.

Leur Agence dure cinq ans, durant laquelle ils ont le droit de *Committimus* au grand Sceau.

Les Agens Généraux ſont nommez alternativement tous les cinq ans, par deux Provinces Eccléſiaſtiques unies enſemble, chacune d'icelles en nommant un. Voici comment ces Provices ſont unies, & de quelle maniere le ſort décida de leur tour en 1579. pour la nomination des Agens.

Embrun & Arles.
Reims & Narbonne.
Bourges & Vienne.
Lyon & Bourdeaux.

Digitized by Google

Rouen & Toulouſe.
Tours & Aix.
Sens & Auſch.
Paris & Alby.

Ces deux dernieres, ajoutées depuis cet arrangement, ont nommé en 1710. Embrun & Arles ont nommé en 1715. Reims & Narbonne en 1720. Bourges & Vienne en 1725. Lyon & Bourdeaux en 1730. Rouen & Toulouſe en 1735. Tours & Aix en 1740. Sens & Auſch en 1745. c'eſt Paris & Alby qui nommeront en 1750. Par-là on peut connoître à perpétuité quelles Provinces ſeront en droit de nommer pour les futures Aſſemblées ordinaires du Clergé.

Durant l'Aſſemblée Générale, les Agens qui ſortent, & ceux qui entrent, ſont de toutes les commiſſions, & y ont voix délibérative, chacun dans ſa Province.

En cas de mort ou de Promotion de l'un des Agens à l'Epiſcopat, ou à un Office Royal, c'eſt à la Province de laquelle il eſt, d'en nommer un autre pour remplir ſon tems. Ils doivent être Prêtres lors de leur nomination, & pourvûs dans la Province qui les choiſit, d'un Bénéfice payant Décimes, autre qu'une Chapelle.

Digitized by Google

Ils ont chacun 7000 livres du Clergé par an, dont 5500 de gages, & 1500 pour les frais des affaires.

Les *Agens Généraux* du Clergé en 1745. M. l'Abbé de Nicolay, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chanoine de Paris, Prieur de la Couture Sainte Catherine à Paris 1739. M. l'Abbé de Breteuil, Conſeiller du Roi en ſon Conſeil d'Etat, Licentié en Théologie de la Faculté de Paris, Vicaire Général de Sens, Abbé de S. Voluſien de Foix, 1743.

Receveur général du Clergé, M. Bollioud de Saint Julien.

Receveur des Décimes & autres impoſitions du Clergé & du Diocèſe de Paris, M. Brillon du Perron.

Gardes des Archives du Clergé ; commiſſion établie en 1651. M. de Beauvais, elles ſont dans le Couvent des Grands Auguſtins.

Nota. Toutes les Abbayes & Prieurez d'Hommes qui ſont à la nomination du Roi, même ceux de ces Bénéfices ſituez dans les Provinces de Flandres, d'Artois, Généralité de Mets, Comtés de Bourgogne & de Rouſſillon, & autres Pays conquis, ſont tenus de payer les

penſions des Religieux laïcs, que l'on appelloit jadis *Oblats*, deſtinez à l'entretien des Officiers & Soldats qui ſont admis dans l'Hôtel Royal des Invalides. Ces penſions ſont de 150 livres par an, pour les Abbayes & Prieurez qui ont mille livres & au-deſſus de revenu, & de 75 livres pour ceux de ces Bénéfices de moindre valeur : ſur quoi il y a eu pluſieurs Arrêts du Conſeil d'Etat, & en dernier lieu, un du 15 Novembre 1716. Regiſtré au Grand Conſeil le 17 du même mois & an.

Directeur Général des Economats, M. le Comte de Muy, Conſeiller d'Etat ordinaire.

Economes Généraux des Bénéfices Conſiſtoriaux du Royaume, MM. Mery & Marchal de Sainſcey.

Commis à la Regie des reveuus des biens des Religionaires refractaires aux Ordres du Roi dans toutes les Provinces & Généralitez du Royaume par Arrêt du Conſeil d'Etat du 22 Février 1724.

Digitized by Google

ARTICLE XXVI.

De l'Ordre de Malthe.

L'Ordre des Chevaliers de Saint Jean de Jeruſalem, que l'on nomme communément Chevaliers de Malthe, ayant des Dignitez en France, comme Grands Prieurez & Commanderies, & étant Regulier, puiſque l'on y fait profeſſion des trois vœux ordinaires de Religion, eſt cenſé du Corps du Clergé.

En 1523. il contribua avec le Clergé de France, aux beſoins de l'Etat : ce qu'il continua de faire dans les autres occaſions importantes. Après le Contrat de 1561. que l'on nomme de Poiſſy, la contribution de cet Ordre fut évaluée à la ſomme de 37857 liv. par chacun an. Cela fut regardé comme Décime ordinaire ; & dans la ſuite l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem fut toujours compris dans les ſubventions extraordinaires, levées ſur les biens Eccléſiaſtiques, pour le ſecours de l'Etat.

Le 20 Avril 1606. cet Ordre fit un abonnement avec le Clergé, & promit de payer pendant les dix années du

Contrat nouvellement passé avec le Roi, la somme de 28000 liv. par chacun an, à la décharge du Clergé. Ce Traité, que l'on nomme *la Composition des Rhodiens*, de l'ancien nom que portoient ces Chevaliers pendant que l'Isle de Rhodes étoit à eux, subsiste encore pour ce qui regarde les Décimes ordinaires.

On les a depuis imposez en quelques occasions aux subventions extraordinaires : dans d'autres on a jugé à propos de les excepter. Ils prétendent n'y être pas obligés ; c'est une discussion entre cet Ordre & le Clergé : sur quoi on peut voir ce qui est rapporté au *Tome VIII. des nouveaux Memoires du Clergé.* C'est de ce Tome & du IX. que l'on a extrait tout ce qui a été dit ci-dessus du Clergé de France.

L'Ordre de Malthe est divisé en huit Langues, dont le Royaume de France a les trois premieres. Ces huit Langues sont,

1. *Provence*, dont le Chef est Grand Commandeur de l'Ordre.

2. *Auvergne*, dont le Chef est Grand Maréchal de l'Ordre.

3. *France*, dont le Chef est Grand Hospitalier de l'Ordre.

4. *Italie*, dont le Chef est Grand Amiral de l'Ordre.

Digitized by Google

5. *Aragon*, dont le Chef eſt Grand Conſervateur de l'Ordre.

6. *Angleterre*, dont le Chef eſt Turcopolier, ou premier Commandant de toute la Cavalerie de l'Ordre.

7. *Allemagne*, dont le Chef eſt Grand Bailly de l'Ordre.

8. *Caſtille, Leon & Portugal*, dont le Chef eſt Grand Chancelier de l'Ordre.

A l'égard des trois Langues du Royaume de France : dans celle de *Provence*, il y a deux Grands Prieurs, celui de S. Gilles, & celui de Toulouſe. *Le Grand Prieuré de S. Gilles* s'étend dans la Provence, le Languedoc, & partie du Dauphiné. *Le Grand Prieuré de Toulouſe* s'étend dans la Guyenne, le Pays des Baſques, &c.

Dans la Langue d'Auvergne, eſt le *Grand Prieuré d'Auvergne*, qui comprend l'Auvergne, une partie du Bourbonnois, la Marche, le Limoſin, le Velay, le Vivarais, le Dauphiné en partie, le Forez, le Lyonnois, la Savoye, le Genevois, le Comté de Bourgogne, le Mâconnois.

Dans la Langue de France il y a trois Grands Prieurs, dont l'un eſt particulierement appellé le Grand Prieur de France : 2. le Grand Prieur d'Aquitaine ;

3. le Grand Prieur de Champagne. *Le Grand Prieuré de France* s'étend dans l'Isle de France, la Normandie, l'Orleanois, une partie du Poitou, l'Auxerrois, le Gâtinois, le Hurepoix, une partie de la Champagne, la Brie, la Picardie, l'Artois, le Hainaut, la Flandre, & le Pays de Liege. *Le Grand Prieuré d'Aquitaine* a ses Commanderies, tant au Poitou & Pays d'Aunis, que dans le Pays Nantois, ou Bretagne, l'Anjou, la Touraine, & une partie du Bourbonnois. *Le Grand Prieuré de Champagne* tient ses Commanderies dans une partie de la Champagne; le Duché de Bourgogne, la Lorraine, le Pays Messin & l'Alsace.

Les six Grands Prieurs de l'Ordre de Malthe, qui sont en France, marchent ainsi entr'eux.

1. Le Grand Prieur de *Provence.*
2. Le Grand Prieur d'*Auvergne.*
3. Le Grand Prieur de *France.*
4. Le Grand Prieur d'*Aquitaine.*
5. Le Grand Prieur de *Champagne.*
6. Le Grand Prieur de *Toulouse.*

Dans chaque Grand Prieuré il y a un Receveur de l'Ordre pour le recouvrement des droits de l'Ordre.

Par des privileges particuliers il y a

quatre Dames qui ſont Grand Croix de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem, ou de Malthe, ſçavoir, Madame la Princeſſe de Rochette en Italie, Madame la Ducheſſe de Wirtemberg, Madame la Princeſſe de la Tour-Taxis en Allemagne, & en France Madame Anne-Claude d'Arpajon, née le 4 Mars 1729. fille de Louis, Marquis d'Arpajon, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & de Charlotte le Bas de Montargis : laquelle a épouſé le 27 Novembre 1741. Philippe, Comte de Noailles, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, & Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont ſont iſſus deux enfans : 1. Charles-Adrien de Noailles, Prince de Poix, né Chevalier de Malthe le premier Avril 1747. 2. Louiſe-Charlotte-Henriette-Philippine de Noailles de Poix, née le 23 Août 1745.

Cette marque de diſtinction accordée par M. de Pinto, Grand Maître de l'Ordre de Malthe à Madame la Comteſſe de Noailles, ſeule & unique héritiere de l'illuſtre & ancienne Maiſon d'Arpajon, eſt un nouveau témoignage de la reconnoiſſance de tout l'Ordre entier pour le ſervice important qu'il reçut en 1645. de ſon biſayeul Louis, Vicomte, puis Duc d'Arpajon,

d'Arpajon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées, lequel après pluſieurs actions de bravoure extraordinaire en differentes rencontres pour le ſervice du Roi, lorſque le Turc avec des Forces formidables, menaçoit d'une ruine totale l'Iſle de Malthe, alla volontairement au ſecours de cette Iſle ; où ayant été élû Chef du Conſeil du Grand-Maître, & Généraliſſime des armées de la Religion, il pourvut ſi bien à la ſureté de l'Iſle, que le Turc échouat dans ſon entrepriſe. Le Grand-Maître Jean-Paul Laſcaris, du conſentement de l'Ordre, lui accorda par reconnoiſſance le 30 Mai 1645. le privilege ſingulier pour lui & tous ſes deſcendans aînés, d'ajouter à leurs armes la Croix Octogone de Malthe avec les extrêmités ſaillantes, comme la portent les Chevaliers de Malthe : qu'outre cela un de ſes deſcendans pour une fois ſeulement, au choix du pere, ſeroit Chevalier en naiſſant, & Grand Croix à l'âge de ſeize ans. De plus le 27 Juillet de ladite année, le même Grand-Maître accorda les honneurs de Grand Croix de Malthe aux femmes de la Maiſon d'Arpajon après l'extinction des mâles, en conſidération des grands ſervices du Vicom-

te d'Arpajon. C'eſt en conſéquence de cette conceſſion que M. de Pinto Grand-Maître de l'Ordre a confirmé par ſa Bulle du 28 Septembre 1741. les mêmes honneurs à M. le Comte de Noailles, en faveur de ſon mariage avec la ſeule héritiere de la Maiſon d'Arpajon : & par une autre Bulle du 25 Fevrier 1745. il a accordé les mêmes honneurs à ſon épouſe.

La cérémonie de la reception de Madame la Comteſſe de Noailles à la dignité de Grand Croix, s'eſt faite avec beaucoup de ſolemnité le 13 Decembre 1745. dans l'Egliſe du Temple à Paris, en préſence de M. le Grand Prieur de France, de M. le Comte de Noailles, de tous les Commandeurs & Chevaliers de cet Ordre, par M. le Bailly du Froulay, Ambaſſadeur extraordinaire de la Religion auprès du Roi, chargé des Ordres & pouvoirs requis de la part du Grand-Maître, pour faire cette réception.

Il y a en France deux Convens de Religieuſes Chevalieres de Malthe ; un à Beaulieu en Quercy ; l'autre à Toulouſe.

Digitized by Google

ARTICLE XXVII.

Bureaux Eccléſiaſtiques, tant Généraux que Particuliers.

IL y a en France 9. Bureaux Généraux ou Chambres Eccléſiaſtiques ſupérieurs, qui jugent ſouverainement & en dernier reſſort toutes les Cauſes & Procès qui leur ſont portés par appel, des Diocèſes reſſortiſſans à ces 9. Bureaux, dont 7. furent établis par Edit du 10. Février 1580. regiſtré au Parlement le 8. Mars ſuivant. Ce ſont, 1. Paris, 2. Lyon, 3. Rouen, 4. Tours, 5. Bordeaux, 6. Toulouſe, 7. Aix en Provence. En 1586. par Arrêt du 6. Juin, le Roi établit une 8me Chambre Eccléſiaſtique à Bourges. En 1633. le Roi Louis XIII. établit la 9me à Pau en Bearn.

Tous les Evêchez ou Diocèſes de France reſſortiſſent par appel à ces 9. Bureaux, ſuivant la répartition qui en a été faite par les Edits & Lettres Patentes des Rois, & s'appellent Bureaux Diocèſains, dans leſquels ſe terminent tous les différens au ſujet des Décimes & autres impoſitions du Clergé, qui ont d'abord été jugés en premiere inſtance dans la Chambre Eccléſiaſtique de chaque Diocèſe.

Les Diocèſes reſſortiſſans au Bureau Général de Paris, ſont Paris, Sens, Orleans, Chartres, Meaux, Blois, Auxerre, Troyes, Nevers, Reims, Soiſſons, Châlons ſur Marne, Laon, Senlis, Beauvais, Amiens, Noyon & Boulogne.

Les Bureaux Diocèſains ſont ordinairement compoſés de l'Archevêque ou de l'Evêque, d'un Député du Chapitre de la Métropolitaine, d'un ou de deux Députés pour les Réguliers, d'un ou de deux Députés pour les autres Chapitres, d'un ou de deux Députés pour les Curez, & quelquefois d'un Député pour les Abbez & Prieurs Commendataires. Chaque Diocèſe ſuit ſes uſages particuliers pour la nomination de ces Députés.

Le Bureau ou Chambre Eccléſiaſtique du Diocèſe de Paris, ſe tient dans la Salle de l'Archevêché, & eſt compoſé de:

M. l'Archevêque de Paris, qui y préſide comme Chef, de cinq Députés & d'un Syndic : ſçavoir,

M. de Saint Exupery, Chanoine & Doyen de N. D. Abbé de S. Denis de Reims.

M. de Harcourt-Beuvron, Chanoine & ancien Doyen de N. D. &c.

M. d'Agoult, Chanoine de Paris, Abbé de Bonneval.

M. Contet, Chanoine Régulier de Saint Victor, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, & Chanoine de S. Marcel.

M. Artaud, Chefcier-Curé de S. Merry.

M. Gex, Curé de S. Pierre aux Bœufs, & Pomo teur.

M. Parquet, ancien Curé de S. Nicolas des Champs à Paris, Abbé de la Creſte, *Syndic.*

M. Chevalier, Chanoine de l'Egliſe de Paris, *Secrétaire.*

M. Brillon du Perron eſt *Receveur* des Décimes du Diocèſe.

Digitized by Google

M. Jean-Louis Chevalier, Chanoine de Paris, *Greffier.*

La Chambre Souveraine du Clergé à Paris, eſt un Bureau Général & Souverain, où on appelle de toutes les taxes impoſées & Sentences prononcées par les Bureaux Diocèſains.

Ce Bureau ſe tient au Palais, au-deſſus de la Tournelle : il a pour Juges trois Conſeillers du Parlement, dont le plus ancien préſide, & autant de Conſeillers Commiſſaires députez, qu'il y a de Diocèſains reſſortiſſans audit Bureau, qui ſont ci-après dénommez, & un Promoteur Général.

Conſeillers au Parlement.

M. de Sallabery.
M. du Trouſſet d'Hericourt.
M. de Vienne.

Conſeillers-Commiſſaires députés des Diocèſes.

MESSIEURS.

Tudert, pour	*Paris.*
Le Comte, pour	*Laon.*
Belouet de la Franciere, pour	*Blois.*
De Bacq, pour	*Châlons.*
Peret, pour.	*Troyes.*

Digitized by Google

N. pour *Senlis.*
Robuſte, pour *Reims.*
De Montigny, pour *Noyon.*
Pruvoſt, pour *Amiens.*
Huerne, pour *Sens.*
Millet, pour *Boulogne.*
De Malnory, pour *Auxerre.*
De Gaudechart de Mattancourt, pour *Beauvais.*
Le Normant, Doyen de Saint Marcel, pour *Orleans.*
Colbert, pour *Chartres.*
Fournier, pour *Soiſſons.*
Monthulé, pour *Nevers.*
De Monginot, pour *Meaux.*
Jean-René Vanier, Chanoine de la Sainte Chapelle de Vincennes, *Promoteur Général.*
Du Franc, *Greffier.*
N. *Huiſſier.*

Digitized by Google

CHAPITRE II.

DES PAIRS DE FRANCE.

LA qualité de Pair de France eſt une Dignité annexée à une Terre & Seigneurie, tenue en fief du Roi, à cauſe de ſa Couronne : en conſéquence de laquelle ceux qui poſſedent cette Terre, ſont Officiers de la Couronne, tiennent rang au Sacre des Rois, & ont ſéance au parlement de Paris, où ils prêtent ſerment.

Ils jouiſſent de pluſieurs honneurs & prérogatives ; & ſont jugez par le Parlement, qui eſt ſeul Juge de leurs perſonnes & de leurs Pairies.

Leur inſtitution eſt fort incertaine. Quelques-uns de nos Hiſtoriens l'attribuent à Charlemagne, ou à Hugues Capet ; d'autres prétendent qu'on ne les a connus diſtinctement qu'au Sacre de Philippe Auguſte, le Jeudi Fête de la Touſſaints 1179. Mais laiſſant à part cette queſtion, qui feroit la matiere d'une

grande dissertation, il faut se contenter d'observer, qu'à la vérité cette qualité de Pairie a été réunie & attachée plus universellement à des Terres portant titre de Duché, mais qu'elle a aussi été unie à des Comtez, à des Baronies & à de simples Seigneuries. Et comme elle est la premiere dignité, à laquelle la Noblesse puisse aspirer, & que les Princes du Sang Royal la portent, l'on donnera ici une énumération chronologique des Terres qui en ont été décorées, suivant la date des érections, sans distinction de Duchez, de Comtez, de Baronies & autres Seigneuries, soit que les Lettres d'érection ayent été enregistrées au Parlement de Paris, ou en d'autres Parlemens, soit qu'elles n'ayent été registrées en aucune Cour, & de celles de cette espece, il en sera fait mention en caracteres Italiques.

Quoique l'on place ces Pairies en l'année de leur érection, il faut pourtant remarquer qu'elles ne prennent rang que du jour de leur enregistrement : & même depuis l'Edit de 1711. dont il sera parlé, Article II. de ce Chapitre, les Pairs n'ont rang entr'eux, que du jour de la premiere prestation de serment au Parlement, après cet enregistrement.

Digitized by Google

L'on a cru devoir rapporter à chaque Pairie toutes ſes différentes mutations, pour ſatisfaire tout d'un coup la curioſité du Lecteur ; mais l'on a marqué dans l'ordre chronologique les réérections de ces mêmes Pairies, avec un renvoi à l'article principal où il en a été traité.

Quoiqu'il ne paroiſſe pas certain, que, à l'exception des douze anciennes Pairies, il y ait eu des Terres honorées de ce titre avant l'an 1297. l'on a cru pouvoir en rapporter quelques-unes antérieures, comme *Mortain*, *Clermont*, *Aumale*, &c. ſe conformant en cela à quelques Auteurs, qui les ont qualifiées Pairies, parce qu'elles furent alors données en appanage à des Fils de France, & qu'il eſt conſtant que dans la ſuite elles eurent ce titre.

NOTA. Pour abreger, l'on indiquera communément les Duchez-Pairies, par ces lettres initiales, D. P. & les Comtez-Pairies par celles-ci, C. P.

Digitized by Google

ARTICLE PREMIER.

Pairies de France ſuivant l'ordre de leur Erection.

BOURGOGNE, D. P. réuni au Domaine de la Couronne, par Lettres Patentes du mois de Novembre 1361. lors de la mort de Philippe, dernier des Ducs de Bourgogne, iſſus de Robert de France, troiſiéme fils du Roi Robert. Deux ans après, le Roi Jean donna ce Duché-Pairie à Philippe de France, ſon quatriéme fils au lieu de celui de Touraine, par Lettres Patentes données à Nogent ſur Marne, le 6 Septembre 1363. qui furent confirmées par d'autres Lettres du 2 Juin 1364. Il fut réuni à la Couronne, par la mort de Charles Duc de Bourgogne, tué à la Bataille de Nancy le 5 Janvier 1477. Louis de France, petit-fils du Roi Louis XIV. & pere du Roi Louis XV. porta le titre de *Duc de Bourgogne*, depuis le 6 Août 1682. jour de ſa naiſſance, juſqu'au 14 Avril 1711. qu'il devint Dauphin par la mort de Monſeigneur, ſon pere,

Digitized by Google

Louis Dauphin fils unique du Roi Louis le Grand.

Normandie, D. P. confiſqué ſur Jean, dit *ſans terre*, Roi d'Angleterre, Duc de Guienne par Arrêt de l'année 1202. Il reſta uni à la Couronne, juſqu'au 17 Février 1331. que le Roi Philippe VI. le donna à Jean ſon fils depuis Roi. Celui-ci en uſa de même le 7 Décembre 1355. envers ſon fils Charles V. du nom qui fut ſon ſucceſſeur, & le Roi Louis XI. le donna à ſon frere Charles de France au mois d'Octobre 1465. ce qui fut regiſtré au Parlement au mois de Novembre ſuivant, & c'eſt le dernier de nos Princes qui ait porté le titre de Duc de Normandie, s'étant démis de ce Duché pour celui de Guyenne, qui lui fut donné le 29 Avril 1469.

Guienne, D. P. fut auſſi confiſqué ſur Jean dit *ſans terre*, Roi d'Angleterre, Duc de Normandie, par le même Arrêt de 1202. Le Roi Charles VI. en fit don par Lettres Patentes du 14 Janvier 1400. à Louis Dauphin de Viennois, ſon troiſiéme fils qui mourut le 18 Décembre 1415. Louis XI. donna à ſon frere Charles de France, le Duché de *Guienne*, conſiſtant ſeulement en la partie qui eſt entre la Gironde & la Charente, avec

l'Agenois, le Perigord, le Quercy, la Xaintonge, le Gouvernement de la Rochelle, & le Pays d'Aunis, pour le tenir en Pairie, au lieu du Duché de Normandie, par Lettres Patentes données à Amboiſe le 29 Avril 1469. Il mourut ſans poſterité le 12 Mai 1472. Ainſi ce Duché revint à la Couronne.

Toulouze, C. P. réuni au Domaine de la Couronne, avec le Duché de Bourgogne, & le Comté de Champagne, par mêmes Lettres du mois de Novembre 1361. Louis-Alexandre de Bourbon, fils naturel & légitimé du Roi Louis XIV. en a porté le titre juſqu'à ſa mort arrivée le premier Décembre 1737.

Flandres, C. P. à préſent poſſedé en partie par le Roi, & en partie par la Reine d'Hongrie.

Champagne, C. P. réuni au Domaine de la Couronne, avec le Duché de Bourgogne, par les Lettres Patentes du mois de Novembre 1361.

Reims, D. P. Archevêché.

Laon, D. P. Evêché.

Langres, D. P. Evêché.

Beauvais, C. P. Evêché.

Châlons, C. P. Evêché.

Noyon, C. P. Evêché.

Ce ſont là les douze anciens Pairs de France, qui aſſiſtoient au Sacre de nos

Rois, & qui y assistent encore, sçavoir, les six Ecclésiastiques en personne, & les six Laïcs, par représentation.

Les Comtez de *Mortain*, *Clermont en Beauvoisis*, *& Aumale*, C. P. & la Seigneurie de *Domfront*, furent donnez en Appanage à Philippe de France, par le Roi Louis VIII. du nom, son frere, par Lettres Patentes du mois de Février 1223. Il mourut sans postérité masculine en 1233. & sa fille unique sans lignée en 1251. ce qui fit revenir ces terres à la Couronne.

Mortain, fut de nouveau érigé en Pairie pour Philippe, Comte d'Evreux, & Jeanne de France sa femme, Roi & Reine de Navarre, par transaction passée entr'eux & Philippe de Valois, Roi de France à Avignon le 14 Mars 1335. Le Comté de *Clermont en Beauvoisis* avoit été donné en 1268. à Robert sixiéme fils du Roi S. Louis; mais son fils Louis Sire de Bourbon, l'échangea en 1327. avec le Roi Charles IV. pour celui de la *Marche* qui étoit plus à sa bienséance, à cause de la proximité de son Duché de Bourbon. Philippe de Valois lui redonna le Comté de Clermont, sans retirer celui de la *Marche*, en 1331. & sa posterité le conserva jusqu'à la mort

de Charles de Bourbon, Connêtable de France en 1527. Charles de France, troiſiéme fils de François I. fut fait Comte de Clermont en 1540. & mourut en 1545. Ce Comté eſt préſentement poſſedé par M. le Duc de Bourbon. Quant à celui d'*Aumale*, il entra avec titre de D. P. dans la Maiſon de Lorraine en 1547. & aujourd'hui il appartient à Louis-Charles de Bourbon, Comte d'Eu, fils de Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine, qui en étoit poſſeſſeur avant lui.

Aquitaine, D. P. les villes de *Bourdeaux* & de *Bayonne*, avec les Pays de *Limoſin*, de *Perigord*, de *Quercy* & de *Xaintonge*, entre la riviere de Charente, furent cedez par S. Louis à Henri III. du nom, Roi d'Angleterre, par le Traité de Paix fait à Paris au mois de Novembre 1259. pour les tenir en Pairie, ſous le nom & titre de *Duché d'Aquitaine*. Philippe III. du nom dit le Hardy, y joignit le Pays d'*Agenois* par le Traité de Paix conclu à Amiens le 23 Mai 1279. entre lui & Edouard I. du nom, Roi d'Angleterre. La Souveraineté de ce Duché fut enſuite abandonnée à Edouard III. du nom, Roi d'Angleterre, par le Traité conclu à Bretigny près de Châtres

le 8 Mai 1360. mais il fut confiſqué ſur le même Edouard par Arrêt du 11 Mai 1370.

Valois, C. P. érigé par Lettres Patentes du Mercredi avant la my-Carême 15 Mars 1284. en faveur de Charles de France, fils puîné du Roi Philippe le Hardy. Cette Pairie fut éteinte lorſque Philippe, Comte de Valois ſon fils, parvint à la Couronne, après le décès de Charles IV. du nom, dit le Bel, arrivé le premier Février 1327. Ce Roi Philippe VI. du nom, donna le Comté de Valois en 1344. à Philippe de France ſon fils puîné, qui mourut ſans enfans légitimes le premier Septembre 1375. Sa veuve, Blanche de France en jouit quelque tems. Dans la ſuite il fut donné à Louis de France, depuis Duc d'Orleans. Louis XII. petit fils de ce Duc étant monté ſur le Trône, gratifia François Comte d'Angoulême, du Comté de Valois, qu'il érigea en même tems en D. P. par Lettres données au Verger au mois de Février 1498. ce qui fut regiſtré au Parlement le 26 Avril ſuivant que l'on comptoit 1499. Ce Prince étant monté ſur le Trône, ce Duché fut réuni à la Couronne, il le donna en Duché à ſa tante Jeanne d'Orleans, femme de Charles de Coëtivi,

Digitized by Google

Comte de Taillebourg, pour en jouir tant qu'elle vivroit par Lettres du 28 Décembre 1516. regiſtrées au Parlement le 9 Février ſuivant; confirmées par autres du 15 Mai 1517. regiſtrées le 4 Juin de la même année. Elle mourut en 1520. & le Duché de Valois reſta réuni à la Couronne juſqu'en 1630. qu'il fut donné à Gaſton de France, Duc d'Orleans, pour ſuplément d'appanage; les Lettres expediées à Paris au mois de Janvier de ladite année, furent regiſtrées le 6 Février ſuivant: ce Prince étant mort ſans enfans mâles le 2 Février 1660. le Duché de Valois fut donné à Philippe de France, frere unique du Roi Louis XIV. pour partie de ſon appanage, par Lettres données à Paris au mois de Mars 1661. regiſtrées le 10 Mai ſuivant.

Alençon, C. P. érigé en faveur du même Charles de France, Comte de Valois. Il fut érigé enſuite en Duché par Lettres Patentes du 1 Janvier 1414. en faveur de Jean I. du nom, Comte d'Alençon & du Perche. Puis fut réuni au Domaine de la Couronne, par la mort de Charles, Duc d'Alençon, Comte du Perche, Pair de France, arrivée le 11 Avril 1524. & cette Pairie éteinte. Sa veuve Marguerite d'Orleans, ſe rema-

Digitized by Google

riant à Henri d'Albret, Roi de Navarre, par contrat du 3 Janvier 1526. le Roi François I. son frere lui donna ce D. P. & après sa mort sans enfans mâles, le 21 Décembre 1549. il fut réuni à la Couronne, & donné en 1566. avec d'autres terres à François de France dernier des Fils d'Henri II. ainsi qu'on le verra ci-après.

Perche, C. P. érigé en faveur du même Charles de France, Comte de Valois & éteint par le décès du même Charles Duc d'Alençon. François de France dernier des fils du Roi Henri II. eut ce Comté en appanage, l'an 1566. comme on le dira dans un autre Article.

Anjou, C. P. érigé en pairie par Lettres Patentes, données à Courtray au mois de Septembre 1297. en faveur de Charles de France, Comte de Valois; & en considération de son mariage avec Marguerite de Sicile, fille aînée de Charles II. Roi de Naples & de Sicile, qui étoit fils de Charles de France aussi Roi de Naples & Sicile, à qui le Roi S. Louis son frere avoit donné les Comtez d'*Anjou* & du *Maine* en 1246. Cette Pairie d'Anjou fut éteinte par l'avenement de Philippe, Comte de Valois son fils à la Couronne. Ce Roi donna le Comté

Digitized by Google

d'*Anjou* à Jean de France ſon fils aîné, pour le tenir en Pairie avec le Duché de *Normandie*, & le Comté du *Maine*, par Lettres Patentes du 17 Février 1331. & ce Prince étant venu à la Couronne le 22 Août 1350. ces Pairies furent éteintes; ce Prince érigea l'Anjou en D. P. auquel il joignit les Seigneuries de *Chantoceaux* & de *Château du Loir*, en faveur de Louis de France ſon ſecond fils, par Lettres Patentes données à Boulogne au mois d'Octobre 1360. & il fut réuni à la Couronne par la mort de René d'Anjou, Roi de Naples, ſon petit-fils le 10 Juillet 1480. Ce Duché fut donné le 4 Février 1514. à Louiſe de Savoye, mere de François I. puis devint partie de l'appanage d'Henri de France, troiſiéme fils du Roi Henri II. par Lettres Patentes données à Moulins le 8 Février 1566. regîſtrées le 21 Mars ſuivant, & il le conſerva juſqu'à ſon avenement à la Couronne, le 30 Mai 1574. Il le donna pour accroiſſement d'appanage, par Lettres Patentes datées de Paris, au mois de Mai 1576. à François Duc d'Alençon, ſon frere puîné, qui en jouit juſqu'à ſa mort, arrivée le 10 Juin 1584. Gaſton de France porta le titre de Duc d'Anjou juſqu'en 1626. qu'il fut fait Duc d'Or-

Digitized by Google

leans. Philippe de France ſon neveu, eut le même titre en 1640. juſqu'en 1661. qu'il devint Duc d'Orleans. Philippe de France, ſecond fils de Louis Dauphin, l'a auſſi porté depuis le 19 Décembre 1683. qu'il nâquit juſqu'au 16 Novembre 1700. qu'il fut déclaré Roi d'Eſpagne; le Roi Louis XV. eut le même titre de Duc d'Anjou en naiſſant, & l'a conſervé trois ans, juſqu'au 8 Mars 1712. qu'il devint Dauphin, par la mort de ſon frere aîné: enfin ſon ſecond fils en a porté le titre juſqu'à ſa mort arrivée le 7 Avril 1733. mais pas un de ces enfans de France depuis 1584. n'a eu ce Duché en propriété.

Artois, C. P. érigée en Pairie par Lettres Patentes données à Courtray au mois de Septembre 1297. en faveur de Robert II. du nom, Comte d'Artois. Ce Comté eſt préſentement uni au Domaine de la Couronne.

Bretagne, D. P. Cette Province a été gouvernée pendant pluſieurs ſiecles par des Princes, qui ont porté d'abord le titre de Roi, & enſuite celui de Comte ou de Duc. Le Roi Philippe le Bel, voulant reconnoître les grands ſervices que Jean II. du nom, Duc de Bretagne, lui avoit rendus, le créa Pair de France par Lettres Patentes données à Courtray au

mois de Septembre 1297. avec les mêmes prérogatives dont jouiſſoit le Duc de Bourgogne, déclarant que la Pairie ſeroit attachée au Duché de Bretagne, & que le Duc qui n'avoit été juſques-là nommé que Comte dans les Lettres Royaux, ſeroit déſormais qualifié Duc. Ce Duché fut uni au Domaine de la Couronne, par autres Lettres données à Nantes au mois d'Août 1532. regiſtrées au Parlement de Bretagne le 8 Octobre, & au Parlement de Paris le 18 Novembre de la même année. C'a été le titre de François II. du vivant du Roi François I. ſon ayeul, puis des deux premiers fils de Louis de France, Duc de Bourgogne, dont le dernier mourut Dauphin le 8 Mars 1712.

Poitou, C. P. Ce Comté fut érigé en Pairie par Lettres Patentes du mois d'Août 1315. en faveur de Philippe de France, Comte de Poitou. Il ſucceda à Jean I. du nom, Roi de France & de Navarre, ſon neveu, décédé le 19 Novembre 1316. & ainſi cette Pairie fut éteinte. Elle fut donnée par Charles de France, Duc de Normandie, & Regent du Royaume, à Jean de France ſon frere par Lettres Patentes du mois de Juin 1357. Mais ce Comté ayant été cedé au Roi d'Angleterre Edouard III. du nom,

Digitized by Google

par le Traité de Bretigny, du 8 Mai 1360. le Roi Jean par ſes Lettres du mois d'Octobre ſuivant, révoqua la conceſſion du mois de Juin 1357. Charles V. étant venu à la Couronne, & ayant retiré le Poitou des mains des Anglois, le redonna de nouveau à ſon même frere Jean, pour lors Duc de Berry, par ſes Lettres du mois de Novembre 1364. ce Prince étant mort, ſans laiſſer d'enfans mâles, le 26 Mai 1416. ce Comté de Poitou revint à la Couronne, & le 17 Mai 1417. il fut donné à Charles de France, Dauphin de Viennois, depuis Roi VII. du nom.

La Marche, C. P. Ce Comté fut érigé en Pairie par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1316. en faveur de Charles de France, Comte de la Marche. Il ſucceda à Philippe V. du nom, dit le Long, ſon frere, décedé le premier Janvier 1321. & ainſi cette Pairie fut éteinte.

Mais comme le même Roi donna en 1327. ce Comté en échange à Louis de Bourbon, au lieu du Comté de Clermont en Beauvoiſis, il fut érigé de nouveau en Pairie, par Lettres Patentes du mois de Décembre de la même année. Il paſſa dans la Maiſon d'Armagnac, par le mariage d'Eleonore, fille de Jacques de

Digitized by Google

Bourbon, avec Bernard d'Armagnac : Jacques leur fils le perdit par sa mort, arrivée le premier d'Août 1477. après laquelle Louis XI. donna ce Comté à Pierre de Bourbon, Sieur Beaujeu, qui avoit épousé Anne de France sa fille. Susanne de Bourbon leur fille le porta en dot à Charles de Bourbon Connétable, après la mort duquel il passa à Louise de Savoye, mere de François I. qui après le décès de cette Princesse en 1531. le réunit à la Couronne. Il le donna par Lettres du 12 Juin 1540. à son troisiéme fils Charles de France, pour le tenir en Pairie ; mais ce Prince mourut le 9 Septembre 1545. Ce Comté est apréſent le titre des fils aînez des Princes de Conty.

Evreux. Ce Comté fut érigé en Pairie le 27 Mars 1316. en faveur de Louis de France, Comte d'Evreux : mais les Lettres d'érection ayant été perdues, il en fut expedié d'autres au mois de Janvier 1326. en faveur de Philippe, Comte d'Evreux & Roi de Navarre son fils. Charles d'Evreux, III. du nom, Roi de Navarre, son petit-fils, ceda ce Comté d'Evreux à Charles VI. du nom, Roi de France, par un Traité passé à Paris le 9 Juin 1404. & ainsi cette Pairie fut éteinte.

Digitized by Google

Ce Comté fut donné par Lettres Patentes datées à Montluçon au mois de Janvier 1426. à Jean Stuart, Comte d'Arley, Seigneur d'Aubigny, Connétable de l'Armée d'Ecoſſe, pour le tenir en Pairie. Il n'en jouit que juſqu'en 1429. qu'il fut tué au ſervice de la France. Le Roi Charles IX. l'érigea en Duché-Pairie pour ſon frere François de France, Duc d'Alençon, par ſes Lettres du mois d'Octobre 1560. regiſtrées au Parlement de Paris le 10 Décembre ſuivant, & à celui de Rouen le 2 du même mois; mais ce Prince étant mort ſans enfans en 1584. ce Duché fut éteint, & réuni à la Couronne. Il a depuis été donné, mais ſans Pairie, à la Maiſon de la Tour de Bouillon, pour partie de l'échange fait avec elle de la Principauté de Sedan, par contrat du 20 Mars 1651. & c'eſt le Duc de Bouillon qui en eſt en poſſeſſion.

Angoulême. C. P. Ce Comté fut érigé en Pairie par Lettres Patentes données à Paris le 27 Mars 1316. en faveur de Philippe d'Evreux, & de Jeanne de France ſon épouſe, ce qui fut confirmé par une tranſaction du 14 Mars 1335. Etant revenu à la Couronne, il fut érigé en Duché-Pairie en Février 1514. pour Louiſe de Savoye, mere de François I.

Digitized by Google

puis donné pour partie d'appanage à Charles de France, troiſiéme fils de François I. par Lettres du 12 Juin 1540. mais il mourut ſans alliance le 9 Septembre 1545. Henri II. donna ce Duché à ſa fille Diane, légitimée de France, par Lettres du mois d'Août 1552. & étant morte veuve de François, Duc de Montmorency, Pair & Maréchal de France, le 11 Janvier 1619. Louis XIII. en gratifia Charles de Valois, fils naturel du Roi Charles IX. par Lettres du mois de Janvier 1620. regiſtrées au Parlement de Paris, le 13 Avril ſuivant. Son fils Louis de Valois, Duc d'Angoulême, étant mort ſans enfans le 13 Novembre 1653. ce Duché fut réuni à la Couronne, juſqu'en Juin 1710. que Louis XIV. le donna en Pairie, & pour portion d'appanage à ſon petit-fils Charles Duc de Berry, par Lettres Patentes données à Verſailles, & regiſtrées le 10 Juillet ſuivant. Il n'en jouit que juſqu'au 4 Mai 1714. qu'il mourut ſans enfans mâles, & ce Duché revint à la Couronne.

Eſtampes, C. P. la Baronnie d'Eſtampes, poſſedée jadis par la Reine Blanche, mere de Saint Louis, pour partie du remploi de ſa dot, puis en douaire par Marguerite de Provence, veuve de ce ſaint

ſaint Roi, fut érigée en Comté-Pairie, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Septembre 1327. en faveur de Charles d'Evreux, fils de Louis de France, Comte d'Evreux, & de Marguerite d'Artois. Louis d'Evreux, Comte d'Eſtampes ſon fils, en fit donation entre vif en Novembre 1381. à Louis I. du nom, Duc d'Anjou, ne s'en réſervant que l'uſufruit. Ce Duc mourut en 1384. Sa veuve & ſes enfans tranſporterent leurs droits ſur Eſtampes à Jean Duc de Berry, leur oncle paternel, en échange de la Principauté de Tarente ; ce que le Roi Charles V. confirma par ſes Lettres du premier Août 1385. Ce Duc ſubſtitua à ſes droits ſon frere Philippe *le Hardy*, Duc de Bourgogne, & ſes enfans, par Acte du 28 Janvier 1387. Ainſi après la mort de Louis, Comte d'Eſtampes, arrivée le 6 Mai 1400. il ne fut regardé que comme uſufruitier du Comté d'Eſtampes. Il déceda le 15 Avril 1415. Ce Comté fut confiſqué ſur Jean Duc de Bourgogne, par le Dauphin Charles, Regent du Royaume, qui le donna en 1421. à Richard de Bretagne ; & étant devenu Roi VII. du nom, il confirma cette donation l'an 1425. Par la ſuite Philippe le Bon, Duc de Bourgo-

gne, ceda ſes droits l'an 1434. à ſon couſin germain Jean, Comte de Nevers, qui en vertu du Traité de Paix fait à Arras le 21 Septembre 1435. fut mis en poſſeſſion du Comté d'Eſtampes. Marguerite d'Orleans, veuve de Richard de Bretagne, obtint du Roi, en faveur de François II. Duc de Bretagne ſon fils, l'an 1442. des Lettres de confirmation du don fait à feu ſon mari : mais il y eut oppoſition à l'enterrinement de ces Lettres, tant de la part du Duc de Bourgogne, que de celle du Procureur Général du Roi, qui prétendoit le Comté d'Eſtampes réuni à la Couronne par la défaillance de poſtérité, de Louis I. du nom, Comte d'Evreux, qui en avoit été le premier inveſti : & cette réunion fut adjugée par Arrêt du 18 Mars 1477. Au mois d'Avril ſuivant, Louis XI. donna ce Comté à Jean de Foix, Vicomte de Narbonne. Son fils Gaſton ayant été tué le 11 Avril 1512. Eſtampes fut donné à Anne de Bretagne par ſon mari le Roi Louis XII. en Mai 1513. elle mourut le 9 Janvier 1514. & ſa fille Claude de France, femme de François I. en hérita. Ce Roi en gratifia pourtant Artus Gouffier, Grand Maître de France, ſeulement pour ſa vie ; mais il en jouit peu

de tems, étant mort en 1518. la Reine Claude rentra en jouiſſance, & après ſa mort arrivée le 20 Juillet 1524. le Roi par ſes Lettres du 13 Avril 1526. après Pâques, accorda la jouiſſance à vie du Comté d'Eſtampes à Jean de la Barre, Seigneur de Verets, Vicomte de Bridiers, Premier Gentilhomme de ſa Chambre. Il mourut en Février 1533. & ce Comté fut donné à Jean de Broſſe, dit de Bretagne, Comte de Penthievre, & à Anne de Piſſeleu ſa femme, par Lettres du 23 Juin 1534. François I. qui affectionnoit cette Dame, érigea Eſtampes en *ſimple Duché*, par Lettres du mois de Janvier 1536. regiſtrées le 18 du même mois; ce qu'il confirma en 1543. Henri II. ſon fils en fit autant, par ſes Lettres du 14 Septembre 1547. regiſtrées en la Chambre des Comptes le premier Novembre ſuivant : mais il le dépouilla de ce Duché en 1553. pour en revêtir Diane de Poitiers ſa favorite. Charles IX. le rendit à Jean de Broſſe en 1562. & celui-ci étant mort en Janvier 1565. Eſtampes reſta uni à la Couronne juſqu'au regne d'Henri III. qui donna ce Duché à Jean Caſimir Comte Palatin du Rhin, par Lettres du 18 Mai 1576. regiſtrées le 24 ſuivant. Ce Comte y

renonça par ſon Procureur le 8 Mars ſuivant, & le Roi par ſes Lettres du 17 Janvier 1579. l'engagea à Catherine de Lorraine, ſeconde femme de Louis de Bourbon, II. du nom, Duc de Monpenſier, pour cent mille livres, qu'elle lui avoit prêtées ; ces Lettres d'engagement furent regiſtrées à la Chambre des Comptes le 23 du même mois. Il retira peu après ce Duché, & le donna à ſa ſœur Marguerite Reine de Navarre par Lettres du 8 Juillet 1582. regiſtrées au Parlement le 5 Avril 1583. Elle en fit donation entre-vif à Gabrielle d'Eſtrées, Ducheſſe de Beaufort, par Acte du 11 Novembre 1598. ce que cette Ducheſſe accepta le 4 Janvier ſuivant. Ceſar, Duc de Vendôme, fils naturel & légitimé du Roi Henri IV. & de Gabrielle, hérita d'elle ; & ſa poſtérité a joui du Duché d'Eſtampes, juſqu'à la mort ſans enfans de ſon petit-fils Louis-Joſeph, Duc de Vendôme & d'Eſtampes, arrivée le 11 Juin 1712.

Bourbon, D.P. La Seigneurie de Bourbon, avec les Seigneuries d'*Iſſoudun*, de *S. Pierre le Mouſtier*, & de *Monferrand*, furent érigées en Duché Pairie par Lettres Patentes données au Château du Louvre le 27 de Décembre 1327 en

faveur de Louis, Comte de Clermont, petit-fils de S. Louis. Sa poſterité a pris le nom de Bourbon. Il fut uni au Domaine de la Couronne par la mort de Charles Duc de Bourbonnois, d'Auvergne & de Chatelleraut, Pair & Connétable de France, arrivée le 6 Mai 1527. & donné ſous le titre de *Duché de Bourbonnois*, à Charles de France, troiſiéme fils du Roi François I. pour le tenir en Pairie, par Lettres Patentes datées de Fontainebleau le 5 Février 1543. Il en jouit peu, étant mort en 1545. comme il a été dit ci-devant. Henri de France, Duc d'Anjou, eut ce même Duché en Pairie par Lettres Patentes données à Moulins le 8 Février 1566. regiſtrées le 21 Mars ſuivant, & il le conſerva juſqu'à ſon avenement à la Couronne en 1574. Enfin, il a été démembré de la Couronne, & délaiſſé en échange du Duché & Pairie d'Albret, à Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, par Contrat du 26 Février 1661. pour en jouir par lui & ſes ſucceſſeurs mâles & femelles, deſcendans de lui en loyal mariage, ainſi qu'il jouiſſoit du Duché d'Albret; ce qui fut confirmé par Lettres Patentes, données à Paris le 7 Mars ſuivant, regiſtrées le 15 Avril de la même année.

La Marche, C. P. érigée de nouveau en 1327. *Voyez* ci-devant, p. 277. & 285.

Beaumont le Roger, C. P. Ce Comté fut érigé en Pairie par Lettres Patentes données à Paris, au mois de Février 1328. en faveur de Robert d'Artois, Comte de Beaumont-le-Roger. Il fut confiſqué ſur lui, par Arrêt du Mercredi avant Pâques Fleuries 1331. & donné en Pairie, par Lettres du 16 Avril 1344. à Philippe de France, l'un des fils du Roi Philippe de Valois : mais ſon fils aîné & ſucceſſeur, le Roi Jean le reprit de ſon frere le 5 Mars 1353. & l'ayant de nouveau érigé en Pairie, il le donna à Charles d'Evreux, ſecond du nom, Roi de Navarre, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1354. ſon fils Charles III. Roi de Navarre, renonça au droit qu'il avoit ſur ce Comté & ſur autres terres, par Traité du 9 Juin 1404. ainſi qu'il ſera dit ci-après.

Clermont en Beauvoiſis, C. P. érigé de nouveau en 1331. *Voyez* ci-devant pag. 277.

Normandie, D. P. donné en 1331. à Jean de France. *Voyez* pag. 275.

Anjou, C. P. donné au même en la même année. *Voyez* pag. 281.

Maine, C. P. n'avoit pas encore ce

Titre, lorſqu'en 1202. ce Comté fut confiſqué ſur Jean Roi d'Angleterre, de la Maiſon d'Anjou, qui l'avoit eu de ſes anciens Seigneurs. Saint Louis le donna avec le Comté d'Anjou, à ſon frere Charles, depuis Roi de Naples; & les Lettres de ce don furent expediées à Melun au mois d'Août 1246. Marguerite de Sicile ſa petite-fille, épouſant en 1290. Charles de France, Comte de Valois, fils puîné du Roi Philippe le Hardy, lui porta en dot ces deux Comtez, par ceſſion de ſon pere Charles II. du nom, Roi de Naples & de Sicile; ce qui fut confirmé par le Roi Philippe le Bel qui les érigea en *Comtez-Pairies*, l'an 1297. Philippe de Valois, né de ce mariage étant monté ſur le Trône, les Comtez d'Anjou & du Maine furent unis à la Couronne. Il les donna, avec le Duché de Normandie, à Jean de France ſon fils, par Lettres Patentes du 17 Février 1331. pour tenir le tout en Pairies. Elles furent éteintes, lorſque ce Prince ſucceda à ſon pere en 1350. Mais par ſes Lettres Patentes données à Boulogne en Octobre 1360. il érigea de nouveau le Comté du Maine en Pairie, & le donna avec le Comté d'Anjou, qu'il érigea en D. P. à Louis de

France ſon ſecond fils. Ce Comté ne revint au Domaine de la Couronne, que par la mort de l'arriere petit-fils de Louis premier Duc d'Anjou, Charles Roi de Naples, &c. & Comte du Maine, décedé le 11 Décembre 1481. Henri III. qui avoit eu ce Comté, comme partie de ſon appanage, le donna à ſon frere François Duc d'Alençon, après la mort duquel, en 1584. il revint à la Couronne, & n'en a plus été ſéparé. Louis XIV. par ſes Lettres du mois de Décembre 1676. regiſtrées le 20 du même mois, ordonna que Louis-Auguſte de Bourbon, ſon fils légitimé, ſeroit nommé *Duc du Maine*, ſans pourtant que ce Comté ait été érigé en Duché, ni que ſa propriété ait été accordée à celui qui en auroit le titre; il a été éteint après ſa mort arrivée le 14 Mai 1736.

Mortain, C. P. nouvelle érection en 1335. *Voyez* pag. 277.

Orleans, (qui dès l'an 1255. avoit été donné avec titre de Duché, à Philippe de France, fils du Roi Philippe IV.) *Valois*, & *Beaumont le Roger*, Comtez-Pairies, *Breteuil*, Vic. P. & les Terres qui appartenoient à Robert d'Artois en Normandie, enſemble celles que Jeanne d'Evreux, veuve de Charles IV. du nom,

dit le Bel, Roi de France, tenoit en Normandie, en Champagne & Brie pour ſon douaire, furent données en appanage à Philippe de France, par Lettres Patentes de ſon pere le Roi Philippe VI. en date du 16 Avril 1344. pour les tenir en Pairie : mais Jean Roi de France ſon frere, reprit le 5 Mars 1353. le Comté de Beaumont-le-Roger, le Vicomté de Breteuil, & les Seigneuries de Conches, de Domfront, & d'Orbec, qui avoient appartenu à Robert d'Artois, & ainſi ces Pairies furent éteintes. Quant aux Terres dont Jeanne d'Evreux jouiſſoit pour ſon douaire, dont le Comté de Brie Comte Robert, & la Châtellenie de Château Thierry faiſoient partie, il ne s'en put mettre en poſſeſſion que par la mort de cette Princeſſe, arrivée le 4 Mars 1370. Ce Prince Philippe de France, étant décedé ſans enfans légitimes le premier Septembre 1375. tout ce qu'il poſſédoit de ces Seigneuries, fut réuni au Domaine de la Couronne, & les Pairies éteintes.

Nivernois & Rethel, Comtez-Pairies, avec la Baronnie de *Donzy*, furent érigées en Pairies, par Lettres Patentes données à Moncel-lès-Ponts le 27 Août 1347. en faveur de Marguerite de France, fille du Roi Philippe V. dit le Long,

& femme de Louis II. du nom, Comte de Flandres, & de Louis de Flandres, Comte de Nevers, ſon fils. Le Nivernois avoit eu ſes Comtes particuliers depuis le commencement du XI. ſiécle, leur poſtérité maſculine étoit finie en 1181. & Agnés ſœur du dernier, avoit porté ce Comté dans la Maiſon de Courtenay, d'où il étoit paſſé de filles en filles, dans les Maiſons de Donzy, de Châtillon, de Bourbon-Ancien, & de Bourgogne de la premiere race. Enfin il étoit tombé dans celle de Flandres par Yoland de Bourgogne, Comteſſe de Nevers, & Baronne de Donzy, qui fut ayeule paternelle de Louis II. Comte de Flandres. Louis III. ſon fils ne laiſſa qu'une fille, Marguerite de Flandres, Comteſſe de Nevers & de Rethel, Baronne de Donzy, qui eut pour ſecond mari, Philippe de France, Duc de Bourgogne, tige de ces Ducs de la ſeconde race: leur troiſiéme fils nommé Philippe, eut les trois Seigneuries de ſa mere, & fut pere de Charles de Bourgogne, Comte de Nevers & de Rethel, Baron de Donzy, en faveur de qui le Nivernois fut de nouveau érigé en Comté-Pairie, par Lettres données au Bourg de Champigny, en Juillet 1459. regi-

ſtrées au Parlement le 12 Novembre ſuivant. Mais étant mort ſans enfans légitimes ſur la fin de Mai 1464. ſon frere Jean de Bourgogne lui ſucceda, & obtint de nouvelles Lettres de Pairie, datées de Mauny le 30 Juillet de la même année. Il mourut le 25 Septembre 1491. ne laiſſant que des filles, Elizabeth l'aînée, mariée à Jean I. du nom, Duc de Cleves, étoit morte dès l'an 1483. leur troiſiéme fils Engilbert de Cleves, hérita du Comté de Nevers, & au mois de Mai 1505. il obtint de nouvelles Lettres d'érection de ce Comté en Pairie, qui furent regiſtrées le 18 Août de la même année. Son petit fils François de Cleves, épouſant Marguerite de Bourbon-Vendôme, au mois de Janvier 1538. Marie d'Albret ſa mere, & elles obtinrent l'érection du Comté de Nivernois, enDuché-Pairie pour ſes hoirs tant mâles que femelles, par Lettres Patentes données à Paris au même mois & an, regiſtrées au Parlement de Paris le 17 Février ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 26 du même mois : les trois fils qu'il avoit eus de ce mariage, étant morts ſans poſterité, Henriette de Cleves, ſa fille aînée, devint Ducheſſe de Nevers & de Rethel, & obtint de nou-

velles Lettres le 2 Mars 1566. regiſtrées le 22 Juin ſuivant, étant alors mariée à Louis de Gonzague-Mantoue, dont elle eut Charles Duc de Nevers & de Rethel, Pair de France, qui devint Duc de Mantoue & de Monferrat. Charles III. petit-fils de celui-ci, vendit le Duché de Nivernois (auquel le Donziois avoit été incorporé dès le mois de Février 1552. les Lettres regiſtrées le 23 du même mois & an) par contrat du 11 Juillet 1659. à Jules Mazarini, Cardinal, qui au mois d'Octobre 1660. obtint de nouvelles Letttres de Duché-Pairie pour Nevers. Il mourut le 9 Mars 1661. ſans les faire enregiſtrer, & laiſſa ce Duché à Philippe-Jules-Mazarini-Mancini, fils d'une de ſes ſœurs. Celui-ci obtint de nouvelles Lettres confirmatives du Duché-Pairie de Nevers en ſa faveur, dattées du mois de Janvier 1676. ſur leſquelles il en eut d'autres de ſurannation le 29 Avril 1692. mais aucunes ne furent enregiſtrées au Parlement, & étant mort en 1707. ſon fils aîné Philippe-Jules-François-Mazarini Mancini, obtint de nouvelles Lettres de confirmation du Nivernois en Duché-Pairie, données à Paris le 24 Août 1720. qui ont été enregiſtrées au Parlement le 31 Décembre ſuivant.

Digitized by Google

Mante & *Meulant*, Comtez, *Valognes* & *Carentan*, Vicomtez, avec *le Clos* de *Coûtantin*, furent érigées en Pairies le 22 Février 1353. en faveur de Charles d'Evreux II. du nom, Roi de Navarre. Charles V. du nom, Roi de France, reprit les Comtez de Mante & de Meulant, par un Traité du 6 Mars 1364. & lui donna la Baronnie de Montpellier en échange, & par un autre Traité du 9 Juin 1404. Charles d'Evreux, III. du nom, Roi de Navarre, son fils quitta tout le droit qu'il avoit à ces Terres & Seigneuries, qui furent entierement réunies au Domaine de la Couronne, & les Pairies éteintes.

Beaumont-le-Roger, C. P. *Breteuil*; Vicomté-Pairie, avec les Seigneuries de *Conches*, *Pont-Audemer*, furent érigées en Pairies en faveur du même Charles d'Evreux, II. du nom, Roi de Navarre, par Lettres Patentes du mois de Janvier 1354. & Charles d'Evreux, III. du nom. Roi de Navarre, son fils quitta par le Traité du 9 Juin 1404. le droit qu'il avoit à ces Terres. Il a été parlé de *Beaumont le Roger* ci-devant pag. 294.

Normandie, D. P. en 1355. *Voyez* ci-devant pag. 275.

Poitou, C. P. nouvelle réérection en 1357. *Voyez* ci-devant pag. 284.

Digitized by Google

Mâcon, C. P. fut érigé en pairie en faveur de Jean de France, Comte de Poitou, par Charles de France, Duc de Normandie, & Regent du Royaume son frere, par ses Lettres Patentes données à S. Dénis au mois de Septembre 1359. qui furent révoquées par le Roi Jean, par autres Lettres données à Boulogne au mois d'Octobre 1360. Ce Comté fut depuis cedé en Pairie à Philippe III. Duc de Bourgogne, comme il sera dit ci-après.

Anjou, D. P. érigé en 1360. *Voyez* ci-devant pag. 281.

Maine, C. P. érigé de nouveau en 1360. *Voyez* ci-devant pag. 294.

Berry, D. P. érigé en Duché-Pairie en faveur de Jean de France, troisiéme fils du Roi Jean, par Lettres Patentes données à Boulogne au mois d'Octobre 1360.

Charles VI. par ses Lettres du 12 Juillet 1401. le donna à Jean de France l'un de ses fils en accroissement d'appanage, pour en jouir après le décès du Duc Jean, oncle de ce Roi. Ce Duc mourut le 15 Juin 1416. mais le jeune Prince ne jouit pas long-tems du Duché, étant mort le 5 Avril suivant, que l'on comptoit encore 1416. Le même Roi par ses

Digitized by Google

Lettres du 17 Mai 1417. regiſtrées en Parlement le 25 du même mois, donna le Duché de *Berry*, avec le Comté de *Poitou*, à Charles de France, Dauphin de Viennois, Duc de Touraine, ſon autre fils, pour les tenir en Pairies. Ce Prince étant devenu Roi, ſous le nom de Charles VII. fit don à Charles de France, ſon quatriéme fils, du même Duché, par Lettres Patentes dattées de Montrichard au mois de Novembre 1461. regiſtrées en la Chambre des Comptes le 27 du même mois. Ce Prince mourut le 12 Mai 1472. ſans poſterité, & le Duché fut réuni à la Couronne. François I. en fit don à ſa ſœur Marguerite, femme de Charles, Duc d'Alençon, par Lettres Patentes dattées d'Argentan le 11 Octobre 1517. regiſtrées au Parlement le 4 Février ſuivant, en la Chambre des Comptes le 6. & en la Cour des Aydes le 10 du même mois: elle mourut le 21 Décembre 1549. & le Duché de Berry revint à la Couronne. Henri III. en fit revivre la Pairie, lorſque par ſes Lettres dattées de Paris au mois de Mai 1576. il donna ce Duché avec ceux d'*Anjou* & de *Touraine*, à ſon frere François, Duc d'Alençon, qui mourut ſans poſterité le 10 Juin 1584. Charles de

France, petit fils du Roi Louis XIV. & troisiéme fils de Louis, Dauphin de Viennois, reçut en naissant le 31 Août 1686. le simple titre de Duc de Berry, & le perdit en mourant le 4 Mai 1714.

Auvergne, Le Comté d'Auvergne fut érigé en D. P. en faveur du même Jean de France, & par les mêmes Lettres Patentes de 1360. ce Prince donna ce Duché en dot à Marie de Berry sa fille, lorsqu'elle épousa Jean de Bourbon, Comte de Clermont; & il fut réuni au Domaine de la Couronne, par la mort de Charles, Duc de Bourbon, Connétable de France, arrivée le 6 Mai 1527. L'Auvergne redevint Comté, & le Roi Henri III. en fit don au fils légitimé du feu Roi son frere, Charles de Valois, dernier Duc d'Angoulême, par Lettres du 3 Juin 1589. présentées au Parlement le 10 du même mois : la Maison de la Tour-de-Bouillon jouit du Comté d'Auvergne, mais sans titre de Pairie.

Le Comté de *Touraine* fut érigé en D. P. en faveur de Philippe de France, quatriéme fils du Roi Jean, par Lettres Patentes données à Boulogne au mois d'Octobre 1360. Il fut réuni à la Couronne en l'année 1363. & cette Pairie éteinte. On la fit revivre en Novembre

1396. en donnant ce Duché pour partie d'appanage à Louis de France, l'un des fils du Roi Charles V. Il s'en démit en 1392. pour le Duché d'Orleans & celui de Touraine fut donné à ſon neveu Jean de France, par Lettres dattées de Paris le 12 Juillet 1401. ce qui fut confirmé par autres Lettres Patentes, données en l'Abbaye de S. Jean des Vignes, à Soiſſons, le 24 Mai 1414 pour en jouir par proviſion, & le tenir en Pairie, juſqu'à ce qu'il eut le Duché de Berry, & le Comté de Poitou; elles furent regiſtrées en la Chambre des Comptes le 16 Juin ſuivant. Il eut ce Duché & ce Comté par la mort de ſon grand oncle, mais il le poſſéda peu, ainſi qu'il a été dit ci-deſſus. Son frere Charles, depuis Roi Charles VII. avoit eu le Duché de Touraine, ſur ſa démiſſion par Lettres Patentes données à Paris le 15 Juillet 1416. Ce Prince, Dauphin de Viennois, étant Regent du Royaume durant la maladie de ſon Pere Charles VI. fit don de ce Duché avec Pairie, à Archambaut I. Comte de Douglas, Ecoſſois, par Lettres Patentes dattées de Bourges le 19 Avril 1423. regiſtrées au Parlement ſéant à Poitiers, le dernier jour du même mois. Après la mort.

de ce Seigneur, le Duché de Touraine fut réuni à la Couronne, & n'en fut séparé qu'au mois de Mai 1576. qu'il fut donné avec d'autres, pour accroiſſement d'appanage, à François Duc d'Alençon, mort ſans poſtérité en 1584.

Bourgogne, D. P. en 1364. *Voyez* ci-devant, pag. 274.

La Baronnie de *Montpellier* fut donnée par Traité du 6 Mars 1364. à Charles d'Evreux, Roi de Navarre, pour la tenir en Pairie, en échange des Comtez de Mante, de Meulant, & de Longueville.

Les Châtellenies de *Lille*, de *Douay*, & *d'Orchies*, furent données à Louis, Comte de Flandres, par Lettres Patentes du 25 Avril 1369. pour les tenir en Pairie.

Poitou, en 1369. *Voyez* ci-devant pag. 284.

Le Duché de *Touraine*, excepté les Chaſtel & Chaſtellenie de Loudun, & les Comtez de *Valois*, de *Beaumont-ſur Oyſe*, avec toutes les Terres dont Blanche de France, veuve de Philippe de France Duc d'Orleans, jouiſſoit pour ſon douaire, excepté les Villes, Chaſtel & Chaſtellenie de Crecy en Brie, & les Villes, Chaſtel & Chaſtellenie de Gour-

nay-ſur-Marne, furent donnez par Lettres Patentes dattées de Lille en Flandres, au mois de Novembre 1386. à Louis de France, l'un des fils du Roi Charles V. pour ſon appanage, & les tenir en Pairie. Il portoit néanmoins le titre de Comte de *Valois* à la bataille de Roſebecque, le 27 Novembre 1382. Quant au Duché de *Touraine*, il s'en démit en 1392. pour le Duché d'Orleans, ainſi qu'on l'a vû ci-deſſus, pag. 304.

Le Duché d'*Orleans*, fut donné par Lettres Patentes, dattées de Paris le 4 Juin 1392. au même Louis de France, pour le tenir en Pairie. Il avoit été en 1344. l'appanage de Philippe de France, l'un des fils de Philippe de Valois, & qui étoit mort ſans enfans en 1375. & il fut réuni au Domaine de la Couronne, lorſque Louis Duc d'Orleans, ſon petit fils, ſucceda à Charles VIII. du nom, Roi de France, décedé le 7 Avril 1497. François I. par ſes Lettres Patentes données à Fontainebleau le 12 Juin 1540. donna le Duché d'Orleans en Pairie, à ſon troiſiéme fils Charles de France, pour partie de ſon appanage; mais ce Prince mourut ſans alliance le 9 Septembre 1545. Ce D. P. fut donné avec le Duché de *Chartres*, & le Comté de

Blois, à Gaſton Jean-Baptiſte de France, frere du Roi Louis XIII. pour ſon appanage, & pour les tenir en Pairie, par Lettres Patentes dattées de Nantes au mois de Juillet 1626. regiſtrées le 27 Août ſuivant. Ce Prince étant mort ſans enfans mâles en 1660. les Duchez d'*Orleans* & de *Chartres*, avec celui de *Valois*, furent données en appanage à Philippe de France, frere unique du Roi Louis XIV. par Lettres dattées de Paris au mois de Mars 1661. regiſtrées le 10 Mai de la même année.

Blois & *Dunois*, C. P. avec les Chaſtellenies de *Fere en Tardenois*, & de *Gandelus*, la Vidamie de *Châlons*, & autres Terres achetées par Louis de France, Duc d'Orleans ci-deſſus mentionné, & Valentine Viſconti ſa femme, furent érigées en Pairies, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Juin 1399.

Le Comté de *Perigord* fut donné au même Louis de France, Duc d'Orleans, pour le tenir en Pairie, par Lettres Patentes du 24 Janvier 1399. Il fut vendu en l'année 1437. à Jean de Châtillon, Duc de Bretagne, Comte de Limoges, par Charles Duc d'Orleans.

La Chaſtellenie de *Château-Thierry* fut donnée au même Louis de France,

Duc d'Orleans, pour la tenir en Pairie, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mai 1400. Cette même Chaſtellenie fut érigée en Duché, avec les Seigneuries de *Châtillon ſur Marne*, & d'*Epernay*, en faveur de François de France, dernier des fils du Roi Henri II. par Lettres Patentes du 8 Février 1566. ainſi qu'on le verra ci-après. Il a été dit ci-deſſus que ce Prince mourut ſans enfans en 1584. Ce Duché de Château-Thierry, a paſſé dans la Maiſon de la Tour de Bouillon comme on le dira à ſon rang.

La Baronie de *Coucy*, & les Seigneuries & Chaſtellenies de *Folembray*, & *Saint Aubin*, de la *Fere ſur Oyſe*, de *Chaſtelet*, de *Saint Lambert*, des *Eaux*, de *Marle*, d'*Acy* & de *Gercy*, furent érigées en Pairie, par Lettres Patentes, données à Paris le 21 Décembre 1400. en faveur du même Louis de France, Duc d'Orleans.

Guyenne, D. P. en 1400. *Voyez* ci-devant, pag. 275..

Touraine, D. P en 1401. *Voyez* ci-devant, pag. 304. & 306.

Le Comté de *Soiſſons*, la Baronie de *Coucy*, les Seigneuries de *Montçornet*, de *Linon* & d'*Origny*, & le *Vinage de Laon*

furent érigez en Pairie en faveur de Louis de France, Duc d'Orleans (dont il a été parlé en plusieurs articles cidessus) par Lettres Patentes, données à Paris le 22 Mai 1404. Ils furent unis au Domaine de la Couronne, lorsque Louis, Duc d'Orleans, succeda à Charles VIII. du nom, Roi de France, décedé le 7 Avril 1497.

Les Chastellenies de *Châtillon-sur-Marne*, de *Montargis*, de *Courtenay*, & de *Crecy*, furent érigées en Pairie, en faveur du même Louis de France, Duc d'Orleans, par Lettres Patentes données à Paris le 5 Juin 1404.

Les Seigneuries de *Nemours*, de *Beaufort*, de *Soulaines*, de *Nogent*, de *Pons*, de *Bar sur Seine*, de *S. Florentin*, de *Coulommiers*, de *Lissy*, de *Dollot*, de *Pons-sur-Yonne*, & de *Grez* furent érigées en D. P. sous le nom de Nemours, en faveur de Charles d'Evreux, III. du nom, Roi de Navarre, par traité fait à Paris le 9 Juin 1404. Il sera parlé du Duché de Nemours ci-après.

La Chastellenie de *Mortaigne* près Tournay, fut érigée en Pairie, par Lettres Patentes données à S. Marcel-lès-Paris, le 15 Avril 1407. en faveur de Jean de France, Duc de Touraine, fils du Roi Charles VI.

Digitized by Google

Les Chaſtellenies d'*Evry le Châtel*, & de *Jouy-le-Châtel*, furent érigées en Pairie en faveur de Charles d'Evreux, III. du nom Roi de Navarre, par Lettres Patentes données à Tours le 10 Décembre 1408. regiſtrées au Parlement le 18, & en la Chambre des Comptes le 22 Mars de la même année.

La Chaſtellenie de Condé ſur-Noîreau *fut unie au Comté de* Mortain, *& ce Comté fut érigé en Pairie, en faveur de Pierre d'Evreux, dit de Navarre, par Lettres Patentes données à Chartres, en Mars* 1408. *mais le Parlement refuſa de les enregiſtrer, & ce Prince mourut le 9 Juillet* 1412.

Les Seigneuries de *Coulommiers*, de *Bray*, de *Nogent*, de *Pons*, & de *Saint Florentin*, ayant été diſtraites du Duché de Nemours, & délaiſſées par Charles d'Evreux, Roi de Navarre, au même Comte de Mortain; cette diſtraction fut confirmée par Lettres Patentes, données à Paris le 6 Novembre 1410. & ces terres furent érigées en Pairie en faveur dudit Pierre d'Evreux.

Louis de France, Dauphin de Viennois, Duc de *Guyenne* mentionné ci-deſſus, obtint des Lettres Patentes données à Paris le 25 Décembre 1410. par

lesquelles toutes les Terres qu'il possédoit dans le Royaume, furent érigées en Pairie. Ces Pairies furent éteintes par sa mort, arrivée le Mercredi 18 Décembre 1415.

Le Comté de *Ponthieu* fut érigé en Pairie en faveur de Jean de France, Duc de Touraine, dont il a été parlé, par Lettres Patentes, données à Paris le 22 Mars 1412. la Pairie fut éteinte, & le Comté fut donné par Lettres du mois d'Août 1552. à Diane légitimée de France, fille naturelle d'Henri II. Charles de Valois, fils naturel du Roi Charles IX. eut ensuite ce Comté qui revint à la Couronne après la mort de son fils en 1653. le Roi Louis XIV. par ses Lettres du mois de Juin 1710 le donna à son petit-fils Charles, Duc de Berry, pour portion d'appanage, mais par autres du mois de Septembre suivant; il en fut distrait, & on lui donna d'autres Terres à la place, comme on le verra ci-après.

Touraine, D. P. en 1414. & encore en 1416. *Voyez* ci-devant, p. 304. & 306.

Berry & *Poitou* en 1417. *Voyez* ci-devant, pag. 302. & 284.

Touraine, en 1423. *Voyez* ci-devant; pag. 304. & 306.

Evreux;

Evreux, C. P. en 1426. *Voyez* ci-devant, pag. 286.

Le Comté de *Xaintonge*,& la Seigneurie de *Rochefort-ſur-Charante*, furent données par Lettres Patentes du mois de Novembre 1428. à Jacques Stuart, Roi d'Ecoſſe, pour les tenir en Pairie.

Le Comté de *Mâcon*, dont il a été parlé pag. 302. le Comté d'*Auxerre*, & les Seigneuries de *Bar ſur Seine*, de *Peronne*, de *Mondidier*, & de *Roye*, furent cedez à Philippes III. du nom, Duc de Bourgogne, pour les tenir en Pairie par le Traité conclu à Arras le 21 Septembre 1435. confirmé par Lettres Patentes données à Tours le 10 Décembre ſuivant, regiſtrées au Parlement le 23 Janvier, & en la Chambre des Comptes le 10 Février ſuivant.

Le Comté de *Foix* fut érigé en Pairie en faveur de Gaſton, Comte de Foix & de Bigorre, par Lettres Patentes données à Vendôme au mois d'Août 1458.

Le Comté d'*Eu* qui avoit été confiſqué ſur Raoul de Brienne, II. du nom, Connétable de France,& avoit été donné à Jean d'Artois, par Lettres du mois de Février 1350. fut érigé en Pairie en faveur de ſon petit-fils Charles d'Artois, Comte d'Eu, par Lettres Paten-

tes dattées de Vendôme au mois d'Août 1458. regiſtrées au Parlement le 18 Décembre ſuivant. Ce Comte étant mort ſans enfans le 25 Juillet 1472. la Pairie fut éteinte, & Jean de Bourgogne, Comte de Nevers, neveu par ſa mere du Comte d'Artois, hérita du Comté d'Eu. Sa fille ainée Eliſabeth de Bourgogne le porta en mariage à Jean II. du nom, Duc de Cleves. Leur arriere petit-fils François Duc de Nevers, ne laiſſa que des filles, la ſeconde deſquelles nommée Catherine, fut Comteſſe d'Eu, elle épouſa, 1°. Antoine de Croy, Prince de Portien, qui fut reçu Pair de France au Parlement, en qualité de Comte d'Eu, le Lundi 12 Août 1566. 2°. Henri de Lorraine, I. du nom, Duc de Guiſe, dont elle reſta veuve, & mourut en 1633. ſon petit-fils Henri de Lorraine, II. du nom, Duc de Guiſe, vendit le Comté d'Eu à Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, Ducheſſe de Montpenſier, qui y fit rétablir la Pairie pour elle, ſes hoirs & ayant cauſes, mâles & femelles, par Lettres Patentes du Roi données à Saint Jean de Luz le 15 Mai 1660. regiſtrées le 30 Juillet ſuivant. Elle vendit ce Comté à Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine, par traité du 2 Février

Digitized by Google

1681. s'en réſervant le revenu juſqu'à ſa mort, arrivée le 5 Avril 1693. & la Pairie étant éteinte, le Duc du Maine en obtint le rétabliſſement, aux mêmes avantages & conditions que Mademoiſelle en avoit joui, par Lettres données à Verſailles au mois de Mai 1694. regiſtrées le 8 du même mois. C'eſt Louis-Auguſte de Bourbon, Prince de Dombes, ſon fils, qui en eſt poſſeſſeur aujourd'hui.

Nivernois, C. P. nouvelle réérection en 1454. *Voyez* pag. 297.

Berry, D. P. en 1461. *Voyez* pag. 302.

Nivernois, C. P. autre réérection en 1464. *Voyez* pag. 297.

Normandie, D. P. en 1465. *Voyez* pag. 275.

Guyenne, D. P. en 1469. *Voyez* pag. 275.

La Chaſtellenie de *Villefranche* en Rouergue, fut érigée en C. P. & donnée à Frederic d'Arragon, Prince de Tarente, & à Charlotte d'Arragon ſa fille, par Lettres Patentes, données à la Mothe d'Eſgry au mois d'Août 1480. regiſtrées en la Chambre des Comptes le 19 Septembre, & au Parlement de Paris le 17 Janvier de la même année, confirmées par d'autres Lettres des 2 Décembre &

11 Février 1481. regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 5 Mars ſuivant.

Les Seigneuries de *Civray*, *Uſſon*, *S. Maixant & Vitrezay* en Auvergne, furent données à François d'Orleans, Comte d'Angoulême, depuis Roi de France, pour les tenir en Pairie, au lieu de la troiſiéme partie du Comté de Perigord, par Lettres Patentes données à Paris le 14 Août 1498. regiſtrées le 26 Avril 1499. Ces mêmes Baronnies devinrent en 1540. portion de l'appanage de Charles de France, troiſiéme fils du Roi François I. comme on le verra dans la ſuite.

Le Comté de *Valois* fut érigé en D. P. & donné à François d'Orleans, Comte d'Angoulême, par Lettres Patentes données au Verger, au mois de Février 1498. regiſtrées le 26 Avril 1499. après Pâques, *Voyez* ci-devant, pag. 279.

Nivernois, C. P. nouvelle réérection en 1505. *Voyez* pag. 297.

La Baronnie de *Coucy*, le Comté de *Soiſſons*, & les Chaſtellenies de *Ham*, de *Pinon* & de *Montcornet*, furent données à Claude de France, fille aînée du Roi Louis XII. du nom, & d'Anne Ducheſſe de Bretagne, pour les tenir en Pairie, par Lettres Patentes du mois de Février 1505. regiſtrées le 19 Mars ſuivant. Cette

Digitized by Google

Princeſſe fut mariée le 18 Mai 1514. avec François d'Orleans, Duc de Valois, & Comte d'Angoulême, depuis Roi de France.

Les Seigneuries de *Nemours*, *Dun* & de *Châteaulandon*, furent délaiſſées par Lettres Patentes, données à Blois au mois de Novembre 1507. regiſtrées le 14 Janvier ſuivant, à Gaſton de Foix, pour les tenir en D. P. Ce Prince ayant été tué à la Bataille de Ravenne le jour de Pâques 1512. le Duché fut réuni au Domaine de la Couronne, & cette Pairie éteinte. On a parlé ci-devant du Duché de Nemours, & l'on en parlera encore ci-après.

Le Comté de *Vendômois* fut érigé en D. P. en faveur de Charles de Bourbon, Comte de Vendôme, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Février 1514. regiſtrées au Parlement le 6 Mars ſuivant, & en la Chambre des Comptes, le 23 Mai 1516. Ce Duché a été uni au Domaine de la Couronne, & la Pairie éteinte, lorſque Henri de Bourbon, Roi de Navarre, ſucceda à Henri III. du nom, Roi de France & de Pologne, décedé le 2 Août 1589. mais Henri IV. le donna à Ceſar ſon fils naturel, par contrat du 3 Avril 1598. pour porter

les titre & qualité de Duc de Vendôme, Pair de France, ce qui fut confirmé par Lettres Patentes, données à Nantes le 15 du même mois & an, regiſtrées le 24 Juillet ſuivant. Après la mort ſans enfans de Louis-Joſeph, Duc de Vendôme, petit-fils de Ceſar, arrivée à Vinaroz en Eſpagne, le 11 Juin 1712. cette Pairie a été éteinte, & le Duché réuni à la Couronne, par Lettres du 4 Janvier 1724.

La Vicomté de *Chaſtelleraud* fut érigée en D. P. en faveur de François de Bourbon, Vicomte de Chaſtelleraud, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Février 1514. regiſtrées au Parlement le 4 Avril ſuivant avant Pâques. Cette Pairie fut éteinte par la mort de Charles Duc de Bourbonnois, d'Auvergne & de Chaſtelleraud, Pair & Connétable de France, arrivée le 6 Mai 1527. Elle fut en 1540. l'appanage de Charles de France, fils de François I. mais il mourut en 1545.

Berry, D. P. en 1517. *Voyez* ci-devant, pag. 302.

La Baronnie de *Roüanne*, & le Marquiſat de *Boiſſy*, &c. furent érigées en D. P. de *Roüannois*, par Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye, le 3 Avril 1519. en faveur d'Artus Gouffier,

Grand Maître de France, il mourut à Montpellier, dans le mois ſuivant, & les Lettres *ne furent point regiſtrées*. Ces Terres furent érigées en Marquiſat ſous le nom de *Boiſſy*, en faveur de Claude de Gouffier ſon fils, Grand Ecuyer de France, par Lettres du mois de Mai 1564. regiſtrées le 30 du même mois; puis en Duché ſous le nom de *Roüannois*, par Lettres données à S. Maur, en Novembre 1566. regiſtrées le 23 Décembre ſuivant. Louis de Gouffier, petit-fils de Claude, obtint en Septembre 1612. & le 8 Avril 1620. des Lettres d'érection du Duché de Roüannois en Pairie: *ces dernieres préſentées au Parlement n'y furent point enregiſtrées*. Surquoi l'on peut voir les Arrêts des 20 Juin 1620. & 8 Avril 1622. Artus de Gouffier, Duc de Roüannois, petit-fils de Louis, ayant embraſſé l'Etat Eccléſiaſtique, maria ſa ſœur à François d'Aubuſſon, Vicomte de la Feuillade, depuis Maréchal de France, & lui vendit ſon Marquiſat de Boiſſy, & ſon Duché de Roüannois, moyennant la ſomme de 400000 liv. Celui-ci obtint de nouvelles Lettres d'érection en Pairie, tant pour lui, que pour ſes hoirs, & deſcendans mâles, par Lettres données à Saint

Germain en Laye au mois d'Avril 1667. Sur quoi il y eut au Parlement, le 22 Août ſuivant, un ſimple *ſoit montré.* Louis-François d'Aubuſſon de la Feuillade, Duc de Roüannois, depuis Maréchal de France ſon fils, en obtint enfin l'enregiſtrement le 2 Novembre 1715. mais étant mort ſans enfans le 29 Janvier 1725. ce Duché-Pairie a été éteint.

Le Comté de Dunois fut érigé en D. P. *en faveur de Claude d'Orleans, Duc de Longueville, par Louiſe de Savoye, Ducheſſe d'Angoulême, Regente du Royaume, par Lettres Patentes du 25 Juillet 1525. mais étant mort dans la même année, il n'y eut point d'enregiſtrement.*

Alençon, D. P. en 1526. *Voyez* ci-devant, pag. 280.

François de Bourbon, Comte de Saint Paul, ſe trouvant au Parlement le 27 Juillet 1527. le Roi le créa *Pair de France* pour cette fois ſeulement, & ſans qu'il put dans la ſuite en prendre le titre.

Le Comté de *Guiſe* fut érigé en D. P. en faveur de Claude de Lorraine, Comte de Guiſe & d'Aumale, par Lettres Patentes données à S. Germain en Laye au mois de Janvier 1527. regiſtrées au Parlement le 12 Août, & en la Chambre des Comptes le 5 Septembre 1528. Cette

Pairie s'éteignit par la mort de François-Joseph de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guise, &c. arrivée le 16 Mars 1675. mais le Roi Louis XIV. la fit revivre, en érigeant de nouveau ce Comté de Guise en Duché & Pairie, pour Henri-Jules de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang, Pair & Grand-Maître de France, & pour Anne de Baviere, Comtesse Palatine du Rhin son épouse, ensemble pour leurs enfans & descendans mâles & femelles, &c. Les Lettres Patentes de cette érection, données à Versailles au mois de Juillet 1704. furent registrées au Parlement le 30 du même mois.

Nivernois, D. P. nouvelle réérection en 1538. *Voyez* ci-devant, pag. 297.

Le Comté de *Montpensier* fut érigé en D. P. en faveur de Louise de Bourbon, veuve de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, & de Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon leur fils, & des hoirs mâles de Louis de Bourbon, par Lettres Patentes, données à Fontainebleau, au mois de Février 1538. registrées au Parlement le 6 & en la Chambre des Comptes le 19 Mars suivant. Cette Pairie fut éteinte par la mort d'Henri de Bourbon, Duc de Montpen-

ſier, Pair de France, arrivée le 27 Février 1608. Henriette-Catherine de Joyeuſe, Ducheſſe Douairiere de Montpenſier, & Marie de Bourbon ſa fille obtinrent des Lettres de continuation de Pairie pour ce Duché, en faveur de ladite Marie de Bourbon, & de ſes enfans & ſucceſſeurs. Elles furent données à Fontainebleau au mois d'Avril 1608. & regiſtrées le premier Juillet ſuivant. Marie de Bourbon épouſa en 1626. Gaſton Jean-Baptiſte de France, Duc d'Orleans, & mourut l'année ſuivante en couches, d'Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, Ducheſſe de Montpenſier, qui mourut le 5. Avril 1693. ayant dès le 27 Février 1685. fait ſon Teſtament par lequel elle inſtitua ſon légataire univerſel Philippe de France, Duc d'Orleans ſon couſin germain, qui par Lettres données à Verſailles au mois de Mars 1695. regiſtrées le 20 Avril ſuivant, obtint le rétabliſſement de D. P. pour la Seigneurie de Montpenſier, en ſa faveur & de ſes hoirs & ayant cauſes, mâles & femelles.

Les Duchez d'*Orleans*, d'*Angoulême*, & de *Chaſtelleraud*; les Comtez de la *Marche*, de *Clermont* en Beauvoiſis, & de *Meſle*, la Vicomté d'*Aulnay*, les Baronnies de *Civray*, de *Chizay*, d'*Uſſon* &

de S. *Maixant*, furent données à Charles de France, troisiéme fils du Roi François I. pour les tenir en Pairie, par Lettres Patentes, données à Fontainebleau, le 12 Juin 1540. Ce Prince mourut sans alliance le 9 Septembre 1545.

Bourbonnois, D. P. en 1543. *Voyez* ci-devant, pag. 292.

Le Comté d'*Aumale* fut érigé en D. P. en faveur de François de Lorraine, Comte d'Aumale & de Claude de Lorraine, Marquis de Mayenne son frere, & de ses successeurs mâles, par Lettres Patentes données à Reims au mois de Juillet 1547. registrées au Parlement le 5 & en la Chambre des Comptes le 12 Janvier 1548. Cette Pairie fut éteinte par la mort de Charles de Lorraine, Duc d'Aumale, Pair & Grand Veneur de France, arrivée en l'année 1618. Anne de Lorraine sa fille unique porta la Seigneurie d'Aumale à Henri de Savoye, Duc de Nemours son époux, qui obtint de nouvelles Lettres de D. P. au mois d'Août 1631. & mourut le 10 Juillet 1632. avant l'enregistrement. Louis de Savoye, Duc de Nemours leur fils aîné obtint d'autres Lettres de confirmation pour le D. P. d'Aumale le 2 Novembre 1638. renouvellées le 5 Novembre 1643.

en faveur de Charles Amedée de Savoye ſon frere & ſucceſſeur ; *mais aucunes de ces Lettres ne furent enregiſtrées.* Sa fille Marie-Jeanne-Baptiſte, Ducheſſe de Nemours & d'Aumale, épouſa Charles Emmanuel, II. du nom, Duc de Savoye, & c'eſt d'elle que Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine, &c. acquit la Seigneurie d'Aumale, qu'il fit rétablir en D. P. par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Juin 1695. regiſtrées le premier Juillet ſuivant.

La Baronnie de *Montmorency* fut érigée en D. P. en faveur d'Anne Baron de Montmorency, Connétable & Grand Maître de France, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Nantes au mois de Juillet 1551. regiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes le 4 Août ſuivant. Ce Duché fut éteint par la mort d'Henri, Duc de Montmorency & de Damville, Pair & Maréchal de France, arrivée le 30 Octobre 1632. Charlotte-Marguerite de Montmorency ſa ſœur, étoit mariée à Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier Prince du Sang ; la Baronnie de Montmorency leur fut donnée par le Roi Louis XIII. qui l'érigea de nouveau en D. P. pour eux, leurs

Digitized by Google

hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1633. regiſtrées le 9 du même mois. Le nom de *Montmorency* a été changé en celui d'*Anguyen*, par autres Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Septembre 1689. regiſtrées le 2 Janvier 1690.

Anjou, *Bourbonnois*, Duchez, & le Comté de *Forêt*, Pairies en 1566. *Voyez* ci-devant, pag. 281. & 292.

Le Duché d'*Alençon*, & les Terres & Seigneuries de *Chaſteau-Thierry*, de *Chaſtillon ſur Marne*, & d'*Epernay*, créées & érigées en Duchez, & les Comtez du *Perche*, de *Giſors*, de *Mantes*, & de *Meulant*, furent donnez à François de France, dernier des fils du Roi Henri II. pour les tenir en Pairie, par Lettres Patentes, données à Moulins le 8 Février 1566. regiſtrées le 21 Mars ſuivant. Ces Duchez & Comtez furent réunis au Domaine de la Couronne, par la mort de ce Prince, arrivée le 10 Juin 1584. Quant au Duché d'*Alençon*, il fut dans la ſuite partie de l'appanage de Gaſton Jean-Baptiſte de France, Duc d'Orleans, après la mort duquel ſa fille Eliſabeth d'Orleans, épouſa en Mai 1667. Louis-Joſeph de Lorraine, Duc de

Digitized by Google

Guiſe, & le Roi par ſes Lettres du mois de Novembre ſuivant, lui confirma le don qu'il lui avoit fait du Duché d'Alençon, dont elle jouit juſqu'à ſa mort, arrivée le 17 Mars 1696. Ce même Duché fut donné en Pairie à Charles de France, Duc de Berri, par Lettres données à Verſailles en Juin 1710. & fut réuni à la Couronne par ſon décès, arrivé le 4 Mai 1714. il en ſera parlé encore dans la ſuite.

Le Comté de *Penthiévre* fut érigé en D. P. en faveur de Sebaſtien de Luxembourg, Comte de Penthiévre, Colonel Général de l'Infanterie Françoiſe, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, par Lettres Patentes données au Pleſſis-les-Tours, au mois de Septembre 1569. regiſtrées au Parlement de Paris le 15 du même mois, en la Chambre des Comptes le 6 Octobre ſuivant, & au Parlement de Bretagne le 25 du même mois d'Octobre: il en jouit peu, ayant été tué le 19 Novembre ſuivant. Sa fille unique & héritiere porta ce Duché à ſon époux Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur; leur fille unique & héritiere épouſa Ceſar, Duc de Vendôme, légitimé de France, à qui elle porta tous les biens de ſon pere &

de sa mere ; dans la suite la Pairie & le Duché de Penthiévre ayant été démembrés par contrat du 18 Mai 1657. il y eut des Lettres Patentes expediées au mois d'Octobre 1658. pour faire subsister ces titres de Duché & de Pairie sur le surplus. Mais ces Terres qui avoient été démembrées, ayant été adjugées au Roi, il les délaissa par Contrat du 28 Mai 1666. à Françoise de Lorraine, Ducheſſe Douairiere de Vendôme ; & par des Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye, au mois de Septembre 1668. regiſtrées le 7 du même mois, elles furent réunies à ce Duché, & les titres de D. P. confirmez sans aucune innovation, tant pour l'ancienneté de l'érection, que pour les rangs. Ce Duché fut vendu à Marie-Anne de Bourbon, légitimée de France, veuve de Louis de Bourbon, Prince de Conty, qui le revendit à Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe, qui obtint de nouvelles Lettres d'érection de cette Terre & Seigneurie en Duché Pairie, pour lui & pour ſes hoirs & ſucceſſeurs, tant mâles que femelles, expediées à Marly au mois d'Avril 1697. regiſtrées le 16 Décembre 1698. C'eſt M. le Duc de Penthiévre ſon fils, qui le poſſede aujourd'hui.

Evreux, D. P. en 1569. *Voyez* ci-devant, pag. 286.

La Baronnie de *Mercœur* située près de l'Allier en Auvergne, & qui a quatre-vingt deux Bourgs & Villages de sa dépendance dans le Gevaudan, fut érigée en D. P. en faveur de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont, & de ses successeurs mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1569. confirmées par d'autres du 20 Août 1575. registrées le 8 Mars 1576. Son fils aîné Philippe-Emmanuel de Lorraine, Duc de Mercœur, mourut le 19 Juillet 1602. ne laissant qu'une fille Françoise de Lorraine, Duchesse de Mercœur, d'Estampes & de Penthiévre, laquelle épousa Cesar, Duc de Vendôme, ainsi qu'il a été dit dans l'article précédent : leur petit-fils Louis-Joseph, Duc de Vendôme, dernier Duc de Mercœur, mourut en 1712. & M. le Prince de Conty en est à présent possesseur.

Le Comté de Clermont *en Dauphiné fut érigé en* D. P. *en faveur d'Henri, Comte de Clermont, Vicomte de Tallard, par Brevet du premier Mai* 1571. *ce qui fut confirmé par un autre Brevet du* 10 *Juin* 1572. *mais il mourut en Avril* 1573. *sans avoir eu des Lettres Patentes ni d'enregistrement.*

Digitized by Google

La Vicomté d'*Uzés*, qui avoit été érigée en Duché, en faveur d'Antoine, Comte de Cruſſol, & de Jacques & Galliot de Cruſſol ſes freres, leurs enfans mâles, & les enfans mâles de ceux-ci, par Lettres Patentes, données au Mont de Marſan en Mai 1565. regiſtrées au Parlement de Toulouſe le 26 Mars ſuivant, & à la Chambre des Comptes de Montpellier, le 8 Mai 1566. fut érigée en Pairie, en faveur du même Antoine de Cruſſol, Duc d'Uzés, par Lettres Patentes données à Amboiſe au mois de Janvier 1572. regiſtrées au Parlement le 3 Mars 1572. & en la Chambre des Comptes le 2 Janvier 1577.

Le Marquiſat de *Mayenne* fut érigé en D. P. en faveur de Charles de Lorraine, Marquis de Mayenne, Grand Chambellan de France, & de ſes ſucceſſeurs & ayant cauſes, mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Septembre 1573. regiſtrées le 24 du même mois. Il mourut le 3 d'Octobre 1611. Charles de Gonzague-Cleves I. du nom, Duc de Nevers & de Rethel, puis de Mantoue, avoit épouſé ſa fille Catherine de Lorraine, qui déceda en 1618. avant ſon frere unique Henri de Lorraine, Duc de Mayenne, mort en

Digitized by Google

1621. ſans enfans. Ainſi Charles de Gonzague II. du nom, Duc de Rethelois, fils de Charles I. hérita de ſon oncle maternel, & fut pere de Charles de Gonzague III. du nom, Duc de Mantoue, de Monferrat, de Nivernois, de Rethelois & de Mayenne, qui vendit ce Duché à Jules-Mazarini, Cardinal : la Pairie fut éteinte. Ce Duché ſans Pairie eſt poſſedé préſentement par la fille du Duc de Duras.

Mercœur, D. P. mentionné ci-deſſus pag. 328. n'avoit eu rang que du 8 Mars 1576. jour de l'enregiſtrement.

Le Comté de *Rethel*, mentionné ci-devant pag. 297. fut uni avec la Baronnie de *Rozay*, par Lettres Patentes données à Villers Cotterets au mois d'Octobre 1573. regiſtrées le 19 Décembre 1581. & érigé en Pairie en faveur de Louis de Gonzague & de Henriette de Cleves ſa femme, & de leurs hoirs mâles & femelles : leur poſtérité le conſerva juſqu'à Charles III. Duc de Mantoue, qui le vendit avec le Duché de Nevers & de Mayenne, au Cardinal Mazarin, lequel donna ce Comté de Rethel avec le Duché de Mayenne à Armand-Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, qui épouſa ſa niéce : le Rethelois fut enſuite érigé

en Pairie, ſous le nom de Mazarin, comme on le verra dans la ſuite.

Le Comté de *S. Fargeau* fut érigé en D. P. en faveur de François de Bourbon Prince du Sang, Dauphin d'Auvergne, par Lettres Patentes données à Paris au mois d'Avril 1575. regiſtrées le 28 Mars 1576. Cette Pairie fut éteinte par la mort de Henri de Bourbon, Duc de Montpenſier, Châtelleraud, & de Saint Fargeau, arrivée le 27 Février 1608. Anne-Marie-Louiſe d'Orleans, Ducheſſe de Montpenſier & de S. Fargeau, donna par ſon Teſtament du 27 Février 1685. le Duché de S. Fargeau à Antonin de Caumont, Comte, puis Duc de Lauſun, qui depuis vendit ce Comté à Michel Robert le Pelletier des Forts, Conſeiller d'Etat ordinaire, ci-devant Controlleur Général des Finances. Ce Comté a paſſé à ſon petit-fils par ſa mort & celle de ſon fils.

Anjou, Touraine & Berry, D. P. en 1576. *V.* ci-dev. pag. 281. 304. & 302.

La Vicomté de *Joyeuſe*, avec les Terres & Seigneuries de *Baubiac*, *Roſieres*, *la Blanchiere*, *la Baulme*, &c. fut érigée en D. P. pour être appellée le *Duché de Joyeuſe*, en faveur d'Anne, Vicomte de Joyeuſe, Chambellan ordinaire du Roi,

depuis Amiral de France, & de ſes hoirs, ſucceſſeurs, & ayant cauſes, par Lettres Patentes données à Paris au mois d'Août 1581. regiſtrées le 7 Septembre ſuivant. Cette Pairie fut éteinte par la mort de François-Joſeph de Lorraine, Duc d'Alençon, de Guiſe & de Joyeuſe, Pair de France, arrivée le 16 Mars 1675. elle lui étoit venue par ſon ayeule paternelle Henriette-Catherine, Ducheſſe de Joyeuſe, fille de Henri, Duc de Joyeuſe, Pair & Maréchal de France, mort Capucin, qui étoit frere d'Anne I. Duc de Joyeuſe. Marie de Lorraine, Demoiſelle de Guiſe, hérita du Duché de Joyeuſe, après la mort de ſon petit neveu, & mourant en 1688. elle en fit don à ſon parent Charles de Lorraine, Prince de Commercy, qui fut tué à la Bataille de Luzara en 1702. ſans avoir été marié. Sa mere Anne de Lorraine, ſœur du Prince de Vaudemont, & veuve de François-Jules-Marie de Lorraine, Prince de Liſlebonne, hérita du Duché de Joyeuſe, qu'elle donna depuis à ſon petit-fils Louis de Melun, Prince d'Eſpinoy, né de ſa fille Eliſabeth de Lorraine Liſlebonne. Le Roi Louis XIV. érigea de nouveau la Vicomté de Joyeuſe, & ſes dépendances en D. P. pour ce Seigneur, ſes

enfans & deſcendans mâles en loyal mariage, par Lettres Patentes données à Fontainebleau au mois d'Octobre 1714. regiſtrées le 18 Décembre ſuivant. Mais cette Pairie s'eſt éteinte par ſa mort ſans enfans, arrivée le 31 Juillet 1724. & le Duché a paſſé à Charles de Lorraine-Armagnac, Grand Ecuyer de France, à qui il avoit été ſubſtitué par la Princeſſe de Liſlebonne, en cas de mort ſans poſterité de ſon petit-fils; Louis de Melun, Prince d'Epinoy y avoit joint les Seigneuries de *Baubiac*, *Roſieres*, &c.

Les Seigneuries de *Piney*, *Rameru* & *Montaingon*, & leurs dépendances, ſituées tant au Comté de Chaumont, qu'en celui de Troyes, furent érigées en Duché, ſous le nom de *Piney*, en faveur de François de Luxembourg, Comte de Rouſſy, Seigneur deſdits lieux, & de ſes hoirs ſucceſſeurs mâles & femelles & ayant cauſes, par Lettres Patentes données à Paris en Septembre 1576. regiſtrées au Parlement le 18 & publiées le 19 du même mois 1577. & en la Chambre des Comptes le 9 Août 1578. Ce Duché fut érigé en Pairie par autres Lettres Patentes, données à Paris au mois d'Octobre 1581. regiſtrées le 30 Décembre de la même année, qui

furent confirmées par de nouvelles Lettres Patentes données à Rouen le 10 Juillet 1620. en faveur de Leon d'Albert, qui avoit épouſé Marguerite-Charlotte de Luxembourg, fille de Henri-François de Luxembourg, Duc de Piney. Ces Lettres furent regiſtrées le 3 Février 1621. & enfin par d'autres Lettres Patentes, données à Paris au mois de Mars 1661. regiſtrées le 21 Mai 1662. en faveur de François-Henri de Montmorency, Comte de Bouteville, qui épouſa Margueritte-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont, fille de la même Margueritte-Charlotte de Luxembourg, Ducheſſe de Piney; & d'Henri de Clermont ſon ſecond mari, & en faveur de leurs hoirs mâles & femelles le tout fut confirmé par une Déclaration donnée à ſaint Germain en Laye le 6 Avril 1676. il ſera placé ci-après à ſon rang.

La Baronnie d'*Epernon* fut érigée en D. P. en faveur de Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Seigneur de Fontenay & d'Epernon, &c. par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1581. regiſtrées le 27 du même mois. Cette Pairie fut éteinte par la mort de ſon fils Bernard de Nogaret, de la Valette & de Foix, Duc d'Epernon, de la

Digitized by Google

Valette, & de Candale, arrivée le 25 Juillet 1661. Etant mort ſans enfans, Jean-Baptiſte Goth, Marquis de Rouillac, ſe qualifia *Duc d'Epernon*, comme étant aux droits d'Helene de Nogaret ſa mere, ſœur du premier Duc d'Epernon, & héritiere de ſa maiſon. Il ne laiſſa qu'une fille qui mourut ſans alliance en Septembre 1706. Elle s'étoit auſſi qualifiée *Ducheſſe d'Epernon*; alors Louis-Antoine de Pardaillan, Marquis d'Antin, depuis Duc d'Antin, Pair de France, ſe porta héritier du Duché d'Epernon, à cauſe de ladite Helene de Nogaret ſa triſayeule, dont la fille Helene de Goth avoit été mere de Chriſtine Zamet, épouſe de Roger-Hector de Pardaillan, Marquis de Gondrin, ſon ayeul paternel. Il s'eſt démis en 1722. du D. P. d'Antin, en faveur de ſon petit-fils, lequel a porté le titre de *Duc d'Epernon* durant la vie de ſon ayeul. Il eſt mort le 9 Décembre 1743. laiſſant Louis de Pardaillan de Gondrin ſon fils, Duc d'Antin, Pair de France.

Rethel, D. P. n'eut que ce rang de l'enregiſtrement du 19 Décembre 1581. *V.* ci-devant, pag. 330.

Piney, D. P. mentionné ci-deſſus pag. 333. n'eut auſſi que ce rang, l'enregiſtre-

ment ne s'étant fait que le 30 Décembre 1581.

Les Pays, Comté & Baronnie de *Retz* furent érigez en D. P. en faveur d'Albert de Gondy, Comte & Baron de *Retz*, &c. par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1581. regiſtrées le 20 Mars ſuivant : l'aîné de ſes fils étant mort avant lui, ne fut point Duc de Retz, mais bien le fils de celui-ci, Henri de Gondy qui ne laiſſa que deux filles, l'aînée Catherine de Gondy, qualifiée Ducheſſe de Retz, porta ce Comté en mariage à Pierre de Gondy, Comte de Joigny, couſin germain de feu ſon pere : celui-ci obtint de nouvelles Lettres d'érection du Comté de Retz en Duché-Pairie dattées de S. Germain en Laye au mois de Février 1634. regiſtrées le 14 Mars ſuivant, à condition qu'il ne prendroit rang que du jour de l'enregiſtrement de ces nouvelles Lettres : il mourut le 20 Avril 1676. ne laiſſant que des filles ; ainſi la Pairie fut éteinte. L'aînée des filles du Duc de Retz s'étant faite Religieuſe, & ſa ſœur Paule Catherine-Françoiſe de Gondy, Ducheſſe de Retz, n'ayant point laiſſé d'enfans de François-Emmanuel de Bonne-Crequy, Duc de Leſdiguieres ; le Duché de Retz a paſſé à François de

Neufville,

Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, ſon neveu à la mode de Bretagne, fils de Marie-Margueritte de Coſſé-Briſſac, dont la mere Marguerite de Gondy, étoit ſœur de Catherine de Gondy, Ducheſſe de Retz.

Le Marquiſat d'*Elbeuf* fut érigé en D. P. en faveur de Charles de Lorraine, Marquis d'Elbeuf, &c. par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1581. regiſtrées le 29 Mars ſuivant.

Le Marquiſat de *Maignelais* fut érigé en D. P. ſous le nom d'*Hallwin*, en faveur de Charles d'Hallwin, Seigneur de Piennes, & d'Anne Chabot ſon épouſe, & de leurs enfans & deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mai 1587. regiſtrées le 29 & dernier Février 1508. Cette Pairie fut éteinte en la perſonne de ſon petit-fils, mort à l'âge de 7 ans en 1598. on la fit revivre en faveur d'Henry de Nogaret-de-Foix-la-Valette, Comte de Candale, & d'Anne d'Hallwin ſon épouſe, petite-fille de Charles d'Hallwin, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Février 1611. regiſtrées le 18 Mars ſuivant : le mariage de cette Dame ayant été déclaré nul, elle épouſa en 1620. Charles de Schomberg, Marquis d'Epi-

nay, depuis Maréchal de France ; & par de nouvelles Lettres données à Paris le 9 Décembre 1620. regiſtrées le 20 Février ſuivant, les titres de D. P. furent continués à la Terre de *Maignelais*, pour ce Seigneur & cette Dame, & leurs enfans mâles. Elle mourut en Décembre 1641. ſans enfans, & lui le 6 Juin 1656. ainſi cette Pairie fut entierement éteinte.

Le Comté de Brienne *fut érigé en* D. P. *en faveur de Charles de Luxembourg, Comte de Brienne, par Lettres Patentes du mois de Mai* 1587. *le Parlement refuſa de les enregiſtrer, par Arrêt du* 4 *Mars* 1588. *& perſiſta dans ſon refus, nonobſtant les Lettres de Juſſion des* 29 *Mars &* 13 *Août* 1588. *Ce Seigneur mourut ſans enfans le* 23 *Novembre* 1605.

Le Comté de *Montbazon* fut érigé en D. P. en faveur de Louis de Rohan, Prince de Guemené & de ſes ſucceſſeurs mâles deſcendans de lui, par Lettres données à Paris au mois de Mai 1588. regiſtrées le 17 Avril 1589. Il prêta ſerment au Parlement le 27. & mourut ſans enfans ; ainſi cette Pairie fut éteinte. Mais elle fut rétablie en faveur de ſon frere Hercules de Rohan, par Lettres

Patentes données à Chartres au mois de Mars 1594. regiſtrées le 13 Mars 1595. ainſi il ne prit rang qu'après le Duc de Ventadour.

Le Comté de *Ventadour*, érigé en Duché en faveur de Gilbert de Levis, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Paris en Février 1578. regiſtrées au Parlement le 13 Mai ſuivant, fut érigé en Pairie par autres Lettres Patentes données au Camp devant Beaugency, au mois de Juin 1589. Il mourut en 1591. & ſon fils Anne de Levis fit regiſtrer ces Lettres le 24 Janvier 1594. Cette Pairie s'eſt éteinte par la mort ſans enfans mâles, de Louis-Charles de Levis, Duc de Ventadour, le 28 Septembre 1717.

La Vicomté de *Thouars* érigée en Duché en faveur de Louis Sire de la Tremoille, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1563. regiſtrées le 3 Mai 1576. fut érigée en Pairie en faveur de Claude de la Tremoille, Duc de Thouars ſon fils, par Lettres données à Lyon au mois d'Août 1595. regiſtrées le 7 Décembre 1599.

Le Comté de *Beaufort* fut érigé en D. P. en faveur de Gabrielle d'Eſtrées, Marquiſe de Monceaux, & de Ceſar de

Vendôme, fils naturel du Roi Henri IV. du nom, par Lettres Patentes données au Camp devant Amiens au mois de Juillet 1597. regiſtrées le 10 du même mois. Ce Duché a été vendu à Charles-François Frederic de Montmorency Luxembourg, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort, ſous le nom de Montmorency; & ainſi la Pairie a été éteinte.

Vendôme, D. P. 3 & 15 Avril 1598. *Voyez* ci-devant, pag. 317.

La Baronnie de *Biron*, & les Terres de Montaut & de Montferrant, furent érigées en D. P. en faveur de Charles de Gontaut, Baron de Biron, Maréchal de France, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Juin 1598. regiſtrées le dernier du même mois. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort, arrivée le 31 Juillet 1602. Cette même Baronnie de Biron a été érigée de nouveau en D. P. en faveur de Charles-Armand de Gontaut, Marquis de Biron, depuis Maréchal de France, pour lui & ſes deſcendans mâles à perpétuité, par Lettres Patentes données à Paris en Février 1723, regiſtrées au Parlement le 22 du même mois: le Roi y ſéant en ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa majorité.

Thouars, D. P. rapporté ci-deſſus. p. 339.

La Baronnie *d'Aiguillon* & autres, furent érigées en D. P. en faveur d'Henri de Lorraine & de ſes ſucceſſeurs & ayant cauſes, par Lettres Patentes données à Blois au mois d'Août 1599. regiſtrées le 2 Mars 1600. Cette Pairie fut éteinte par ſon décès ſans enfans, arrivé le 20 Septembre 1621. On la fit revivre ſous le nom de *Puy-Laurens*, en faveur d'Antoine de l'Age, Seigneur de Puy-Laurens, par Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye au mois de Décembre 1634. regiſtrées le 7 du même mois. Ce nouveau Duc & Pair mourut peu de tems après ſans enfans, & la Pairie s'éteignit pour la ſeconde fois. La Terre d'Aiguillon fut pour la troiſiéme fois érigée en D. P. en faveur de Marie-Madeleine de Wignerod, veuve d'Antoine de Beauvoir du Roure, Seigneur de Combalet, & niéce du Cardinal de Richelieu, pour elle & ſes héritiers & ſucceſſeurs tant mâles que femelles, tels qu'elle voudroit les choiſir, par Lettres Patentes données à S. Germain en Laye au mois de Janvier 1638. regiſtrées le 19 Mai ſuivant : elle mourut le 17 Avril 1675. ayant teſté en faveur de ſa niéce, Marie-Thereſe de Wignerod, qui devint Ducheſſe d'Aiguillon, & mourut ſans al-

liance le 18 Décembre 1704. Le Marquis de Richelieu neveu de cette Ducheſſe, s'eſt porté héritier de la Terre d'Aiguillon & Armand-Louis de Wignerod, Comte d'Agenois ſon fils obtint le 10 Mai 1731. Arrêt du Parlement pour être reçu Duc & Pair d'Aiguillon.

La Vicomté de *Rohan* fut érigée en D. P. en faveur d'Henri, Vicomte de Rohan Prince de Leon, &c. par Lettres Patentes données à Fontainebleau au mois d'Avril 1603. regiſtrées le 7 Août ſuivant. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort, arrivée le 13 Avril 1638. Marguerite Ducheſſe de Rohan ſa fille unique, épouſa en 1645. Henri Chabot, auquel elle porta le Duché de Rohan, avec clauſe expreſſe que les enfans qui naîtroient de ce mariage porteroient le nom & les armes de *Rohan*. Ils obtinrent le rétabliſſement de ce Duché Pairie pour ſa Terre de Rohan, pour eux & leurs deſcendans, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1648. regiſtrées le 15 Juillet 1652.

La Baronnie de *Sully* fut érigée en D. P. en faveur de Maximilien de Bethune, Marquis de Roſny, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Février 1606. regiſtrées le 9 Mars ſuivant.

Digitized by Google

Le Marquiſat de *Fronſac* fut érigé en D. P. en faveur de François d'Orleans, Comte de Saint Paul, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Janvier 1608. regiſtrées le 18 Février ſuivant. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort arrivée le 7 Octobre 1631. Armand-Jean du Pleſſis, Cardinal de Richelieu, ayant acquis le Marquiſat de Fronſac, y fit rétablir les titres de D. P. pour lui, ſes héritiers, ſucceſſeurs, & ayant cauſes, mâles & femelles par Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye au mois de Juillet 1634. regiſtrées le 6 du même mois. Il donna ce Duché à Armand de Maillé, Marquis de Brezé ſon neveu, Amiral de France, qui prêta ſerment au Parlement le 30 Avril 1643. ce Seigneur étant mort le 14 Juin 1646. le Duché de Fronſac paſſa à ſa ſœur, Claire-Clemence de Maillé, épouſe de Louis de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé, Premier Prince du Sang; elle le ceda à ſon couſin Armand-Jean de Wignerod, ſubſtitué au Duché de Richelieu.

Montpenſier, D. P. en Avril 1608. *Voyez* ci-deſſus, pag. 321.

La Baronnie de *Damville* fut érigée en D. P. en faveur de Charles de Montmo-

rency, Baron de Damville, Amiral de France, Colonel Général des Suisses, Chevalier des Ordres du Roi, & en cas qu'il décédât sans enfans mâles, en faveur d'Henri de Montmorency son neveu & ses hoirs mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Septembre 1610. registrées le 30 Décembre suivant. Cette Pairie fut éteinte par la mort du même Henri, Duc de Montmorency & de Damville, Pair & Maréchal de France, arrivée le 30 Octobre 1632. François-Christophe de Levis Ventadour, neveu de ce Maréchal, obtint de nouvelles Lettres de D. P. en sa faveur, pour la Terre de Damville au mois de Novembre 1648, & mourut sans postérité en 1661. Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Prince légitimé de France, ayant acquis la Baronnie de *Damville*, obtint que les titres de D. P. y fussent rétablis, tant en sa faveur que pour ses enfans & descendans mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Fontainebleau au mois de Septembre 1694. registrées le 27 Novembre suivant. Mais en 1719. il a vendu cette Terre à Marie-Madeleine de la Vieuville, veuve de Cesar Beaudean, Comte de Parabere. Ainsi cette Pairie ne subsiste plus.

Digitized by Google

Hallwin, D. P. réérection en Février 1611. *Voyez* ci-devant, pag. 337.

Le Comté de *Briſſac* fut érigé en D. P. en faveur de Charles de Coſſé, Comte de Briſſac, Maréchal de France, & de ſes ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Fontainebleau au mois d'Avril 1611. confirmées par d'autres Lettres du 7 Septembre 1616. regiſtrées en vertu des Lettres de ſurannation du 18 Septembre 1619. par Arrêt du 8 Juillet 1620. Il n'a ſon rang que de cette derniere datte.

Les terres de *Leſdiguieres* & de *Champſaur*, furent érigées en D. P. en faveur de François de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, Maréchal de France, & de Charles de Blanchefort, Sire de Crequi; & des deſcendans mâles de lui & de Madeleine de Bonne ſa femme, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mai 1611. confirmées par d'autres Lettres du 14 Septembre 1619. regiſtrées le 6 Février ſuivant. Cette Pairie eſt éteinte par la mort d'Alphonſe de Blanchefort, dit de Crequi, Duc de Leſdiguieres, arrivée le 5 Août 1712. & le Maréchal de Tallard acquit ces Terres en 1719.

La Baronnie de *Chevreuſe* qui avoit été érigée en Duché, pour Jean de Broſſe,

Duc d'Eſtampes, & Anne de Piſſeleu ſa femme, par Lettres Patentes du mois de Décembre 1545. confirmées en Avril 1555. par autres Lettres qui permirent à Charles Cardinal de Lorraine, Archevêque de Reims, d'en pourſuivre l'enregiſtrement (quoique les premieres Lettres ne fuſſent point ſous ſon nom, & qu'il n'y eût point été compris ni dénommé, ce qu'il fit enregiſtrer le 10 Mai 1555.) fut érigée en Pairie, en faveur de Claude de Lorraine, Duc de Chevreuſe, & de ſes hoirs & deſcendans mâles, par Lettres Patentes du mois de Mars 1612. confirmées par autres du mois de Juillet ſuivant, mais qui ne furent regiſtrées que le 21 Août 1627. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort, arrivée le 24 Janvier 1657. Lorſqu'il épouſa Marie de Rohan-Montbazon, elle étoit veuve de Charles d'Albert, Duc de Luynes, puis Connétable de France; & comme elle eut le Duché de Chevreuſe pour ſes repriſes, elle le donna à Louis-Charles d'Albert, fils aîné de ſon premier lit. Charles-Honoré d'Albert, fils aîné de celui-ci, obtint en Décembre 1667. des Lettres qui confirmerent le titre de Duché à la Terre de Chevreuſe pour en jouir conformément aux Lettres Patentes de 1545. & de

1555. & il les fit enregiſtrer au Parlement le 16 Mars 1668. Il échangea depuis avec le Roi, le Duché de Chevreuſe pour le Comté de Monfort l'Amaury, en Janvier 1692. cet échange fut regiſtré le 28 du même mois. Le titre du Duché fut tranſporté ſur ce Comté, & la Baronnie de Chevreuſe fut donnée par le Roi, à la Communauté des Dames de S. Louis, établie à S. Cyr, près Verſailles.

Le Marquiſat de *Chateauroux* fut érigé en D. P. en faveur d'Henri de Bourbon, Prince de Condé, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs tant mâles que femelles des nom, famille & Maiſon de Bourbon, par Lettres Patentes données à Blois au mois de Mai 1616 regiſtrées le 4 Août de la même année. Louis XV. acquit par contrat du 26 Décembre 1736. le D. P. de Chateauroux de Louis de Bourbon, Comte de Clermont, qui l'avoit eu en partage de la ſucceſſion de ſon pere, & par brevet du 21 Octobre 1743. le Roi le donna à Marie-Anne de Mailly, veuve du Marquis de la Tournelle. Et par ſes Lettres Patentes du mois de Décembre ſuivant, enregiſtrées au Parlement le 17 Janvier 1744. a confirmé le don du D. P. de Chateauroux à la Marquiſe de la Tournelle, à la charge de

réverſion & réunion à la Couronne au défaut d'hoirs mâles iſſus de cette Dame, morte à Paris le 8 Décembre 1744. ainſi ce D. P. eſt éteint.

Le Comté de *Maillé* fut érigé en D. P. ſous le nom de *Luynes*, en faveur de Charles d'Albert, Seigneur de Luynes, Grand Fauconnier de France, depuis Connétable, par Lettres Patentes données à Blois au mois d'Août 1619. regiſtrées le 14 Novembre ſuivant. La Baronnie de *Samblançay*, & la Vicomté de *Tours*, ont été unies à ce Duché par Lettres Patentes du mois de Février 1663. regiſtrées le 17 Avril ſuivant; & depuis la Seigneurie de la *Châteigneraye*, par autres Lettres du mois de Février 1669. regiſtrées le 11 Avril 1670.

Leſdiguieres, D. P. mentionné ci-deſſus pag. 345. n'avoit ſon rang que du 6 Février 1620.

Le Marquiſat de *Seurre* fut érigé en D. P. ſous le nom de *Bellegarde*, en faveur de Roger de S. Lary, Seigneur de Bellegarde, Grand Ecuyer de France, & Chevalier des Ordres du Roi, & de ſes hoirs & héritiers mâles, par Lettres Patentes données à Tours au mois de Septembre 1619. regiſtrées le 8 Juillet 1620. Les titres de D. P. furent depuis trans-

Digitized by Google

ferés ſur le Marquiſat de *Choiſy aux Loges* en Gâtinois, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1645. regiſtrées le 26 Juin 1646. mais ce Duc mourut ſans enfans le 13 Juillet ſuivant, & la Pairie fut éteinte : le nom de Bellegarde eſt reſté à cette Terre qui appartient à M. le Duc d'Antin, dont le ſecond fils eſt qualifié Marquis de Bellegarde. Quant à la Ville de Seurre, premier Duché de Bellegarde, elle appartient à M. le Prince de Condé, qui ſe qualifie Duc de Bellegarde, ainſi qu'ont fait ſes ancêtres, depuis Henri de Bourbon, II. du nom, Prince de Condé ſon triſayeul.

Briſſac, D. P. rapporté ci-deſſus, pag. 345. n'a eu ſon rang qu'après Bellegarde.

Hallwin, D. P. rapporté ci-devant, pag. 337. n'avoit ſon rang que du 20 Février 1621.

Le Comté de *Chaulnes* fut érigé en D. P. en faveur d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de ſes héritiers & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Janvier 1621. regiſtrées le 6 Mars ſuivant. Cette Pairie a été éteinte par la mort de Charles d'Albert, dit d'Ailly, Duc de

Chaulnes, Pair de France, arrivée le 4 Septembre 1698. Louis-Auguſte d'Albert, ſubſtitué aux biens de ce Duc de Chaulnes, qui étoit couſin iſſu de germain de ſon pere Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuſe & de Chaulnes, recueillit cette ſucceſſion, & obtint le rétabliſſement des titres de D. P. pour la Seigneurie de *Chaulnes*, par Lettres Patentes données à Marli au mois d'Octobre 1711. regiſtrées le dernier Novembre ſuivant.

La Baronnie de *Villebois* fut érigée en D. P. ſous le nom de la *Valette*, en faveur de Bernard de Nogaret, Marquis de la Valette, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles par Lettres données à Paris au mois de Mars 1622. regiſtrées le 4 Septembre 1631. Cette Pairie a été éteinte par ſa mort, arrivée le 25 Juillet 1661.

Le Comté de la *Rochefoucauld* fut érigé en D. P. en faveur de François, Comte de la Rochefoucauld, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Niort au mois d'Avril 1622. regiſtrées le 4 Septembre 1631. Il ne fut reçu que le 24 Juillet 1637. & a le rang ſuivant ce qui a été reglé par l'Edit de 1711. Alexandre Duc de la Rochefoucauld a obtenu de nouvelles Lettres Pa-

tentes au mois de Février 1732. portant continuation des titre & dignité de D. P. pour la Terre de la Rochefoucauld, au défaut d'enfans mâles, avant ou après son décès en faveur de Louise-Elizabeth sa fille aînée, & de celui des nom & Maison de la Rochefoucauld qu'elle épouseroit de l'agrément du Roi, & de leurs enfans mâles, & au défaut d'enfans mâles nés de la fille aînée en faveur des autres filles puinées & de celui du nom & de la Maison de la Rochefoucauld qu'elles épouseront de l'agrément du Roi; de leurs enfans mâles, l'ordre de primogeniture gardé. Ces Lettres furent registrées au Parlement le 12 Mars de la même année.

Orleans & *Chartres*, Duchez furent donnez en appanage & Pairie à Gaston de France, en 1626. comme il a été marqué pag. 307. Le Comté de *Chartres* qui avoit été donné à Charles de France, Comte de Valois dès le 23 Juin 1293. avoit été érigé en Duché par Lettres du mois de Juin 1528. & donné à Hercules d'Est, Duc de Ferrare, & à sa femme Renée de France, par Lettres Patentes données à Fontainebleau en Juillet 1528. le tout registré le 30 du même mois & an.

La Baronnie de Frontenay *fut érigée en* D. P. *en faveur de Benjamin de Rohan,*

Seigneur de Soubize, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1626. mais qui ne furent pas regiſtrées.

Valois, D. P. 1630. *Voyez* ci-devant pag. 279.

Aumale, D. P. 1631. *Voyez* ci-devant pag. 323.

La Terre de *Richelieu* & autres, furent érigées en D. P. en faveur d'Armand-Jean du Pleſſis, Cardinal, & ſes héritiers & ſucceſſeurs ayant cauſes, mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Monceaux au mois d'Août 1631. regiſtrées le 4 Septembre ſuivant. Ce Duché paſſa après ſa mort arrivée le 4 Décembre 1642. à ſon petit neveu Armand-Jean de Wignerod, qu'il avoit inſtitué ſon héritier, en le ſubſtituant à ſon nom & à ſes armes.

La Valette, D. P. rapporté ci-deſſus pag. 350. n'avoit ſon rang qu'après Richelieu.

Montmorency, D. P. érigé de nouveau en 1633. *V.* ci-deſſus, pag. 324.

Retz, D. P. érigé de nouveau en 1634. *V.* ci-devant, pag. 336.

Fronſac, D. P. érigé de nouveau en 1634. *V.* ci-devant, pag. 343.

Aiguillon, D. P. érigé de nouveau en 1634. *V.* ci-devant, pag. 341.

Digitized by Google

Les Terres & Seigneuries de *S. Simon*, *Benay*, *Claſtres*, &c. furent érigées en D. P. ſous le nom de *S. Simon*, en faveur de Claude de Rouvroy, Seigneur de S. Simon, premier Ecuyer du Roi, & Chevalier de ſes Ordres, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Janvier 1635. regiſtrées le premier Février ſuivant.

La Rochefoucauld, D. P. mentionné ci-devant pag. 350. n'a ſon rang que du 24 Juillet 1637.

Le Marquiſat de la *Force* fut érigé en D. P. en faveur de Jacques Nompar de Caumont, Marquis de la Force, Maréchal de France, & de ſes hoirs & deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Chantilly au mois de Juillet 1637. regiſtrées le 3 Août ſuivant.

Aiguillon, D. P. autre nouvelle érection en 1638. *V.* ci-devant, pag. 341.

Le Duché de Cardonne *en Catalogne, fut érigé en Pairie en faveur de Philippe de la Mothe-Houdancourt, Maréchal de France, par Lettres Patentes du mois d'Avril* 1642. *non regiſtrées. Il mourut le* 24 *Mars* 1657. *ne laiſſant que des filles.*

Les Baronnies de *Creſt*, *Grave*, *Buys*, &c. furent érigées en D. P. ſous le nom

de *Valentinois*, en faveur d'Honoré Grimaldi, Prince de Monaco, & de ſes hoirs mâles, par Lettres Patentes données au Camp devant Perpignan au mois de Mai 1642. regiſtrées le 18 Juillet ſuivant; ce qui fut depuis étendu aux femelles, pour en jouir ſeulement à titre de Duché au défaut des mâles, par une Déclaration donnée à S. Germain en Laye le 26 Janvier 1643. regiſtrée le 6 Février ſuivant; & Louiſe-Hyppolite Grimaldy, fille aînée d'Antoine Grimaldy, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France & de Marie de Lorraine, ayant été mariée à Jacques-François-Leonor Goyon de Matignon, à la charge de prendre le nom & les armes de Grimaldy, ce D. P. lui ayant été cedé, il a obtenu de nouvelles Lettres d'érection en ſa faveur, données à Vincennes au mois de Décembre 1715. qui ont été regiſtrées le 2 Septembre 1716. & il n'a rang de Pair que du 14 Décembre ſuivant, jour de ſa réception.

Le Comté de la *Rocheguyon* fut érigé en D. P. en faveur de Roger du Pleſſis, Seigneur de Liancourt, & d'Henri-Roger du Pleſſis, Comte de la Rocheguyon, ſon fils, & de ſes ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à S. Germain

en Laye au mois de Mai 1643. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois; mais il n'eut ſon rang qu'après le Duc de Randan-Foix. Cette Pairie a été éteinte par la mort du même Roger du Pleſſis, ſans enfans mâles, arrivée le premier Août 1674. Henri Roger ſon fils étoit mort dès l'an 1646. laiſſant une fille unique Jeanne-Charlotte du Pleſſis, héritiere de Liancourt & de la Rocheguyon, qui en 1659. épouſa ſon neveu à la mode de Bretagne, François VII. du nom, Duc de la Rochefoucauld. En conſéquence de cette alliance, le fils aîné des Ducs de la Rochefoucauld prend le titre de Duc de la Rocheguyon, cette Terre ayant été érigée de nouveau en ſimple Duché, en faveur de François de la Rochefoucauld, VIII. du nom, Duc de la Rocheguyon, depuis Duc de la Rochefoucauld, pour ſes enfans mâles & femelles, par Lettres du mois de Novembre 1679. regiſtrées en Parlement le 27 Mars 1681. Mais au mois de Février 1713. François de la Rochefoucauld, Duc de la Rocheguyon, & depuis Duc de la Rochefoucauld, obtint de nouvelles Lettres, qui lui permirent de donner à Alexandre de la Rochefoucauld, pour lors ſon ſecond fils, le

Duché de la Rocheguyon, pour en jouir par lui & ſes deſcendans mâles, conformément à l'Edit du mois de Mai 1711. rapporté ci-après. Ces Lettres furent enregiſtrées le 4 Mars 1713. ainſi ce Duché n'eſt plus que pour les mâles.

Les Terres & Seigneuries de Pavant, Nogent ſur Marne, &c. *furent érigées en* D. P. *ſous le nom de la* Vieuville, *en faveur de Charles, Marquis de la Vieuville, par Lettres Patentes de* 1643. *qui ne furent point enregiſtrées. Il mourut le* 2 *Janvier* 1653. *Son fils de même nom, ne laiſſa pas de jouir du titre de Duc de la Vieuville, juſqu'à ſa mort, arrivée le* 2 *Février* 1689.

Le Marquiſat de *Cœuvres* fut érigé en D. P. ſous le nom d'*Etrées*, en faveur de François-Annibal d'Etrées, Marquis de Cœuvres, Maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles, par Lettres Patentes données l'an 1648. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois. Ce D. P a été éteint par la mort de Victor-Marie, Duc d'Etrées, Pair & Maréchal de France, arrivée le 27 Décembre 1737. Michel-François le Tellier, Marquis de Courtanvaux ſon neveu, porte à préſent le titre de Comte d'Etrées.

Digitized by Google

Le Comté de *Guiche* & autres Terres, furent érigées en D. P. ſous le nom de *Gramont*, en faveur d'Antoine, Comte de Gramont, Maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1648. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois.

Le Comté de *Treſme* fut érigé en D. P. en faveur de René Potier, Comte de Treſmes, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1648. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois. Le nom de *Treſmes* fut changé en celui de *Geſvres*, par Lettres Patentes données à S. Germain en Laye au mois de Juillet 1670. regiſtrées le 2 Août ſuivant.

Rohan, D. P. nouvelle réérection, en Décembre 1648. *Voyez* ci-devant, pag. 342.

Le Marquiſat de Noirmouſtier *fut érigé en* D. P. *en faveur de Louis de la Tremoille, Marquis de Noirmouſtier, par Lettres Patentes du mois de Mars* 1650. *Ces titres furent transferés ſur la Terre de* Montmirail, *par d'autres Lettres Patentes du* 8 *Février* 1657. *mais aucunes*

ne furent enregiſtrées. Il mourut le 18 Octobre 1666.

Le Comté de Chateauvilain *fut érigé en* D. P. *ſous le nom de* Vitry, *en faveur de François-Marie de l'Hôpital, Marquis de Vitry, par Lettres Patentes données à Compiegne au mois de Juin* 1650. *mais qui ne furent pas enregiſtrées. Il mourut le* 9 *Mai* 1679. Son pere, Maréchal de France, mort en 1644. avoit eu un brevet de Duc & Pair en la même année.

La Terre de Navailles *fut érigée en* D. P. *en faveur de Philippe de Montault, Marquis de Navailles, par Lettres Patentes de l'an* 1650. *qui ne furent point regiſtrées. Il mourut en* 1654. *Son fils, depuis Maréchal de France, jouit du titre de Duc & Pair juſqu'à ſa mort arrivée le* 5 *Février* 1684.

Le Marquiſat de Severac, *la Vicomté d'*Hauterive, *& les Baronnies de* Dolan *& de* S. Chely *furent érigées en* D. P. *ſous le nom d'*Arpajon, *en faveur de Louis d'Arpajon, Chevalier des Ordres, &c. par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre* 1650. *Il mourut au mois d'Avril* 1679. *ſans avoir préſenté ces Lettres à l'enregiſtrement.* Son petit-fils Louis Marquis d'Arpajon, Lieute-

Digitized by Google

nant-Général des Armés du Roi, Gouverneur de Berry, & Chevalier de la Toiſon d'Or, obtint l'érection des Terres & Seigneuries de *Châtres*, Chaſtellenie de la *Bretonniere*, & autres en Marquiſat ſous le nom d'*Arpajon*, par Lettres Patentes du mois d'Octobre 1720. regiſtrées au Parlement le 12 Décembre ſuivant, & à la Chambre des Comptes le 19 du même mois. Il eſt mort le 21 Août 1736. ſans enfans mâles.

Le Marquiſat de *Mortemart* fut érigé en D. P. en faveur de Gabriel de Rochechouart, Marquis de Mortemart, & de ſes ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1650. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois.

Le Duché d'*Albret*, qui avoit été érigé en faveur d'Henri d'Albret, Roi de Navarre, par Lettres Patentes, données à S. Germain en Laye le 29 Avril 1550. ſuivies d'autres Lettres, données au même lieu en Décembre 1556. en faveur d'Antoine de Bourbon & de Jeanne d'Albret, Roi & Reine de Navarre, regiſtrées au Parlement de Paris le 11 Janvier ſuivant, & le Duché de *Château Thierry*, érigé en 1566. comme il a été

dit pag. 308. furent cedés à Fréderic-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon, Vicomte de Turenne, en échange de la Principauté de Sedan, par contrat du 20 Mars 1651. pour tenir ces deux Duchez en Pairie, des jours des anciennes érections ; ce qui fut confirmé par Lettres Patentes du mois d'Avril 1651. registrées par Arrêt du 20 Février 1652. à la charge que les Ducs d'Albret & de Château-Thierry, n'auroient rang que dudit jour 20 Février 1652. & qu'ils obtiendroient de nouvelles Lettres d'érection en Pairie : en conséquence duquel Arrêt il fut expedié des Lettres Patentes, données à Saumur au même mois de Février 1652. portant nouvelle érection de ces Terres en D. P. en sa faveur & de ses enfans, héritiers, successeurs & descendans mâles & femelles, qui furent confirmées par d'autres données à Saint Germain en Laye, au mois d'Août 1662. accordées à Godefroy-Maurice de la Tour, Duc de Bouillon son fils ; lesquelles Lettres furent enregistrées le 2 Décembre 1665. en conséquence des Lettres de surannation du 27 Novembre 1665.

Le Marquisat de *Villeroy* fut érigé en D. P. en faveur de Nicolas de Neufville, Marquis de Villeroy, Maréchal de France,

te, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Septembre 1651. regiſtrées au Parlement le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois.

La Principauté de *Poix* fut érigée en D. P. en faveur de Charles de Blanchefort, Sire de Crequy, ſous le nom de *Crequy*, & de ſes hoirs mâles, par Lettres Patentes données à Melun au mois de Juin 1652. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois. Cette Pairie fut éteinte par ſa mort ſans enfans mâles, le 11 Février 1687.

Les Terres & Seigneuries de Nogent le Rotrou, Montigny, Reginalard & Champrond, *furent érigées en* D. P. *ſous le nom de* Bethune, *par Lettres Patentes du mois de Juin* 1652. *en faveur de François de Bethune, Comte d'Orval, &c. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, &c. mais ces Lettres ne furent point enregiſtrées, & il mourut le* 7 *Juillet* 1678. Son arriere petit-fils eſt Louiſe-Pierre-Maximilien de Bethune, Duc de Sully, Pair de France, ci-devant Marquis de Courville, dit le Marquis de Bethune, Chevalier de la Toiſon d'Or.

Digitized by Google

Les Terres & Seigneuries de Roquelaure, *furent érigées en* D. P. *en faveur de Gaſton Jean-Baptiſte de Roquelaure, Marquis de Biran, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort Chevalier de ſes Ordres, par Lettres Patentes du mois de Juin* 1652, *non regiſtrées. Il mourut le* 13 *Mars* 1683. *Son fils obtint de pareilles Lettres au mois de Décembre ſuivant, & mourut le* 6 *Mai* 1738. *ſans enfans mâles.*

Rohan, D. P. rapporté pag. 342. n'a ſon rang que du 15 Juillet 1652.

Le Marquiſat de *Verneuil* fut érigé en D. P. en faveur d'Henri de Bourbon, Evêque de Mets, & de Gaſton de Nogaret, Duc de Candale ſon neveu, & ſes ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Saint Denis au mois de Juillet 1652. regiſtrées le 15 Décembre 1663. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 11 du même mois. Cette Pairie a été éteinte par ſa mort, arrivée le 28 Mai 1682.

Le Marquiſat de *Villars*, érigé en Duché, en faveur de Georges de Brancas, Marquis de Villars, par Lettres Patentes du mois de Septembre 1627. regiſtrées au Parlement d'Aix le 24 Juillet 1628. fut érigé en Pairie, par autres Lettres du

Digitized by Google

mois de Juillet 1652. regiſtrées au Parlement d'Aix, le 15 Décembre 1657. & au Parlement de Paris, le 5 Septembre 1716. en conſéquence des Lettres de ſurannation, données à Paris le 2 du même mois de Septembre, & obtenuës par Louis de Brancas, Duc de Villars ſon petit-fils.

La Baronnie de Houlefort *en Boulonnois, & autres Terres furent érigées en Duché ſous le nom de* Bournonville, *en faveur d'Alexandre de Bournonville, Comte de Hennin, par Lettres Patentes du mois de Septembre* 1600. *confirmées par d'autres du* 4 *Avril* 1602. *& du* 22 *Octobre* 1608. *celles-ci portant érection de la Seigneurie de Bournonville en Duché, avec union audit Duché de la Baronnie de Houlefort. Ce Duché fut érigé en Pairie, par autres Lettres Patentes données à Compiegne au mois de Septembre* 1652. *en faveur d'Ambroiſe, Duc de Bournonville, Chevalier d'Honneur de la Reine Anne d'Autriche, & Gouverneur de Paris; mais ces Lettres n'ont point été enregiſtrées, & il mourut le* 12 *Septembre* 1693. *laiſſant une fille unique* Marie-Françoiſe de Bournonville, mariée en 1671. à Anne-Jules Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, dont elle eſt veuve depuis le 2 Octobre 1708.

Eu C. P. réérection le 15 Mai 1660. *Voyez* ci-devant, pag. 313.

Bourbon, D. P. nouvelle érection le 7 Mars 1661. *Voyez* ci-devant, pag. 292.

Orleans, *Chartres* & *Valois*, tous trois Duchés, furent donnés à Philippe de France, frere unique du Roi Louis XIV. pour ſon appanage, & les tenir en Pairie, par Lettres Patentes du mois de Mars 1661. regiſtrées le 10 Mai ſuivant.

Piney Luxembourg, D. P. nouvelle confirmation en Mars 1661. regiſtrée le 21 Mai 1662. *V.* ci-devant, pag. 333.

Le Comté de *Randan* fut érigé en D. P. en faveur de Marie-Catherine de la Rochefoucauld, Marquiſe de Senecey: de la Comteſſe de Fleix ſa fille, de Jean-Baptiſte Gaſton de Foix de Candale ſon petit-fils, & de ſes deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Mars 1661. confirmées par d'autres Lettres données à Paris au mois de Décembre 1663. regiſtrées le 15 du même mois. Cette Pairie eſt éteinte par la mort d'Henri-Charles de Foix, Duc de Randan, arrivée le 22 Février 1714.

Comme il y a eut le 15 Décembre 1663. quatorze enregiſtremens de D. P. *dont les unes étoient d'érections précédentes, & les autres venoient d'être érigées, les voici dans l'ordre qu'il fut procedé à l'enregiſ-*

trement ; ce qui a reglé le rang entre ces Pairs, lesquels prêterent ſerment le même jour.

Verneuil, D. P. érigé en 1652. *Voyez* pag. 362.

Cœuvres-Eſtrées, D. P. érigé en 1648. *Voyez* pag. 356.

Gramont, D. P. érigé en 1648. *Voyez* pag. 357.

La terre de la *Meilleraye* fut érigée en D. P. en faveur de Charles de la Porte, Seigneur de la Meilleraye, Maréchal & Grand Maître de l'Artillerie de France, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1665. regiſtrées le 15 du même mois. Ce Duché-Pairie eſt éteint par la mort ſans enfans mâles de Guy-Paul-Jules de la Porte Mazarini, ſon arriere petit-fils.

Le Comté de *Rethelois* fut érigé en D. P. ſous le nom de *Mazarini*, en faveur d'Armand-Charles de la Porte-Mazarini, Grand-Maître de l'Artillerie de France, & de ſes deſcendans mâles & femelles, & de ceux qui ſont appellez aux ſubſtitutions faites par Jules Mazarini, Cardinal, par Lettres Patentes, données à Paris au mois de Décembre 1663. regiſtrées le 15 du même mois.

Villeroy, D. P. érigé en 1651. *Voyez* pag. 360.

Digitized by Google

Mortemart, D. P. érigé en 1650. *V.* pag. 361. 359.

Poix-Crequy, D. P. érigé en 1652. *V.* pag. 361.

Le Comté de *S. Aignan* fut érigé en D. P. en faveur de François de Beauvillier, Comte de S. Aignan, & de ſes hoirs mâles, &c. par Lettres Patentes données à Paris, au mois de Décembre 1663. regiſtrées le 15 du même mois. Paul de Beauvillier, ſon fils, en a joui ſous le nom de Duc de Beauvillier, & l'a cedé de ſon vivant à ſon frere.

Randan-Foix, D. P. en 1661. *Voyez* pag. 364.

La Rocheguyon, D. P. érigé en 1645. *Voyez* pag. 354.

Treſme-Geſvres, D. P. érigé en 1648. *Voyez* pag. 357.

Le Comté d'*Ayen* fut érigé en D. P. ſous le nom de *Noailles*, en faveur d'Anne de Noailles, Comte d'Ayen, & de ſes héritiers & ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Décembre 1663. regiſtrées le 15 du même mois.

LeMarquiſat de *Coiſlin* fut érigé en D. P. en faveur d'Armand du Cambout, Marquis de Coiſlin, & de ſes ſucceſſeurs mâles, par Lettres Patentes données à

Paris au mois de Décembre 1663. regiſtrées le 15 du même mois. Ce D. P. eſt éteint par la mort d'Henri-Charles du Cambout, Duc de Coiſlin, Pair de France, Evêque de Metz, Premier Aumônier du Roi, Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, arrivée le 28 Novembre 1732.

Le Marquiſat de *Montauſier* fut érigé en D. P. en faveur de Charles de Sainte Maure, Marquis de Montauſier, & de ſes hoirs mâles procréez en loyal mariage, par Lettres Patentes données à Fontainebleau au mois d'Août 1664. pour leſquelles furent accordées à Paris le 27 Novembre 1665. des Lettres de ſurannation pour l'enregiſtrement qui fut fait le 2 Décembre 1665. en conſéquence des Lettres de ſurannation du 27 Novembre précédent. Cette Pairie a été éteinte par ſa mort, arrivée ſans enfans mâles le 17 Mai 1690.

Le Marquiſat de *Poliſy* fut érigé en D. P. ſous le nom de *Choiſeul*, en faveur de Ceſar de Choiſeul, Comte du Pleſſis-Pralin, Maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1665. regiſtrées le 2 Décembre ſuivant. Cette Pairie a été éteinte, par la mort

d'Auguſte, Duc de Choiſeul, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi ; arrivée le jour de Pâques 12 Avril 1705.

Le Marquiſat d'*Iſles* fut érigé en D. P. ſous le nom d'*Aumont*, en faveur de Antoine d'Aumont de Rochebaron, Maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles, procréez en loyal mariage, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1665. regiſtrées le 2 Décembre ſuivant.

La Baronnie de la *Ferté Senneterre* fut érigée en D. P. en faveur d'Henri de Senneterre, maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles, procréez en loyal mariage, par Lettres Patentes données à Paris au mois de Novembre 1665. regiſtrées le 2 Décembre ſuivant. Cette Pairie eſt éteinte par la mort ſans enfans de ſon fils Henri, Duc de la Ferté Senneterre, arrivée le premier Août 1703.

Montauſier, D. P. érigé en 1664. *Voyez* ci-deſſus, pag. 367.

La Terre de *Vaujour* avec la Seigneurie de *Chateaux*, premiere Baronnie d'Anjou, dans la Paroiſſe de laquelle eſt Vaujour, & la Seigneurie de *S. Chriſtophe*, premiere Baronnie de Touraine & d'autres Terres, furent érigées en D. P. ſous le nom de *la Valliere*, en faveur de Louiſe-

Françoiſe de la Baume le Blanc de la Valliere, & de Marie-Anne légitimée de France ſa fille (depuis mariée à Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty) par Lettres Patentes, données à S. Germain en Laye, au mois de Mai 1657. regiſtrées le 13 du même mois. Cette Princeſſe mourut le 3 Mai 1739. Elle avoit fait donation entre vifs de ces Terres à ſon couſin germain maternel, Charles-François de la Baume le Blanc, Marquis de la Valliere, & ce du conſentement du Roi porté par ſes Lettres Patentes du mois de Mai 1688. regiſtrées au Parlement, & en la Chambre des Comptes, les 4 & 6 Juin ſuivans; il a obtenu en Février 1723. des Lettres Patentes d'érection des mêmes terres en D. P. ſous le nom de *la Valliere*, pour lui & ſes enfans & deſcendans mâles, regiſtrées, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa Majorité, le 22 du même mois & an.

La Seigneurie de Duras, *le Comté de* Rozan, &c. *furent érigées en* D. P. *en faveur de Jacques-Henri de Durfort, dit le Marquis de Duras, par Lettres Patentes du mois de Mai* 1668. *Ces Lettres ne furent point enregiſtrées, & depuis le Roi en donna d'autres en Février* 1689. *en*

faveur du même, pour lors Maréchal de France, & de ſes enfans mâles, &c. portant érection des mêmes Terres en Duché, & elles furent regiſtrées le premier Mars ſuivant. Il en ſera parlé au Chapitre III. de ce Volume, Art. I.

Penthiévre, D. P. nouvelles Lettres en Septembre 1668. *Voyez* ci-devant, pag. 326.

La Seigneurie de *Charoſt*, &c. fut érigée en D. P. ſous le nom de *Bethune-Charoſt*, en faveur de Louis de Bethune, Comte de Charoſt, &c. par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Mars 1672. regiſtrées le 11 Août 1690. il n'a rang qu'après le Duché de Nemours.

Le Duché de *Nemours* fut donné à Philippe de France, Duc d'Orleans, par Lettres Patentes données à S. Germain en Laye, le 24 Avril 1672. regiſtrées au Parlement le 3 Septembre, en la Chambre des Comptes le 22 Décembre 1672. & en la Cour des Aydes, le 9 Janvier 1673. pour le *parfourniſſement* de ſon appanage, & les tenir aux mêmes droits, autoritez & privileges qui ſont portez, par Lettres du mois de Mars de 1661.

Les Seigneuries de *S. Cloud*, *Maiſons*, *Creteil*, *Ozoir*, *la Ferriere*, & *Armentie-*

Digitized by Google

nes, enſemble la Juſtice de la Temporalité de l'Archevêché de Paris, furent érigées en D. P. en faveur de François de Harlay, Archevêque de Paris, & de ſes ſucceſſeurs en ce Siége, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois d'Avril 1674. regiſtrées le 18 Août 1690.

Le Comté du Lude D. P. *fut érigé en faveur d'Henri de Daillon, Comte du Lude, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre; depuis Grand Maître de l'Artillerie de France, par Lettres Patentes du 31 Juillet 1675. non regiſtrées. Il eſt mort ſans poſterité, le 30 Août 1685.*

*La Terre & Seigneurie d'*Aubigny ſur Niere, *fut érigée par Lettres Patentes du mois de Janvier 1684. non regiſtrées, en* D. P. *en faveur de Louiſe-Renée de Penencoët de Kerouallé, de Ploeuc, Ducheſſe de Porſmouth en Angleterre, & de Charles de Lenox, Duc de Richemont ſon fils, né de Charles II. Roi d'Angleterre.*

Eu, C. P. rétabliſſement en Mai 1694. *Voyez* pag. 313.

Damville, D. P. réérection en Septembre 1674. *Voyez* pag. 343.

Montpenſier, D. P. rétabliſſement en Mars 1695. *Voyez* pag. 321.

Aumale, D. P. rétabli en Juin 1695. *V.* pag. 323.

Penthiévre, D. P. réérection en Avril 1697. *Voyez* pag. 326.

Le Marquisat d'*Arc*, & le Comté de *Châteauvillain*, furent érigez en D. P. sous le nom de *Châteauvillain*, en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouse, Duc de Damville & de Penthiévre, Pair & Amiral de France, & de ses enfans mâles & femelles, &c. par Lettres Patentes données à Versailles au mois de Mai 1703. registrées au Parlement le 29 Août de la même année.

Guise, D. P. réérection en Juillet 1704. *Voyez* pag. 320.

Le Comté de *Cagny* fut érigé en Duché sous le nom de *Boufflers*, en faveur de Louis-François de Boufflers, Maréchal de France, &c. & de ses descendans mâles en ligne directe, &c. par Lettres Patentes du mois de Septembre 1695. registrées le 16 Novembre suivant, puis en Pairie, par autres Lettres données à Versailles au mois de Décembre 1708. registrées le 10 Mars 1709.

La Vicomté de *Vaux*, celle de *Melun*, & la Seigneurie de *Maincy*, furent érigées en Duché, sous le nom de *Villars*, par Lettres données à Versailles au mois de Septembre 1705. registrées le 5 du même mois, puis en Pairie par autres

Digitized by Google

Lettres Patentes données au même lieu en Septembre 1709. regiſtrées le 5 du même mois, en faveur de Louis-Hector de Villars, Maréchal de France, & de ſes deſcendans mâles.

Les Marquiſats de *Thury*, & de la *Mothe Harcourt*, furent érigés en Duché, ſous le nom de *Harcourt*, par Lettres du mois de Novembre 1700. puis en D. P. par autres Lettres du mois de Septembre 1709. regiſtrées le 19 Août 1710. en faveur d'Henri, Marquis de Harcourt Maréchal de France, & de ſes enfans & deſcendans mâles.

La Terre & Seigneurie de *Warty* fut érigée en D. P. ſous le nom de *Fiz-James*, en faveur de Jacques Fitz-James, Duc de Berwick, de Leria, & de Xerica, Pair d'Angleterre, grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, de l'Ordre de la Jarretiere & de la Toiſon d'Or, & de Jacques Fitz-James, fils aîné de ſon ſecond lit, & de ſes deſcendans mâles, &c. par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Mai 1710. regiſtrées le 23 du même mois.

Les Duchés d'*Alençon* & d'*Angoulême*, le Comté de *Ponthieu*, les Chaſtellenies de *Coignac* & de *Merpins*, les Terres & Seigneuries de *Noyelles*, *Hierman*, *Cout-*

Digitized by Google

teville & le *Meſnil*, furent données en appanage à Charles de France, Duc de Berri, pour les tenir en Pairie, par Lettres Patentes, données à Verſailles au mois de Juin 1710. regiſtrées le 10 Juillet ſuivant. Ces Terres & Seigneuries ont été réunies au domaine de la Couronne, par ſon decès ſans enfans mâles, arrivé le 4 Mai 1714.

Le Comté de *Ponthieu*, & les Terres & Seigneuries de *Noyelles*, *Hierman*, *Coutteville* & le *Meſnil* furent diſtraits de l'appanage de Charles de France, Duc de Berri, par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Septembre 1710. regiſtrées au Parlement le 2. en la Chambre des Comptes le 16 Octobre, & en la Cour des Aides le 13 Décembre de la même année; par leſquelles les Vicomtés d'*Andely*, de *Vernon*, & de *Giſors*, lui furent donnés pour en jouir avec les mêmes prérogatives & prééminences qu'il jouiſſoit du Comté de Ponthieu, & des Seigneuries de Noyelles, Hierman, Coutteville, & le Meſnil. Ils ont été réunis à la Couronne, par ſon décès ſans enfans mâles, arrivé le 4 Mai 1714.

Le Marquiſat d'*Antin*, &c. fut érigé en D. P. en faveur de Louis-Antoine de

Digitized by Google

Pardaillan, Marquis d'Antin, &c. & de ſes hoirs mâles deſcendans de lui, par Lettres Patentes données à Marly au mois de Mai 1711. regiſtrées le 5 Juin ſuivant. *Voyez* ci-devant, au Duché d'Epernon, pag. 334.

Le Marquiſat de *Ramboüillet* fut érigé en D. P. en faveur de Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe, Duc de Penthiévre, de Damville & de Châteauvillain, Pair & Amiral de France & de ſes enfans, tant mâles que femelles, par Lettres Patentes données à Marly, au mois de Mai 1711. regiſtrées le 29 Juillet ſuivant.

Chaulnes, D. P. érigé de nouveau en 1711. *Voyez* ci-deſſus, pag. 349.

La Baronnie de *Fontenay* fut érigée en D. P. ſous le nom de *Rohan-Rohan*, en faveur d'Hercules-Meriadec de Rohan, & de ſes enfans & deſcendans mâles en ligne droite, nez en loyal mariage, par Lettres Patentes données à Fontainebleau, au mois d'Octobre 1714. regiſtrées le 18 Décembre ſuivant.

Joyeuſe, érigé de nouveau en 1714. *Voyez* ci-deſſus, pag. 331.

Le Marquiſat de la *Baume d'Hoſtun*, érigé en Duché par Lettres Patentes du mois de Mars 1712. en faveur de Ca-

Digitized by Google

mille d'Hoſtun, Comte de Tallart, Maréchal de France, fut érigé en Pairie en faveur de ſon fils Marie-Joſeph, Duc d'Hoſtun, &c. par Lettres Patentes données à Verſailles au mois de Mars 1715. regiſtrées le 2 Avril ſuivant.

Villars Brancas, D. P. érigé de nouveau en 1716. *V.* ci-deſſus, pag. 362.

Rouannois, D. P. érigé de nouveau en 1716. *V.* ci-deſſus, pag. 318.

Valentinois, D. P. nouvelles Lettres en 1716. *V.* ci-deſſus, pag. 354.

Nevers, D. P. confirmation en 1720. *V.* ci-deſſus, pag. 297.

Biron, D. P. érigé de nouveau, 1733. *V.* ci-devant, pag. 340.

Levis, D. P. les Terres & Seigneuries de *Lurcy le Sauvage*, *Pouligny*, *la Brauldiere*, *Champroux*, & neuf autres, toutes ſituées en Bourbonois, ont été unies & érigées en un ſeul & même fief, ſous le nom de Duché de *Levis*, Pairie de France, en faveur de Charles-Eugene, Marquis de Levis, & de ſes enfans & deſcendans mâles, par Lettres Patentes données à Paris, au mois de Février 1723. regiſtrées le 22 du même mois, le Roi ſéant en ſon Lit de Juſtice pour la déclaration de ſa Majorité. Ce D. P. a été éteint par ſa mort arrivée à Paris le 9 Mai 1734.

Digitized by Google

Aiguillon, D. P. confirmation en 1731. *V.* ci-devant, pag. 341.

La Rochefoucauld, nouvelle érection en 1732. *V.* ci-devant, pag. 350.

Châtillon, D. P. Le Comté de Châtillon fut érigé en D. P. en faveur d'Alexis-Madeleine-Roſalie, Comte de Châtillon, Gouverneur de Monſeigneur le Dauphin, & de ſes enfans & deſcendans mâles en ligne directe nez & à naître en loyal mariage, par Lettres Patentes du mois de Mars 1736. regiſtrées au Parlement le 14 des mêmes mois & an.

Fleury, D. P. La Baronnie de Perignan & l'Iſle d'Ellec au Diocèſe de Narbonne avec le Marquiſat de Rocozel y réuni, & ſes appartenances dans la province de Languedoc, fut érigée en D. P. ſous le nom de Fleury en faveur de Jean-Hercules de Roſſet de Rocozel, Baron de Perignan & de ſes enfans & deſcendans mâles en ligne directe, nez & à naitre en loyal mariage par Lettres du mois de Mars 1736. regiſtrées au Parlement le 14 des mêmes mois & an.

Digitized by Google

ARTICLE II.

Rang des Pairs de France.

LE Rang des Pairs de France se regle sur l'ancienneté de l'érection de leur Pairie, suivant cette maxime alleguée dans le procès de Robert d'Artois en 1331. *Chacun siée premier, selon que premier a été fait Pair.* La Séance au Parlement se prend à présent du jour de la réception, comme il est décidé par l'Edit donné par le Roi Louis XIV. au mois de Mai 1711. dont il sera parlé ci-après.

Les Pairs de France qui n'étoient pas de la Maison Royale, & qui possédoient d'anciennes Pairies, prétendoient autrefois précéder les Princes du Sang dont les Pairies étoient nouvellement érigées, & cette question se présenta au Sacre d'Henri II. qui adjugea par provision, par sa déclaration du 15 Juillet 1547. la préséance à François de Lorraine, Duc de Guise, & à François de Cleves, Duc de Nevers, sur Louis de Bourbon, Prince du Sang, & Duc de Montpensier, parce que les Pairies de Guise & de Nevers étoient plus anciennes que celle de Mont-

Digitized by Google

penſier : mais cela fut réparé incontinent après, & on trouve dans les Regiſtres du Parlement les ſéances des 2 Juillet 1549. 12 Février 1551. 23 & 25 Juin, & 25 Juillet 1561. & 17 Mai 1563. dans leſquelles le même Duc de Montpenſier & les autres Princes du Sang, ſont placez avant les Ducs de Guiſe & de Nevers ; & enfin Henri III. décida cette queſtion en faveur des Princes du Sang, par un Edit précis donné à Blois au mois de Décembre 1576. regiſtré au Parlement le 8 Janvier ſuivant, & depuis ce tems tous les Princes du Sang précédent en tous lieux & en toutes cérémonies tous les Princes & autres Grands du Royaume.

Le même Henri III. érigeant la Vicomté de Joyeuſe, & la Baronnie d'Epernon en D. P. par ſes Lettres Patentes des mois d'Août & Novembre 1582. ordonna qu'ils auroient ſéance après les Princes, & avant tous les autres Ducs & Pairs & les Officiers de la Couronne.

Mais Henri, Duc de Montmorency, Pair & Connétable de France, obtint d'Henri IV. une autre déclaration donnée à Rouen au mois de Septembre 1596. qui fut regiſtrée au Parlement le 14 Mars 1597. par laquelle il fut rétabli dans ſon rang & ſéance du jour de l'Arrêt

Digitized by Google

qui avoit ordonné l'enregiſtrement des Lettres d'érection de ſon D. P. de Montmorency ; ce qui détruiſoit la ſéance privilegiée qu'Henri III. avoit accordée aux Ducs de Joyeuſe & d'Epernon. Le même Henri IV. érigeant le Comté de Beaufort en faveur de Céſar ſon fils naturel, par ſes Lettres Patentes du mois de Juillet 1597. ordonna que les Ducs de Beaufort précéderoient tous ceux qui étoient précédez par les Ducs & Pairs de Montmorency ; & il lui donna par contrat du 3 Avril 1598. confirmé par des Lettres Patentes du 15 du même mois le D. P. de Vendôme, pour en jouir du jour de l'ancienne érection, qui étoit du mois de Février 1514. lui fit prêter ſerment au Parlement à l'âge d'onze ans & neuf mois, le 9 Décembre 1606. & enfin il lui accorda une Déclaration le 15 Avril 1610. qui fut regiſtrée au Parlement le 4 Mai ſuivant, par laquelle il lui donna rang & ſéance immédiatement après les Princes du Sang ; mais ce Monarque étant mort le 14 du même mois de Mai, cette préſéance fut conteſtée, & on vit le Duc de Vendôme recevoir le Collier de l'Ordre du S. Eſprit le 31 Décembre 1619. après les Ducs de Guiſe, de Mayenne, & de Chevreuſe. Que ſi le Duc de

Vendôme a eu ſéance dans les Lits de Juſtice des 12 Mars 1619. & 8 Mars 1622. & 18 Mai 1643. après les Princes du Sang & avant le Duc d'Uſez & les autres Pairs, c'étoit en qualité de Duc de Penthiévre, parce que cette Pairie étoit plus ancienne que celle de Beaufort & de Vendôme. Dans la ſuite François de Vendôme, fils de Céſar ayant pris ſéance au Parlement les 18 Janvier 1649. & 15 Décembre 1663. n'eut ſon rang que du jour de l'Arrêt d'enregiſtrement du D. P. de Beaufort : enfin Louis XIV. ayant accordé la même préſéance par ſa Déclaration du 5 Mai 1694. regiſtrée le 8 du même mois, à Louis-Auguſte de Bourbon, Duc du Maine, & à Louis-Alexandre, Comte de Toulouſe, ſes enfans naturels, Louis-Joſeph, Duc de Vendôme, fils de François, & petit-fils de Céſar, reprit le rang porté par la Déclaration du 15 Avril 1610. & prêta ainſi ſerment au Parlement le 8 Juin 1694. où il prit place après le Duc du Maine.

Il n'eſt plus queſtion des rangs des Ducs de Montmorency, de Joyeuſe, d'Epernon, de Beaufort & de Vendôme, parce que ces Pairies ſont éteintes : mais il faut obſerver qu'il s'étoit formé deux queſtions principales : la premiere

au ſujet du Duché de la Rochefoucauld. Cette Terre ou Comté ayant été érigée en D. P. en faveur de François Comte de la Rochefoucauld, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1622. qui furent regiſtrées le 4 Septembre 1631. il ne prêta ſerment au Parlement que le 24 Juillet 1637. il prétendit néanmoins avoir rang & ſéance du 4 Septembre 1631. jour de l'enregiſtrement de ſes Lettres, avant les Ducs de Retz & de Saint Simon, qui avoient été reçus avant ledit jour 24 Juillet 1637.

La ſeconde queſtion a été pour la Pairie de Piney, qui avoit rang du 30 Décembre 1581. & qu'Henry-François de Montmorency, Comte de Boutteville, qui avoit épouſé Madeleine-Bonne-Charlotte-Thereſe de Clermont, Ducheſſe de Piney, vouloit conſerver : ce que les autres Pairs empêchoient, ſur quoi intervint un Arrêt du 20 Mai 1662. qui appointa les parties ſur la préſéance, & ordonna qu'il ſeroit reçu, & par un *retentum* qu'il ne prendroit place que de ce jour 20 Mai 1662.

Il y avoit pluſieurs autres difficultez pour le rang & l'étendue des Pairies : ce qui donna lieu à un Edit célebre donné à Marly au mois de Mai 1711. regiſtré le

Digitized by Google

22 du même mois, qui regle toutes les difficultez. Il ordonne,

1°. Que les Princes du Sang répréſenteront les anciens Pairs de France au Sacre des Rois, & auront entrée, ſéance & voix délibérative au Parlement, à l'âge de 15 ans, ſans aucune formalité, encore qu'ils ne poſſedent aucunes Pairies.

2°. Que les enfans légitimez de Louis XIV. & les enfans mâles qui poſſederont des Pairies, répréſenteront auſſi les anciens Pairs de France au Sacre des Rois au défaut des Princes du Sang, & auront entrée & ſéance au Parlement à l'âge de 20 ans, & prêteront le ſerment ordinaire des Pairs, & qu'en cas qu'ils ayent pluſieurs Pairies, ils pourront en donner une à chacun de leurs enfans. *Cette prérogative a été révoquée par Edit du mois d'Août* 1718. *ainſi qu'il ſera dit ci-après.*

3°. Que les Pairs ne ſeront reçus qu'à l'âge de 25 ans, & qu'ils n'auront ſéance que du jour de la premiere réception & preſtation de ſerment au Parlement de Paris, après l'enregiſtrement des Lettres d'érection.

4°. Que par les termes généraux d'*hoirs, ſucceſſeurs & ayant cauſes*, qui ſont dans les Lettres d'érection, ne ſeront entendus que des mâles deſcendus de celui en

faveur duquel l'érection aura été faite.

5°. Que les clauſes inſerées en faveur des femelles, ne ſeront entendues que de celle qui deſcendra & ſera de la Maiſon, & du nom de celui en faveur duquel les Lettres auront été accordées, & encore à la charge d'obtenir des Lettres qui porteront confirmation du Duché, en faveur de celui qui l'aura épouſée, & de ſes deſcendans mâles, & qu'il n'aura rang & ſéance au Parlement que du jour de ſa réception, ſur les dernieres Lettres.

6°. Que ceux qui ont des D. P. pourront ſubſtituer à perpétuité le Chef-lieu, avec une certaine partie de leur revenu, juſqu'à quinze mille livres de rente, auquel le titre & dignité deſdits D. P. demeurera annexé, ſans pouvoir être ſujet à aucunes dettes ni détractions, de quelque nature qu'elles puiſſent être, après que l'on aura obſervé les formalitez preſcrites par les Ordonnances pour la publication des Subſtitutions : Sa Majeſté dérogeant pour l'effet de cet article à l'Ordonnance d'Orleans & à celle de Moulins, & à toutes autres Ordonnances, Uſages & Coûtumes qui pourroient y être contraires.

7°. Que l'aîné des mâles, deſcendant en ligne directe de celui en faveur duquel l'érection

l'érection des D. P. aura été faite, & à ſon refus les autres mâles de degré en degré, pourront les retirer des filles qui en ſeront propriétaires, en leur rembourſant le prix ſur le pied du denier 25 du revenu actuel.

8°. Que ce qui eſt ordonné pour les Ducs & Pairs, aura lieu pour les Ducs non-Pairs.

En conſéquence de cet Edit, le Duc de Saint Simon précede le Duc de la Rochefoucauld, & le Duc de Piney n'a ſéance que du 22 Mai 1662. jour de la réception d'Henri-François de Montmorency ſon pere : de même le Duc de Valentinois n'a rang & ſéance que du 13 Décembre 1716.

Le Roi Louis XIV. ayant appellé par ſon Edit donné à Marli au mois de Juillet 1714. regiſtré au Parlement le 2 Août ſuivant, le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe, ſes fils légitimez, & leurs enfans & deſcendans mâles nez en loyal mariage, à la ſucceſſion de la Couronne, au défaut des Princes du Sang, & leur ayant accordé le titre, les honneurs & le rang de Princes du Sang, par la Déclaration donnée à Marly le 23 Mai 1715. regiſtrée auſſi au Parlement le 24 du même mois. Louis-Auguſte de Bourbon, Prince de

Dombes, fils du Duc du Maine, prit place au Parlement à l'âge de 15 ans, le 2 Avril 1715.

Voilà l'état où étoient les choſes lorſque Louis XIV. déceda le premier Septembre 1715. Le 22 Août de l'année ſuivante, Louis-Henri, Duc de Bourbon, Prince de Condé, Charles de Bourbon, Comte de Charollois ſon frere; & Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, tous trois Princes du Sang, préſenterent une Requête au Roi, par laquelle ils demanderent à Sa Majeſté qu'il lui plût révoquer & annuller dans ſon Lit de Juſtice, cet Edit & cette Déclaration des mois de Juillet 1714. & 23 Mai 1715. outre cela ving-ſix Pairs de France en préſenterent une autre le 22 Février 1717. tendante à ce qu'il plût à Sa Majeſté en révoquant & annulant cet Edit & cette Déclaration des mois de de Juillet 1714. & 23 Mai 1715. révoquer auſſi & annuler la Déclaration du 5 Mai 1694. en tout ſon contenu, & l'Edit du mois de Mai 1711. en ce qu'il attribue au Duc du Maine & au Comte de Toulouſe & à leurs deſcendans mâles le droit de répréſenter les anciens Pairs de France au Sacre des Rois, à l'excluſion des autres Pairs de France, & qu'il

leur permet de prêter ſerment au Parlement à l'âge de 20 ans.

Le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe ayant fourni leurs mémoires, cette conteſtation fut décidée, quant à ce qui regarde les Princes du Sang & les Princes légitimez, par un Edit du mois de Juillet 1717. qui fut regiſtré au Parlement le 5. & publié à l'Audience le 8 du même mois. Cet Edit révoqua & annula celui du mois de Juillet 1714. & la Déclaration du 23 Mai 1715. ordonnant que le Duc du Maine & le Comte de Toulouſe continueroient à recevoir les honneurs dont ils avoient joui au Parlement, depuis l'Edit du mois de Juillet 1714. & ce en conſidération de leur poſſeſſion, & ſans tirer à conſéquence, ſans auſſi qu'ils ſe puiſſent dire & qualifier Princes du Sang, ni que cette qualité leur pût être donnée en aucuns Jugemens & Actes : le Roi ſe réſervant d'expliquer ſes intentions ſur l'entrée & ſéance du Prince de Dombes & du Comte d'Eu, au Parlement, & ſur les honneurs dont ils y pourroient jouir.

Enfin par un Edit du mois d'Août 1718. enregiſtré au Parlement de Paris (le Roi tenant ſon Lit de Juſtice au Palais des Tuilleries, le 26 du même mois & an) toutes ces prérogatives furent ré-

voquées, & ces Princes légitimez réduits à n'avoir rang, tant au Parlement, que près du Roi dans les cérémonies publiques & particulieres, & ailleurs, que du jour de l'érection de leurs Pairies. Cependant par une Déclaration du même jour 26 Août 1718. enregiſtrée en même tems, le Roi rétablit le Comte de Toulouſe dans tous les honneurs, rangs, ſéances & prérogatives dont il jouiſſoit avant l'Edit de révocation qui venoit d'être enregiſtré pour ſa vie ſeulement, & ſans tirer à conſéquence pour l'avenir. Le Roi par une autre Déclaration donnée à Verſailles le 26 Avril 1723. enregiſtrée au Parlement le 4 Mai ſuivant, a ordonné que les Duc du Maine & Comte de Toulouſe, & après le décès ou la démiſſion des Pairies du Duc du Maine, le Prince de Dombes, & le Comte d'Eu, fils de ce Duc, jouiront leur vie durant ſeulement, dans les Cours de Parlement, tant aux Audiences, que Chambres du Conſeil, du droit d'entrée, rang, ſéance & voix délibérative après les Princes du Sang, & avant tous les Ducs & Pairs, de quelque qualité & dignité qu'ils puiſſent être, & ce en vertu de leurs Pairies, quand même elles ſeroient moins anciennes que celles d'aucun deſdits Ducs & Pairs ; Sa

Digitized by Google

Majeſté n'entendant toutefois que lorsqu'ils viendront y prendre ſéance, ils puiſſent traverſer le Parquet, ce que S. M. réſerve aux ſeuls Princes du Sang, ni être précedez de plus d'un Huiſſier, ni que leurs ſuffrages ſoient pris autrement par celui qui y préſidera, qu'en les appellant du nom de leur Pairie, & leur otant le bonnet. Afin que tout ce que le Roi ordonnoit par cette Déclaration demeura ferme & ſtable, S. M. révoqua tous Edits, Déclarations, Lettres Patentes, Brevets, & autres Titres de quelque nature qu'ils fuſſent, donnez par les Rois ſes prédéceſſeurs, ou par elle, en ce qu'ils contenoient de contraire à ces préſentes, & au Brevet que S. M. fit expédier le jour même en faveur de ſes oncles les Duc du Maine & Comte de Toulouſe, & de ſes Couſins les fils dudit Duc du Maine; du contenu duquel S. M. veut qu'ils jouiſſent leur vie durant.

Après leſdits Princes légitimez, ſont les ſix anciens Pairs Eccléſiaſtiques; puis tous les autres Pairs, ſuivant la datte de la preſtation de ſerment de celui en faveur de qui la Pairie a été érigée.

Le rang de chaque Duché-Pairie ſera très-aiſé à trouver, par la ſuite Chronologique des Erections, qui a été rapportée

dans le premier article de ce même Chapitre, pag. 274. & suivantes.

Nota. Il est bon de remarquer que les Pairs de France, pour marque de leur dignité, portent au-dessus de l'écusson de leurs Armoiries, une Couronne Ducale, rehaussée de huit Fleurons, & que leur Ecusson est posé sur un Manteau fourré d'hermines, chargé & armorié sur les replis des émaux & pieces des Armes, comme on verra dans l'Article suivant.

ARTICLE III.

Pairs de France, avec leurs Noms, Titres, Généalogies, & Armoiries.

VOici ceux qui possédent les Pairies qui subsistent, suivant le rang qu'ils tiennent au Parlement.

Reims, Duché-Pairie.

ARMAND-JULES DE ROHAN-GUEMENÉ, Archevêque, Duc de Reims, premier Pair de France, Abbé du Gard & de Gorze, Chanoine & Doyen de Strasbourg, prêta serment au Parlement le 26 Janvier 1723.

Digitized by Google

Laon, Duché-Pairie.

JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH DE ROCHECHOUART, sacré le 15 Octobre 1741. Evêque & Duc de Laon, Pair de France, Comte d'Anisy.

Langres, Duché-Pairie.

GILBERT DE MONTMORIN DE S. HEREM, ci-devant Evêque d'Aire, sacré le 7 Novembre 1723.

Beauvais, Comté-Pairie.

ETIENNE-RENÉ POTIER DE GEVRES, Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, &c. prêta serment au Parlement le 12 Août 1728.

Châlons, Comté-Pairie.

CLAUDE-ANTOINE DE CHOISEUL BAUPRÉ, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, prêta serment entre les mains de Sa Majesté le 28 Mai 1735. ayant été sacré à Mandes le 7 Mars 1734. & a pris séance au Parlement le 19 Mars 1737.

Noyon, Comté-Pairie.

JEAN-FRANÇOIS DE LA CROPTE DE BOURZAC, Evêque & Comte de Noyon, Pair de France, &c. sacré le 7 Novembre 1734. prêta serment au Parlement le 9 Mars 1739.

Digitized by Google

I. *Uzés*, 31 *Mars* 1572.

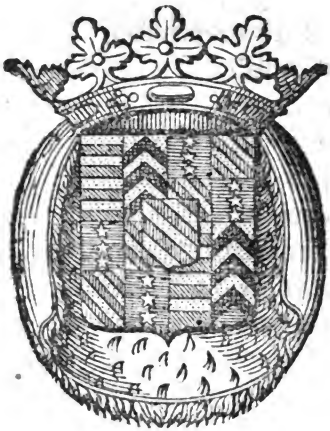

M. le Duc d'Uzés dont il ſera parlé ci-après au Nombre VII. porte écartelé, au premier & dernier quartier, parti; au premier du parti faſcé d'or & de ſinople, qui eſt *Cruſſol*; au ſecond d'or, à trois chevrons de ſable, qui eſt *Levis*; au ſecond & troiſiéme quartier contre écartelé; au premier & dernier d'azur à trois étoiles d'or, poſé en pal qui eſt *Gourdon Genoüillac*; au ſecond & troiſiéme de gueules à trois bandes d'or, qui eſt *Galiot*: & ſur le tout d'or à trois bandes de gueules pour *Uzés*: l'écu ſommé d'une Courone Ducale, & poſé ſur un Manteau Ducal.

I. ANTOINE DE CRUSSOL, créé Duc d'Uzés en 1565. & Pair de France en 1572. prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 31 Mars de la même année;

& mourut le 15 Août 1573. ſans avoir eu de poſterité de Louiſe de Clermont ſon épouſe.

II. Jacques de Cruſſol, frere & héritier du précédent, Duc d'Uzés, Pair de France, eſt mort au mois de Septembre 1586. Il avoit épouſé le 28 Août 1568. Françoiſe de Clermont, fille d'Antoine de Clermont, Vicomte de Tallard, & de Françoiſe de Poitiers, dont il a eu cinq enfans : ſçavoir, 1. Emmanuel de Cruſſol, qui ſuit. 2. Louiſe de Cruſſol, femme d'Anne de la Jugie, Baron de Rieux. 3. Marie de Cruſſol, épouſe de Chriſtophe de Chabannes, Marquis de Curton. 4. Diane de Cruſſol, femme de Jean-Vincent d'Ancezune de Caderouſſe. 5. Eliſabeth de Cruſſol, mariée à François de Loſtange de Saint Aulaire.

III. Emmanuel de Cruſſol, I. de ce nom, Duc d'Uzés, Pair de France, prêta ſerment au Parlement le 23 Juillet 1610. & mourut le 19 Juillet 1657. Il avoit épouſé en premieres nôces Claude Hebrard, Dame de S. Suplice, fille de Bertrand Hebrard, Lieutenant de Roi en Quercy, & de Marguerite Balaguier, Dame de Montſalez. Il a eu de ce mariage ſix enfans : ſçavoir, 1. François de Cruſſol, qui ſuit. 2. Jacques-Chriſtophe

de Cruſſol, Marquis de S. Suplice, qui a fait la Branche des Marquis de S. Suplice, mort en 1680. & marié à Marie-Louiſe d'Amboiſe. 3. Louis, Abbé de Figeac, nommé depuis le Marquis de Cruſſol, mort le 8 Octobre 1674. après avoir été marié à Charlotte de Vernon de la Riviere-Bonneuil, morte le 28 Janvier 1699. ayant laiſſé un fils qui a été tué à la tête du Régiment Royal dont il étoit Colonel. 4. Alexandre-Galliot de Cruſſol, Marquis de Monſalez, mort en 1660. Il avoit épouſé Roſe d'Eſcars de Merville. 5. Anne-Gaſton, Seigneur de Florenſac, mort en 1640. 6. Louiſe de Cruſſol, mariée en premieres nôces avec Antoine-Hercules de Budos, Marquis de Portes, Chevalier des Ordres du Roi, Vice-Amiral de France, mort en 1629. & en ſecondes nôces avec Charles de Rouvroy, Marquis de Saint Simon, mort le 25 Janvier 1690.

Emmanuel de Cruſſol étant veuf, prit une ſeconde alliance le 24 Février 1632. avec Marguerite de Flagheac, fille de Pierre Baron de Flagheac, & de Marguerite de Roſtaing. Il a eu de ce ſecond lit, Armand de Cruſſol, Comte d'Uzés, marié à Iſabeau de Vairat de Paulian, Dame de Cuyſieux.

Digitized by Google

IV. François de Cruſſol, Duc d'Uzés, Pair de France, Prince de Soyon, Chevalier des Ordres du Roi, prit ſéance au Parlement le 12 Avril 1658. & mourut le 14 Juillet 1680. âgé de 80 ans. Il avoit épouſé en premieres nôces le 7 Janvier 1625. Louiſe-Henriette de la Chaſtre, Dame de la Maiſonfort, dont il n'a point eu de poſterité. Le 28 Septembre 1636. il ſe remaria en ſecondes nôces à Marguerite d'Apcher, fille unique & héritiere de Chriſtophe, Comte d'Apcher, & de Marguerite de Flagheac. Elle eſt morte le 17 Avril 1708. âgée de 91 ans, après avoir eu de ce mariage ſept enfans, qui ſont, 1. Emmanuel de Cruſſol, II. de ce nom, qui ſuit. 2. Louis de Cruſſol, Marquis de Florenſac, Maréchal de Camp, marié le 20 Janvier 1688. à Marie-Thereſe de Senectere-Leſtranges, morte le 2 Juillet 1705. 3. Charles-Emmanuel de Cruſſol, *dit* l'Abbé d'Uzés, mort en 1665. 4. Margueritte de Cruſſol, Religieuſe Carmelite à Paris, morte en 1718. 5. Anne-Louiſe de Cruſſol, Religieuſe Benedictine à la Ville-l'Evêque à Paris, morte en 1680. 6. Suzanne de Cruſſol, ancienne Abbeſſe d'Hierres. 7. Marie-Roſe de Cruſſol, mariée en premieres nôces le 9 Janvier 1668. à François-Joſeph

de Porcellet, Comte de Laudun. En ſecondes nôces, à Gabriel-Charles de Murviel, Lieutenant de Roi de la Province de Languedoc.

V. Emmanuel de Cruſſol, II. du nom, Duc d'Uzés, premier Pair de France, Prince de Soyon, Chevalier des Ordres du Roi, mort le premier Juillet 1692. âgé de 50 ans. Il avoit épouſé le 16 Août 1664. Marie-Julie de Sainte Maure, morte le 14 Avril 1695. âgée de 48 ans. Elle étoit fille & unique héritiere de Charles de Sainte-Maure, Duc de Montauſier, Pair de France, & de Julie-Lucie d'Angennes, Marquiſe de Rambouillet. De ce mariage ſont nés huit enfans, ſçavoir, 1. Louis, Marquis de Cruſſol, puis Duc d'Uzés, premier Pair de France, Colonel du Régiment de Cruſſol, Gouverneur de Saintonge & d'Angoumois, tué à la Bataille de Nerwinde le 29 Juillet 1693. ſans avoir été marié. 2. Jean-Charles de Cruſſol, qui ſuit. 3. Louis de Cruſſol, *dit* l'Abbé d'Uzés, Chanoine de Straſbourg, mort le 7 Juin 1694. 4. François-Charles de Cruſſol, *dit* d'abord le Marquis de Montauſier, enſuite le Comte d'Uzés, Lieutenant-Général des armées du Roi, mort le 2 Avril 1736. âgé de 58 ans, après avoir été marié en premieres nôces le 27 Dé-

cembre 1707. à Charlotte-Madeleine Pasquier de Franclieu des Bergeries, morte le 31 Mars 1713. & en secondes nôces à Madeleine-Marie-Anne de Commeau, morte le 8 Mars 1741. âgée de 52 ans, & a laissé des enfans. 5. Felix-Louis de Crussol, Chanoine de Strasbourg, Abbé de Lezat, mort en 1712. 6. Julie-Françoise de Crussol, mariée le 21 Août 1686. à Louis-Antoine de Gondrin de Pardaillan, Duc d'Antin, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, morte le 6 Juillet 1742. âgée de 73 ans. 7. Therese-Marguerite de Crussol, morte en 1672. 8. Louise-Catherine de Crussol, mariée le 12 Novembre 1691. à Louis-François-Marie le Tellier, Marquis de Barbezieux, Sécretaire d'Etat, Chancelier des Ordres du Roi, morte le 4 Mai 1694. âgée de 24 ans.

VI. Jean-Charles de Crussol, Duc d'Uzés, premier Pair de France, Prince de Soyon, prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 14 Mai 1706. & mourut le 19 Juillet 1739. dans la 64^{e} année de son âge. Il avoit été marié en premieres nôces le 17 Janvier 1696. à Anne-Hipolithe Grimaldi, morte le 23 Juillet 1700. fille de de Louis Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, &

Digitized by Google

de Catherine-Henriette de Gramont. De ce mariage ſont nés trois enfans, qui ſont morts jeunes. Enſuite il s'eſt remarié le 13 Mars 1706. à Anne-Marie-Marguerite de Bullion, fille de Charles-Denis de Bullion, Marquis de Fervaques, Prevôt de Paris, Gouverneur du Maine, & de Marie-Anne Rouillé. De ce ſecond lit il a eu huit enfans; ſçavoir, 1. Charles-Emmanuel de Cruſſol, qui ſuit. 2. Anne-Marie-Louiſe de Cruſſol, née le 5 Août 1708. & morte peu après. 3. & 4. Anne-Louiſe Hortenſe, & Anne-Marie-Antoinette de Cruſſol, jumelles, nées le 25 Juillet 1709. mortes ſix ſemaines après. 5. Louis-Emmanuel de Cruſſol, *dit* le Comte d'Uzés, né le 14 Mars 1711. mort à Uzés le 22 Novembre 1743. âgé de 32 ans. Il étoit Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. 6. François-Alexandre de Cruſſol, *appellé* le Marquis d'Acier, né le 21 Septembre 1712. mort le 21 Décembre 1714. 7. Anne-Julie-Françoiſe de Cruſſol, née le 11 Décembre 1713. mariée le 19. Février 1732. avec Louis-Ceſar de la Baume le Blanc de la Valliere, Duc de Vaujours, Pair de France. 8. Anne-Charlotte-Emilie de Cruſſol, née le 13 Mai 1717. morte quinze mois après.

VII. Charles-Emmanuel de Cruſſol, Duc d'Uzés, premier Pair de France,

Digitized by Google

Prince de Soyon, Comte de Cruſſol, &c. Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, des Provinces de Saintonge & d'Angoumois, & Gouverneur particulier des Villes & Châteaux de Saintes & d'Angoulême, eſt né le 11 Janvier 1707. Il a porté d'abord le titre de Comte de Cruſſol, & ayant été pourvu en ſurvivance des Gouvernemens de ſon pere, il en prêta ſerment de fidélité entre les mains du Roi le 29 Septembre 1720. ſon pere s'étant démis en ſa faveur de ſon D. P. il prit le titre de Duc de Cruſſol au commencement de l'année 1725. fut fait Colonel du Régiment de Medoc Infanterie au mois de Janvier 1729. a été nommé Brigadier des Armées du Roi le 10 Août 1734. Il a épouſé le 3 Janvier 1725. Emilie de la Rochefoucauld, fille de François, Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Madeleine-Charlotte le Tellier de Louvois. De ce mariage ſont nés trois enfans; ſçavoir, 1. François-Emmanuel de Cruſſol, né le premier Janvier 1728. 2. Charles-Emmanuel de Cruſſol, né le 29 Décembre 1730. reçu Chanoine de Strasbourg au mois de Septembre 1732. mort le 17 Mai 1743. 3. Emilie de Cruſſol, née le 16 Octobre 1732.

Digitized by Google

II. *Elbeuf*, 29 *Mars* 1582.

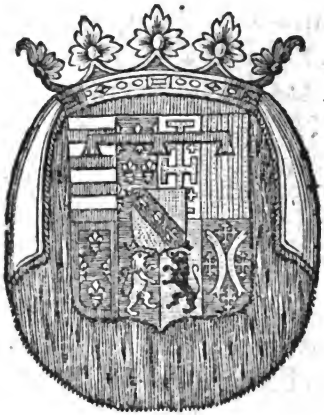

HENRI DE LORRAINE, Duc d'Elbeuf, Pair de France, &c. n'a point prêté ſerment au Parlement en cette qualité.

On a vû ſes titres, qualités, alliances, & blaſon de ſes armes, parmi les Princes étrangers, ſur la fin du Tome II.

Digitized by Google

III. *Montbazon*, 13 *Mars* 1595.

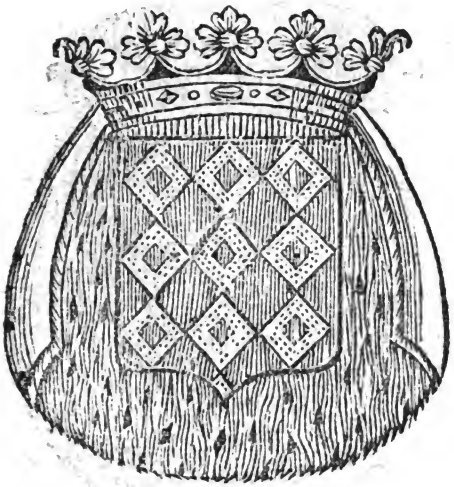

HERCULE-MERIADEC DE ROHAN, Duc de Montbazon, Pair de France, &c.

Ses titres, alliances, familles & blaſon ont été rapportez parmi les Princes étrangers, ſur la fin du Tome II.

IV. *Thouars*, 7 *Décembre* 1599.

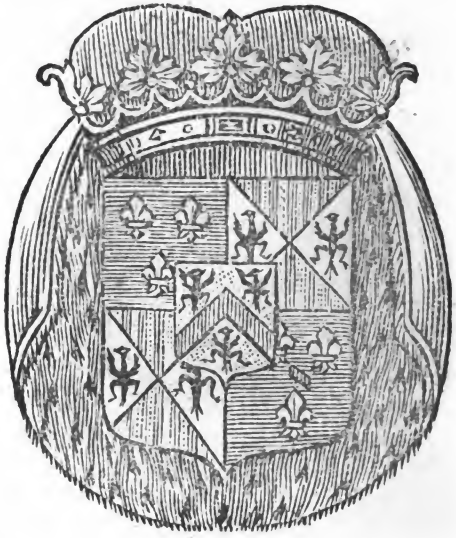

JEAN-BRETAGNE-CHARLES-GODEFROY DE LA TREMOILLE, Duc de Thouars, Pair de France, &c. eſt né le 5 Février 1737.

Voyez ſes titres, ſa Maiſon & ſes armes, ſur la fin du Tome II.

Digitized by Google

V. *Sully*, 9 *Mars* 1606.

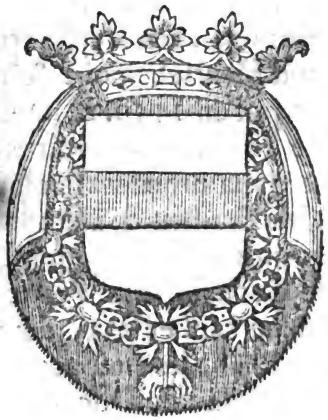

M. le Duc de Sully, dont il ſera parlé ci-après au nombre IV. de la ſeconde Branche, &c. porte d'argent à la face de gueules. De plus le Cimier, un Paon d'azur avec trois fleurs de lys d'or ſur l'eſtomach, les lambrequins auſſi de fleurs de lys d'or ſemées ſans nombre, & doublées de gueules, pour ſupports deux Sauvages. Autour des armes le collier de l'Ordre de la Toiſon d'or.

I. MAXIMILIEN DE BETHUNE, I. du nom, créé Pair de France, & premier Duc de Sully au mois de Février 1606. prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 9 Mars 1606. Il étoit Maréchal & Grand-Maître de l'Artillerie de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Voyer, Surintendant des fortifications &

des batimens du Roi, Surintendant des Finances, Gouverneur du haut & bas Poitou, & de la Baſtille à Paris, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle. Il naquit en 1559. & mourut le 21 Décembre 1641. après avoir eu d'Anne de Courtenay ſa premiere femme, morte en 1589. Maximilien de Bethune, II. du nom, Marquis de Roſny, qui ſuit : & de Rachel de Cochefillet de Veaucelas ſa ſeconde femme neuf enfans, dont ſix ſont morts en bas âge, les trois autres ſont, 1. François de Bethune, Duc d'Orval, dont il ſera parlé ci-après. 2. Marguerite de Bethune, mariée le 7 Février 1605. à Henri Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, morte le 21 Octobre 1660. 3. Louiſe de Bethune, née en 1602. mariée le 29 Mai 1620. à Alexandre de Levy, Marquis de Mirepoix.

II. Maximilien de Bethune, II. du nom, Prince Souverain d'Henrichemont & de Boiſbelle, Marquis de Roſny, Grand-Maître de l'Artillerie de France en ſurvivance de ſon pere, Gouverneur de Mantes & de Gergeau, né en 1588. & mort le premier Septembre 1634. avoit épouſé le 15 Septembre 1609. Françoiſe de Blanchefort de Crequy, morte le 23

Janvier 1656. fille aînée de Charles de Blanchefort de Crequy, Duc de Lesdiguieres, Pair & Maréchal de France, & de Madeleine de Bonne, Dame de Lesdiguieres, dont il eut deux enfans; 1. Maximilien-François de Bethune, qui suit. 2. Louise de Bethune Sully, morte sans alliance le 11 Février 1679.

III. Maximilien-François de Bethune, III. du nom, & second Duc de Sully, Pair de France, prêta serment au Parlement en cette qualité le 13 Mars 1642. Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, Marquis de Rosny, Lieutenant-Général au Gouvernement de Dauphiné, Gouverneur des Villes & Châteaux de Mantes, de Meulan, & du Pays Vexin, mort le 11 Juin 1661. âgé de 47 ans, après avoir été marié le 3 Février 1639. à Charlotte Seguier, morte le 5 Juin 1704. âgée de 82 ans. Elle étoit seconde fille & héritiere de Piere Seguier, Duc de Villemur, Chancelier de France, & de Madeleine Fabry, remariée en secondes nôces à M. le Duc de Verneuil, fils légitimé d'Henri le Grand, Roi de France. M. le Duc de Sully a eu de ce mariage quatre enfans; 1. Maximilien-Pierre-François de Bethune, Duc de Sully, qui suit. 2. Madeleine-Françoise de Bethune,

Religieuſe Carmelite à Pontoiſe. 3. Marguerite-Louiſe de Bethune, mariée en premieres nôces le 23 Janvier 1658. à Armand de Gramont, Comte de Guiche, mort le 29 Novembre 1673. enſuite le 6 Février 1681. elle a épouſé en ſecondes nôces Henri de Daillon, Duc de Lude, Pair & Grand-Maître de l'Artillerie de France, mort le 30 Août 1685. & elle mourut le 25 Janvier 1726. âgée de 83 ans. 4. Marie-Thereſe de Bethune, morte jeune le 19 Août 1658.

IV. Maximilien-Pierre-François de Bethune, IV. du nom, & III^e. Duc de Sully, Pair de France, prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 26 Février 1665. Prince Souverain d'Henrichemont & de Boiſbelle, Chevalier des Ordres du Roi, naquit le 11 Janvier 1640. & mourut au mois de Juin 1694. Il avoit été marié le premier Octobre 1658. à Marie-Antoinette Servien, morte le 26 Janvier 1702. fille d'Abel Servien, Marquis de Sablé & de Châteauneuf, & d'Auguſte le Roux, Dame de la Roche-des-Aubiers. De ce mariage ſont iſſus ſix enfans; 1. Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Bethune, qui ſuit. 2. Maximilien-Henri de Bethune, qui ſuit auſſi. 3. Madeleine de Bethune, Demoiſelle d'Henriche-

mont. 4. Louise-Henriette de Bethune, Religieuse aux Filles de Sainte Marie à Saint Denis, morte le 2 Octobre 1722. âgée de 59 ans. 5. Marie-Victoire, aussi Religieuse dans la même Maison de S. Denis, encore vivante actuellement. 6. Charlotte de Bethune, morte en bas âge le 29 Avril 1672.

V. Maximilien-Pierre-François-Nicolas de Bethune, V. du nom, Duc de Sully, Pair de France, prit séance au Parlement en cette qualité le 16 Janvier 1698. Prince Souverain d'Henrichemont & de Boisbelle, naquit le 25 Septembre 1664. & mourut le 24 Décembre 1712. sans laisser de postérité de Madeleine-Armande du Cambout, qu'il avoit épousé le 10 Avril 1689. laquelle mourut le 30 Janvier 1721. Elle étoit fille d'Armand du Cambout, Duc de Coislin, Pair de France, & de Marie du Halgoet, Dame de Kaergrech.

VI. Maximilien-Henri de Bethune, VI du nom, frere puîné du précédent, Duc de Sully, Pair de France, prêta serment au Parlement en cette qualité le 14 Février 1713. Prince Souverain d'Enrichemont & de Boisbelle, Marquis de Conty, Comte de Gien, Vicomte de Breteuil & de Meaux, Lieutenant de Roi au

Digitized by Google

Vexin-François, Gouverneur des Villes & Châteaux de Mantes & de Gien-sur-Loire, Chevalier des Ordres du Roi, né en 1669. mourut le 2 Février 1729. sans laisser d'enfans de Marie-Jeanne Guyon, qu'il avoit épousée le 14 Février 1719. laquelle est morte le 31 Octobre 1736. agée de 61 ans. En lui finit la branche de Bethune-Sully, dont le Duché a passé dans la branche d'Orval, qui suit.

Seconde branche des Comtes & Ducs d'Orval sortis de la Maison de Sully.

I. François de Bethune, Comte, puis Duc d'Orval, Comte de Muret, de Villebon & de Nogent-le-Bethune, autrefois le Rotrou, Baron & depuis Marquis de Courville, fils puîné de Maximilien de Bethune, I du nom, Duc de Sully, Pair de France, & de Rachel de Cochefillet sa seconde femme, comme il a été dit ci-devant *page* 404. Gouverneur de la Ville de saint Maixant en Poitou, de Figeac, Cadenat, & Cardailiac, Surintendant des bâtimens du Roi, & Grand Voyer de France, Conseiller d'Etat, premier Ecuyer de la Reine Anne d'Autriche, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses Armées, fut créé Duc d'Orval au mois de Juin 1652. & mourut

mourut le 7 Juillet 1678. âgé de 78 ans. Il avoit épouſé le 19 Décembre 1620. en premieres nôces Jacqueline de Caumont, fille de Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, & de Charlotte de Gontaut de Biron, dont il a eu ſix enfans : 1. Maximilien-Leonor de Bethune, tué en 1645. à ſa premiere campagne, ſans laiſſer de poſtérité. 2. Maximilien-Alpin de Bethune, Comte d'Orval, qui ſuit. 3. Philippe de Bethune, Vicomte de Meaux, marié à Geneviéve de Miée, Dame de Gueſpré, & mort le 22 Août 1682. 4. Marguerite-Angelique de Bethune, Abbeſſe de S. Pierre de Reims, morte le 28 Février 1711. âgée de 83 ans. 5. Françoiſe de Bethune, Religieuſe en l'Abbaye de Port-Royal de Paris. 6. Anne-Leonore-Marie de Bethune, auſſi Religieuſe dans la même Abbaye, où elles ſont mortes toutes les deux dans un âge fort avancé.

Francois de Bethune ſe remaria enſuite le 5 Octobre 1654. à Anne de Harville, morte le 18 Novembre 1716. ſeconde fille de *N*... de Harville, Marquis de Paloiſeau, & d'Iſabelle Favier du Boulay; dont il a eu trois enfans : 1. Armand de Bethune, d'abord Abbé de Senanques, de Poultieres & de Blanche-Couronne,

enſuite Comte d'Orval, mort le 23 Janvier 1737. âgé de 81 ans. Il avoit épouſé le 14 Mai 1729. Marie-Jeanne Aubery; fille de Jean Aubery, Marquis de Vatan, & de Madeleine de Bailleul; dont il a eu Maximilien-Antoine Armand de Bethune, Prince d'Henrichemont & de Boiſbelle, né le 18 Août 1730. 2. Louis de Bethune, Chevalier de Malthe, Lieutenant général du pays Chartrain. 3. Anne Leonore de Bethune, Abbeſſe de Gif, morte en 1733.

II. Maximilien-Alpin, Marquis de Bethune, Conſeiller d'Etat, Meſtre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, & Colonel d'un Regiment d'Infanterie en même tems, mourut le 30 Juin 1692. après avoir épouſé au mois d'Août 1652. Catherine de la Porte, morte le 6 Août 1706. fille de Georges de la Porte, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel, & de Françoiſe Chevalier. De ce mariage ſont nés onze enfans, dont ſix ſont morts jeunes, les cinq autres ſont: 1. Maximilien-François de Bethune, qui ſuit. 2. Louis-Georges de Bethune, *dit* le Chevalier de Bethune. 3. Anne de Bethune, *dite* Mademoiſelle de Courville, Religieuſe en l'Abbaye de S. Pierre de Reims, morte au mois de Juin 1705. 4. Catherine, *dite* Ma-

demoiselle de Bethune. 5. Françoise de Bethune, mariée au Marquis de Caullaincourt.

III. Maximilien-François de Bethune, Marquis de Courville & de Villebon, Enseigne des Gendarmes de la Garde du Roi, mort le 6 Avril 1685. âgé de 30 ans, avoit épousé le 22 Décembre 1684. Marie-Jeanne-Catherine d'Orléans, morte le 27 Août 1688. âgée de 32 ans, fille d'Henry Auguste d'Orleans, Marquis de Rothelin, & de Marie le Bouteilliers de Senlis ; dont il a eu Louis-Pierre Maximilien de Bethune, qui suit.

IV. Louis-Pierre Maximilien de Bethune, Duc de Sally, Pair de France, dont il a prêté le serment au Parlement le 19 Mars 1733. ci-devant Colonel du Regiment de la Reine, Infanterie, Lieutenant général du pays Chartrain, premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc de Berry, fils de France, fut chargé par le Roi Louis XIV. de reporter le Collier de l'Ordre de la Toison d'Or de ce Prince au Roi d'Espagne, qui lui donna sur le champ le même Collier, & fut de la part du Roi de France en Espagne pour complimenter le Roi & la Reine sur leur mariage. Il est Marquis de Courville & de Villebon, Comte de No-

gent, eſt né en 1685. & a épouſé le 9 Janvier 1709. Louiſe Deſmarets, fille de Nicolas Deſmarets, Marquis de Maillebois, Commandeur des Ordres du Roi, Miniſtre d'Etat, Controlleur Général des Finances, & de Madeleine Bechamel de Nointel, dont il a deux filles : 1. Louiſe-Nicole-Maximiliene de Bethune, veuve de Louis-Vincent, Marquis de Goësbriand, Chevalier & Commandeur des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Verdun & du pays Verdunois, mort le 4 Mai 1744. 2. Madeleine-Henriette-Maximiliene de Bethune, mariée le 22 Février 1743. à M. le Comte de l'Aubeſpine, Meſtre de Camp de Cavalerie. LouisPierre-Maximilien de Bethune a hérité de la qualité de Duc de Sully, & Pair de France, par la mort de Maximilien-Henri de Bethune, Duc de Sully, & Pair de France, ſon Couſin.

VI. *Luynes, 14 Novembre 1619.*

M. le Duc de Luynes, dont il ſera parlé au nombre V. porte d'or au lion de gueules, armé, lampaſſé & couronné de même, l'écu ſommé d'une couronne Ducale, & poſé ſur un Manteau de Duc & Pair.

I. CHARLES D'ALBERT, premier Duc de Luynes, Pair, Connétable & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Picardie, du Boulonnois & pays reconquis, naquit en 1578. prêta ſerment au Parlement en

qualité de Duc & Pair le 14 Novembre 1619. & mourut le 15 Décembre 1621. Il avoit épouſé le 11 Septembre 1617. Marie de Rohan, morte le 18 Aout 1679. fille aînée d'Hercules de Rohan, Duc de Montbazon, & de Madeleine de Lenoncourt, dont il a eu trois enfans : Louis-Charles d'Albert, qui ſuit, les deux autres ſont morts en bas âge.

II. Louis-Charles d'Albert, Duc de Luynes, Pair & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, naquit au mois de Décembre 1620. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 24 Novembre 1639. & mourut le 20 Octobre 1690. Il avoit épouſé en premieres nôces Marie Seguier, morte le 13 Septembre 1651. fille de Pierre Seguier, Marquis d'O, & de Marguerite de la Gueſle, dont il a eu neuf enfans, cinq ſont mors en bas âge, les quatre autres étoient, 1. Charles-Honoré d'Albert, qui ſuit. 2. Marie-Louiſe d'Albert, Religieuſe en l'Abbaye de Jouarre, & Prieure de Torcy. 3. Henriette-Thereſe d'Albert, auſſi Religieuſe de Jouarre, morte à Torcy. 4. Françoiſe-Paule-Charlotte d'Albert, mariée le 3 Février 1667. à Henri-Charles de Baumanoir, Marquis de Lavardin, & morte en 1670.

Digitized by Google

En 1661. M. le Duc de Luynes prit une seconde alliance avec Anne de Rohan, morte le 29 Octobre 1684. fille puînée d'Hercules de Rohan, Duc de Montbazon, & de Marie de Bretagne sa seconde femme; il en eut sept enfans, dont deux vivans: 1. Louis-Joseph d'Albert, Prince de Grimberghen, Prince du S. Empire, Chambellan, Ministre & Conseiller d'Etat Impérial, actuel & privé de l'Empereur Charles VII. Felt-Maréchal de ses armées, Colonel de son Régiment des Gardes à pied, & son Ambassadeur extraordinaire en la Cour de France; qui fut marié le 17 Mars 1715. à Honorine-Charlotte, Princesse de Berghes, morte le 3 Novembre 1744. laissant une fille, dont le mariage sera marqué ci-après. Le 2e enfant vivant est Jeanne-Therese-Pelagie d'Albert de Luynes, veuve de Louis de Guilhen de Clermont Castelnau, Marquis de Saissac. Les cinq autres enfans furent la Princesse de Guemené; la Princesse de Bournonville, mere de la Maréchale de Duras; la Marquise de Gouffier, morte le 12 Septembre 1746. âgée de 78 ans; la Comtesse de Verue; & Charles-Hercules d'Albert, Chevalier de Luynes.

Le 23 Juillet 1685. M. le Duc de Luynes épousa en troisiémes nôces Margue-

rite d'Aligre, morte ſans laiſſer de poſterité le 26 Septembre 1722. âgée de 81 ans ; elle étoit fille d'Etienne d'Aligre, II. du nom, Chancelier de France, & de Jeanne l'Huillier.

III. Charles-Honoré d'Albert, Duc de Luynes, de Chevreuſe & de Chaulnes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la Province de Guyenne, & Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde du Roi, naquit le 7 Octobre 1646. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 31 Décembre 1688. & mourut le 5 Novembre 1712. Il avoit été marié le 3 Février 1667. à Jeanne-Marie Colbert, fille aînée de Jean-Baptiſte Colbert, Marquis de Seignelay, & de Marie Charron de Menars ; de laquelle il eut neuf enfans, dont quatre ſont morts jeunes, les autres ſont ; 1. Honoré-Charles d'Albert, qui ſuit. 2. Louis-Auguſte d'Albert, Duc de Chaulnes, dont il ſera parlé en ſon rang. 3. Marie-Anne d'Albert, née en 1671. mariée le 28 Août 1686. à Charles-François-Frederic de Montmorency, Duc de Piney, Pair de France, & morte le 17 Septembre 1694. 4. Marie-Thereſe d'Albert, née le 11 Janvier 1673. morte le 5

Février 1743. elle avoit été mariée en premieres nôces le 2 Avril 1693. à Michel Adelbert, Comte de Morſtein & de Chateauvillain, mort le 18 Avril 1693. & en ſecondes nôces le 6 Août 1698. à Iſmidon-René, Comte de Saſſenage. 5. Marie-Françoiſe d'Albert, née le 15 Avril 1678. mariée le 26 Janvier 1698. à Charles-Eugene, Duc de Levis, Pair de France.

IV. Honoré-Charles d'Albert, Duc de Montfort, né le 6 Décembre 1669. tué près de Landau le 13 Septembre 1704. avoit été marié le 18 Février 1694. à Marie-Anne-Jeanne de Courcillon, morte le 18 Juin 1718. fille unique de Philippe de Courcillon, Marquis de Dangeau, & de Françoiſe Morin ſa premiere femme, dont il eut 1. Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luynes, qui ſuit. 2. Paul d'Albert, Comte de Montfort, né le 5 Janvier 1703. Abbé de S. Vigor de Ceriſy en 1727. ſacré Evêque de Bayeux le 25 Septembre 1729. premier Aumônier de Madame la Dauphine en 1747. 3. Charlotte-Melanie d'Albert, née le 10 Septembre 1696. & 4. Marguerite-Euſtachie d'Albert, née le 2 Octobre le 1697. toutes deux Religieuſes.

V. Charles-Philippe d'Albert, Duc

de Luynes, Pair de France, Comte de Montfort & de Tours, Baron de la Rochecourbon, Samblancay, S. Michel & autres lieux, eſt né le 30 Juillet 1695. a pris ſéance au Parlement, & prêté ſerment de Duc & Pair le 26 Janvier 1723. Il s'eſt marié en premieres nôces le 24 Février 1710. avec Louiſe-Leontine-Jacqueline de Bourbon-Soiſſons, fille aînée de Louis-Henri, légitimé de Bourbon-Soiſſons, Prince de Neufchatel & de Valengin en Suiſſe, & d'Angelique-Cunegonde de Montmorency-Luxembourg ; laquelle eſt morte le 11 Janvier 1721. âgée de 24, laiſſant de ce mariage trois enfans : 1. Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Chevreuſe, qui ſuit. 2. Eliſabeth-Angelique d'Albert, née le 28 Juillet 1715. morte le 2 Janvier 1722. 3. Marie-Charlotte d'Albert, née le 21 Septembre 1719. morte le 11 Août 1721. Il a épouſé en ſecondes nôces le 15 Janvier 1732. Marie Brulard, Dame d'honneur de la Reine, veuve de Louis-Joſeph de Bethune, Marquis de Charoſt, Brigadier des armées du Roi, dont il n'a point d'enfans.

VI. Marie-Charles-Louis d'Albert, Duc de Chevreuſe, Prince de Neufchatel & de Valengin en Suiſſe, Meſtre de

Camp Général des Dragons, Maréchal de Camp, eſt né le 24 Août 1717. & marié en premieres nôces le 25 Janvier 1735. à Thereſe-Pelagie d'Albert, Princeſſe de Grimberghen, fille du Prince de Grimberghen, dont il a été parlé ci-deſſus; elle mourut le 5 Juillet 1736. en couches d'un garçon qui eſt mort en même tems. Le 11 Juin 1738. il a épouſé en ſecondes nôces Henriette-Nicolle d'Egmont Pignatelli, fille de Procope-Marie-Antonin-Philippe-Charles-Nicolas-Auguſtin d'Egmont Pignatelli, Duc de Gueldres & de Juilliers, Prince de Gaures & du Saint Empire, Comte d'Egmont, Grand d'Eſpagne de la premiere création & de la premiere claſſe, & d'Henriette-Julie de Durfort de Duras. De ce mariage ſont nés trois enfans; 1. Charles-Marie-Leopold d'Albert, Comte de Dunois, né le 23 Mai 1740. 2. N.... née le 23 Mars 1739. & morte en bas âge. 3. N.... Mademoiſelle de Chevreuſe, née le 7 Septembre 1744. ſeulement ondoyée.

VII. *Briſſac, Juillet* 1620.

M. le Duc de Briſſac dont il ſera parlé au Nombre VIII. porte pour armoiries, de ſable à trois faces d'or denchées par le bas. Quelques auteurs appellent ces trois faces ſeulement *feüilles de ſcies*, poſées en faces.

I. CHARLES DE COSSÉ, premier Duc de Briſſac, Maréchal, Grand Pannetier & Grand Fauconnier de France, Chevalier des Ordres du Roi, prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 8 Juillet 1620. & mourut en 1621. laiſſant de ſa premiere femme Judith d'Acigné, morte en 1598. François de Coſſé, qui ſuit, & Charles de Coſſé, Marquis d'Acigné, mort ſans enfans. Il a épouſé en ſecondes nôces Louiſe d'Ongnies, fille

de Louis d'Ongnies, Comte de Chaulnes.

II. François de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair & Grand Pannetier de France, Lieutenant Général au Gouvernement de Bretagne, Chevalier des Ordres du Roi, prêta ſerment au Parlement comme Duc & Pair le 14 Juillet 1645. & mourut le 3 Décembre 1651. laiſſant de Guyonne Ruellan ſon épouſe, morte au mois de Janvier 1672. âgée de 62 ans, neuf enfans; ſçavoir, 1. Louis de Coſſé, qui ſuit. 2. Timoleon de Coſſé, Comte Châteaugirond, dont il ſera parlé ci-après. 3. Charles de Coſſé, d'abord Jeſuite, enſuite Abbé de N. D. de Mores, mort le 6 Septembre 1693. 4. François de Coſſé, *dit* l'Abbé de Briſſac, Grand Vicaire & Official de Chartres, Abbé de la Buſſiere, mort en 1706. 5. Jean-Armand de Coſſé, Chevalier de Malthe, mort le 13 Février 1658. âgé de 24 ans. 6. Marie de Coſſé, mariée le 20 Mai 1637. à Charles de la Porte, Duc de la Meilleraye, Pair & Maréchal de France, morte le 14 Mai 1710. âgée de 89 ans. 7. Anne-Urſule de Coſſé, mariée d'abord à Charles de la Porte, Marquis de Vezins; enſuite à Henri-Marie-Antoine le Petit de Verno, Seigneur de Chauſſeraye en Poitou, morte le 20 Octobre 1687. 8. Eli-

zabeth de Coſſé, femme de François de Gontaut, Marquis de Biron, morte le 18 Décembre 1679. 9. Marguerite-Guyonne de Coſſé, Religieuſe Benedictine à Chelles, Prieure de Poiſſy, enſuite, Abbeſſe de Chelles, morte le 13 Juillet 1703.

III. Louis de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair & Grand Pannetier de France, mort le 26 Février 1661. âgé de 35 ans ; avoit épouſé en 1645. Marguerite de Gondy, morte le 31 Mai 1670. ſeconde fille de Henri de Gondy, Duc de Retz & de Beaupreau, Pair de France, & de Jeanne de Scepeaux, dont il eut Henri-Albert de Coſſé, qui ſuit, & Marie-Marguerite de Coſſé, mariée le 28 Mars 1662. à François de Neufville, Duc de Villeroi, Pair & Maréchal de France, morte le 20 Octobre 1708, âgée de 60 ans.

IV. Henri-Albert de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, né le 7 Mars 1645. mort le 29 Décembre 1698. ſans laiſſer d'enfans de deux alliances qu'il avoit contracté, la premiere le 17 Avril 1663. avec Gabrielle-Louiſe de S. Simon, morte le 24 Février 1684. âgée de 38 ans, fille de Claude de S. Simon, Duc & Pair de France, & de Diane-Henriette de Budos de Portes. La ſeconde alliance fut le 20 Juillet 1684. avec

Digitized by Google

Elizabeth de Verthamon, morte le 13 Février 1721. âgée de 63 ans, fille de Michel de Verthamon, Maître des Requêtes, & de Marie d'Aligre.

Autre Branche des Ducs de Brissac.

V. Timoleon de Cossé, Comte de Châteaugirond, Grand Pannetier de France, second fils de François de Cossé, Duc de Brissac & Pair de France, né en 1636. & mort le 15 Février 1675. avoit épousé Elizabeth Charron, Dame d'Ormeilles, morte au mois de Juin 1679. dont il eut trois enfans: 1. Artus-Timoleon-Louis de Cossé, qui suit. 2. Charles-Albert, *dit* l'Abbé de Cossé, mort le 13 Avril 1712. 3. Guyonne-Françoise-Judith de Cossé, Religieuse à Penthemont, ensuite Abbesse de S. Pierre de Lyon.

VI. Artus-Timoleon-Louis de Cossé, Duc de Brissac, Pair & Grand Pannetier de France, après la mort d'Henri-Albert de Cossé, Duc de Brissac, son cousin germain, décédé sans postérité; prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 6 Mai 1700. & mourut le premier Juillet 1709. âgé de 41 ans, laissant de Marie-Louise Bechamel de Nointel son épouse, morte le 2 Avril 1740. âgée de 77 ans, fille de Louis Bechamel, Sei-

Digitized by Google

gneur de Nointel, & de Marie Colbert; 4 enfans; ſçavoir, 1. Charles-Timoleon-Louis de Coſſé, qui ſuit. 2. Emmanuel-Henri-Timoleon de Coſſé, Abbé de Fontfroide, Grand-Vicaire de Lyon, Prieur de S. Rambert, ci-devant Agent du Clergé, enſuite Evêque de Condom. 3. Jean-Paul-Timoleon de Coſſé, dont il ſera parlé ci-après, né jumeaux avec le précédent le 12 Octobre 1698. 4. René-Hugues, *dit* le Comte de Coſſé, Maréchal de Camp, Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, marié le 11 Février 1744. à Marie-Anne Hocquart, fille de Jean-Hiacinthe Hocquart, Seigneur de Montfermeil, Fermier Général, & de Marie-Anne de la Rouexiere-Gaillard, dont deux enfans: 1. Hiacinthe-Hugues-Timoleon de Coſſé, né le 8 Novembre 1746. 2. Emmanuel-Marie-Anne de Coſſé, née le 30 Septembre 1745.

VII. Charles-Timoleon-Louis de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair & Grand Pannetier de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, naquit le premier Février 1693. prit ſéance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 6 Février 1721. & mourut le 18 Avril 1732. ne laiſſant de Catherine Pecoil, qu'il avoit épouſé le 22 Octobre 1720. qu'une fille nommée

Anne-Françoiſe-Judith de Coſſé, née le 14 Juin 1726. & mariée le 25 Février 1737. à Louis de Noailles, Duc d'Ayen, Pair de France.

VIII. Jean-Paul-Timoleon de Coſſé, d'abord Chevalier de Malthe enſuite après la mort de ſon frere aîné, Duc, Pair & Grand Pannetier de France, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, eſt né le 12 Octobre 1698. & a épouſé le 10 Juillet 1732. Marie-Joſephe, fille de Joſeph Durey de Sauroy, Seigneur de Martigny, Comte du Duché-Pairie de Damville, Baron de la Motte S. Jean, & de S. André, & de Marie-Claire-Joſephe Deſtaing du Terrail, dont il a eu ſept enfans: 1. Louis-Joſeph-Timoleon de Coſſé, Comte de Briſſac, né le 18 Avril 1733. 2. Louis-Hercule-Timoleon, Marquis de Coſſé, né le 15 Février 1734. 3. Pierre-Emmanuel-Joſeph-Timoleon de Coſſé de Briſſac, Marquis de Thouvrée, né le 15 Septembre 1741. les quatre autres enfans dont deux fils & deux filles, ſont morts en bas âge.

Digitized by Google

VIII. *Richelieu, 5 Septembre 1631.*

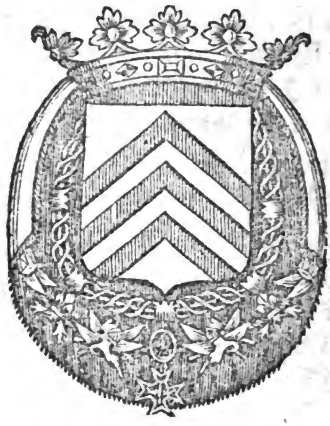

M. le Duc de Richelieu, dont il ſera parlé au Nombre III. porte pour armoiries, d'argent à trois chevrons de gueules.

I. ARMAND-JEAN DU PLESSIS, Cardinal, premier Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Grand Maître, Chef & Surintendant général de la navigation & commerce de France, Gouverneur & Lieutenant-Général en Bretagne, principal Miniſtre du Roi, & Chef de ſes conſeils, Evêque de Luçon, Proviſeur de Sorbonne, qu'il avoit fait bâtir, naquit le 5 Septembre 1585. & mourut le 4 Décembre 1642. Après la ſuppreſſion de la charge d'Amiral, ſes Terres de Richelieu

& de Fronſac furent érigées en Duchés-Pairies : il prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 5 Septembre 1631.

II. Armand-Jean de Wignerod du Pleſſis, par ſubſtitution aux nom & armes du Cardinal de Richelieu ſon grand oncle, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Chevalier des Ordres du Roi, Général des Galeres de France, naquit en 1629. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 14 Février 1657. & mourut le 10 Mai 1715. Il prit une premiere alliance le 26 Décembre 1649. avec Anne Pouſſart du Vigean, morte ſans enfans le 28 Mai 1684. Il en prit une ſeconde le 30 Juillet 1684. avec Anne-Marguerite d'Acigné, morte le 19 Août 1698. fille aînée de Jean Leonard d'Acigné, Comte de Grandbois, & de Marie-Anne d'Acigné, Comteſſe d'Acigné & de la Roche-Jagu. De ce mariage ſont iſſus quatre enfans : 1. Louis-François-Armand, qui ſuit. 2. Catherine-Armande, *dite* Mademoiſelle de Richelieu, née le 22 Juin 1685. mariée le 23 Avril 1714. à François-Bernardin du Châtelet, Comte de Cleſmont, Gouverneur de Vincennes. 3. Elizabeth-Marguerite-Armande,

Digitized by Google

née le 12 Août 1686. Prieure perpétuelle des Religieuſes Bénédictines *dites* de la Préſentation à Paris, morte le 9 Juin 1744. 4. Marie-Gabrielle-Elizabeth, née le 27 Juin 1689. Religieuſe au Port-Royal à Paris, puis nommée Coadjutrice de l'Abbaye de Sainte Perrine de la Villette, enfin Abbeſſe du Tréſor. Il épouſa en troiſiéme nôces le 20 Mars 1702. Marguerite-Thereſe Rouillé de Meſlay, veuve de Jean-François, Marquis de Noailles, & fille de Jean Rouillé, Baron de Meſlay, & de Marie de Comans d'Aſtrie, dont il n'a point eu d'enfans.

III. Louis-François-Armand du Pleſſis, Duc de Richelieu & de Fronſac, Pair de France, Prince de Mortagne, Marquis du Pont-Courlay, Comte de Coſnac, Baron de Barbezieux, de Coze, de Saugeon & d'Albret, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Gouverneur de Coignac, Commandant en Languedoc, ci-devant Ambaſſadeur extraordinaire à Vienne, enſuite en Pologne pour le mariage de Madame la Dauphine, & l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, reçu le 12 Décembre 1720. eſt né le 13 Mars 1696. a pris ſéance au Parlement comme Pair de Fran-

ce, le 6 Mars 1721. Il a été mariée en premieres nôces le 12 Février 1711. à Anne-Catherine de Noailles, morte sans enfans le 7 Novembre 1716. Il a épousé en secondes nôces en 1735. Elizabeth-Sophie de Lorraine Guise, morte en 1740. ne laissant qu'un fils nommé Louis-Antoine-Sophie de Wignerod du Plessis de Richelieu, Duc de Fronsac, né le 4 Août 1736. & une fille nommée Sophie-Septimanie, née au mois de Février 1740.

IX. *Anguien, ci-devant Montmorency, 9 Mars 1633.*

Le nom de Montmorenci a été changé en celui d'Anguien, Duché-Pairie, par Lettres Patentes, du consentement don-

né alors par M. le Prince de Condé, pour faire porter le nom de Duché de Montmorency au Duché de Beaufort. Les Lettres du mois de Septembre 1689. furent regiſtrées au Parlement de Paris le 2 Janvier 1690. C'eſt Louis-Joſeph de Bourbon, Prince de Condé, qui poſſéde actuellement ce Duché.

X. *Fronſac*, 5 *Juillet* 1634.

M. le Duc de Richelieu, rapporté ci-devant, *page* 426.

XI. *S. Simon*, 1. *Fevrier* 1635.

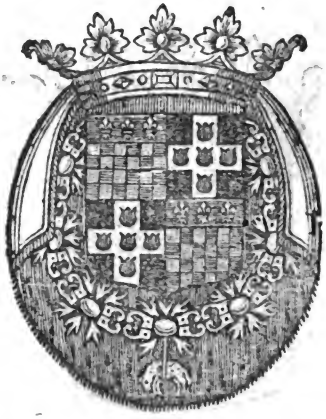

M. le Duc de S. Simon, dont il ſera parlé au nombre 11. porte pour Armoiries au premier & dernier échiqueté d'or & d'azur, au chef d'azur chargé de trois fleurs de lys d'or, qui eſt *Vermandois*: au ſecond & troiſiéme de

Digitized by Google

Sable à la Croix d'argent, chargée de cinq coquilles de gueules, qui eſt *Rouvroy*.

I. CLAUDE DE S. SIMON, premier Duc de S. Simon, pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, ſon premier Ecuyer, premier Gentilhomme de ſa Chambre, grand Louvetier de France, Gouverneur de Blaye, naquit le 16 Août 1607. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 1 Février 1635. & mourut le 3 Mai 1693. Il avoit épouſé en premieres nôces le 26 Septembre 1644. Diane Henriette de Budos, morte le 2 Décembre 1670. âgée de 40 ans, laiſſant. Gabrielle-Louiſe de S. Simon, mariée le 17 Avril 1663. à Henri-Albert de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, morte ſans poſtérité le 28 Février 1684. âgée de 38 ans: & Marie-Madeleine de S. Simon, *dite* Mademoiſelle de la Ferté, morte âgée de 5 ans. Le 12 Octobre 1672. il ſe remaria avec Charlotte de l'Aubeſpine, morte le 7 Octobre 1725. âgée de 85 ans, fille aînée de François de l'Aubeſpine, Marquis d'Hauterive & de Châteauneuf, Lieutenant général des Armées du Roi & de celles des Etats Généraux des Provinces-unies, Général des troupes auxiliaires de France en Hollande, Gouverneur de Breda, & d'Eleono-

Digitized by Google

re de Volvyre, Marquiſe de Ruffec. Il a eu de ce mariage Louis, Duc de S. Simon, qui ſuit.

II. Louis, Duc de S. Simon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Conſeiller au Conſeil de Regence, Gouverneur pour Sa Majeſté des Ville Citadelle & Comté de Blaye, grand Bailly & Gouverneur de Senlis, Vidame de Chartres, Ambaſſadeur extraordinaire auprès du Roi d'Eſpagne en 1721. pour faire au nom du Roi la demande de l'Infante d'Eſpagne en mariage; eſt né le 15 Janvier 1675. a prêté ſerment de Duc & Pair au Parlement le 3 Février 1702. s'eſt demis de ſon Duché-pairie en faveur de ſon fils aîné en 1722. & a épouſé le 8 Avril 1695. Geneviéve-Françoiſe de Durfort de Lorge, morte le 21 Janvier 1743. âgée de 65 ans, fille de Gui-Aldonce de Durfort de Lorge, Duc de Quintin, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de Geneviéve de Fremont; dont il a eu 3 enfans: 1. Jacques-Louis de S. Simon, Duc de Ruffec, qui ſuit. 2. Armand-Jean de S. Simon, Marquis, enſuite Duc de Ruffec, qui ſuit auſſi. 3. Charlotte de St Simon, née le 8 Février 1696. mariée le 16 Juin 1722. à Charles-Louis-Antoine Galeas

Galeas d'Alzace-Henin de Boſſu, Prince de Chimay & du ſaint Empire, premier Pair des Comtés de Hainaut & de Namur, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Lieutenant général des Armées du Roi, dont elle a été la ſeconde femme, & en eſt reſtée veuve le 3 Février 1740.

III. Jacques-Louis de S. Simon, *dit* le Duc de Ruffec, Pair de France ſur la démiſſion de ſon pere, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Meſtre de Camp de Cavalerie, Brigadier des Armées du Roi, nâquit le 29 Juillet 1698. prit ſéance au Parlement en qualité de Pair de France le 12 Janvier 1733. & mourut le 16 Juillet 1746. Il avoit épouſé le 26 Mars 1727. Catherine-Charlotte-Thereſe de Gramont, veuve de Philippe-Alexandre Prince de Bournonville, & fille d'Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Chriſtine de Noailles, dont une fille nommée Marie-Chriſtine Chrétienne, née le 7 Mai 1728.

IV. Armand-Jean de S. Simon, Marquis de Ruffec, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, dont il a prit poſſeſſion à Madrid le 1 Février 1722. Maréchal des Camps & Armées du Roi, devenu Duc de Ruffec & Pair de France après le

decès de ſon frere aîné mort ſans poſtérité maſculine, eſt né le 2 Août 1699. a pris ſéance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 16 Janvier 1747. & a épouſé le 22 Janvier 1733. Marie-Jeanne-Louiſe Bauyn, veuve de Jean-René de Longueuil, Seigneur de Maiſons & Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & fille unique de Nicolas Proſper Bauyn, Seigneur d'Angervilliers, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat au département de la guerre, & de Marie-Anne de Maupeou.

XII. *La Rochefoucauld*, 24 *Juillet* 1637.

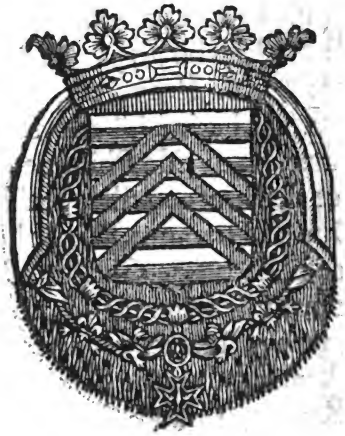

M. le Duc de la Rochefoucauld, dont il ſera fait mention au nombre V. porte pour Armoiries, burelé d'argent & d'azur de dix pièces, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout.

I. FRANÇOIS, V du nom, Comte de la Rochefoucauld, premier Duc de la Rochefoucauld & Pair de France, au mois d'Avril 1622. prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 24 Juillet 1637. Prince de Marcillac, Chevalier des Ordres du Roi, nâquit le 5 Septembre 1588. & mourut le 8 Février 1650. Il avoit épouſé le 1 Mars 1611. Gabrielle du Pleſſis de Liancourt, fille de Charles du Pleſſis, Seigneur de Liancourt, & d'Antoinette de Pons, morte en 1682. dont il eut douze enfans : ſçavoir, 1. François, VI. du nom, qui ſuit. 2. Louis de la Rochefoucauld, né le 23 Décembre 1615. Evêque de Lectoure & Abbé de S. Jean d'Angely, mort le 5 Décembre 1654. 3. Hilaire-Charles de la Rochefoucauld, Chevalier de Malthe, né le 14 Juin 1628. mort en 1651. 4. Aimery de la Rochefoucauld, né le 13 Mai 1633. mort en bas âge. 5. Henri de la Rochefoucauld, né le 27 Juillet 1634. Abbé de Sainte-Colombe, de N. D. de Celles, de la Chaiſe-Dieu & de Fontfroide, mort le 16 Décembre 1708. 6. Marie-Elizabeth, née le 10 Août 1617. Abbeſſe de S. Sauveur d'Evreux, morte le 22 Octobre 1698. 7. Catherine, née le 25 Octobre 1619. Abbeſſe de Charenton, enſuite du

Paraclet. 8 Marie-Catherine, née le 16 Février 1622. mariée le 27 Mai 1638. à Louis-Roger Brulart, Marquis de Puysieux, & de Sillery, morte le 7 Mars 1698. 9. Antoinette-Jeanne, née le 20 Mars 1623. morte en 1647. 10. Gabrielle-Marie, née le 13 Décembre 1624. Abbesse du Paraclet, puis de N. D. de Soissons, morte en 1693. 11. Anne-Françoise, née le 20 Avril 1626. Coadjutrice de S. Sauveur d'Evreux, morte en 1685. 12. Louise de la Rochefoucauld, née le 19 Janvier 1630. Religieuse à St Sauveur d'Evreux, morte en 1651.

II. François, VI. du nom, Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, Prince de Marcillac, Chevalier des Ordres du Roi, né le 15 Décembre 1613. mourut le 17 Mars 1680. laissant huit enfans d'Andrée de Vivonne, qu'il avoit épousé le 20 Janvier 1620. Elle étoit fille d'André de Vivonne, Grand Fauconnier de France, & de Marie-Antoinette de Lomenie. Le premier de ces huit enfans est François, VII du nom, qui suit. 2. Charles de la Rochefoucauld, né le 29 Septembre 1635. Chevalier de Malthe & Abbé de Molesme, mort le 19 Novembre 1692. 3. Henri-Achilles, né le 8 Décembre 1642. Chevalier de Malthe, Abbé de

Fonfroide, de Beau-port & de la Chaise-Dieu, mort le 19 Mai 1698. 4. Jean-Baptiste, *dit* le Chevalier de Marcillac, né le 19 Août 1646. mort en 1672. 5. Alexandre, *dit* l'Abbé de Vertueil, Abbé de Beauport, de Molesme, & Prieur de Bonne-Nouvelle de Rouen, né en 1655. & mort le 16 Mai 1721. 6. Marie-Catherine, né le 22 Février 1637. morte le 5 Octobre 1711. 7 Henriette, née le 15 Juillet 1638. morte le 3 Novembre 1721. 8 Françoise, née le 9 Août 1641. morte le 22 Mars 1708.

III. François, VII. du nom, Duc de la Rochefoucauld, Pair & Grand Veneur de France, Prince de Marcillac, Duc de la Rocheguyon, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Maître de sa Garderobe, né le 15 Juillet 1634. mort le 11 Janvier 1714. avoit été marié le 13 Novembre 1659. à Jeanne-Charlotte du Plessis-Liancourt, morte le 1 Août 1674. fille unique de Henry du Plessis, Comte de la Rocheguyon, & d'Elizabeth de Lannoy, & petite fille & heritiere de Roger Duplessis Duc de la Rocheguyon, Marquis de Liancourt & de Jeanne de Schomberg, dont il eut deux enfans: 1. François VIII. du nom, qui suit. 2. Henri-Roger de la Rochefoucauld, Marquis de Liancourt,

Lieutenant général des Armées du Roi ; né le 14 Juin 1665. actuellement vivant.

IV. François, VIII. du nom, Duc de la Rochefoucauld & de la Rocheguyon, Pair & grand Veneur de France, Prince de Marcillac, Grand Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Maréchal de ſes Camps & Armées, né en 1663. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 2 Septembre 1715. & mourut le 22 Avril 1728. Il avoit épouſé le 22 Octobre 1679. Madeleine-Charlotte le Tellier, morte le 18 Décembre 1735. âgée de 72 ans. Elle étoit fille aînée de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, & d'Anne de Souvré; dont il a eu dix enfans : 1. François de la Rochefoucauld, Prince de Marcillac, né le 17 Avril 1681. & mort le 29 Juillet 1699. 2. Charles-Maurice, né le 15 Août 1684. mort le 21 Avril 1694. 3. Michel-Camille, Prince de Marcillac, Duc de la Rocheguyon, né le 6 Juillet 1686. & mort en 1712. 4. Roger, Abbé du Bec, de Fontfroide, & Prieur de Lanville, né le 17 Juillet 1687, & mort le 18 Juin 1717. 5. Guy de la Rochefoucauld, Comte de Duretal, né le 19 Septembre 1688. & mort au mois de Mai 1698. 6. Alexandre de la Roche-

Digitized by Google

foucauld, Duc de la Rocheguyon, qui ſuit. 7. Aimery, Comte d'Anville, né le 15 Décembre 1691. & mort le 1 Novembre 1699. 8. Guy, *dit* le Comte de la Rochefoucauld, puis Duc de la Rocheguyon, né le 8 Septembre 1698, mort ſans alliance en 1731. 9. Madeleine-Françoiſe, née le 11 Septembre 1689, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie à S. Denis, morte le 22 Avril 1717. 10. Emilie, née le 9 Novembre 1700. mariée le 4 Janvier 1725. à Charles-Emmanuel de Cruſſol, Duc d'Uzès, premier Pair de France.

V. Alexandre, Duc de la Rochefoucauld, & de la Rocheguyon, Pair de France, Prince de Marcillac, Marquis de Barbezieux, Comte de Duretal & autres lieux, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, Chevalier de ſes Ordres, eſt né le 29 Septembre 1690. a prêté ſerment au Parlement comme Duc & Pair le 22 Février 1729. & a épouſé le 30 Juillet 1715. Elizabeth-Marie-Louiſe-Nicole Bermond de Caylar de Thoiras d'Amboiſe, Comteſſe d'Aubijoux, née le 20 Décembre 1691. fille unique & héritiere de Jacques-François de Bermond-de-Caylar de St Bonnet, Marquis de Thoiras, & de Françoiſe-Louiſe de

Berard, Dame de Bernis; il a eu de ce mariage cinq enfans, dont trois ſont morts en bas âge; les deux autres ſont, 1. Marie-Louiſe-Nicole de la Rochefoucauld, née le 22 Septembre 1716. mariée le 28 Février 1732. à Jean-Baptiſte-Louis-Frederic de la Rochefoucauld de Roye, Duc d'Enville, Marquis de Roucy, Lieutenant général des Armées Navales, né le 17 Août 1709. & mort le 28 Septembre 1746. il étoit fils de Louis de Roye de la Rochefoucauld; Marquis de Roye & de la Ferté ſous Jouarre, & de Marthe du Caſſe. De ce mariage ſont nez trois enfans : 1. Louis-Alexandre, Prince de Marcillac, né le 11 Juillet 1743. 2. Elizabeth-Louiſe, née le 17 Juin 1740. 3. Adelaïde-Emilie, née le 4 Octobre 1745. 2. Marie de la Rochefoucauld, née au mois de Décembre 1718. & mariée le 17 Novembre 1737. à Louis-François-Armand de la Rochefoucauld de Roye, Duc d'Eſtiſſac, Comte de Roucy.

XIII. *La Force, 3 Août 1637.*

M. le Duc de la Force, dont il ſera parlé au nombre VI. porte d'azur à trois Leopards d'or, poſés l'un ſur l'autre, Armés, lampaſſés & couronnés de gueules.

I. JACQUES-NOMPAR DE CAUMONT, premier Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, Général des Armées du Roi en Piémond, en Allemagne & en Flandres, Gouverneur de Bearn, nâquit en 1559. prêta ſerment au Parlement en qualité de Pair le 3 Août 1637. & mourut le 10 Mai 1652. Il fut marié trois fois; la premiere, le 5 Février 1577. à Charlotte de Gontault de Biron; la ſeconde, à Anne de Mornay; & la troiſiéme, à Iſabelle de Clermont-Gallerande. Il n'eut

Digitized by Google

point d'enfans des deux dernieres femmes ; mais du premier lit il eut dix enfans : ſçavoir, 1. Armand-Nompar de Caumont, qui ſuit. 2. Henri-Nompar de Caumont, Marquis de Caſtelnau, qui ſuit auſſi. 3. Jacques de Caumont, mort en 1610. 4. Charles de Caumont, Marquis de Montpouillan, mort ſans alliance. 5. Pierre de Caumont, Baron d'Agmet, mort en 1661. après avoir épouſé Jeanne de Favas, Vicomteſſe de Caſtels. 6. Jean de Caumont, mort ſans alliance. 7. Jean-Jacques de Caumont, Marquis de Tonneins, mort ſans laiſſer d'enfans de Charlotte de Belleſunce ſa femme. 8. François de Caumont, Marquis de Caſtelmoron. 9. Jacqueline de Caumont, premiere femme de François de Bethune, Duc d'Orval. 10. Iſabelle de Caumont, morte jeune.

II. Armand-Nompar de Caumont ; Duc de la Force, Pair & Maréchal de France, Grand-Maître de la Garderobe du Roi, mort le 16 Décembre 1675. après avoir pris deux alliances ; la premiere, avec Jeanne de la Rochefaton ; Dame de Saveilles, dont il eut Jacques de Caumont, Marquis de Maugery, mort ſans alliance ; & Charlotte de Caumont, mariée en 1653. à Henri de la Tour-d'Auvergne, Vicomte de Turenne, Maréchal

de France, morte sans enfans le 13 Avril 1666. âgée de 43 ans. La seconde alliance se fit le 22 Décembre 1667. avec Louise de Bellesunce, morte sans postérité le 7 Septembre 1680. âgée de 30 ans.

III. Henri-Nompar de Caumont, frere puîné du précédent, Duc de la Force, Pair de France, Maréchal des Camps & Armées du Roi, né en 1582. & mort au mois de Janvier 1678. âgé de 95 ans, avoit épousé le 17 Octobre 1602. Marguerite d'Escodeça, Dame de Boesse, dont il eut neuf enfans; sçavoir, 1. Jacques de Caumont, Marquis de Boesse, qui suit. 2. Henri de Caumont, mort jeune. 3. Pierre de Caumont, Marquis de Cagnac, mort sans enfans de *N*.... Turquet de Mayerne, Baronne d'Aubonne. 4. Armand de Caumont, Marquis de Montpouillan, mariée à Françoise de Bréderode, & mort en Hollande en 1701. âgé de 86 ans. 5. Charlotte de Caumont, mariée au mois de Juin 1630. à Gabriel de Caumont, Comte de Lauzun; morte âgée de 82 ans. 6. Diane de Caumont, mariée le 26 Avril 1637. à Charles-René du Puy-de-Tournon, Marquis de Montbrun en Dauphiné. 7. Jeanne de Caumont femme de Cirus de Montault-Benac, Marquis de S. Geniez. 8. Jacqueline de

Caumont, alliée à Henri de Vivans, Comte de Pangeac, morte le 10 Mai 1702. âgée de 91 ans. 9. Henriette de Caumont, Demoiſelle de Caſtelnau, morte à Bayonne.

IV. Jacques-Nompar de Caumont, fils aîné de Jacques de Caumont, Marquis de Boeſſe, mort en 1634. & de Louiſe de S. Georges de Veſac; Duc de la Force & Pair de France aprés la mort de ſon grand Pere, prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 10 Février 1670. & mourut le 19 Avril 1699. Il avoit épouſé en premieres nôces en 1661. Marie de S. Simon, Marquiſe de Courtomer, morte en 1670. dont il eut trois enfans: 1. Jeanne de Caumont mariée le 26 Avril 1682. à Claude-Antoine de S. Simon, Marquis de Courtomer, morte le 8 Mai 1716. 2. Louiſe de Caumont, mariée au mois de Février 1688. à Louis-Scipion Grimoard de Beauvoir, Comte du Rourre, mort le 1 Juillet 1690. 3. Marguerite de Caumont. Il prit en ſecondes nôces le 12 Mars 1673. Suſanne de Beringhen, dont il eut 6 enfans; ſçavoir, 1. Henri-Jacques-Nompar de Caumont, qui ſuit. 2. François-Nompar de Caumont, Marquis de Boeſſe, né le 2 Mars 1678. tué en 1702. à la bataille de Luzara.

3. Armand-Nompar, Marquis de Caumont, dont il ſera parlé après ſon frere aîné. 4. Charlotte de Caumont, morte Abbeſſe d'Iſſy. 5. Jeanne de Caumont, Religieuſe au Couvent de la Viſitation à S. Denis. 6. Magne de Caumont, Demoiſelle de Caſtelnau, morte jeune.

V. Henri-Jacques-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, nâquit le 5 Mars 1675. prêta ſerment au Parlement le 5 Août 1700. & mourut le 20 Juillet 1726. Il avoit épouſé le 19 Juin 1698. Marie de Beuzelin de Boſmelet, fille unique & heritiere de Jean de Beuzelin, Seigneur de Boſmelet, Préſident à Mortier au Parlement de Rouen, & de Renée le Boutheillier de Chavigny; dont il a eu quatre enfans, tous morts en bas âge.

VI. Armand-Nompar de Caumont, Duc de la Force, Pair de France, Comte de Mucidan, Baron de Caſtelnau, de Caumont, de Thonneins, Feuillet, Taillebourg, Boeſſe, Cagnac, Maduran, Roguepine, & la Boulaye, eſt né le 7 Mars 1679. a pris ſéance au Parlement le 13 Mars 1727. & fut marié le 17 Juillet 1713. à Anne-Elizabeth Gruel, Dame des Foſſez-Martel, fille de Jacques Gruel,

Digitized by Google

Seigneur de Boiſmont, & de Marie de Billard du Perron, dont ſont iſſus quatre enfans : 1. Jacques-Nompar de Caumont, qui ſuit. 2. Armand, Marquis de Caumont, tué le 29 Novembre 1743. au ſiége de Cony à la tête du Regiment de Beauce dont il étoit Colonel. 3. Antonin, Marquis de Caſtelnau, né jumeau avec le précédent, mort le 29 Novembre 1737. ſans laiſſer d'enfans de Marie-Philberte Amelot ſon épouſe. 4. Olimpe de Caumont, née le 21 Août 1718. mariée le 13 Janvier 1729. à Anne-Hilarion de Galard de Bearn, fils d'Alexandre Galard de Bearn, Marquis de Braſiac, & de Luce-Françoiſe de Coſtentin de Tourville, fille du Maréchal de Tourville.

VII. Jacques-Nompar de Caumont, Duc de Caumont & Pair de France, par la démiſſion volontaire de ſon pere, eſt né le 18 Avril 1714. & marié le 8 Janvier 1730. à Marie-Louiſe de Noailles, fille du Maréchal Duc de Noailles, & de Françoiſe-Charlotte-Amable d'Aubigné.

Digitized by Google

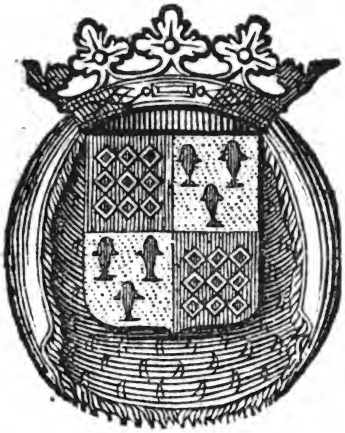

M. le Duc de Rohan-Chabot, dont il ſera parlé au nombre V. porte écartelé au premier & dernier, de gueules, à neuf macles d'Or, accoſtées & arbouſtées, rangées en trois faces, chacune de trois macles, qui eſt *Rohan*: au ſecond & troiſiéme d'Or, aux trois Chabots de gueules, qui eſt *Chabot*.

I. HENRI, Vicomte de Rohan, premier Duc de Rohan & Pair de France, Prince de Leon, Comte de Porhoët, Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 21 Août 1579. prêta ſerment au Parlement dans le mois d'Avril 1603. & mourut le 13 Avril 1638. ne laiſſant qu'une fille de neuf enfans qu'il avoit eu de Marguerite de Bethune, morte le 21 Octobre 1660. Ainſi fut éteinte cette Pairie

juſqu'en l'an 1648. qu'elle fut retablie en faveur du ſuivant.

II. Henri Chabot, ſubſtitué au nom de Rohan, & créé Duc & Pair de France en 1648. prêta ſerment au Parlement en cette qualité le 15 Juillet 1652. Gouverneur d'Anjou, mourut le 27 Février 1655. âgé de 39 ans, après avoir épouſé en 1645. Marguerite, Ducheſſe de Rohan, Princeſſe de Leon, Comteſſe de Porhoët, morte le 9 Avril 1684. âgée de 67 ans. De ce mariage ſont nés cinq enfans : 1. *N...* de Rohan-Chabot, mort jeune le 6 Novembre 1646. 2. Louis de Rohan-Chabot qui ſuit. 3. Anne de Rohan-Chabot, mariée le 17 Avril 1663. à François de Rohan, Prince de Soubize, morte le 4 Février 1709. âgée de 61 ans. 4. Marguerite de Rohan-Chabot, épouſe de Malo, Marquis de Coetquen. 5. Pelagie de Rohan-Chabot, mariée le 11 Avril 1668. à Alexandre Guillaume de Melun, Prince d'Epinoy, morte le 18 Août 1698.

III. Louis de Rohan-Chabot, Duc & Pair de France, Prince de Leon, né en 1652. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement, le 12 Mai 1689. & mourut le 18 Août 1727. il avoit épouſé le 28 Juillet 1678. Marie-Elizabeth du Bec, morte le 27 Mars 1743. dont il a eu dix enfans :

Digitized by Google

ſçavoir, 1. Louis-Bretagne-Alain, qui ſuit. 2. Gui-Auguſte, *dit* le Comte de Chabot, né le 18 Août 1683. Lieutenant Général des Armées du Roi, marié en premiere nôces le 30 Janvier 1729. à Yvonne-Silvie de Breil de Rays, morte le 15 Juillet 1740. âgée de 28 ans, laiſſant trois enfans: 1. Louis-Antoine-Auguſte, né le 20 Avril 1733. 2. Charles-Rozalie, né le 9 Juillet 1740. 3. Marie-Silvie, née le 12 Décembre 1729. Il s'eſt remarié en ſecondes nôces en 1744. à Marie-Scholaſtique Apollonie Howard de Stafford, née le 20 Février 1721. 3. Charles-Annibal Comte de Jarnac, né le 24 Janvier 1687. marié le 19 Juin 1715. à Anne-Marie-Louiſe-Chabot ſa parente. 4. Marie Marguerite-Françoiſe, née le 15 Décembre 1680. mariée le 24 Mai 1700. à Louis-Pierre, Comte de la Mark, morte le 28 Janvier 1706. 5. Anne-Henriette Charlotte, née le 18 Janvier 1682. mariée le 18 Juin 1710. à Alphonſe-Dominique-François, Prince de Berghes, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de la Toiſon d'Or. 6. Charlotte, *dite* Mademoiſelle de Porhoët, morte jeune en 1701. 7. Françoiſe-Gabrielle, née le 5 Octobre 1685. Religieuſe à N. D. de Soiſſons. 8. Julie-Vic-

toire, née le 3 Décembre 1688. Religieuſe en la même Abbaye, morte le 10 Octobre 1730. 9. Conſtance Eleonore, née le 14 Février 1691. Religieuſe à N. D. de Soiſſons. 10 Marie Armande, née le 14 Octobre 1692. Religieuſe de Montmartre, puis Prieure perpétuelle de N.D. de Bon-ſecours à Paris, morte le 29 Janvier 1742.

IV. Louis-Bretagne-Alain de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, né le 26 Septembre 1679. prit ſéance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 12 Août 1728. & mourut le 10 Août 1738. laiſſant ſix enfans de Françoiſe de Roquelaure, morte le 5 Mai 1741. âgée de 58 ans. Le premier de ces enfans eſt Louis-Marie-Bretagne Dominique, qui ſuit. 2. Louis-François, mort le 29 Janvier 1743. âgé de 22 ans. 3. Louis-Auguſte, Vicomte de Rohan, né le 10 Juin 1722. 4. Louiſe Armande-Julie, née le 30 Mars 1712. Religieuſe à la Madeleine de Treſnel. 5. Marie-Louiſe, née en 1719. mariée le 4 Février 1739. à Daniel-François de Gelas de Voiſins, d'Ambre, Comte de Lautrec, Chevalier des Ordres du Roi, & Lieutenant-Général de ſes Armées. 6. Charlotte-Félicité-Antoinette, née en 1721. mariée le 28

Digitized by Google

Septembre 1739. à Joſeph de Los-Rios è Cordoua, Comte de Fernannunés, Grand d'Eſpagne.

V. Louis-Marie-Bretagne-Dominique de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France, Prince de Leon, Comte de Porhoët, du Lude, de Roquelaure, & d'Aſtarac, Marquis de Blein, Vicomte du Faon, Brigadier des Armées du Roi, né le 17 Janvier 1710. a épouſé le 19 Décembre 1735. Charlotte-Rozalie de Châtillon, Dame du Palais de Mᵉ la Dauphine, née le 1 Mai 1719. fille d'Alexis-Madeleine-Rozalie, Duc de Châtillon, Pair de France, & de Charlotte-Vautrude Voiſin ſa premiere femme; dont une fille nommée Gabrielle-Sophie de Rohan-Chabot, née le 27 Fevrier 1743.

XV. *Albret & Château-Thierry*, 20 *Fevrier* 1652.

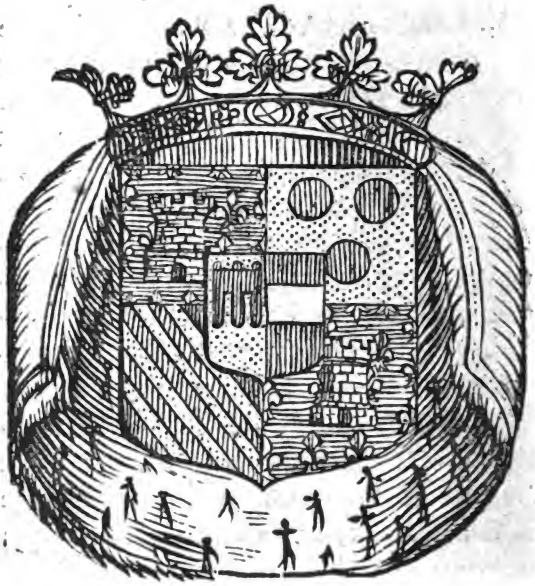

Ces Duchés ont conservé le rang de leur érection, rapporté ci-dessus, quoique le premier serment n'ait été prêté que le 2 Décembre 1665.

Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, Duc de Bouillon, d'Albret, & de Château-Thierry, Pair & Grand-Chambellan de France.

Voyez ses titres, qualités, alliances & armoiries à l'article des Princes Etrangers sur la fin du Tome II.

Digitized by Google

XVI. *Bourbonnois*, 15 *Avril* 1661.

LOUIS-JOSEPH DE BOURBON, Prince de Condé, Prince du Sang, Duc de Bourbonnois, Pair de France, &c. *Voyez* ſes titres, alliances & armoiries rapportés ſur la fin du Tome II.

Digitized by Google

XVII. *Orleans, Chartres, Valois,* 10 *Mars* 1661.

M. LE DUC D'ORLEANS, premier Prince du Sang, qui prit place au Parlement, comme Prince du Sang, le 12 Août 1717. *Voyez* ses titres, alliances & armoiries rapportés sur la fin du Tome II.

Digitized by Google

XVIII. *Piney*, 30 *Décembre* 1581. & 22 *Mai* 1662.

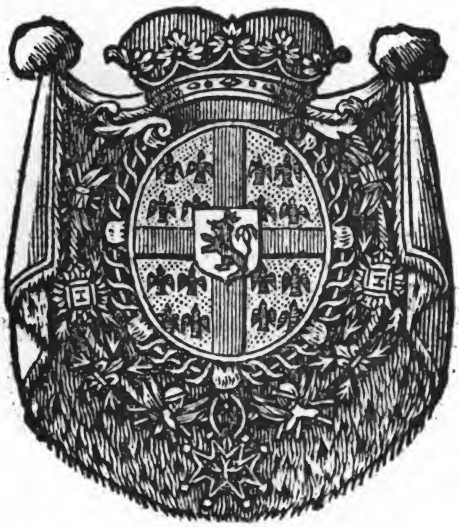

M. le Duc de Luxembourg dont il ſera parlé au Nombre VI. porte de *Montmorency*, qui eſt d'or à la Croix de gueules, cantonnée de ſeize alerions d'azur; quatre à chaque canton : la croix chargée en cœur d'un écuſſon d'argent, au lion de gueules; la queue fourchée & paſſée en ſautoir; armé, lampaſſé & couronné d'or; qui eſt *Luxembourg*.

I. FRANÇOIS DE LUXEMBOURG, premier Duc de Piney, Pair de France, Prince de Tingry, Comte de Rouſſy & de Ligny, Chevalier des Ordres du Roi, prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 30 Décembre 1581. & mourut le 30

Decembre 1613. Il avoit épousé en premieres nôces Diane de Lorraine, fille de Claude de Lorraine, Duc d'Aumâle. Sa seconde alliance fut avec Marguerite de Lorraine, fille de Nicolas de Lorraine, Comte de Vaudemont. Il eut de sa premiere femme, Henri-François, qui suit; & deux filles, Antoinette, epouse de René Potier, Duc de Tresmes, Pair de France, morte le 9 Août 1645. & Louise, Abbesse de N. D. de Troyes, morte en 1602.

II. Henri-François de Luxembourg, Duc de Piney, Pair de France, mourut le 23 Février 1626. laissant de Madeleine de Montmorency, qu'il avoit épousé le 19 Juin 1597. & qui mourut au mois de Décembre 1615. deux filles: 1. Marguerite-Charlotte de Luxembourg, qui suit. 2. Marie-Liesse, femme de Henri de Levis, Duc de Ventadour, morte Religieuse Carmelite le 18 Janvier 1660.

III. Marguerite-Charlotte de Luxembourg, Duchesse de Piney, Pair de France, Comtesse de Ligny, morte au mois de Novembre 1680. âgée de 72 ans; fut mariée deux fois; la premiere, le 6 Juillet 1620. avec Leon d'Albert: lequel en conséquence des Lettres Patentes du 10 Juillet 1620. prêta serment au Parlement en qualité de Duc de Piney & de Pair de

France

France le 3 Février 1621. & mourut le 25 Novembre 1630. De ce mariage ſont iſſus, Henri-Leon, Prêtre, mort le 19 Février 1697. & Marie, Religieuſe, puis Princeſſe de Tingry, morte le 6 Juillet 1606. La ſeconde alliance ſe fit avec Henri-Charles de Clermont-Tonnerre, mort le 8 Juillet 1674. dont elle eut Madeleine-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont-Luxembourg, qui ſuit.

IV. Madeleine-Charlotte-Bonne-Thereſe de Clermont Luxembourg, Ducheſſe de Piney, Pair de France, morte le 22 Août 1701. après avoir été mariée le 17 Mars 1661. à Henri-François de Montmorency, qui fut Duc de Piney, Pair & Maréchal de France. Ayant obtenu des Lettres Patentes du même mois de Mars 1661. qui confirmerent ledit Duché-Pairie de Piney, pour en jouir par eux & leurs hoirs mâles & femelles nez en loyal mariage; en conſéquence deſquelles il prêta ſerment au Parlement le 22 Mai 1662. & mourut le 4 Janvier 1695. laiſſant cinq enfans; 1. Charles-François-Frederic, qui ſuit. 2. Pierre-Henri-Thibaut, Abbé de S. Michel & d'Orcamp, né le 9 Mai 1663. mort le 23 Novembre 1700. 3. Paul-Sigiſmond, Duc de Châtillon, né le 3 Septembre 1664. Il ſera

parlé de lui en son rang de Duc. 4. Christian-Louis, Maréchal de France, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Chevalier des Ordres du Roi, né le 9 Février 1675. & mort en 1746. après avoir été marié le 7 Décembre 1711. avec Louise-Madeleine de Harlay, fille & héritiere d'Achilles de Harlay, Comte de Beaumont, & de Louise Renée de Louet, héritiere de Coëtinval en Bretagne; dont quatre enfans: 1. Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, Prince de Tingry, Souverain de Luxe, Gouverneur de Valenciennes, Lieutenant-Général de la Province de Flandre, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Ayde de Camp de Sa Majesté, est né le 30 Novembre 1713. il a épousé le 9 Octobre 1730. Anne-Sabine Olivier de Senozan, fille de François Olivier, Seigneur de Senozan & autres lieux, & de Jeanne-Anne-Madeleine de Grolée de Viriville. 2. Joseph-Maurice-Annibal, Comte de Montmorency-Luxembourg, Colonel du Regiment Dauphin Infanterie, Brigadier des armées du Roi, né le 15 Novembre 1717. & marié le 12 Juin 1741. à Therese-Martine le Peletier de Rosanbo. 3. Eleonore-Marie, née le 9 Mars 1715. mariée le 27 Avril 1729. à

Louis-Leon Potier, Comte de Treſmes, Marquis de Gandelu. 4. Marie-Louiſe-Cunegonde, née le 30 Septembre 1716. mariée le 15 Janvier 1736. à Ferdinand-Joſeph, Duc d'Havray & de Croy, Prince du S. Empire, Grand d'Eſpagne, &c. Le cinquiéme enfant de Henri-François, Duc de Piney, Pair & Maréchal de France eſt Angélique Cunegonde, née, le 18 Janvier 1666. d'abord Abbeſſe ſéculiere de Pouſſay en Lorraine, enſuite mariée le 7 Octobre 1694. à Louis-Henri, légitimé de Bourbon-Soiſſons, Prince de Neufchaſtel & de Vallenghin, dont elle eſt reſtée veuve le 8 Février 1703. elle eſt morte au mois de Juin 1737.

V. Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg, de Piney & de Beaufort-Montmorency, Pair de France, Souverain d'Aigremont, Prince de Tingry, Gouverneur de Normandie, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, naquit le 28 Février 1662. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 4 Mai 1696. & mourut le 4 Août 1726. Il fut marié deux fois, la premiere le 28 Août 1686. à Marie-Anne d'Albert, décedée le 17 Septembre 1694. fille de Charles-Honoré d'Albert, Duc

de Luynes & de Chevreuſe, Pair de France, & de Jeanne-Marie Colbert, dont il eut trois enfans morts en bas âge. Il épouſa en ſecondes nôces le 15 Février 1696. Marie-Gillone Gillier, morte le 15 Septembre 1709. fille unique de René Gillier, Marquis de Clerembaut & de Marmande, & de Marie le Loup de Bellenave. De ce mariage ſont nez huit enfans, dont quatre ſont morts jeunes, les autres ſont: 1. Charles-François, qui ſuit. 2. Anne, Comte de Ligny, Meſtre de Camp du Regiment Montmorency, Brigadier des armées du Roi, né le 2 Janvier 1707. 3. Marie-Renée, née le 21 Juillet 1697. mariée le 15 Avril 1716. à Louis-François-Anne de Neufville, Duc de Retz, Pair de France. 4. Françoiſe-Gillone, née le premier Juillet 1704. Dame du Palais de la Reine, & mariée le 29 Octobre 1722. à Louis de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Epernon, Pair de France.

VI. Charles-François de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg, de Montmorency & de Piney, Pair & Premier Baron Chrétien de France, Souverain d'Aigremont, Comte de Gournay & de Tarcanville, Marquis de Lonré & de Seignelay, Baron de Mello, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de

ſes armées, Lieutenant Général pour Sa Majeſté en la Province de Normandie, eſt né le premier Janvier 1703. à prêté ſerment de Duc & Pair de France au Parlement le 15 Janvier 1728. & a épouſé le 9 Janvier 1724. Marie-Sophie-Honorate-Emilie Colbert de Seignelay, fille & unique héritiere de feu Marie-Jean-Baptiſte Colbert, Marquis de Seignelay, Brigadier des armées du Roi, & de Marie-Louiſe-Maurice, Princeſſe de Furſtemberg. Il a de ce mariage deux enfans : 1. Anne-François de Montmorency-Luxembourg, né le 9 Décembre 1735. 2. Anne-Maurice de Montmorency-Luxembourg, née le 8 Mars 1729. & mariée le 26 Février 1745. à Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, Prince de Robecq.

XIX. *Gramont, 15 Décembre 1663.*

M. le Duc de Gramont, dont il ſera parlé au Nombre VI. porte écartelé : au premier d'or au lion d'azur, armé & lampaſſé de gueules, qui eſt *Gramont* ; au ſecond & troiſiéme de gueules à trois fleches poſées en pal, la pointe en bas, fuſtées d'or, empennées & armées d'argent pour *Aſter* ; au dernier d'or, à une levrette de gueules, accollée & bouclée d'azur ; à la bordure de ſable, chargée de huit beſans d'or, qui eſt d'*Aure* ; ſur le tout écartelé : au premier & dernier de gueules aux trois faces ondées d'argent, pour *Toulongeon* ; au ſecond & troiſiéme de gueules aux trois faces d'argent, qui eſt S. *Cheron*.

I. ANTOINE I. du nom, premier Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, Comte de Guiche & de Louvigny, Gouverneur de Navarre & de la Princi-

pauté de Bearn, Chevalier des Ordres du Roi, naquit en 1604. fut créé Duc & Pair de France en 1648. en prêta ferment au Parlement le 15 Décembre 1663. & mourut le 12 Juillet 1678. Il avoit épousé le 28 Novembre 1634. Françoise-Marguerite de Chivré, morte au mois d'Avril 1689. dont il eut quatre enfans: 1. Armand de Gramont, Comte de Guiche, Lieutenant-Général des armées du Roi, né en 1638. & mort le 29 Novembre 1673. ne laissant point d'enfans de Marguerite-Louise-Susanne de Bethune, qu'il avoit épousé le 23 Janvier 1658. laquelle est morte le 25 Janvier 1726. 2. Antoine-Charles, qui suit. 3. Catherine-Charlotte, mariée le 30 Mars 1660. à Louis de Grimaldi, Duc de Valentinois, Prince de Monaco, & morte le 4 Juin 1678. âgée de 39 ans. 4. Henriette-Catherine, femme d'Alexandre de Canonville, Marquis de Raffetot en Normandie, après la mort duquel elle se rendit Religieuse aux Filles du S. Sacrement à Paris, où elle est morte le 25 Mars 1695.

II. Antoine-Charles, Duc de Gramont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toison d'Or, Gouverneur de Navarre & de la Principauté de Bearn, prêta ferment au Parlement de

Duc & Pair le 8 Octobre 1678. & mourut le 25 Octobre 1720. Il avoit contracté deux alliances ; la premiere le 15 Mai 1668. avec Marie-Charlotte de Caſtelnau, morte le 29 Janvier 1694. âgée de 46 ans ; dont il a eu Antoine, II. du nom, qui ſuit, & Catherine-Charlotte de Gramont, mariée le 17 Décembre 1693. à Louis-François, Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France. La ſeconde alliance ſe fit le 18 Avril 1710. avec Anne Baillet de la Cour, morte ſans poſterité le 7 Mars 1737. âgée de 73 ans.

III. Antoine, II. du nom, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, Lieutenant Général de Navarre & de Bearn, Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 16 Août 1700. & mourut le 16 Septembre 1725. âgé de 54 ans. Il avoit épouſé le 13 Mars 1687. Marie-Chriſtine de Noailles, fille d'Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Françoiſe de Bournonville, dont il laiſſa cinq enfans : 1. Louis-Antoine-Armand, Duc de Gramont, qui ſuit. 2. Louis de Gramont, d'abord *dit* le Comte, puis le Duc de Gramont, qui ſuit. 3. Louis-François de Gramont, Chevalier de Malthe, mort

le 11 Août 1714. âgé de six ans. 4. Marie-Adelaïde de Gramont, mariée le 30 Décembre 1715. à François-Armand de Gontaut-Biron, Duc de Gontaut, Pair de France, morte le 25 Août 1740. âgée de 40 ans. 5. Catherine-Charlotte-Thereſe de Gramont, mariée le 27 Mars 1719. à Philippe-Alexandre, Prince de Bournonville, mort en 1727. Elle s'eſt remariée le 26 Mars 1727. à Jacques-Louis de S. Simon, Duc de Ruffec, Pair de France.

IV. Louis-Antoine-Armand, Duc de Gramont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de Navarre & de Bearn, Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, naquit le 10 Mars 1688. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 6 Avril 1713. & mourut le 16 Mai 1741. Il avoit épouſé le 3 Mars 1710. Louiſe-Françoiſe d'Aumont de Crevant d'Humieres, morte le 9 Septembre 1742. âgée de 51 ans; elle étoit fille de Louis d'Aumont de Crevant d'Humieres, Duc d'Humieres, & de Julie de Crevant, Ducheſſe d'Humieres: de quatre enfans nez de ce mariage, il ne reſte qu'une fille, Marie-Louiſe-Victoire, née le 26 Juillet 1723. & mariée à ſon couſin germain

Antoine Antonin, Duc de Gramont, Pair de France, qui ſuit.

V. Louis, Comte de Gramont, enſuite après la mort de ſon frere aîné, Duc de Gramont, Pair de France, Souverain de Bidache, Gouverneur & Lieutenant Général de Navarre & de Bearn, Chevalier des Ordres du Roi, Colonel du Régiment des Gardes Françoiſes, tué le 11 Mai 1745. à la bataille de Fontenoy en Flandres, avoit épouſé le 11 Mars 1720. Genevieve de Gontaut, fille de Charles-Armand de Gontaut, Duc de Biron, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Antoinette de Bautru-Nogent, dont il a laiſſé trois enfans : 1. Antoine-Antonin, Duc de Gramont qui ſuit. 2. N... Comte de Gramont, Colonel du Régiment Haynault, Infanterie, Brigadier des armées du Roi. 3. N... née au mois de Mai 1722. & mariée par contrat du 27 Mai 1731. à Yves-Marie de Boulogne, Comte de Rupelmonde, Maréchal des Camps & armées du Roi, tué au combat de Pſaffenhoven le 15 Avril 1745.

VI. Antoine-Antonin, Duc de Gramont, Pair de France, né le 19 Avril 1722. & marié à ſa couſine germaine Marie-Louiſe-Victoire de Gramont, née le 26 Juillet 1723. fille d'Antoine, II.

du nom, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Chriſtine de Noailles, dont un fils nommé Louis-Antoine-Armand de Gramont, né le 17 Septembre 1746. Nous ne nous rendons point reſponſables des fautes qui peuvent s'être gliſſées dans l'Article de cette Maiſon, faute des ſecours que nous n'avons pu obtenir.

XX. *Villeroy, 15 Décembre 1663.*

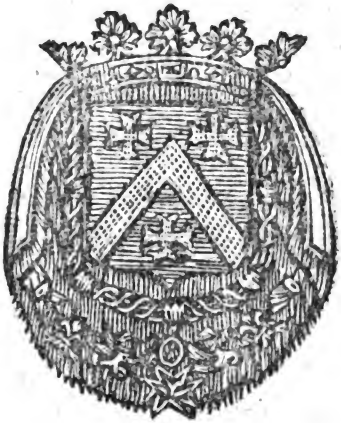

M. le Duc de Villeroy, dont il ſera parlé au Nombre IV. porte d'azur au chevron d'or, accompagné de trois croix ancrées de même.

I. NICOLAS DE NEUFVILLE, I. du nom, premier Duc de Villeroy, Pair &

Maréchal de France, Gouverneur de la perſonne de Louis XIV. Chevalier de ſes Ordres, né le 14 Octobre 1598. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 15 Décembre 1663. & mourut le 28 Novembre 1685. Il avoit épouſé le 11 Juillet 1617. Madeleine de Crequy, morte le 31 Janvier 1675. âgée de 66 ans, fille de Charles de Crequy, Duc de Leſdiguieres, Pair & Maréchal de France, & de Madeleine de Bonne ſa premiere femme. Il en eut quatre enfans: 1. Nicolas, mort jeune le 25 Janvier 1645. 2. François, qui ſuit. 3. Françoiſe, mariée en premieres nôces avec Juſt-Louis, Comte de Tournon, mort en 1644. En ſecondes nôces avec Henri-Louis d'Albert, Duc de Chaulnes, Pair de France. En troiſiémes nôces, avec Jean Vignier, Marquis de Hauterive: elle eſt morte le 11 Mai 1701. 4. Catherine, mariée le 7 Octobre 1660. à Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, Chevalier des Ordres du Roi, Grand Ecuyer de France; elle eſt morte le 25 Décembre 1707. âgée de 68 ans.

II. François de Neufville, Duc de Villeroy, Pair & Maréchal de France, Gouverneur de la perſonne du Roi Louis XV. Chevalier de ſes Ordres, né le 7

Avril 1644. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 26 Avril 1673. & mourut le 18 Juillet 1730. Il avoit été marié le 28 Mars 1662. à Marie-Marguerite de Coſſé-Briſſac, morte le 20 Octobre 1708. dont il a eu ſept enfans : 1. Nicolas, Duc de Villeroy, qui ſuit. 2. Camille, mort jeune. 3. François-Paul, né le 15 Septembre 1677. Abbé de Fécamp, Archevêque de Lyon, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, mort au mois de Février 1731. 4. François-Catherine, Chevalier de Malthe, mort le 15 Février 1700. 5. Madeleine-Eleonore, Religieuſe Carmelite à Lyon, morte le 26 Avril 1723. 6. Françoiſe-Madeleine, mariée au mois de Décembre 1688. à Jean de Souſa, Comte de Prado, Grand de Portugal, mort le 17 Septembre 1722. 7. Catherine-Anne, Religieuſe au Calvaire de Paris, morte le 3 Novembre 1715. âgée de 41 ans.

III. Nicolas de Neufville, II. du nom, Duc de Villeroy, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, né vers l'an 1663. prêta ſerment au Parlement comme Duc & Pair le 11 Avril 1696. ſe démit de ſon Duché-Pairie en 1722. en faveur de ſon fils aîné, & mourut le 22

Avril 1734. De ſon épouſe Marguerite le Tellier, morte le 23 Avril 1711. âgée de 33 ans, fille de François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois, Miniſtre & Secretaire d'Etat, qu'il épouſa le 23 Avril 1694. il a eu quatre enfans : 1. Louis-François, qui ſuit. 2. François Camille, Duc d'Alincourt par brevet du mois de Septembre 1729. mort le 26 Décembre 1732. ayant été marié le 4 Septembre 1720. avec Marie-Joſephine de Boufflers, Dame du Palais de la Reine, morte le 17 Octobre 1738. âgée de 35 ans. dont eſt né Gabriel-Louis-François de Neufville, Marquis de Villeroy, & marié le 13 Janvier 1747. avec Jeanne-Louiſe-Conſtance d'Aumont, fille de Louis-Marie-Auguſtin, Duc d'Aumont, Pair de France, &c. & de Felix-Victoire de Durfort de Duras. 3. Marguerite-Louiſe-Sophie, mariée le 14 Janvier 1716. à François, Duc de Harcourt, Pair de France, morte le 4 Juin ſuivant, âgée de 18 ans. 4. Madeleine-Angelique, née au mois d'Octobre 1707. mariée le 15 Septembre 1721. à Joſeph-Marie, Duc de Boufflers, Pair de France.

IV. Louis-François de Neufville, Duc de Villeroy, ci-devant Duc de Retz, Pair de France, Chevalier des Ordres du

Roi, Maréchal de ſes Camps & armées, Lieutenant Général de Lyonnois, Forez & Beaujollois, Gouverneur des mêmes provinces, Capitaine des Gardes du Corps, né au mois d'Octobre 1695. a prêté ſerment & pris ſéance au Parlement ſur la démiſſion volontaire de ſon pere le 9 Février 1722. Il a épouſé le 15 Avril 1716. Marie-Renée de Montmorency-Luxembourg, fille aînée de Charles-François-Frederic, Duc de Luxembourg, Pair de France, & de Marie-Gillone Gillier, dont il n'a point d'enfans.

XXI. *Mortemart*, 15 *Décembre* 1663.

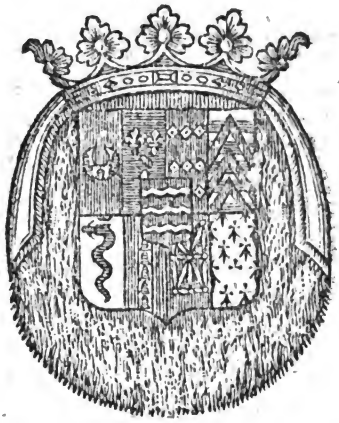

M. le Duc de Mortemart, dont il ſera parlé au Nombre VII. porte l'écu parti de trois traits, & coupé d'un qui font huit quartiers; au pre-

mier de gueules à un croiſſant montant, airé d'argent & d'azur, qui eſt *Maure* : au ſecond d'azur à trois fleurs de lys d'or, au baton de gueules, peri en bande, qui eſt *Bourbon* : au troiſiéme de gueules à neuf macles d'or, diſpoſées en trois faces, chacune compoſée de trois macles, qui eſt *Rohan* : au quatriéme burelé d'argent & d'azur de dix pieces, à trois chevrons de gueules brochant ſur le tout, qui eſt la *Rochefoucauld* : au cinquiéme d'argent à une Givre d'azur, couronnée d'or, à l'enfant iſſant de gueules, qui eſt *Milan* : au ſixiéme de gueules à un pal contrevarié d'argent & d'azur, qui eſt *Eſcars* : au ſeptiéme de gueules aux rais d'eſcarboucles recolé & pommeté d'or, qui eſt *Navarre* : au huitiéme & dernier d'hermines, qui eſt *Bretagne* : ſur le tout de gueules à trois faces ondées d'argent, qui eſt *Rochechouart*.

I. GABRIEL DE ROCHECHOUART, premier Duc de Mortemart, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa chambre, Gouverneur de la ville de Paris & de l'Iſle de France, créé Duc & Pair en 1650. reçu ſeulement au Parlement le 15 Décembre 1663. mourut le 26 Décembre 1675. avoit eu de Diane Grand-Seigne, morte le 11 Février 1666. cinq enfans : 1. Louis-Victor, qui ſuit. 2. Gabrielle, mariée en 1655. à Claude-Leonor de Damas, Marquis de Thianges, morte le 12 Septembre 1693. 3. Marie-Chriſ-

Digitized by Google

tine, Religieuſe de la Viſitation à Chaillot. 4. Françoiſe-Athenaïſe, Chef du Conſeil, & ſurintendant de la Maiſon de la Reine Marie-Thereſe d'Autriche, mariée en 1663. à Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, Marquis de Monteſpant; elle eſt morte le 28 Mai 1707. âgée de 66 ans. 5. Marie-Madeleine-Gabrielle, Religieuſe de l'Abbaye aux Bois, Abbeſſe de Fontevraut le 16 Août 1670. morte le 15 Août 1704. âgée de 59 ans.

II. Louis-Victor de Rochechouart, Duc de Vivonne-Mortemart, Pair, Maréchal & Général des Galeres de France, Prince de Tonnay-Charente, Viceroi de Sicile, Gouverneur de Champagne & de Brie, naquit le 25 Août 1636. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 13 Février 1679. & mourut le 3 Avril 1688. après avoir épouſé au mois de Septembre 1655. Antoinette-Louiſe de Meſmes, morte le 10 Mars 1709. âgée de 68 ans, dont il a eu ſix enfans: 1. Louis, I. du nom, qui ſuit. 2. Gabrielle, Religieuſe à Fontevraut en 1679. puis Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours en 1689. 3. Charlotte, mariée le 28 Février 1677. à Henri de Lorraine, Duc d'Elbeuf, Pair de France, morte le 28 Avril 1729. 4. Marie-Elizabeth, mariée

le 19 Mai 1693. à Joseph-François de la Croix, Marquis de Castries, morte le 5 Mai 1718. 5. Louise-Françoise, Abbesse de Fontevraut en 1704. morte le 16 Janvier 1742. âgée de 78 ans. 6. Gabrielle-Victoire, mariée le 12 Septembre 1702. à Alphonse de Crequy, Duc de Lesdiguieres, Pair de France, morte le 23 Mars 1740. âgée de 70. ans.

III. Louis de Rochechouart, I. du nom, Duc de Mortemart, Pair & Général des Galeres de France, mort le 4 Avril 1688. avoit épousé le 4 Février 1679. Marie-Anne Colbert, fille de Jean-Baptiste Colbert, Secretaire & Ministre d'Etat, & de Marie Charron, dont il a eu cinq enfans : 1. Louis, II. du nom, qui suit. 2. Jean-Baptiste, Comte de Maure, ensuite de Mortemart, dont il sera parlé ci-après. 3. Marie-Anne, née le 22 Novembre 1683. 4. Louise-Angélique, née le 31 Décembre 1684. Religieuse de la Visitation à S. Denis, morte le 7 Décembre 1715. 5. Marie-Françoise, née le premier Janvier 1686. mariée en premieres nôces le 12 Janvier 1708. à Michel Chamillart, Marquis de Cany ; & en secondes nôces le 10 Décembre 1722. à Jean-Charles de Taleyran, Prince de Chalais, Grand d'Espagne.

Digitized by Google

IV. Louis de Rochechouart, II. du nom, Duc de Mortemart, Pair de France, Prince de Tonnay-Charente, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant-Général de ses armées, naquit le 3 Octobre 1681. prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 15 Juin 1714. & mourut le 31 Juillet 1746. Il avoit épousé en premieres nôces le 20 Décembre 1703. Marie-Henriette de Beauvillier, fille de Paul de Beauvillier, Duc de S. Aignan, Pair de France, & d'Henriette-Louise-Colbert, morte le 4 Septembre 1718. Il en a eu quatre enfans: 1. Paul-Louis, Duc de Mortemart, qui suit. 2. Charles-Auguste, *dit* le Marquis de Mortemart, qui suit. 3. Marie-Louise, née le 23 Septembre 1704. 4. Henriette-Athenaïse, *dite* Mademoiselle de Tonnay-Charente, née le 29 Août 1715. M. le Duc de Mortemart s'est remarié en secondes nôces à Marie-Charlotte-Elizabeth Nicolaï, veuve de Jules-Malo de Coetquen, Comte de Combourg.

V. Paul-Louis de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France par démission volontaire de son pere au mois d'Avril 1730. Prince de Tonnay-Charente, premier Gentilhomme de la Cham-

Digitized by Google

bre du Roi en ſurvivance, naquit le 29 Avril 1710. & mourut le 4 Décembre 1731. ſans laiſſer de poſterité de Marie-Anne-Elizabeth de Beauveau, fille unique de Pierre-Madeleine de Beauveau, Marquis de Rivau, Chevalier des Ordres du Roi.

VI. Charles-Auguſte, d'abord *dit* le Marquis de Mortemart, enſuite par la mort de ſon frere aîné mort ſans enfans, Duc de Rochechouart, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, naquit le 11 Octobre 1714. & a été marié en 1735. avec Auguſtine de Coetquen, fille de Jules-Malo de Coetquen, Comte de Combourg. Il a été tué à la bataille d'Ettingen le 27 Juin 1743. & ſon épouſe eſt morte le 3 Juin 1746. âgée de 24 ans, laiſſant un fils nommé Louis-François-Charles-Auguſtin, Duc de Rochechouart, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, mort le 21 Décembre 1746. âgé de 4 ans.

VII. Jean-Baptiſte de Rochechouart, d'abord *nommé* le Comte de Maure, enſuite le Comte de Rochechouart, aujourd'hui Duc de Mortemart, Pair de France, frere de Louis, II. du nom, Duc de Mortemart, Pair de France, eſt né le 28

Digitized by Google

Octobre 1682. a prêté ſerment au Parlement en qualité de Pair le 16 Janvier 1747. a épouſé le 26 Mai 1706. Marie-Madeleine Colbert, morte le 4 Juin 1746. âgée de 60 ans, fille de Jules-Armand Colbert, Marquis de Blainville, & de Gabrielle de Rochechouart Tonnay-Charente, dont il a eu trois enfans : 1. Louis de Rochechouart, né le 8 Février 1708. mort le 21 Janvier 1725. 2. Jean-Baptiſte-Victor, *dit* le Comte de Mortemart, Brigadier des armées du Roi, né le 30 Octobre 1711. & marié le 10 Février 1733. à Eléonore-Gabrielle-Louiſe-Françoiſe de Crux, morte le 3 Septembre 1742. laiſſant un fils. 3. Marie-Anne-Madeleine de Rochechouart, née le 22 Août 1710.

Digitized by Google

XXII. *S. Aignan, 15 Décembre 1663.*

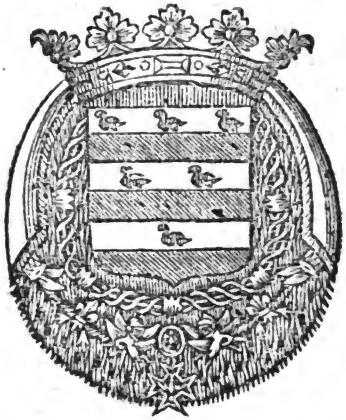

M. le Duc de S. Aignan, dont il ſera parlé au nombre III. porte faſcé d'argent & de ſinople de ſix piéces, les faſces d'argent chargées de ſix Merlettes de gueules, 3, 2, 1.

I. FRANÇOIS DE BEAUVILLIER, premier Duc de S. Aignan, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Conſeiller en ſes Conſeils, Commandant en Chef en Berry, Gouverneur & Lieutenant Général de la province de Touraine, des Villes & Châteaux de Tours, de Loches & de Beaulieu, des Ville & Citadelle du Havre de Grace, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, de l'Académie de Padoüe, & Protecteur de celle d'Arles,

Digitized by Google

naquit en 1610. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 15 Décembre 1663. & mourut le 16 Juin 1687. Il avoit contracté deux alliances; la premiere en 1633. avec Antoinette de Servien, morte le 19 Janvier 1679. dont il a eu onze enfans: 1. François, *dit* le Comte de Sery, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi ſur la démiſſion de ſon pere, mort ſans alliance le 1 Octobre 1666. âgé de 26 ans. 2. Pierre, *dit* le Chevalier de S. Aignan, né le 14 Août 1641. mort en 1664. 3. & 4. *N. N.* morts jeunes. 5. Paul, qui ſuit. 6. Anne de Beauvillier, née en 1634. Religieuſe de Cîteaux, enſuite Abbeſſe de Beauvoir en 1653. & de Romorentin en 1662. morte en 1668. 7. Gabrielle, née en 1635. Religieuſe & Abbeſſe de Beauvoir en 1664. 8. Elizabeth-Anne-Catherine, née en 1636. Religieuſe de S. Aignan, Abbeſſe de Romorentin, morte. 9. Anne-Catherine, Religieuſe à S. Aignan, Abbeſſe de Nidoiſeau, morte. 10. Anne, Religieuſe à S. Aignan, Abbeſſe de la Joie, morte. 11. Marie-Antoinette, mariée le 10 Janvier 1678. à Louis Sanguin, Marquis de Livry, premier Maître d'Hôtel du Roi.

La ſeconde Alliance de M. le Duc de S. Aignan fut contractée le 26 Juillet 1680. avec Françoiſe Geré de Rancé,

dont il eſt reſté trois enfans : 1. François-Honorat-Antoine, ancien Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Abbé de S. Victor de Marſeille, né le 6 Octobre 1682. 2. Paul-Hyppolite de Beauvillier qui ſuit. 3. Marie-Françoiſe, née le 6 Avril 1681. mariée le 10 Janvier 1703. en premieres nôces à Jean-François, Marquis de Marillac, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur de Bethune, tué à la bataille d'Hoſtect le 13 Août 1704. En ſecondes nôces le 12 Mai 1710. à Louis-François de l'Aubeſpine, Marquis de Châteauneuf, *dit* le Marquis de l'Aubeſpine.

II. Paul de Beauvillier, Duc de ſaint Aignan ſous le nom de Duc de Beauvillier, Pair de France, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, chef du Conſeil Royal des finances, Gouverneur de M. le Duc d'Anjou, depuis Roi d'Eſpagne, & de M. le Duc de Berry, premier Gentilhomme de leur Chambre, Gouverneur des Ville & Citadelle du Havre de Grace, des Villes & Châteaux de Loches & de Beaulieu, Comte de Buzançois, de Montreſor, de Chaumont & de Palluau, Baron de la Ferté S. Aignan, la Salle-les-Clery & autres lieux,

nâquit

naquit le 24 Octobre 1648. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 2 Mars 1680. ſe démit en 1706. de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon frere, qui ſuit, & mourut le 31 Août 1714. Il avoit épouſé le 20 Janvier 1671. Henriette-Louiſe Colbert, fille de Jean-Baptiſte Colbert, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat; dont il a eu 13 enfans: 1. Louis de Beauvillier, Comte de S. Aignan, né le 20 Janvier 1690. mort le 2 Décembre 1705. 2. Paul-Jean-Baptiſte, né le 27 Août 1691. mort le 19 Février 1695. 3. Jean-Baptiſte-Joſeph, Marquis de Beauvillier, né le 9 Août 1693. mort le 25 Novembre 1705. 4. Michel-Paul, né le 29 Août 1695. mort le 3 Décembre ſuivant. 5. Marie-Françoiſe, née en 1672. morte en 1674. 6. Marie-Antoinette, née le 29 Janvier 1679. Religieuſe & Prieure perpétuelle du Prieuré de Montargis. 7. Marie Geneviéve, née le 16 Mars 1680. Religieuſe à Montargis. 8. Marie-Louiſe, née le 9 Août 1681. auſſi Religieuſe à Montargis, morte le 9 Avril 1710. 9. Marie-Thereſe, née le 22 Octobre 1683. Religieuſe à Montargis, puis Prieure perpétuelle du Prieuré de Provins, dont elle a donné ſa démiſſion pour retourner dans ſa premiere maiſon. 10. Marie-Hen-

riette, née le 14 Avril 1685. mariée le 29 Décembre 1703. à Louis de Rochechouart, Duc de Mortemart, Pair de France, morte le 4 Septembre 1718. 11. Marie-Paule, née le 9 Avril 1686. Religieuſe à Montargis. 12. Marie, née le 19 Septembre 1687. auſſi Religieuſe à Montargis, morte. 13. Marie-Françoiſe, née le 24 Septembre 1688. Religieuſe à Montargis, morte au mois de Janvier 1716.

III. Paul-Hyppolite de Beauvillier, Duc de S. Aignan, Pair de France, Comte de Montreſor, Baron de la Ferté S. Aignan, de la Salle-les-Clery & de Chemery, Seigneur de la Châtellenie de Beauvillier, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes Armées, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majeſté des provinces de Bourgogne, Breſſe, Bugey, Valromey & Gex, des Ville & Citadelle du Havre de Grace, des Villes & Châteaux de Loches, Beaulieu, Dijon, S. Jean de Loſne & Seurre, Grand Bailly d'épée du pays de Caux, l'un des Quarante de l'Académie Françoiſe, honoraire de celle des Inſcriptions & belles Lettres, de celles de Infecondi de Rome, de Ricoverati de Padoue, de celle de Verone, nommé Protecteur

de celle d'Arles, ci-devant premier Gentilhomme de la Chambre de feu M. le Duc de Berry, Conseiller au Conseil de Regence, Ambassadeur Extraordinaire & Plenipotentiaire du Roi en Espagne & depuis auprès du S. Siége, est né à Paris le 25 Novembre 1684. a prêté serment de Duc & Pair au Parlement le 22 Janvier 1711. & a été marié par contrat du 20 Janvier 1706. à Marie-Geneviéve de Montlezun, décédée à Rome le 15 Octobre 1734. fille unique & heritiere de Jean-Baptiste-François de Montlezun, Marquis de Besmaux, & de Margueritte-Geneviéve Colbert Vilacerf. De ce mariage sont nez neuf enfans : 1. Paul-François, Duc de Beauvillier Pair de France qui suit. 2. Paul-Louis, qui suit aussi. 3. Paul-Hyppolite, *dit* le Marquis de Beauvillier, ci-devant le Marquis de la Ferté S. Aignan, né le 26 Décembre 1712. Capitaine de Vaisseaux & Chevalier de l'Ordre militaire de S. Louis le 1 Janvier 1746. 4. Paul-Louis-Victor, né le 24 Octobre 1714. Abbé & Comte de Lagny en 1733. 5. Paul-François-Honorat, né le 7 Janvier 1724. Chevalier de Malthe de Minorité, Capitaine de Cavalerie dans le Regiment de Beauvillier. 6. Marie-Geneviéve, née le 27

Janvier 1709. Religieuſe à Montargis, ſous le nom de Madame des Seraphins. 7. Marie-Paule-Françoiſe, née le 5 Juillet 1720. auſſi Religieuſe à Montargis, ſous le nom de Mad. de ſainte Melanie. 8. Marie-Paule-Antoinette, née le 26 Juillet 1721. morte ſans enfans le 21 Janvier 1743. ayant épouſé le 28 Août 1736. Louis-Armand de Seigliere, Seigneur de Boisfranc, Comte de Soyecourt, Colonel du Regiment Dauphin Cavalerie. 9. Marie-Paule-Thereſe, *dite* Mademoiſelle de Montreſor, née le 10 Décembre 1729.

IV. Paul-François de Beauvillier, *dit* d'abord le Comte de S. Aignan, enſuite Duc de Beauvillier, Pair de France par la démiſſion de ſon pere en 1738. Meſtre de Camp du Regiment de S. Aignan, nâquit le 16 Août 1710. & mourut le 7 Janvier 1742. ſans laiſſer de poſtérité de Marie-Suzanne-Françoiſe de Creil, qu'il avoit épouſé le 29 Octobre 1738. elle eſt née le 28 Août 1716. fille unique de Jean-François de Creil, Marquis de Creil, Baron de Brillac, Conſeiller d'Etat, Intendant de Metz, & de Marie-Claude-Thereſe Turgot.

V. Paul-Louis, Duc de Beauvillier, Pair de France, Comte de Buzançois,

Meſtre de Camp du Regiment de Beauvillier, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, eſt né le 8 Novembre 1711. Par la mort de Charles-Auguſte, Duc de Rochechouart, Pair de France, arrivée le 27 Juin 1743. il a hérité du Comté de Buzançois, auquel eſt attachée la Grandeſſe d'Eſpagne, érigée en faveur de Paul, Duc de Beauvillier ſon oncle. Il portoit le nom de Marquis de Beauvillier, mais il a pris le titre de Duc de Beauvillier, lors de ſon mariage contracté le 8 Avril 1745. avec Auguſte-Leonine-Olimpe-Nicole de Bullion, fille d'Anne-Jacques de Bullion, Marquis de Fervaque, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & de Marie-Madeleine-Hortenſe Gigault de Bellefonds; de ce mariage ſont nez deux enfans: 1. Paul-Etienne Auguſte de Beauvillier, Comte de S. Aignan, né le 26 Décembre 1745. 2. Charles-Paul François de Beauvillier, Comte de Buzançois, né le 17 Décembre 1746.

XXIII. *Treſmes Geſvres*, *15 Décembre 1663.*

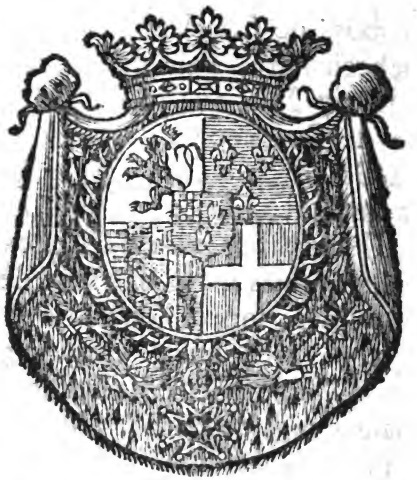

M. le Duc de Geſvres, dont il ſera parlé au nombre IV. porte au premier d'argent au lion de gueules couronné d'or, armé & lampaſſé de même, la queuë fourchée & paſſée en ſautoir, qui eſt *Luxembourg*; au ſecond d'azur à trois fleurs de lys d'or, au bâton de gueules, peri en bande, qui eſt *Bourbon*, au troiſiéme d'or à la bande de gueules, chargé de trois alerions d'argent, poſés auſſi en bande, qui eſt *Lorraine*; dont il porte les écartelures : au quatriéme de gueules à la Croix d'argent, qui eſt *Savoye*; ſur le tout de *Potier*; qui eſt d'azur à deux mains dextres, à paumes d'or au franc quartier échiqueté d'argent & d'azur.

I. RENÉ, Comte de Treſmes, premier Duc de Treſmes, Pair de France, par

Brevet du 21 Août 1643. reçu seulement au Parlement le 15 Décembre 1663. Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps, premier Gentilhomme de sa Chambre, Lieutenant-Général au Gouvernement de Champagne, Gouverneur de Châlons-sur-Marne, ensuite du pays du Maine, Perche, Laval & de Caën, mort le premier Février 1670. âgé de 91 ans, avoit épousé le 28 Avril 1607. Marguerite de Luxembourg, morte le 8 Août 1645. fille de François de Luxembourg, Duc de Piney, Chevalier des Ordres du Roi, & de Diane de Lorraine, sa premiere femme; dont il a eu treize enfans, six sont morts jeunes, les sept autres sont: 1. François Marquis de Gesvres, Gouverneur de Tours & de la Touraine, Capitaine des Gardes du Corps en survivance, & Capitaine des Chasses de Montceaux, tué à Thionville sans alliance le 4 Août 1643. âgé de 33 ans, ayant Brevet de Maréchal de France. 2. François, Marquis de Gandelu, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine de ses Gardes du Corps en survivance, & Capitaine des Chasses de Montceaux, tué au siége de Lerida le 27 Mai 1646. âgé de 34 ans, aussi sans

alliance. 3. Leon, qui ſuit. 4. Louiſe-Henriette, mariée en premieres nôces le 27 Février 1633. à Emmanuel Faudoas d'Averton, Comte de Belin; & en ſecondes nôces à Jacques de Saulx, Comte de Tavannes; elle eſt morte en 1680. 5. Marguerite, mariée le 12 Novembre 1635. à Henri de Saulx-Tavannes, Marquis de Mirebel, morte ſans poſtérité en 1669. 6. Louiſe, Abbeſſe de la Barre à Châteauthierry, morte le 31 Octobre 1681. 7. Anne-Madeleine, Marquiſe de Blerancourt, Baronne de Montjay, morte ſans alliance le 26 Octobre 1705. âgé de 82 ans.

II. Leon Potier, Duc de Treſmes, *dit* de Geſvres, Pair de France, Marquis d'Annebault & de Gandelu, Vicomte du Ponteaudemer, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Lieutenant-Général de ſes Armées, Gouverneur de Paris en 1687. Gouverneur & grand Bailly du Valois, du Château & Capitainerie Royale de Montceaux, ci devant Capitaine des Gardes du Corps Roi, & Gouverneur des pays & Comtés du Maine, Laval & Perche, prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 2 Avril 1669. & mourut le 9 Décembre 1704. âgé de 84 ans. Il s'étoit marié en premieres nôces

en 1651. à Marie-Françoiſe-Angelique Duval de Fontenay-Mareil, morte le 24 Octobre 1702. âgée de 70 ans, fille unique de François Duval, Marquis de Fontenay-Mareil, Vicomte de Corbeil, Gouverneur des Thuilleries & de la Lorraine, nommé & non reçu Chevalier des Ordres du Roi, Ambaſſadeur en Angleterre & deux fois à Rome, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils d'Etat & privé, & de Suzanne de Montceaux d'Auxy. Et en ſecondes nôces le 29 Janvier 1703. à Françoiſe de Romilley de la Cheſnelaye, morte ſans enfans le 7 Mars 1742. âgée de 58 ans.

De ſon premier lit il a eu onze enfans : 1. Bernard-François Potier, qui ſuit. 2. Leon, né le 15 Août 1656. Cardinal de Geſvres, Archevêque de Bourges, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, Abbé de S. Remy de Reims, d'Aurillac, de Bernay, de S. Amand, de S. Landelin & de Creſpin, mort le 12 Novembre 1744. 3. Louis, Marquis de Gandelu, né le 19 Novembre 1660. Colonel du Regiment Royal des Vaiſſeaux, Brigadier des Armées du Roi, Inſpecteur d'Infanterie, Gouverneur du Ponteaudemer, & Lieutenant pour le Roi au pays de Caux & Bailliage de Rouen, tué au ſiége

d'Oberkricq en Allemagne le 29 Août 1689. 4. Jules-Auguſte, né le 16 Novembre 1662. Chevalier de Malthe, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, puis Colonel du Regiment de Baſſigny, Gouverneur du Ponteaudemer, & Lieutenant de Roi au pays de Caux & Bailliage de Rouen, mort le 15 Avril 1741. 5. François, né en 1664. tué à Coron en morée le 18 Juillet 1685. 6. Charles, Marquis d'Annebault, mort jeune. 7. Marie-Thereſe, née le 15 Mars 1654. morte le 29 Novembre 1669. 8. Marie-Jeanne-Felix-Roſalie, née le 20 Septembre 1657. Demoiſelle de Geſvres, Marquiſe de Blerancourt, & Baronne de Montjay, morte le 10 Octobre 1740. 9. Suzanne-Angelique, née le 7 Juin 1659. Religieuſe de la Viſitation au Fauxbourg S. Germain rue du Bacq à Paris. 10. Madeleine-Armande, née le 22 Juillet 1667. Religieuſe de la Viſitation avec la précédente. 11. Charlotte-Julie, née le 2 Novembre 1669. mariée au mois de Juillet 1707. à Charles-Amedée de Broglio, Comte de Revel, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Gouverneur de Condé, mort le 25 Octobre ſuivant.

III. Bernard-François Potier, Duc

de Treſmes, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Brigadier de ſes Armées, Gouverneur de Paris, grand Bailly & Gouverneur de Creſpy & du Valois, Capitaine & Gouverneur du Château & Capitainerie Royale de Montceaux & Varenne de Meaux, a prêté ſerment de Duc & Pair de France au Parlement le 28 Juillet 1703. & mourut le 12 Avril 1739. âgé de 84 ans. Il avoit épouſé le 15 Juin 1690. Marie-Madeleine-Louiſe-Geneviéve de Seiglieres, fille de Joachim de Seiglieres, Seigneur de Boisfranc & de S. Ouën, Chancelier de Monſieur, frere unique du Roi Louis XIV. & de Geneviéve de Gedoin des Touches; elle eſt morte le 13 Avril 1702, laiſſant quatre enfans; 1. François-Joachim Potier, qui ſuit. 2. Leon-Louis Potier, Comte de Treſmes, Marquis de Gandelu, Seigneur de Montigny-Lallier, Courchamp & autres lieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur du Ponteaudemer, & Lieutenant de Roi des Pays de Caux & Bailliage de Rouen, né le 28 Juillet 1695. & marié le 27 Avril 1729. à Eleonore-Marie de Montmorency-Luxembourg, fille de Chriſtian-Louis de Montmorency-Luxembourg, Prince de

Tingry, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général en ſes Provinces de Flandre & du Hainault, & de Louiſe-Madeleine du Harlay; dont *N...* Marquis de Geſvres, né le 9 Mai 1733. 3. Etienne-René Poitier de Geſvres, né le 2 Janvier 1697. Evêque & Comte de Beauvais, Pair de France, Vidame de Gerberoy, Abbé de N. D. d'Ourcamp. 4. Marie-Françoiſe Potier, née le 15 Décembre 1697. mariée par contrat du 17 Septembre 1715. à Louis-Marie-Victor, Comte de Bethune, Maréchal des Camps & Armées du Roi, grand Chambelan du Roi de Pologne, Duc de Lorraine; lequel eſt mort le 19 Décembre 1744.

IV. François-Joachim Potier, Duc de Geſvres, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de ſa Chambre, Brigadier de ſes Armées, Gouverneur de Paris & de l'Iſle de France, Gouverneur de Laon, Soiſſons & Noyon, Gouverneur & Capitaine des Chaſſes de Montceaux, grand Bailly & Gouverneur de Creſpy & du Valois, Marquis de Fontenay-Mareil, de Gandelu & Blerancourt, Comte de Trocy, Baron de Montjay, Seigneur de Villiers le Sec, Saint Ouën, & autres lieux, eſt né le

29 Septembre 1692. a pris séance au Parlement en qualité de Pair de France, sur la démission volontaire du Duc de Tresmes son pere, le 4 Mai 1722. & a épousé le 2 Juin 1709. Marie-Madeleine-Emilie Mascrany, fille unique & héritiere de Barthelemi Mascrany, Maître des Requêtes, & de Jeanne-Baptiste le Fevre de Caumartin : elle est morte sans enfans le 8 Juillet 1717.

XXIV. *Noailles, 15 Décembre 1663.*

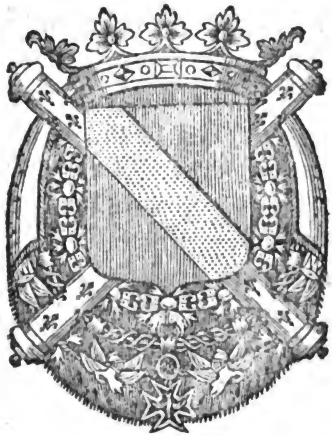

M. le Duc de Noailles, dont il sera parlé au Nombre III. porte de gueules à bandes d'or.

I. ANNE DE NOAILLES, Comte d'Ayen, premier Duc de Noailles, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ses armées, Gou-

verneur de Rouſſillon, Capitaine de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps, fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair le 15 Décembre 1663. & mourut le 15 Février 1678. Il avoit été marié en 1641. à Louiſe Boyer, Dame d'Atours de la Reine Anne d'Autriche, fille d'Antoine Boyer, Seigneur de Sainte Geneviéve des Bois, & de Françoiſe de Vignacourt ; laquelle eſt morte le 22 Mai 1697. laiſſant de ce mariage ſix enfans : 1. Anne-Jules de Noailles, qui ſuit. 2. Louis-Antoine, Cardinal de Noailles, ſucceſſivement Evêque de Cahors & de Châlons ſur Marne, puis Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, Commandeur de l'Ordre du S. Eſprit, né le 27 Mai 1651. & mort le 4 Mai 1729. 3. Jacques de Noailles, né le 3 Novembre 1653. Chevalier de Malthe, Lieutenant Général des Galeres & armées Navales du Roi, Ambaſſadeur de Malthe en France, mort le 22 Avril 1712. 4. Jean-François, *dit* le Marquis de Noailles, né le 28 Août 1658. Maréchal des camps & armées du Roi, mort le 23 Juin 1699. Il avoit épouſé le 4 Mai 1687. Marguerite-Thereſe Rouillé. 5. Jean Gaſton, né le 1 Juillet 1669. Evêque & Comte de Chalons ſur Marne,

Pair de France, mort le 15 Septembre 1720. 6. Louiſe-Antoine, née le 29 Novembre 1662. mariée le 1 Juin 1680. à Henri-Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, & morte au mois de Décembre 1693.

II. Anne-Jules, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Rouſſillon, Viceroy de Catalogne, Capitaine de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps, né le 4 Février 1650. & mort le 2 Octobre 1708. avoit épouſé le 13 Août 1671. Marie-Françoiſe de Bournonville, fille unique d'Ambroiſe, Duc de Bournonville, & de Lucréce-Françoiſe de la Vieuville, dont il a eu vingt & un enfans, huit ſont morts, les uns en bas âge, les autres jeunes, ainſi il ne ſera fait mention que de treize : le premier eſt Adrien-Maurice, qui ſuit. 2. Emmanuel-Jules, *dit* le Comte de Noailles, né le 26 Décembre 1686. mort le 20 Octobre 1702. 3. Jules-Adrien, né le 7 Juin 1690. Chevalier de Malthe, puis Chanoine de N. D. de Paris, enfin *dit* le Comte de Noailles, mort le 17 Septembre 1710. 4. Jean-Emmanuel, né le 27 Janvier 1692. *dit* le Marquis de Noailles, Brigadier des armées du Roi, mort le 16 Décembre

Digitized by Google

1725, 5. Marie-Chriſtine, née le 4 Août 1672. mariée le 13 Mars 1687. à Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France. 6. Marie-Charlotte, née le 28 Octobre 1677. mariée le 20 Novembre 1696. à Malo-Auguſte, Marquis de Coetquen, Comte de Combourg, morte le 8 Juin 1723. 7. Lucie-Felicité, née le 9 Novembre 1683. mariée le 30 Janvier 1698. à Victor-Marie, Duc d'Eſtrées, Pair, Maréchal & Vice-Amiral de France; elle eſt morte le 11 Janvier 1745. 8. Marie-Thereſe; née le 3. Octobre 1684. mariée le 16 Juin 1698. à Charles-François le Blanc de la Baume, Duc de la Valliere, Pair de France. 9. Marie-Françoiſe, née le 13 Mars 1687. mariée le 20 Février 1703. à Emmanuel-Henri de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, morte ſans poſterité le 15 Novembre ſuivant. 10. Marie-Victoire-Sophie, née le 6 Mars 1688. mariée le 25 Janvier 1707. à Louis de Pardaillan, Marquis de Gondrin, mort le 5 Février 1712. & remariée le 22 Février 1723. à Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouſe, Prince légitimé de France. 11. Marie-Emilie, née le 30 Juin 1689. mariée le 18 Février 1713. à Emmanuel de Rouſſelet, Marquis de Châteaurenaud, morte ſans poſterité le

7 Mai 1723. 12. Marie-Uranie, née le 17 Octobre 1691. Religieuſe de la Viſitation de Sainte Marie au Fauxbourg Saint Germain à Paris, où elle a fait profeſſion en 1710. 13. Anne-Louiſe, née le 26 Août 1695. mariée le 11 Mars 1716. à Jean-François-Michel le Tellier, Marquis de Louvois & de Courtenvaux, dont elle eſt reſtée veuve le 24 Septembre 1719. & s'eſt remariée à Jacques-Hyppolite, Marquis de Mancini, frere du Duc de Nevers.

III. Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, Comte d'Ayen, Marquis de Mouchy le Châtel, & de Maintenon, Baron de Malmort, Pemery, Carbonnieres, &c. Seigneur de Brives & autres lieux, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Capitaine de la Compagnie Ecoſſoiſe des Gardes du Corps du Roi, Gouverneur de Rouſſillon, Conflans, Cerdaigne, Gouverneur particulier des Ville, Château & Citadelle de Perpignan, Capitaine & Gouverneur de S. Germain en Laye, eſt né le 29 Septembre 1678. a prêté ſerment de Duc & Pair au Parlement le 13 Décembre 1708. & a été marié le premier Avril 1698. à Françoiſe-Charlotte-Ama-

Digitized by Google

ble d'Aubigné, fille de Charles, Comte d'Aubigné, & de Geneviéve Pietre, morte le 6 Octobre 1739. âgée de 56 ans, dont il a ſix enfans : 1. Louis de Noailles, qui ſuit. 2. Philippe, Comte de Noailles, Marquis de Mouchy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Verſailles, Grand d'Eſpagne, & Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, né le 7 Décembre 1715. & marié le 27 Novembre 1741. à Anne-Claude d'Arpajon, Grand Croix de l'Ordre de S. Jean de Jeruſalem, fille unique de Louis, Marquis d'Arpajon, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, & de Charlotte le Bas de Montargis. Voyez ſon Article plus au long pag. 264. de ce Volume. 3. Françoiſe-Adelaïde de Noailles, née le premier Septembre 1704. mariée le 12 Mai 1717. à Charles de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France. 4. Amable-Gabrielle, née le 18 Février 1706. Dame d'Atours de la Reine, mariée le 5 Août 1721. à Honoré-Armand, Duc de Villars, Pair de France. 5. Marie-Louiſe, née le 8 Septembre 1710. mariée le 8 Janvier 1730. à Jacques-Nompar de Caumont, Duc de Caumont. 6. Marie-Anne-Françoiſe, née le 12 Janvier 1719. mariée au mois d'Avril 1744.

à Louis, Comte de la Marck, Grand d'Eſpagne, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toiſon d'Or.

IV. Louis de Noailles, Duc d'Ayen, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Capitaine de la premiere Compagnie des Gardes du Corps, Gouverneur de Rouſſillon, & de S. Germain en Laye en ſurvivance de ſon pere, eſt né le 21 Avril 1713. & a épouſé le 25 Février 1737. Françoiſe-Charlotte de Coſſé-Briſſac, fille unique de Charles-Timoleon-Louis de Coſſé, Duc de Briſſac, Pair de France, & de Catherine Pecoil, dont quatre enfans : 1. Jean-Louis-Francois, Comte d'Ayen, né le 26 Octobre 1739. 2. Emmanuel-Marie-Louis, Marquis de Monclar, né le 12 Décembre 1743. 3. N.... *dite* Mademoiſelle de Noailles, née le 24 Décembre 1741. 4. Philippine, *dite* Mademoiſelle d'Ayen, née le 14 Septembre 1745.

XXV. *Aumont, 2 Décembre 1665.*

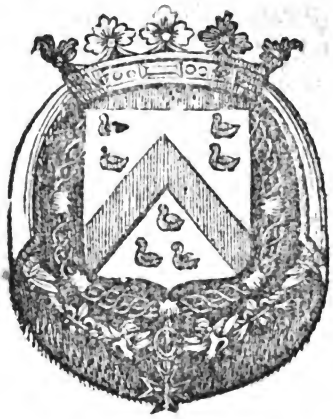

M. le Duc d'Aumont dont il ſera parlé au Nombre V. porte d'argent au chevron de gueules accompagné de ſept merlettes de même, ſçavoir quatre en chef, dont deux l'une ſur l'autre, & trois en pointe.

I. ANTOINE D'AUMONT DE ROCHEBARON, premier Duc d'Aumont, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 2 Décembre 1665. & mourut le 11 Janvier 1669. Il avoit été marié le 14 Mars 1629 à Catherine Scarron, morte le 20 Novembre 1691. fille de Michel-Antoine Scarron, & de Catherine Stadei, de laquelle il eut ſix enfans : 1. Louis-Marie-Victor, qui ſuit. 2.

Digitized by Google

Charles, né le 13 Novembre 1634. Abbé de Beaulieu & autres Abbayes, mort au mois de Janvier 1695. 3. Antoine, & 4. Armand-Jean, morts jeunes. 5. Anne-Elizabeth, née le 9 Novembre 1638. mariée le 13 Juillet 1661. à Charles, Comte de Broglio, morte le 27 Janvier 1716. 6. Catherine-Marie, Religieuse en l'Abbaye aux Bois à Paris, puis Abbesse du Pré au Mans, morte au mois de Mai 1708.

II. Louis-Marie-Victor d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, né le 9 Décembre 1632. prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 14 Février 1669. & mourut le 19 Mars 1704. Il avoit épousé en premieres nôces le 21 Novembre 1660. Madeleine-Fare le Tellier, morte le 22 Juin 1668. âgée de 22 ans, fille de Michel le Tellier, Chancelier de France, & d'Elizabeth Turpin, dont il eut quatre enfans: 1. Louis, qui suit. 2. N.... mort jeune en 1669. 3. Madeleine-Elizabeth-Fare, née en 1664. mariée le 14 Octobre 1677. à Jacques-Louis, Marquis de Beringhen, mort le premier Mai 1723. 4. Anne-Charlotte, mariée le 4 Février 1683.

Digitized by Google

à Francois-Joseph, Marquis de Crequy. Sa seconde alliance fut le 28 Novembre 1669. avec Françoise-Angelique de la Mothe-Houdancourt, morte le 5 Avril 1711. âgée de 61 ans, fille de Philippe de la Mothe-Houdancourt, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de Louise de Prie ; il a eu de ce second lit un enfant nommé Louis-François d'Aumont, Duc d'Humieres, dont il sera parlé ci-après.

III. Louis d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, premier Gentilhomme de sa Chambre, Maréchal de ses Camps & Armées, Ambassadeur extraordinaire en Angleterre, né le 19 Juillet 1667. prêta serment de Pair de France au Parlement le 3 Juillet 1704. & mourut le 6 Avril 1723. Il avoit épousé le 17 Décembre 1690. Olympe de Brouilly, Marquise de Piennes, morte le 23 Octobre 1723. fille aînée & principale héritiere d'Antoine de Brouilly, Marquis de Piennes, & de Françoise Godet, dont il laissa Louis-Marie d'Aumont, qui suit.

IV. Louis-Marie d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Brigadier & Mestre de Camp de Cavalerie, Gouverneur de Boulogne &

Digitized by Google

pays Boulonnois, né le 26 Septembre 1691. fut reçu Duc d'Aumont & Pair de France au Parlement sur la démission de son pere le 19 Janvier 1722. & mourut le 5 Novembre 1723. Il avoit épousé le 3 Juillet 1708. Catherine de Guiscard, morte âgée de 35 ans le 9 Juillet 1723. fille unique & héritiere de Louis de la Bourlie, Marquis de Guiscard, & d'Angelique-Elizabeth de Langlée; dont il eut deux enfans : 1. Louis-Marie-Augustin, qui suit. 2. Nicolas-Olimpe, Chevalier de Malthe, mort jeune le 28 Novembre 1724.

V. Louis-Marie-Augustin d'Aumont, Pair de France, Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chevalier de ses Ordres, Maréchal de ses Camps & Armées, Marquis de Nolay, Baron de Molinos, Rochetaillée & Chappes, Comte de Mondidier, Marquis de Piennes, de Guiscard & de Chauny, Seigneur de Perinnes & autres lieux, né le 28 Août 1709. a pris séance au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 18 Juin 1736. & a épousé le 29 Avril 1727. Felix-Victoire de Durfort de Duras, fille de Jean-Baptiste de Durfort, Duc de Duras, Maréchal de France, & d'Angelique-Victoire de Bournonville. Elle étoit

Digitized by Google

reſtée veuve de Jacques, Duc de Fitz-James, mort ſans enfans le 13 Octobre 1721. De ce mariage ſont nés cinq enfans : 1. Louis-Marie-Victoire d'Aumont, né le 3 Août 1729. mort le premier Janvier 1731. 2. Louis-Marie-Guy d'Aumont, Marquis de Villeguier, né le 5 Août 1732. 3. Henry-Camille-Reine d'Aumont, né le 25 Mars 1734. mort le 27 Mai 1746. 4. Louis-Alexandre-Celeſte d'Aumont, Marquis de Chappes, né le 14 Août 1736. 5. Jeanne-Louiſe-Conſtance d'Aumont, née le 11 Février 1731. mariée le 31 Janvier 1747. à Gabriel-Louis, Marquis de Villeroy, fils de François-Camille de Villeroy, Duc d'Alincourt, & de Marie-Joſephine de Boufflers.

Digitized by Google

XXVI. *Nemours*, 3 *Septembre* 1672.

M. LE DUC D'ORLEANS, premier Prince du Sang. Ses titres ſont rapportés ſur la fin du Tome II.

Digitized by Google

XXVII. *Bethune Charoſt*, 11 *Août* 1690.

M. le Duc de Bethune Charoſt, dont il ſera parlé au Nombre IV. porte d'argent à la face de gueules, accompagnée en chef d'un lambel à trois pendans de même.

I. LOUIS DE BETHUNE, Comte, puis premier Duc de Bethune-Charoſt, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Maréchal de ſes camps & armées, & Capitaine de ſes Gardes du Corps, Gouverneur de Calais & pays reconquis, & Lieutenant Général pour Sa Majeſté au Gouvernement de Picardie, naquit le 5 Février 1605. Il étoit neveu de Maximilien de Bethune, premier Duc de Sully, Pair & Maréchal de France, Grand Maître de l'Artillerie. Le Roi Louis XIV.

érigea en sa faveur au mois de Mars 1672. le Comté de Charost en Duché-Pairie ; mais les Lettres ne furent vérifiées au Parlement que le 11 Août 1690. après sa mort arrivée le 20 Mars 1681. il a laissé deux enfans de Marie Lescalopier, qu'il avoit épousé le 28 Février 1639. laquelle mourut le 24 Janvier 1687. elle étoit fille de Jean Lescalopier, Président à Mortier au Parlement de Paris, & de Marthe Gobelin. Le premier des deux enfans de ce mariage est Armand de Bethune, qui suit. 2. Louise-Anne de Bethune, mariée le 19 Avril 1662. à Alexandre-Guillaume de Melun, Prince d'Espinoy, morte le 14 Septembre 1666.

II. Armand, Duc de Bethune-Charost, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, revêtu de toutes les dignités de son pere, prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 11 Août 1690. & mourut le premier Avril 1717. âgé de 76 ans. Il avoit épousé le 22 Février 1657. Marie Fouquet, morte le 14 Avril 1716 fille de Nicolas Fouquet, Vicomte de Melun & de Vaux, Comte de Belle-Isle, Procureur Général au Parlement, Ministre d'Etat, & Surintendant des Finances, & de Louise-Fourché, Dame de Quehillac sa premiere femme.

De cette alliance ſont nés ſept enfans : 1. Nicolas de Bethune-Charoſt, né le 22 Août 1660. Docteur en Théologie, Abbé de Tréport, mort le 12 Septembre 1699. 2. Armand de Bethune, qui ſuit. 3. Louis-Baſile, Chevalier de Malthe, né en 1674. Capitaine de Vaiſſeaux en 1696. mort le 3 Mars 1742. 4. N... mort jeune. 5. Marie-Hyppolite, Religieuſe Carmelite au Faubourg Saint Jacques à Paris, née en 1664. 6. Marie-Armande, Religieuſe de la Viſitation au Fauxborg Saint Germain, née en 1668. 7. Marie-Anne, morte jeune.

III. Armand de Bethune, Duc de Charoſt, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, ci-devant Chef du Conſeil Royal des Finances, Gouverneur de la perſonne du Roi Louis XV. pendant ſa minorité, eſt né le 25 Mars 1663. a prêté ſerment de Duc & Pair au Parlement ſur la démiſſion de ſon pere le 16 Janvier 1698. & a été marié en premieres nôces le 23 Octobre 1680. à Louiſe-Marie-Théreſe de Melun-Eſpinoy, ſa couſine germaine, morte le 31 Octobre 1683. fille unique d'Alexandre-Guillaume de Melun, Prince d'Eſpinoy, & de Louiſe-Anne de Bethune, dont il a eu deux en-

Digitized by Google

fans : 1. Louis-Joſeph de Bethune, Marquis de Charoſt, né au mois de Juillet 1681, Brigadier des armées du Roi, marié le 17 Décembre 1704. à Marie Bruſlart, & tué à la bataille de Malplaquet le 11 Septembre 1709. 2. Paul-François de Bethune, qui ſuit. Sa ſeconde alliance s'eſt faite le 27 Mars 1692. avec Catherine de Lamet, morte le 12 Novembre 1713. âgée de 51 ans, fille d'Auguſtin de Lamet, Marquis de Baule, & de Madeleine Gillot, dont il eſt reſté Michel-François de Bethune, Comte de Charoſt, né le 29 Octobre 1695. Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort le 17 Juillet 1712.

IV. Paul-François de Bethune, Duc de Bethune-Charoſt, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Capitaine des Gardes du Corps de S.M. Lieutenant Général en ſes provinces de Picardie, Boulonnois, anciennes conquêtes du Haynaut, Gravelines, & pays reconquis, Gouverneur de Calais en ſurvivance du Duc de Charoſt ſon pere, auſſi Gouverneur de Dourlens, & Chef du Conſeil Royal des Finances, eſt né le 9 Août 1682. & a prêté ſerment au Parlement le 19 Mars 1725. pour ſon Duché-Pai-

rie, qui lui a été cedé volontairement par ſon pere. Il a épouſé le 13 Avril 1709. Julie-Chriſtine-Régine Gorge-d'Entraigues, morte le 24 Août 1737. fille de Pierre Gorge, Seigneur d'Entraigues, & de Julie d'Etampes de Valencay, dont il a eu ſept enfans: 1. Armand-Louis de Bethune, *dit* le Marquis de Charoſt, né le 15 Août 1711. Colonel du Régiment de la Couronne, bleſſé à Clozen près de Treves, & mort de ſa bleſſure le 23 Octobre 1735. 2. Baſile, né le 2 Décembre 1714. mort le 6 Avril 1736. 3. François-Joſeph, Duc d'Ancenis, qui ſuit. 4. Julie-Chriſtine, née le 18 Août 1710. Religieuſe de la Viſitation. 5. Marie-Françoiſe, née le 27 Août 1712. mariée le 23 Mars 1734. à Antoine-Paul-Jacques de Quelen-Stuart de Cauſſade, Comte de la Vauguyon, Maréchal des camps & armées du Roi, & Menin de Monſeigneur le Dauphin. 6. Marie-Charlotte, née le 23 Août 1713. mariée à Elizabeth-René-Mans de Froullay de Teſſé, Marquis de Lavardin, Grand d'Eſpagne, premier Ecuyer de la Reine, tué au ſiege de Prague en 1742. 7. Marie-Anne-Françoiſe, née le 23 Juin 1716. morte au mois de Janvier 1730.

V. François-Joſeph de Bethune, Duc d'Ancenis, Capitaine des Gardes du

Corps en ſurvivance de ſon pere, Colonel d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, naquit le 6 Janvier 1719. & mourut le 26 Octobre 1739. laiſſant de Marthe-Elizabeth de Roye de la Rochefoucauld, un fils nommé Armand-Joſeph de Bethune, Marquis de Charoſt, né le premier Juillet 1738. & une fille nommée Marthe-Elizabeth-Pauline, née le 2 Juin 1739. morte en 1740.

XXVIII. *S. Cloud*, 19 *Août* 1660.

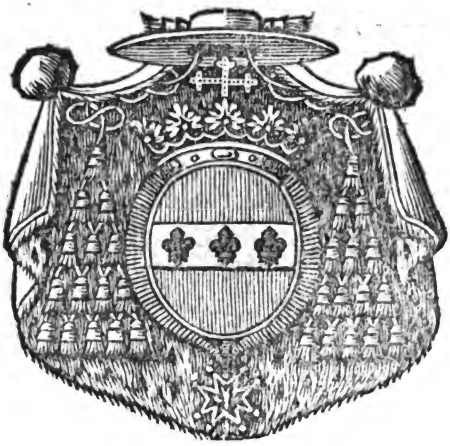

M. l'Archevêque de Paris porte de gueules à la face d'argent chargée de trois fleurs de lys d'azur.

Digitized by Google

CHRISTOPHE DE BEAUMONT DU REPAIRE, Archevêque de Paris, Duc de S. Cloud, Pair de France, né le 28 Juillet 1703. Abbé de N.D. des Vertus, Diocèse de Chalons, Docteur de la Faculté de Théologie de Paris, ci-devant Vicaire Général & Official de Blois, Comte de Lyon, nommé Commandeur de l'Ordre du S. Esprit le 21 Mai 1747. sacré Evêque de Bayonne le 24 Décembre 1741. nommé Archevêque de Vienne en 1745. puis Archevêque de Paris en 1746. dont il a pris possession le 7 Novembre 1746.

Digitized by Google

XXIX. *Eu, Comté-Pairie, 8 Mai 1694.*

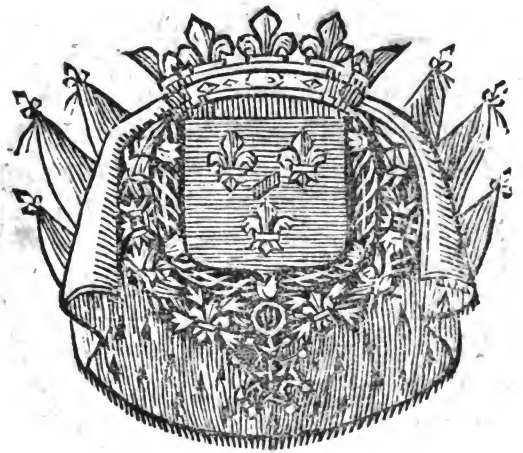

M. le Prince de Dombes, Comte d'Eu, Pair de France, &c. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XXX. *Montpensier*, 20 *Avril* 1695.

M. LE DUC D'ORLEANS, premier Prince du Sang. Voyez la fin du Tome II.

XXXI. *Aumale*, 1. *Juillet* 1695.

M. le Comte d'Eu, Duc d'Aumale, Pair de France, &c. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XXXII. *Penthievre*, 16 *Décembre* 1698.

XXXIII. *Château-Vilain*, 29 *Août* 1703.

M. le Duc de Penthievre, &c. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XXXIV. *Guise*, 30 *Juillet* 1704.

M. le Prince de Condé, Prince du Sang, Pair & Grand Maître de France. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XXXV. *Boufflers*, 19 *Mars* 1709.

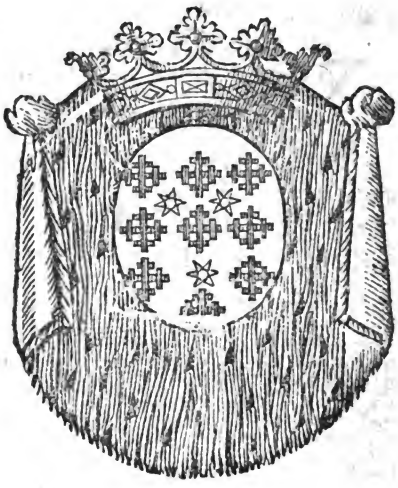

M. le Duc de de Boufflers, dont il ſera parlé au Nombre III. porte d'argent à trois molettes de gueules, accompagnées de trois croiſſettes recroiſſettées de même, diſpoſées en trois pals ; il orne l'écuſſon de ſes armes des Drapeaux & des Etendarts, dont le Colonel Général des Dragons ornent le leur; le Roi Louis XIV. ayant accordé ce Privilege au feu Maréchal Duc de Boufflers, qui avoit poſſedé ces charges ſucceſſivement, & pour lui & pour ſes deſcendans mâles à perpetuité.

I. LOUIS-FRANÇOIS, MARQUIS DE BOUFFLERS, puis premier Duc de Boufflers, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon

d'Or, naquit le 10 Janvier 1644. prêta ſerment de Duc & Pair au Parlement le 19 Mars 1709. & mourut le 22 Août 1711. Il avoit épouſé par contrat du 16 Décembre 1693. Catherine-Charlotte de Gramont, Dame d'honneur de la Reine en 1725. morte le 25 Janvier 1739. âgée de 69 ans, fille d'Antoine-Charles, Duc de Gramont, Pair de France, & de Charlotte Caſtelnau, dont il a eu huit enfans : 1. Antoine-Charles-Louis, Comte de Boufflers, né le 15 Décembre 1696. mort le 22 Mars 1711. 2. Louis-François-Gombert, Comte de Ponches, né le 12 Juillet 1700. mort le 24 Décembre 1706. 3. Joſeph-Marie, qui ſuit. 4. Louiſe-Antoinette-Charlotte, née le premier Octobre 1694. mariée au mois d'Octobre 1713. à Charles-François de Boufflers, Seigneur de Remiencourt, *dit* le Marquis de Boufflers, Lieutenant Général des armées du Roi, mort le 18 Décembre 1743. âgé de 74 ans. 5. Antoinette-Hyppolite, née le 21 Septembre 1696. morte Religieuſe de la Viſitation à S. Denis au mois de Juillet 1717. 6. Charlotte-Julie, née le 10 Juillet 1698. Abbeſſe d'Avenay. 7. Catherine-Berthe, née le 21 Septembre 1702. mariée le 22 Avril 1717. à Joſeph Cantelmi, Prince de Petterano,

Duc de Popoli, morte en 1738. 8. Marie-Joſephine, née le 30 Septembre 1704. mariée le 4 Septembre 1720. à François-Camille de Neufville de Villeroy, Duc d'Alincourt, mort le 26 Décembre 1732. & ſon épouſe le 17 Octobre 1736.

II. Joſeph-Marie, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Eſtoges, Seigneur Châtelain de Milly, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Gouverneur & Lieutenant Général pour Sa Majeſté, des Provinces de Flandres & du Haynaut; Gouverneur particulier des Ville & Citadelle de Lille, & Souverain Bailly des Ville & Châtellenie dudit Lille, Gouverneur, Capitaine & Grand Bailly héréditaire de la Ville de Beauvais, & Lieutenant pour le Roi du Beauvoiſis, naquit le 22 Mai 1706. prêta ſerment au Parlement comme Duc & Pair le 22 Mai 1731. & mourut à Genes le 2 Juillet 1747. Il avoit épouſé le 15 Septembre 1721. Madeleine-Angelique de Neufville de Villeroy, Dame du Palais de la Reine, fille puînée de Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Pair de France, & de Marguerite le Tellier de Louvois, dont il a eu Joſephine-Eulalie de Bouf-

flers, née le 4 Septembre 1727. morte le 8 Juin 1742. & Charles-Joseph de Boufflers qui suit.

III. Charles-Joseph de Boufflers, Duc de Boufflers, Pair de France, Comte de Ponches & d'Estoges, Seigneur Châtelain de Milly & autres lieux, est né le 17 Août 1731. pourvû au mois de Juillet 1747. du Gouvernement de Flandres & du Hainault, & de celui des Ville & Citadelle de Lille, Capitaine, Grand Bailly & Gouverneur héréditaire de Beauvais & du Beauvoisis, marié à Gand le 23 Avril 1747. avec Marie-Anne-Philippine-Therese de Montmorency, fille de Louis-François de Montmorency, Comte de Logny, Vicomte des villes & territoires de Roullers, de Cleves, Seigneur de Neuville-Wistace, & de Marie-Anne-Therese Rim, Baronne de Belhem.

Digitized by Google

XXXVI. *Villars*, 7 *Avril* 1710.

M. le Duc de Villars, dont il ſera parlé au Nombre II. porte d'azur à trois molettes d'or au chef d'argent, chargé d'un lion paſſant de gueules.

I. LOUIS-HECTOR, premier Duc de Villars, Pair & Maréchal de France, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi, Généraliſſime de ſes armées, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier des Ordres du Roi & de la Toiſon d'Or, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, Marquis de la Nocle, Comte de Rochemilley, Gouverneur & Lieutenant Général du pays & Comté de Provence, Marſeille, Arles, & terres adjacentes, Ville, Tours & Forts de Toulon, Ville

Digitized by Google

& Citadelle de S. Tropes, Ville, Forts & Citadelle de Marſeille, Conſeiller au Conſeil Royal, après l'avoir été de celui de Regence, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, Ambaſſadeur extraordinaire & Plenipotentiaire de France à la paix de Raſtat, & Chef de l'Ambaſſade à la paix général de Bade, naquit en 1652. prêta ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 7 Avril 1710. répréſenta le Connétable de France au Sacre du Roi en 1722. & mourut à Turin le 17 Juin 1734. Il avoit épouſé le premier Février 1702. Jeanne-Angélique Rocque, fille de Jacques Rocque, Seigneur de Varengeville, & de Charlotte-Angelique Courtin; dont il a eu Honoré-Armand de Villars, qui ſuit, & Louis de Villars, né le 20 Décembre 1703. mort le 8. Août de l'année ſuivante.

II. Honoré-Armand, Duc de Villars, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Prince de Martigues, Vicomte de Melun, Marquis de la Nocle, Comte de Rochemilley, Brigadier des armées du Roi, Gouverneur de Provence, l'un des quarante de l'Académie Françoiſe, né le 4 Octobre 1702. a été marié le 5 Août 1721. à Amable-Gabrielle de

Noailles, Dame d'Atour de la Reine, fille d'Adrien-Maurice, Duc de Noailles, Pair & Maréchal de France, & de Françoise-Charlotte-Amable d'Aubigné; dont il n'a qu'une fille nommée Amable-Angelique de Villars, née le 18 Mars 1723. & mariée le 2 Février 1744. à Guy Felix Comte d'Egmond-Pignatelly, Duc de Gueldres & de Julliers, Prince du saint Empire.

XXXVII. *Harcourt*, 9. *Août* 1710.

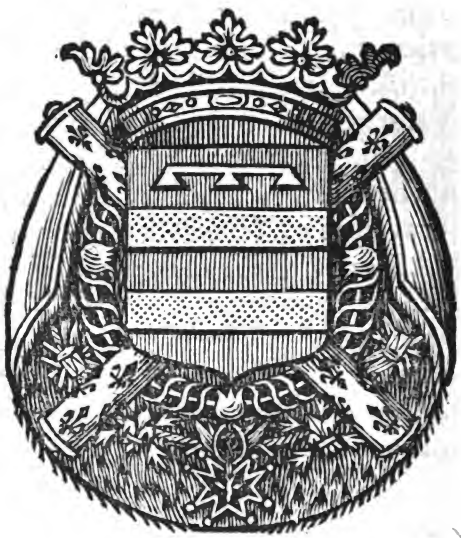

M. le Duc de Harcourt, dont il sera parlé au nombre II. porte de gueules à deux faces d'Or.

Digitized by Google

I. HENRI premier Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine des Gardes du Corps de Sa Majeſté, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, & de la province de Franche-Comté, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, Gouverneur de la Ville de Tournay, Ambaſſadeur extraordinaire en Eſpagne auprès de Charles II. à la mort duquel il y retourna avec Philippe V. Conſeiller au Conſeil de Regence, né le 2 Avril 1654. prit ſéance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 9 Août 1710. & mourut le 19 Octobre 1718. Il avoit été marié le 3 Janvier 1687. à Marie-Anne-Claude Brulart, fille de Claude Brulart, Marquis de Genlis, & d'Angelique Sabert, dont il a eu 12 enfans : 1. François, qui ſuit. 2. Louis-Henri, Comte de Beuvron, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, Colonel du Regiment d'Auxerrois, né le 12 Septembre 1692. mort ſans alliance le 18 Septembre 1716. 3. Louis-Abraham Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Abbé de Signy, & de S. Taurin d'Evreux, Chanoine & ancien Doyen de l'Egliſe de Paris, né le

Digitized by Google

11 Novembre 1694. nommé Commandeur de l'Ordre du S. Esprit en 1747. 4. Charles-Hardouin mort jeune. 5. Anne-Pierre, *dit* le Marquis de Beuvron, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, Gouverneur du vieux Palais de Rouen, né le 2 Avril 1701. marié le 7 Février 1725. à Therese-Eulalie de Beaupoil de S. Aulaire morte le 3 Novembre 1739. âgée de 34 ans. 6. Henri-Claude, *dit* le Comte de Harcourt, né le 1 Janvier 1704. Maréchal de Camp, marié le 15 Février 1742. à Marie-Madeleine Thibert des Martrais. 7. Louis, mort jeune en 1711. 8. Anonime mort. 9. Charlotte-Henriette-Françoise-Eleonore, née le 21 Septembre 1688. Religieuse de la Visitation de sainte Marie à Caën en 1707. 10. Claude-Lidie, née le 11 Janvier 1696. mariée le 7 Juillet 1720. à Gabriel-René Marquis de Maillot, Comte de Clery-Crequy, Baron de Combon, mort sans enfans le 11 Octobre 1724. âgé de 75 ans. 11. Anonime morte à Burgos. 12. Angelique-Louise de la Croix, née le 3 Mai 1699. *dite* Mademoiselle de Beuvron.

II. François Duc de Harcourt, Pair & Maréchal de France, Chevalier des

Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, Gouverneur de la Ville & Château de Sedan & pays en dépendans, né le 6 Novembre 1689. a pris ſeance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 17 Janvier 1719. & a été marié le 14 Janvier 1716. à Margueritte-Louiſe-Sophie de Neufville, morte le 4 Juin ſuivant, fille de Louis-Nicolas de Neufville, Duc de Villeroi, Pair de France, & de Margueritte le Tellier-Louvois. Le 31 Mai 1717. il prit une ſeconde alliance avec Marie-Madeleine le Tellier, morte le 10 Mars 1735. fille de Louis-Marie-François le Tellier, Marquis de Barbezieux, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, & de Marie-Thereſe-Delfine-Euſtochie d'Alegre ſa ſeconde femme. De ce mariage ſont nez quatre enfans, 1. Louis-François, Colonel d'un Regiment de Cavalerie, né le 6 Octobre 1728. 2. Françoiſe Claire, née le 12 Mai 1718. mariée le 6 Juillet 1738. à Emmanuel-Dieudonné, Marquis d'Hautefort, Maréchal de Camp, dont elle eſt la ſeconde femme, 3. Angelique Adelaïde, née le 30 Août 1719. mariée le 18 Février 1741. à Emmanuel, Prince de Croy, Brigadier des Armées du Roi, Colonel de Royal Rouſſillon Cavalerie, morte le 7 Septembre 1744. 4 Gabrielle-

Lidie, née le 21 Decembre 1722. mariée le 3 Mai 1740. à Claude-Louis-François Regnier, Comte de Guerchy, Maréchal de Camp, & Colonel du Regiment du Roi Infanterie.

XXXVIII. *Warty Fitz-James*, 11 *Décembre* 1710.

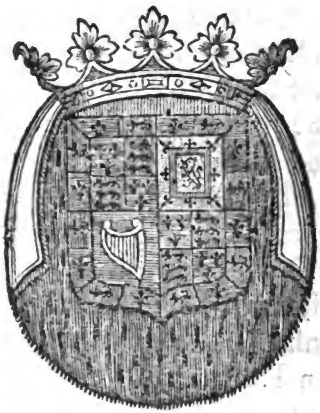

M. le Duc de FitzJames, dont il ſera parlé au nombre V. porte écartelé, au premier & dernier contrecartelé de *France* & *d'Angleterre* au ſecond au lion de gueules enclos dans un double trecheur fleurdeliſé de même, qui eſt *Ecoſſe :* au troiſiéme d'azur à la harpe d'or, cordée de même, qui eſt *Irlande ;* à la bordure renfermant tout l'écu compoſée de ſeize piéces ou compons, huit d'azur, & huit de gueules, les compons d'azur, chargés chacun d'une fleur de lys d'or, & les compons de gueules, chargés

gés chacun d'un Leopard d'or l'écu ſommé d'une Couronne Ducale.

I. JACQUES FITZ-JAMES, I. du nom, premier Duc de Fitz-James, de Berwick, de Leria, & Xerica, Pair de France & d'Angleterre, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, de la Jarretiere & de la Toiſon d'Or, Généraliſſime des Armées de France & d'Eſpagne, Gouverneur des provinces du haut & bas Limoſin, Commandant en Guyenne & en Languedoc, Conſeiller du Conſeil de Regence, nâquit en 1670. fils naturel de Jacques II. du nom, Roi de la Grande-Bretagne, & d'Arabelle Churchill, ſœur du Duc de Malborhoug; il fut reçu au Parlement en qualité de Duc & Pair le 11 Décembre 1710. & fut tué d'un coup de canon au ſiége de Philiſbourg le 12 Juin 1734. il avoit épouſé en premieres nôces le 26 Mars 1695. Henriette Bureck, morte le 16 Janvier 1698. fille de *N.* de Bureck, Comte de Clanrikart, Pair d'Irlande, & d'Helene Macarty de Clankarty, dont il a eu Jacques-François Fitz-James, Duc de Leria, de Xerica & de Veraguas, Pair d'Angleterre, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Chevalier des Ordres de la Jarretiere, de

la Toiſon d'Or & de S. André de Ruſſie, premier Gentilhomme de la Chambre de Sa Majeſté Catholique, Lieutenant général de ſes Armées, ſon Ambaſſadeur extraordinaire à Vienne & en Ruſſie, né le 19 Octobre 1695. mort le 2 Juin 1738. à Naples, où il étoit Ambaſſadeur auprès du Roi des deux Siciles. Il avoit été marié à Madrid le 31 Décembre 1716. à Catherine de Portugal Colomb, dont il a laiſſé poſtérité.

Le Maréchal Duc de Berwick prit le 18 Avril 1700. une ſeconde alliance avec AnneBurtkley, fille de Henry Burtkley, & de Sophie Stuart, dont il a eu treize enfans; quatre ſont morts jeunes, les autres ſont: 1. Jacques Fitz-James, II. du nom, qui ſuit, 2. François, qui ſuit. 3. Henry, qui ſuit. 4. Charles, qui ſuit. 5. Edouard, Comte de Fitz-James, né le 17 Octobre 1715. Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Colonel du Regiment de Berwick Irlandois, par la démiſſion de ſon frere Henry, Duc de Fitz-James, Maréchal des Camps & Armées du Roi. 6. Henriette née le 16 Septembre 1705. Dame du Palais de la Reine, mariée au mois de Février 1723. à Jean-Baptiſte-Louis de Clermont d'Amboiſe, Marquis de Reinel, Lieutenant Général

des Armées, du Roi, morte le 1 Juin 1739. 7. Laure, née au mois d'Août 1710. Dame du Palais de la Reine par démission de sa sœur aînée, mariée le 11 Mars 1732. à Joachim-Louis de Montagu, Marquis de Bouzols, Maréchal des Camps & Armées du Roi, dont elle est veuve. 8. Emilie née le 9 Octobre 1716. mariée au mois de Septembre 1736. au Marquis Descais, Brigadier des Armées du Roi, & Colonel du Regiment de Santerre. 9. Sophie, née en 1717. Religieuse de la Visitation, rue du Bacq à Paris, le 19 Août 1739.

II. Jacques Fitz-James, II. du nom, par la démission volontaire de son pere, Duc de Fitz-James, Pair de France, Gouverneur du haut & bas Limosin, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, né le 15 Novembre 1702. mort le 13 Octobre 1721. sans laisser d'enfans de Victoire-Félicité de Durfort-Duras, fille de Jean de Durfort, Duc de Duras, & d'Angelique-Victoire de Bournonville; qu'il avoit épousé le 10 Avril 1720. laquelle s'est remariée le 23 Avril 1727. à Louis-Marie-Augustin, Duc d'Aumont, Pair de France.

III. François Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, né le 9 Jan-

vier 1709. Evêque & Comte de Soiſſons, premier Aumônier du Roi, Abbé de S. Victor de Paris & de S. George de Bocherville; lequel en 1727. s'eſt demis volontairement de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon frere qui ſuit.

IV. Henry Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, né le 11 Septembre 1711. Gouverneur du haut & bas Limoſin, & mort en 1731. dans le Seminaire de S. Sulpice à Paris, où il s'étoit retiré, après s'être auſſi demis en 1729. de ſon Duché-Pairie & de ſon Gouvernement en faveur de ſon frere, qui ſuit.

V. Charles Fitz-James, Duc de Fitz-James, Pair de France, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi en la province du haut & bas Limoſin, Maréchal de ſes Camps & Armées, Colonel d'un Regiment de Cavalerie Irlandois de ſon nom, né le 4 Novembre 1712. & marié le 1 Février 1741. à Victoire-Louiſe-Joſephe de Goyon de Matignon, Dame du Palais de la Reine, fille de Thomas-Auguſte, Marquis de Matignon, Chevalier des Ordres du Roi; dont trois enfans; 1. Jacques-Charles, né le 26 Novembre 1743. 2. Laure, née le 7 Décembre 1744. 3. Adelaïde, née le 17 Janvier 1746.

Digitized by Google

XXXIX. *Antin, 5 Juin* 1711.

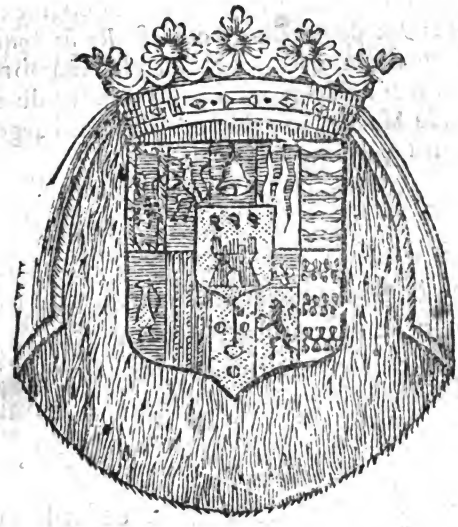

M. le Duc d'Antin, dont il ſera parlé au nombre III. porte l'écu parti de quatre traits, & coupé d'un, qui font dix quartiers; au premier d'argent au lion de gueules, accompagné de ſept écuſſons de ſinople poſés en orle, & chargés chacun d'une face d'or, qui eſt *Eſpagne-Monteſpan*; au ſecond d'azur, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules, pour *S. Lary*; au troiſiéme d'azur à la cloche d'argent bataillé de ſable, qui eſt *Lagorſan*; au quatriéme coupé d'azur à trois pals flamboyans d'argent, qui eſt *Fumel*; au cinquiéme d'argent à trois faſces ondées d'azur, qui eſt *Pardaillan*; au ſixiéme d'azur au vaſe d'or, pour *Orbeſſan*; au ſeptiéme d'or à trois pals de gueules, qui eſt *la Barthe*, ou *Termes*: au huitiéme d'or à la clef de gueules, accompagnée de trois tourteaux de même,

Digitized by Google

pour *Antin*; au neuviéme d'or au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, au chef d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or: au dixiéme ondé d'argent & de gueules, qui eſt *Rochechouart*; à l'écu ſur le tout d'or, au château ſommé de trois tours de gueules, ſurmontées de trois têtes de Maure de ſable, tortillées d'argent, qui eſt *Caſtillon* en Medoc.

I. LOUIS-ANTOINE de Pardaillan de Gondrin, premier Duc d'Antin, Pair de France, Seigneur des Duchés d'Eſpernon, & de Bellegarde, Marquis de Monteſpan, de Gondrin, Vicomte de Murat, Baron de Curſé, de Moncontour, & de Langon, Seigneur d'Oyron, Miniſtre d'Etat, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Lieutenant-Général de la haute & baſſe Alſace, Gouverneur & Lieutenant-Général pour Sa Majeſté des Ville & Duché d'Orleans, pays Orleannois, Chartrain, Vendomois, Blaiſois, &c. Directeur général, & auparavant Surintendant & Ordonnateur général des Bâtimens & Jardins du Roi, Arts, Manufactures, Académies & Imprimeries Royales, Protecteur de l'Académie Royale de Peinture & Sculpture; nâquit le 5 Septembre 1665. & prit ſéance au Parlement en qualité de Duc & Pair de France le 5 Juin 1711. il ſe démit de ſon Duché-Pairie en faveur de ſon petit-fils le 5 Juin

1722. & mourut le 2 Novembre 1736. Il avoit épouſé le 24 Août 1686. Julie-Françoiſe de Cruſſol, morte le 6 Juillet 1742. âgée de 73 ans. fille d'Emmanuel de Cruſſol, Duc d'Uzès, Pair de France, & de Marie-Julie de Sainte Maure de Montauſier; dont il a eu cinq enfans: 1. Louis de Pardaillan, Marquis de Gondrin, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mort le 5 Février 1712. lequel avoit été marié le 25 Janvier 1707. à Marie-Victoire-Sophie de Noailles, dont il a laiſſé Louis de Pardaillan de Gondrin, Duc d'Antin, qui ſuit. Elle s'eſt enſuite rémariée en ſecondes nôces le 22 Février 1723. à Louis-Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouze, Prince legitimé de France. Le ſecond enfant de M. le Duc d'Antin, étoit Louis-Marie, Mouſquetaire du Roi, mort le 10 Juillet 1707. 3. Gabriel-François-Balthazar, *dit* le Marquis de Bellegarde, d'abord Chevalier de Malthe, enſuite marié le 28 Janvier 1716. à Françoiſe-Elizabeth-Eugenie de Verthamon, morte le 13 Octobre 1719. & lui le 5 Décembre ſuivant, ſans laiſſer de poſtérité. 4. Pierre, Evêque & Duc de Langres, Pair de France, Chanoine de Straſbourg, mort le 2 Novembre 1733. 5. *N*... morte en bas âge.

Digitized by Google

II. Louis de Pardaillan de Gondrin, I. du nom, d'abord Duc d'Eſpernon, puis Duc d'Antin, Pair de France, Gouverneur de l'Orleannois, Maréchal des Camps & Armées du Roi, nâquit le 9 Novembre 1707. & mourut le 9 Décembre 1743. Il avoit épouſé le 29 Octobre 1722. Françoiſe-Gillette de Montmorency-Luxembourg, fille-puînée de Charles-François-Frederic, Duc de Luxembourg, Pair de France, & de Marie-Gillette Gillier de Clerembault, dont il a laiſſé quatre enfans : 1. Louis de Pardaillan de Gondrin, II. du nom, Duc d'Antin, qui ſuit. 2. Julie-Sophie-Gillette, née le 1 Octobre 1725. Religieuſe à Fontevrault. 3. Marie-Françoiſe, née le 13 Août 1728. mariée le 14 Mai 1747. à François-Emery de Durfort, Comte de Civerac, Colonel du Regiment d'Aunis. 4. Madeleine-Julie-Victoire, *dite* Mademoiſelle de Gondrin, née le 20 Mars 1731.

III. Louis de Pardaillan de Gondrin, II. du nom, Duc d'Antin, Pair de France, Colonel du Regiment de Picardie, Brigadier des Armées du Roi, Gouverneur & Lieutenant-Général de l'Orleannois, Gouverneur des Ville & Château d'Amboiſe, eſt né le 15 Février 1727.

Digitized by Google

XL. *Rambouillet*, 29 *Juillet* 1711.

M. le Duc de Penthievre, &c. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XLI. *Chaulnes*, 31 *Novembre* 1711.

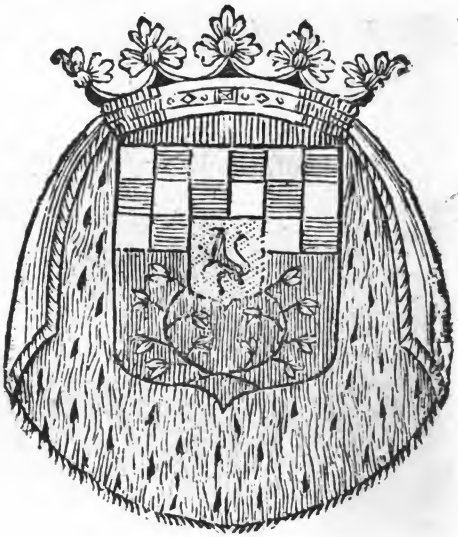

M. le Duc de Chaulnes, dont il ſera parlé au Nombre II. porte de gueules aux deux rinceaux, ou branches de laurier d'argent, paſſées en ſautoir vers le chef de la pointe de l'écu, & formant une eſpece de couronne, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits, qui eſt *Ally*, à l'écu ſur le tout d'or, au lion de gueules, armé & couronné d'or, qui eſt *Albert*.

I. LOUIS-AUGUSTE D'ALBERT D'ALLY, Duc de Chaulnes, Pair & Maréchal de France, fils cadet de Charles-Honoré Duc de Luynes, ſubſtitué aux biens & Duché-Pairie de Charles d'Albert d'Ally, Duc de Chaulnes, Pair de

Digitized by Google

France, mort le 4 Novembre 1698. par Lettres Patentes regiſtrées au Parlement le 31 Novembre 1711. étoit Vidame d'Amiens, Baron de Picquigny, Seigneur de Vinacourt, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de ſa garde, Lieutenant de Roi au pays de Santerre, Gouverneur d'Amiens & de Corbie. Il eſt mort le 9 Novembre 1744. âgé de 66 ans, & avoit été marié le 21 Juillet 1704. à Marie-Anne-Romaine de Beaumanoir, morte le 24 Mai 1745. âgée de 57 ans, fille d'Henri-Charles de Beaumanoir, Marquis de Lavardin, & de Louiſe-Anne de Noailles ſa ſeconde femme, dont il a eu cinq enfans : 1. Louis-Marie, né le 31 Juillet 1705. mort le 23 Novembre 1724. 2. Charles-François, Duc de Picquigny, Pair de France, par démiſſion de ſon pere, né le 6 Septembre 1707. mort le 14 Juillet 1731. après avoir été marié par contrat du 19 Janvier 1729. à Marie-Sophie, fille unique de Philippe-Egon, Marquis de Courcillon, & de Françoiſe de Pompadour, remariée enſuite avec le Prince de Rohan. 3. Michel-Ferdinand, qui ſuit. 4. Marie-Thereſe, née le 10 Février 1709. mariée le 26 Janvier 1722. à Louis de Rougé, Mar-

quis du Pleſſis Belliere, dont elle eſt reſtée veuve le 24. Juin 1732. 5. Marie-Françoiſe-de Sales, née le 4 Août 1710. Religieuſe à Montargis.

II. Michel-Ferdinand d'Albert d'Ally, Duc de Chaulnes, Pair de France, *dit* auparavant le Duc de Picquigny, Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde du Roi, Maréchal de ſes camps & armées, né le 31 Décembre 1714. fut reçu au Parlement comme Duc & Pair le 8 Avril 1745. & marié le 25 Février 1734. à Anne-Joſeph Bonnier, fille de Joſeph Bonnier, Baron de la Moſſon, & d'Anne Melon, dont il a un fils nommé Louis-Marie-Joſeph d'Albert d'Ally, Vidame d'Amiens, né le 28 Novembre 1741.

XLII. *Rohan-Rohan*, 18 *Décembre* 1714.

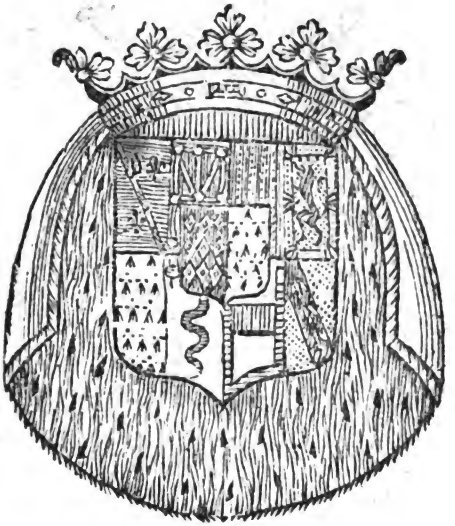

HERCULES-MERIADEC DE ROHAN, Prince de Maubuiſſon & de Soubize, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France. Voyez la fin du Tome II.

Digitized by Google

XLIII. *Hoſtun-Tallart, 2 Avril 1715.*

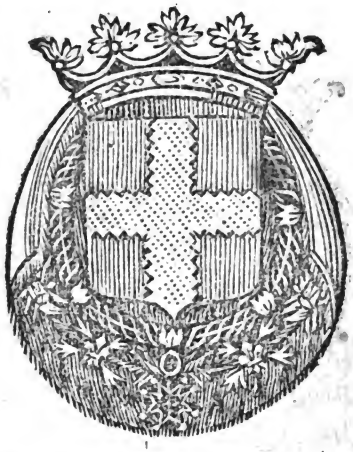

M. le Duc d'Hoſtun Tallart, dont il ſera parlé au Nombre II. porte de gueules à la Croix engrelée d'or.

I. CAMILLE D'HOSTUN, premier Duc d'Hoſtun en 1712. Comte de Tallart, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenan Général du Comté de Bourgogne, Gouverneur particulier de la Ville & Citadelle de Beſançon, Miniſtre d'Etat, nâquit en 1652. & mourut le 30 Mars 1728. laiſſant trois enfans de Marie-Catherine de Grolée de Viréville la Tivoliere, qu'il avoit épouſé par contrat du 28 Décembre 1677. morte le 30 Mai 1701. âgée de

48 ans ; elle étoit fille de Charles de Grolée, Chevalier, Comte de Vireville, & de Catherine de Dorgeoise. Le premier de ces trois enfans étoit François d'Hostun, Marquis de la Baume, Mestre de Camp d'un Regiment de Cavalerie, Brigadier des armées du Roi, mort le 20 Septembre 1704. ne laissant point de posterité de Charlotte-Louise d'Hostun de Gadagne sa cousine, Comtesse de Verdun, Baronne de Botheon, qu'il avoit épousé le 28 Février 1704. laquelle a pris une seconde alliance le 19 Décembre 1719. avec Renaut-Constant de Pons. 2. Joseph-Marie d'Hostun, qui suit. 3. Catherine-Ferdinande d'Hostun, mariée par contrat du 18 Mai 1704. à Gabriel-Alphonse de Sassenage, Marquis de Sassenage, mort en 1706.

II. Joseph-Marie d'Hostun, Duc d'Hostun, Pair de France, Comte de Tallart, Chevalier des Ordres du Roi, Brigadier de ses armées, Gouverneur de Franche Comté, né le 17 Septembre 1684. a pris séance au Parlement en qualité de Duc & Pair le 2 Avril 1715. & a épousé le 16 Mars 1713. Marie-Isabelle-Angelique-Gabrielle de Rohan, Gouvernante des enfans de France ; fille d'Hercules Meriadec de Rohan, Duc de Ro-

han-Rohan, Prince de Soubize, & d'Anne-Geneviéve de Levis de Ventadour ; dont Louis-Charles d'Hoſtun, qui ſuit.

III. Louis-Charles d'Hoſtun, Duc d'Hoſtun, Pair de France ſur la démiſſion de ſon pere, Colonel du Régiment de Talart, Infanterie, né le 14 Février 1716. avoit été marié par contrat du 7 Décembre 1732. à Marie-Victoire de Prie, morte le 3 Août 1738. âgée de 31 ans, fille unique de Louis, Marquis de Prie, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Agnés Berthelot de Pleneuf. Il eſt mort le 19 Septembre 1739. ſans poſterité.

XLIV. *Villars-Brancas*, 17 *Septembre* 1718.

M. le Duc de Villars-Brancas, dont il ſera parlé au nombre IV. porte d'azur, au pal d'ar-

gent chargé de trois tours crenelées de gueules, ouvertes & ajourées d'azur, accompagné de quatre pattes de lion, affrontées d'or, & mouvantes des deux flancs de l'écu.

I. GEORGES DE BRANCAS, premier Duc de Villars par Lettres Patentes du mois de Septembre 1627. regiſtrées au Parlement d'Aix le 24 Juillet 1628. Pair de France en 1652. Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général au Gouvernement de Normandie, mourut le 23 Janvier 1657. âgé de 89. ans, laiſſant de Julienne-Hyppolite d'Eſtrées ſon épouſe cinq enfans: 1. Louis-François de Brancas, qui ſuit, 2. Charles, *dit* le Comte de Brancas, mort le 8 Janvier 1681. âgé de 63 ans, ayant été marié à Suſanne Garnier, morte le 3 Novembre 1683. 3. Marie de Brancas, mariée le 13 Juillet 1613. à Henry de Caſtelane, Marquis d'Ampus, mort en 1656. 4. Madeleine-Hippolite de Brancas, Superieure & Fondatrice des Urſelines de Narbonne. 5. Françoiſe, morte jeune.

II. Louis-François de Brancas, Duc de Villars, Pair de France par Lettres enregiſtrées au Parlement de Provence le 15 Février 1652. Maréchal des camps & armées du Roi, mourut au mois d'Octobre 1679. après avoir pris trois alliances;

Digitized by Google

la premiere en 1649. avec Madeleine-Claire de Lenoncourt, morte le 16 Août 1661. dont il n'a point eu d'enfans. La seconde fut au mois d'Avril 1662. avec Marie-Madeleine Girard, morte le 20 Avril 1674. laissant quatre enfans : 1. Louis de Brancas, qui suit. 2. Louis-Etienne-Joseph, né le 10 Novembre 1664. mort sur mer. 3. Louis, *dit* le Chevalier de Brancas, né le 13 Décembre 1670. Abbé de N. D. des Alleurs, mort le 12 Octobre 1716. 4. Marie-Madeleine, mariée le 26 Octobre 1694. à Gabriel-Henry de Beauvau, Marquis de Montgauger. La troisiéme alliance de Louis-François, Duc de Villars Brancas, se fit le 10 Septembre 1678. avec Louise-Catherine-Angelique de Fautereau de Mainieres, morte le 11 Février 1711. âgée de 51 ans, dont est née posthume au mois de Décembre 1679. Elizabeth-Charlotte-Candide de Brancas, mariée le 24 Janvier 1696. à Louis-Toussaint de Brancas, aîné de la maison de ce nom, Comte titulaire de Forcalquier, Marquis de Cereste, Maréchal de France, Grand d'Espagne de la premiere classe, Chevalier des Ordres du Roi, & de la Toison d'Or, & ayant des enfans en 1747.

III. Louis de Brancas, Duc de Villars,

Pair de France, né le 14 Février 1663. mort le 24 Janvier 1739. avoit été marié avec dispense en premieres nôces en 1680. à Marie de Brancas, fille de Charles, Comte de Brancas, & de Susanne Garnier; dont il a eu deux enfans : 1. Louis-Antoine, qui suit. 2. Marie-Joseph de Brancas, Marquis d'Oise, né le 18 Octobre 1687. Maréchal des Camps & Armées du Roi. Il a épousé en secondes nôces le 5 Mars 1738. Diane de Clermont, dont il n'a point eu d'enfans.

IV. Louis-Antoine de Brancas, Duc de Villars, Pair de France, Comte de Maubec, Baron d'Oise, Chevalier des Ordres du Roi, est né le 12 Août 1682. En vertu des Lettres de surannation obtenues le 2 Septembre 1716. pour le Duché-Pairie de Villars, il a pris séance au Parlement en cette qualité le 7 Septembre suivant, & a épousé le 14 Décembre 1709. Marie-Angelique Fremyn, Dame d'honneur de Madame la Dauphine, fille de Guillaume Fremyn, Comte de Moras, Président à Mortier au Parlement de Mets, & de Marie-Angelique Cadeau; dont il a eu deux enfans : 1. Louis de Brancas, II. du nom, qui suit. 2. Adelaïde-Louise-Candide, née le 14 Avril 1713. & mariée le 6 Février 1730. à Claude-

Guſtave-Chreſtien, Marquis des Salles ; Colonel du Regiment de Champagne, & Brigadier des armées du Roi ; elle eſt morte à Nancy le 8 Avril 1740.

V. Louis de Brancas, II. du nom, Duc de Lauraguais, Pair de France ſur la démiſſion de ſon pere, Maréchal des camps & armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, eſt né le 5 Mars 1714. & a épouſé en premieres nôces le 27 Août 1731. Adelaïde-Geneviéve-Félicité d'O, morte le 26 Août 1735. dont il a eu Louis-Leon-Felicité de Brancas, Comte de Lauraguais, né le 3 Juillet 1733. & Antoine-Bufile de Brancas, Marquis de Maubéc, né le 15 Août 1735. Il s'eſt remarié à Diane-Adelaïde de Mailly, Dame d'atour de Madame la Dauphine, fille puînée de Louis de Mailly, Marquis de Neſle & de Mailly, Chevalier des Ordres du Roi, & de Felicité-Armande Mazarin ; dont une fille née au mois de Novembre 1744.

Digitized by Google

XLV. *Valentinois*, 14 *Décembre* 1716.

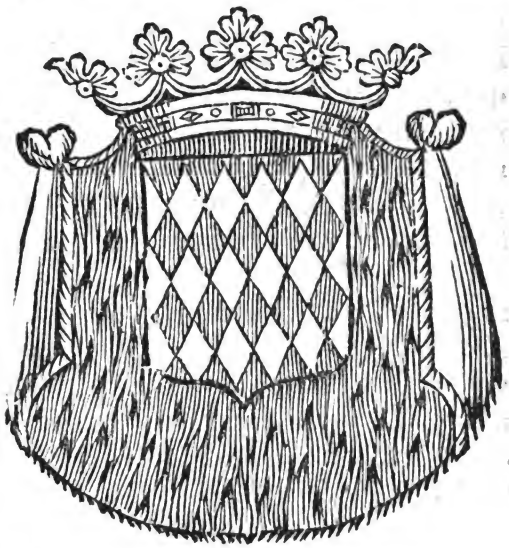

M. le Duc de Valentinois, dont il ſera parlé au Nombre IV. porte fuzelé d'argent & de gueules, qui eſt *Grimaldi-Valentinois*.

I. HONORÉ GRIMALDI, Prince de Monaco, premier Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, créé Duc & Pair de France au mois de Mai 1642. par Lettres enregiſtrées au Parlement le 18 Juillet ſuivant, eſt mort le 10 Janvier 1662. âgé de 65 ans, laiſſant d'Hyppolite Trivulce, ſon épouſe, morte en 1638. un fils nommé Hercules Grimaldi, Marquis de Baux, Chevalier

Digitized by Google

des Ordres du Roi, mort en 1651. âgé de 27 ans. Il avoit été marié à Marie Spinola, morte le 29 Septembre 1670. dont il a eu sept enfans : 1. Louis Grimaldi, qui suit. 2. Charles-Luc-François, mort jeune en 1652. 3. Marie-Hyppolite, née le 8 Mai 1644. mariée le 23 Octobre 1659. à Charles-Emmanuel-Philibert de Simiane, Marquis de Livourne, & morte le 8 Octobre 1694. 4. Jeanne-Marie, née le 4 Juin 1645. mariée premierement à André Imperiale, Prince de Franqueville ; ensuite à Ambrosio, Marquis Doria. 5. Devote-Marie-Renée, née le 4 Septembre 1646. Religieuse Dominicaine à Genes. 6. Therese-Marie, née en 1648. mariée en 1671. à Sigismond-François d'Est, Marquis de S. Martin. 7. Hyppolite-Marie, Religieuse Carmelite à Genes.

II. Louis Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France après son ayeul, auquel il succeda en 1662. Marquis de Baux, Comte de Carladez, né le 25 Juillet 1642. prêta serment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 5 Juillet 1668. Chevalier des Ordres du Roi, & son Ambassadeur extraordinaire à Rome, où il est mort le 3 Janvier 1701. Il avoit été marié le 30 Mars

1660. à Catherine-Charlotte de Gramont, morte le 4 Juin 1678. âgée de 39 ans, fille d'Antoine, Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de Marguerite-Françoise Chivré; dont il a eu quatre enfans: 1. Antoine Grimaldi, qui suit. 2. Honoré, né le 21 Décembre 1669. d'abord Chevalier de Malthe, prêtre de l'Oratoire, ensuite Archevêque de Besançon, dont il s'est démis en 1731. 3. Marie-Thereſe, née le 14 Janvier 1662. Religieuse à la Visitation de Monaco, morte en 1741. 4. Anne-Hyppolite, mariée le 18 Janvier 1696. à Jacques-Charles de Crussol, Duc d'Uzés, premier Pair de France, & morte le 3 Juillet 1700.

III. Antoine Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, né le 25 Janvier 1661. a prêté serment de Duc & Pair au Parlement le 21 Août 1702. & mourut le 20 Février 1731. Il avoit épousé le 14 Juin 1688. Marie de Lorraine, morte le 30 Octobre 1724. fille de Louis de Lorraine, Comte d'Armagnac, Grand Ecuyer de France, & de Catherine de Neufville de Villeroy; dont il a eu cinq filles: 1. Catherine-Charlotte, née le 7 Octobre 1690. morte le 18 Juin 1696. 2. Louise-Hyppolite, dont il sera

parlé ci-après. 3. Elizabeth-Charlotte, née le 4 Novembre 1698. morte jeune. 4. Marguerite Camille, née le premier Mai 1700. mariée le 16 Avril 1720. à Louis de Gand de Merode de Montmorency, Prince d'Iſenghien, Maréchal de France. 5. Marie-Devote, morte jeune.

IV. Jacques-François-Leonor Goyon de Matignon, Comte de Thorigny, Duc de Valentinois, Pair de France, ayant été ſubſtitué au nom & aux armes de la Maiſon de Grimaldi en faveur de ſon alliance du 20 Octobre 1715. avec Louiſe-Hyppolite de Grimaldi, Ducheſſe de Valentinois, née le 10 Novembre 1697. & morte le 29 Décembre 1731. fille aînée d'Antoine Grimaldi, Prince de Monaco, Duc de Valentinois, Pair de France, & de Marie de Lorraine, dont il vient d'être parlé plus haut. Il a obtenu de nouvelles Lettres d'érection du Duché de Valentinois en Pairie pour lui & ſes deſcendans mâles : elles ſont dattées du mois de Décembre 1715. & enregiſtrées le 2 Septembre 1716. au Parlement, où il a pris ſéance, & prêté ſerment ledit jour en cette qualité. Il eſt né le 22 Novembre 1689. a été pourvû en 1713. par la démiſſion de ſon pere, de la charge de Lieutenant Général de la province de Normandie, & des

des Gouvernemens des Villes & Châteaux de Cherbourg, de Granville, de S. Lo, & de l'Isle de Chausé. Il a eu de ce mariage, neuf enfans, dont trois sont morts jeunes; les six autres sont: 1. Honoré-Camille-Leonor Grimaldi, Prince de Monaco, Colonel du Régiment Infanterie de Monaco, ci-devant Tallart, Brigadier des armées du Roi, né le 10 Septembre 1720. 2. Marie-Charles-Auguste Grimaldi, Comte de Matignon, Colonel du Regiment de Foreſt Infanterie, né le premier Janvier 1722. 3. François-Charles-Madeleine-Joseph Grimaldi, *dit* le Chevalier de Monaco, Lieutenant au Regiment du Roi né le 5 Janvier 1726. mort en 1743. 4. Charles-Maurice Grimaldi, Chevalier de Malthe, Sous-lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de Bretagne, né le 14 Mai 1727. 5. Charlotte Grimaldi, née le 19 Mai 1719. Religieuse de la Visitation de Sainte Marie à Paris en 1738. 6. Marie-Françoise-Thereſe Grimaldi, née le 20 Juillet 1728. morte le 25 Juillet 1743.

XLVI. *Nivernois*, 14 *Janvier* 1721.

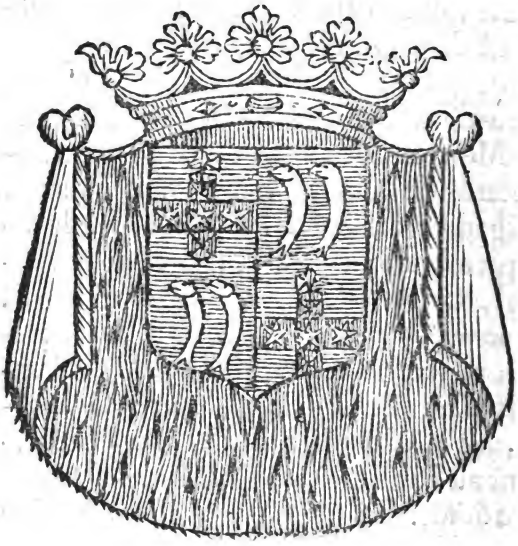

M. le Duc de Nivernois, dont il ſera fait mention au Nombre IV. porte pour armes, écartelé au premier & quatriéme d'azur à la hache d'armes d'argent dans un faiſceau d'armes d'or, lié d'argent, poſé en pal, & une faſce de gueules ſur le tout chargée de trois étoiles d'or rangées en faſces, qui eſt *Mazarini*; au ſecond & troiſiéme d'azur, à deux poiſſons d'argent poſez en pal, qui eſt *Mancini*; l'écu orné du Manteau & de la couronne de Duc.

I. JULES MAZARIN, Cardinal, Evêque de Metz, premier Miniſtre d'Etat, né le 14 Juillet 1602. & mort le 9 Mars 1661. ayant acquis par contrat du 11

Juillet 1659. de Charles de Gonzague le Duché de Nivernois, auquel celui de Donziois avoit été incorporé en 1552. il obtint en 1660. de nouvelles Lettres confirmatives du titre de Duché-Pairie pour le Nivernois & le Donziois en sa faveur & pour ses héritiers. Mais il mourut avant que lesdites Lettres fussent enregistrées au Parlement; & laissa ces Duchez-Pairies à Philippe-Julien Mazarini-Mancini, qui suit.

II. Philippe-Julien Mazarini-Mancini, Duc de Nevers & de Donzy, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur & Lieutenant Général de la province de Nivernois, de la Rochelle, & du pays d'Aunis, né le 26 Mai 1641. & mort le 8 Mai 1707. étoit neveu du Cardinal Mazarin, qui lui avoit laissé les Duchez-Pairies de Nivernois & Donziois, pour lesquels il obtint en 1676. des Lettres confirmatives, & d'autres de surannation le 29 Avril 1692. mais elles ne furent point enregistrées au Parlement. Il avoit été marié le 15 Décembre 1670. à Diane-Gabrielle de Damas de Thianges, morte le 11 Janvier 1715. fille de Claude-Leonor de Damas, Marquis de Thianges, & de Gabrielle de Rochechouart-Mortemart; de laquelle il a eu six enfans: les deux pre-

miers ſont morts jeunes. 3. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, qui ſuit. 4. Jacques-Hyppolite, Marquis de Mancini, né le 2 Mars 1690. marié à Anne-Louiſe de Noailles, veuve du Marquis de Louvois. 5. Diane-Gabrielle-Victoire, mariée le 6 Avril 1699. avec Charles-Louis-Antoine Henin de Boſſut, Prince de Chimai & du Saint Empire, morte le 12 Septembre 1716. 6. Diane-Adelaïde-Philippe, mariée le premier Août 1707. à Louis-Armand, Duc d'Eſtrées, Pair de France, dont elle eſt reſtée veuve ſans enfans le 16 Juillet 1723.

III. Philippe-Jules-François Mazarini-Mancini, Duc de Nivernois & de Donziois, Pair de France, Prince de Vergagne & du Saint Empire, Baron Romain, Noble Venitien, Grand d'Eſpagne, Gouverneur & Lieutenant Général pour le Roi ès pays Nivernois, Donziois, ancien reſſort & enclave de S. Pierre-le-Moutiers, ci-devant Grand Ecuyer de la Reine d'Eſpagne ſeconde douairiere, eſt né le 4 Octobre 1676. En vertu de nouvelles Lettres d'érection du Nivernois & Donziois en Duché-Pairie données à Paris le 24 Août 1720. regiſtrées le 31 Décembre ſuivant, il a prêté ſerment au Parlement en cette qualité le 14 Janvier

1721. & a épouſé au mois de Juin 1709. Marie-Anne Spinola, Dame d'honneur de S. A. R. Madame la Ducheſſe d'Orleans, fille aînée & héritiere de Jean-Baptiſte Spinola, Prince de Vergagne & du Saint Empire, & de Marie-Françoiſe du Bois de Lezines; laquelle eſt morte le 11 Janvier 1738. âgée de 54 ans, laiſſant Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini, qui ſuit.

IV. Louis-Jules-Barbon Mazarini-Mancini, Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France ſur la démiſſion de ſon Pere, Prince de Vergagne & du Saint Empire, Baron Romain, Noble Venitien, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe, Brigadier des armées du Roi, l'un des Quarante de l'Academie Françoiſe, né en 1716. & marié le 17 Décembre 1730. à Helene-Françoiſe-Angelique Phelippeaux, Dame du Palais de la Reine, fille de Jerôme Phelippeaux, Comte de Pontchartrain, & d'Helene-Roſalie-Angelique de l'Aubeſpine; dont trois enfans: 1. *N.* Comte de Nevers, né le 14 Octobre 1745. 2. Julie-Helene-Roſalie, née le 13 Septembre 1742. 3. Adelaïde-Diane-Hortenſe-Dehies, née le 11 Février 1743.

XLVII. *Biron*, 22 *Février* 1723.

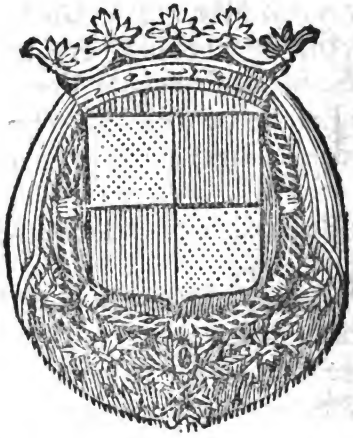

M. le Duc de Biron, dont il ſera parlé au nombre V. porte écartelé d'or & de gueules, l'écu mis en banniere quarrée.

I. CHARLES DE GONTAUT, premier Duc de Biron, Pair, Maréchal & Amiral de France, Maréchal Général des Camps & Armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres, Gouverneur & Lieutenant-Général du Duché de Bourgogne & pays de Breſſe, mourut ſans alliance le 31 Juillet 1602. Par ſa mort le Duché-Pairie de Biron fut éteint juſqu'à ſon arriere-petit neveu, qui ſuit.

II. Charles-Armand de Gontaut, Duc de Biron, pair & premier Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi,

Gouverneur des Ville & Citadelle de Landaw ; fils de François de Gontaut, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'Elizabeth Cossé-Brissac la premiere femme, est né le 5 Août 1663. le Roi Louis XV. a de nouveau érigé pour lui & ses descendans mâles à perpetuité la Baronnie de Biron en Duché-Pairie, par Lettres du mois de Février 1723. registrées au Parlement le 22 du même mois, où il a prêté le serment de Duc & Pair le même jour en présence du Roi, qui tenoit son lit de Justice pour la déclaration de Sa Majorité. Il s'est demis de son Duché-Pairie en faveur de son fils aîné en 1733. & a été marié par contrat du 12 Août 1686. à Marie-Antonine de Bautru de Nogent, morte le 4 Août 1742. âgée de 76 ans, fille d'Armand de Bautru, Comte de Nogent, Maître de la Garderobe du Roi, & de Diane-Charlotte de Caumont-Lauzun. De cette alliance sont nez vingt-six enfans, dont treize sont morts jeunes, les autres sont : 1. François-Armand de Gontaut, qui suit. 2. Anne-Jules, Marquis de Brisambourg, mort sans alliance le 28 Septembre 1699. 3. Jean-Louis, *dit* l'Abbé de Biron, qui suit. 4. Louis-Antoine qui suit. 5. Charles-Armand, *dit* l'Abbé de Gontaut,

Abbé de Chaumont la Piſcine, mort le 5 Avril 1732. 6. Charles-Antoine-Armand, Marquis de Montferrand, *dit* le Marquis de Gontaut, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur de Landaw ſur la démiſſion de ſon pere, marié le 21 Janvier 1744. à Antoinette Euſtochie Crozat du Châtel, morte le 16 Avril 1747. laiſſant Armand-Louis de Gontaut de Biron, Comte de Gontaut, né le 13 Avril 1747. 7. Marguerite-Bathilde, Religieuſe à Chelles, enſuite Abbeſſe de N. D. de Saintes, morte au mois de Janvier 1724. 8. Françoiſe-Madeleine, mariée le 23 Décembre 1715. à Jean-Louis d'Uſſon, Marquis de Bonac, morte le 17 Mars 1739. âgée de 46 ans. 9. Judith-Charlotte, mariée le 7 Mars 1717. à Claude Alexandre, Comte de Bonneval, Lieutenant-Général des Armées de l'Empereur, morte le 20 Avril 1741. 10. Geneviéve, alliée le 11 Mars 1720. à Louis Duc de Gramont, Pair de France, dont elle eſt reſtée veuve le 11 Mai 1745. 11. Marie-Antoine-Victoire, mariée le 16 Juillet 1721. à Louis-Claude de Grimoard de Beauvoir, Marquis du Rourre. 12. Marie-Renée, mariée le 12 Décembre 1726. à Charles-Elconor Colbert, Comte de Seignelay, mort le 27 Mars

1747. 13. Charlotte-Antoine, mariée le 17 Février 1730. à Louis du Bouchet, Marquis de Sourches, Prevoſt de l'Hôtel du Roi, & grand Prevoſt de France, morte le 7 Juillet 1740. âgée de 28 ans.

III. François-Armand de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, ſur la démiſſion de ſon pere en 1733. Brigadier des Armées du Roi, a prêté ſerment de Duc & Pair de France au Parlement le 19 Mars 1733. & eſt mort le 28 Janvier 1736. âgé de 47 ans. Il avoit été marié le 30 Décembre 1715. à Marie-Adelaïde de Gramont, morte le 25 Août 1740. âgée de 40 ans, fille d'Antoine Duc de Gramont, Pair & Maréchal de France, & de Marie-Chriſtine de Noailles; dont il a eu deux enfans: 1. Charles-Armand Antoine de Gontaut Biron, Comte de Lauzun, mort ſans alliance le 17 Mai 1739. âgée de 22 ans. 2. Louiſe-Antoinette de Gontaut-Biron, mariée le 25 Février 1732. à François-Michel-Céſar le Tellier, Marquis de Montmirel, & décédée le 11 Juin 1737.

IV. Jean-Louis de Gontaut, *dit* l'Abbé de Biron, né le 15 Décembre 1692. Abbé de Moiſſac & de Candouin, ancien Chanoine de N. D. de Paris, Docteur en Théologie, Duc de Biron & Pair de

France après la mort de son frere aîné, a prêté serment au Parlement en cette qualité le 9 Juin 1739. & en a donné sa démission en faveur de son frere, qui suit.

V. Louis-Antoine de Gontaut, Duc de Biron, Pair de France, sur la démission de son frere l'Abbé Duc de Biron, Pair de France; Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Colonel & Inspecteur du Regiment des Gardes-Françoises, Gouverneur de Landrecies, est né au mois d'Août 1701. & a épousé le 29 Février 1740. Pauline-Françoise de Roye de la Rochefoucauld, fille de François de Roye de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, Marquis de Severac, Brigadier des Armées du Roi, & d'Elizabeth-Marguerite Huguet.

Digitized by Google

XLVIII. *La Valliere*, 22 *Février* 1723.

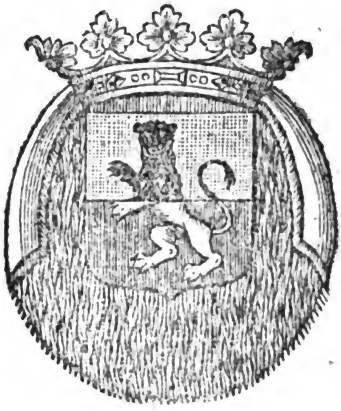

M. le Duc de la Valliere, dont il ſera parlé au Nombre IV. porte coupé de gueules & d'or au lion, Léopardé coupe d'argent & de ſable.

I. FRANÇOISE-LOUISE de la Baume-le-Blanc, Ducheſſe de Vaujour, & de la Valliere, Pair de France, Dame des Baronnies de Châteaux en Anjou, & de S. Chriſtophe en Touraine, nâquit le 6 Août 1644. fille de Laurent de la Baume-le-Blanc, Chevalier, Seigneur de la Valliere, & de Françoiſe le Prevoſt. Le Roi Louis XIV. par Lettres regiſtrées au Parlement le 14 Mai 1667. érigea en ſa faveur les Baronnies de Châteaux & ſaint Chriſtophe avec leurs annexes en Duché-Pairie, & après elle pour Marie-Anne ſa fille, qui ſuit. Elle prit enſuite

Digitized by Google

en 1674. l'habit de Religieuſe Carmélite au Couvent de la ruë S. Jacques à Paris, y fit profeſſion le 3 Juin 1675. & mourut le 6 Juin 1710. âgée de 66 ans.

II. Marie-Anne, Ducheſſe de la Valliere & de Vaujour, Pair de France, Princeſſe légitimée de France, fille naturelle du Roi Louis XIV. & de Françoiſe-Louiſe de la Baume-le-Blanc, Ducheſſe de la Valliere & de Vaujour, étoit née le 2 Octobre 1666. Elle fut mariée le 16 Janvier 1680. à Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, comme il a été dit ſur la fin du Tome II.

III. Charles-François de la Baume-le-Blanc, Duc de la Valliere & de Vaujour, Pair de France ſur la démiſſion & donation de Marie-Anne, Princeſſe de Conty, dont il étoit couſin germain; ce qui fut autoriſé par Lettres Patentes du mois de Mai 1698. regiſtrées au Parlement le 4 Juin ſuivant. Le même Duché-Pairie lui a été encore confirmé par Lettres regiſtrées au Parlement le 22 Février 1723. où il a pris ſéance & prêté ſerment en cette qualité le Roi y ſéant pour la déclaration de Sa Majorité. Il étoit né le 23 Janvier 1670. fils de Jean François de la Baume-le-Blanc, Chevalier, Marquis de la Valliere, mort en 1676.

Digitized by Google

& de Gabrielle Glé, Comteſſe de la Cottardaie, morte en 1707. Il étoit Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur, Lieutenant-Général & Sénéchal de la province de Bourbonnois, & mourut le 22 Août 1739. laiſſant de Marie-Théreſe de Noailles, ſœur du Maréchal, Duc de Noailles, un fils nommé Louis-Céſar de la Baume-le-Blanc, qui ſuit.

IV. Louis-Céſar de la Baume-le-Blanc, Duc de la Valliere & de Vaujour, Pair de France, Gouverneur & Sénéchal du Bourbonnois, Brigadier des Armées du Roi, eſt né le 5 Octobre 1708. & a épouſé le 19 Février 1732. Anne-Julie-Françoiſe de Cruſſol, fille de Jean-Charles de Cruſſol, Duc d'Uzès, Pair de France, & d'Anne-Marie-Marguerite de Bullion, dont il a eu trois fils morts en bas âge, & une fille née le 29 Août 1740. nommée Adriene-Emilie-Félicité de la Valliere, actuellement vivante.

Digitized by Google

XLIX. *Aiguillon*, 10 *Mai* 1731.

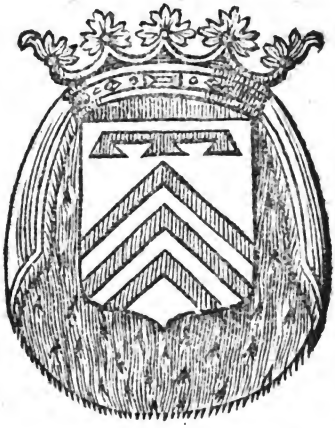

M. le Duc de d'Aiguillon, dont il ſera parlé ci-après au Nombre IV. porte l'écu plein de *Dupleſſis-Richelieu*, qui eſt d'argent à trois chevrons avec un lambel de gueules.

I. Marie-Madeleine de Wignerod, Ducheſſe d'Aiguillon, Pair de France, Dame d'Atour de la Reine en 1625. fille de René de Wignerod & de Françoiſe Dupleſſis; niéce du Cardinal de Richelieu, reſtée veuve ſans enfans d'Antoine de Beauvoir du Rourre, Seigneur de Combalet, mourut le 1 Avril 1676. La terre d'Aiguillon fut érigée de nouveau en Duché-Pairie en ſa faveur en 1638. & pour ſes héritiers & ſucceſſeurs tant mâles que femelles, tels qu'elle voudroit

les choisir. Elle testa en faveur de sa niéce Marie-Thérese, qui suit.

II. Marie-Thérese de Wignerod, *dite* Mademoiselle d'Agenois, Duchesse d'Aiguillon, Pair de France, après sa tante, nâquit le 25 Avril 1636. fille de François de Wignerod, Chevalier des Ordres du Roi, & de Marie-Françoise de Guemadeuc; & mourut sans alliance au mois de Décembre 1704. dans le Monastere des Religieuses du S. Sacrement ruë Cassette à Paris, où elle avoit pris l'habit Religieux. Ainsi le Duché d'Aiguillon a passé à Louis-Armand son neveu, qui suit.

III. Louis-Armand Duplessis, *dit* le Marquis de Richelieu, Comte d'Agenois, Baron de Pont-l'Abbé, héritier du Duché d'Aiguillon, & substitué au Duché de Richelieu, nâquit le 9 Octobre 1654. & mourut le 22 Octobre 1730. laissant de Marie-Charlotte-Mazarini, fille d'Armand-Charles de la Porte-Mazarini, Duc de Mazarini & de la Meilleraye, Pair de France, & d'Hortense Mancini sa femme, Armand-Louis, qui suit.

IV. Armand-Louis Duplessis-Richelieu, Duc d'Aiguillon, Pair de France, Comte d'Agenois & de Condomois,

Baron de Saujon, Gouverneur de la Fere, honoraire de l'Académie des Sciences en 1745. eſt né au mois d'Octobre 1683. a prêté ſerment au Parlement en qualité de Duc & Pair le 28 Mai 1731. & a épouſé le 12 Août 1718. Anne-Charlotte de Cruſſol, fille de Louis de Cruſſol, Marquis de Florenſac, & de Marie-Louiſe-Thereſe de Senecterre; dont il a eu entr'autres enfans Emmanuel-Armand, qui ſuit.

V. Emmanuel-Armand Dupleſſis-Richelieu, Duc d'Agenois, Pair de France ſur la démiſſion de ſon pere, Colonel du Regiment de Brie, Brigadier des Armées du Roi, Baron d'Arvert, né le 31 Juillet 1720. & marié le 4 Février 1740. à Louiſe-Félicité de Brehan de Plelo, fille unique de Louis-Robert-Hyppolite de Brehan, Comte de Plelo, & de Louiſe-Françoiſe Phelyppeaux de la Vrilliere; dont il a eu une fille nommée Armande-Elizabeth-Félicité, née le 10 Février 1746.

L. *Chaſtillon*, 11 *Mai* 1736.

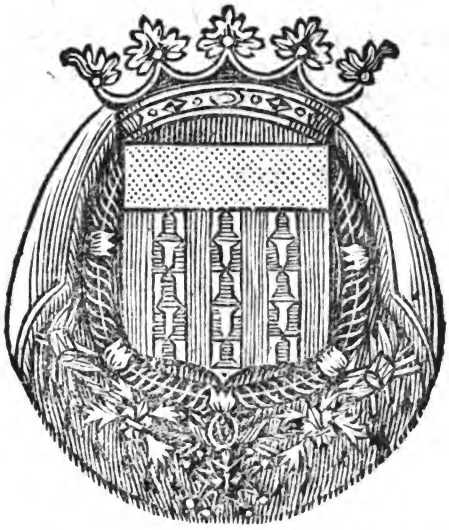

M. le Duc de Chaſtillon, porte de gueules à trois pals de Vair au chef d'or.

ALEXIS-MADELEINE-ROSALIE de Chaſtillon, premier Duc de Chaſtillon, Pair de France, par Lettres du mois de Mars 1736. regiſtrées au Parlement le 14 des mêmes mois & année, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant Général de ſes armées, Lieutenant Général de la haute & Baſſe-Bretagne, Grand Bailly de Hagueneau, eſt né le 20 Septembre 1690. fils de Claude Elſcar, Comte de Chaſtillon, & de Thereſe Moret; a prêté ſerment en-

Digitized by Google

tre les mains du Roi le 20 Novembre 1735. pour la charge de Gouverneur de de M. le Dauphin, à laquelle il avoit été nommé quelques jours auparavant, & a pris séance au Parlement en qualité de Duc & Pair de France, le 11 Mai 1736. Il avoit épousé en premieres nôces le 22 Janvier 1711. Charlotte Vautrude-Voisin, fille de Daniel-François Voisin, Chancelier de France, & de Charlotte Trudaine; laquelle est morte le 13 Août 1723. ne laissant de quatre enfans que Charlotte-Rosalie de Chastillon, Dame du Palais de Madame la Dauphine, mariée le 19 Décembre 1735. à Louis-Marie de Rohan-Chabot, Duc de Rohan, Pair de France. M. le Duc de Chastillon a pris le 19 Avril 1725. une seconde alliance avec Anne-Gabrielle le Veneur, fille de Jacques Tanneguy le Veneur, Comte de Tilliéres, Brigadier des armées du Roi, & de Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols; dont il a eu quatre enfans: 1. Louis-Gaucher de Chastillon, né le 27 Juillet 1737. 2. Olympe-Rosalie-Gabrielle, née le 9 Juin 1728. morte le 10 Mai 1735. 3. Anne-Louise Rosalie, née le 19 Octobre 1729. morte le 26 Décembre 1734. 4. Gabrielle-Louise, née le 20 Septembre 1731.

LI. *Fleury*, 11 *Mai* 1736.

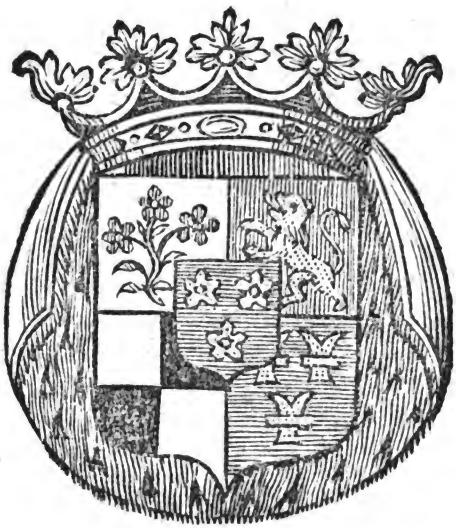

M. le Duc de Fleury, dont il ſera parlé au Nombre II. porte écartelé au premier d'argent à un bouquet de trois roſes de gueules rangées, 1 & 2. la tige & les feuilles de ſinople, qui eſt de *Roſſet;* au ſecond de gueules au lion d'or, qui eſt de *Laſſet*; au troiſiéme écartelé d'argent & de ſable, qui eſt de *Viſſet la Tude :* au quatriéme d'azur à trois rocs d'échiquier d'or, poſés 2, & 1. qui eſt *Rocozel*, & ſur le tout d'azur à trois roſes d'or poſées 2, & 1. qui eſt de *Fleury*.

I. JEAN-HERCULES DE ROSSET, premier Duc de Fleury, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de la Ville & Viguerie d'Aiguemor-

Digitized by Google

tes, & Tour de Carbonniere, eſt né le 6 Juillet 1683. fils de Bernardin de Roſſet, Seigneur de Rocoſel, de Ceilhes, de Bouloc, de Gorgas, de la Vanede, & de Marie de Fleury, ſœur du Cardinal de Fleury. Il a été marié par contrat du 6 Novembre 1714. à Marie Rey ; dont il a eu dix enfans : 1. André-Hercules de Roſſet, Duc de Fleuri, qui ſuit. 2. Pierre-Auguſtin-Bernardin de Roſſet de Fleuri, Evêque de Chartres, Abbé de Buzay, premier Aumônier de la Reine, né le 3 Mai 1717. 3. Henri-Marie Bernardin de Roſſet de Fleury de Ceilhes, Abbé de Royaumont & de Rebetz, Chanoine honoraire de l'Egliſe de Paris, né le 26 Août 1718. 4. Guillaume-Jean-Ignace de Roſſet de Fleury, né le 17 Août 1723. tué à la bataille d'Ettingen le 27 Juin 1743. à la tête d'un Regiment de Cavalerie de ſon nom, dont il étoit Meſtre de Camp. 5. *N.* de Roſſet, mort en bas âge. 6. Jean-André-Hercules de Roſſet de Fleury, Chevalier de Malthe, Commandeur de Pietton, Colonel d'un Regiment d'Infanterie de ſon nom, né le 26 Août 1726. 7. Pons-François de Roſſet, Chevalier de Malthe, Commandeur de Salins, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, né le 18 Août 1727. 8. *N.* de Roſſet, mort en bas âge.

Digitized by Google

9. Marie-Antoinette de Roſſet de Fleury, née le 6 Avril 1721. & mariée en 1734. à François Raimond de Narbonne, Pelet, Vicomte de Narbonne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes du Corps, & Gouverneur de Sommieres. 10. Gabrielle-Iſabeau-Thereſe de Roſſet de Fleury, née le 22 Octobre 1728. & mariée le 19 Décembre 1743. à Charles-Eugene-Gabriel de la Croix, Marquis de Caſtries, Meſtre de Camp du Regiment du Roi Cavalerie, Gouverneur de Montpellier, & du Port de Celle, Sénéchal de Montpellier.

II. André-Hercules de Roſſet, Duc de Fleury, Pair de France, ſur la démiſſion de ſon pere au mois de Mai 1736. premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, Maréchal de ſes Camps & Armées, Gouverneur & Lieutenant-Général des Duchés de Lorraine & de Bar, Gouverneur particulier des Ville & Chateau de Nancy, Gouverneur d'Aiguemortes en ſurvivance, Sénéchal de Carcaſſonne, de Limoux & de Beziers, eſt né le 27 Septembre 1715. & a épouſé le 6 Juin 1736. Anne-Madeleine-Françoiſe d'Auxy de Monceaux, Dame du Palais de la Reine, fille unique de Jacques d'Auxy de Monceaux, Marquis d'Auxy, Che-

valier des Ordres du Roi, ci-devant Capitaine aux Gardes, & Colonel du Regiment Royal-Comtois, & de Marie-Madeleine de la Grange-Trianon ; dont il a deux filles : 1. Marie-Madeleine de Roſſet de Fleury, né le 27 Janvier 1744. 2. Marie-Victoire de Roſſet, née le 10 Novembre 1745.

ARTICLE IV.

Fonctions des Pairs de France, au Sacre du Roi.

AU jour du Sacre & Couronnement du Roi, les douze anciens Pairs s'y trouvent ; ſcavoir, l'Archevêque de Reims premier Duc & Pair, les Evêques de Laon & de Langres, Ducs & Pairs, les Evêques de Beauvais, de Châlons & de Noyon, Comtes & Pairs, ils ſont en Chape & en Mitre ; c'eſt l'Archevêque de Reims qui ſacre le Roi, & ce ſont les Evêques de Laon & de Beauvais qui vont chercher S. M. au Palais Archiepiſcopal, & qui l'accompagnent dans toutes les cérémonies. Les ſix Pairs Laïques ſont, le Duc de Bourgogne, qui met au Roi les

Digitized by Google

Eperons d'or, & qui ôte la Grande Couronne de deſſus la tête de S. M. quand il eſt néceſſaire; le Duc de Normandie & le Duc d'Aquitaine, le Comte de Toulouſe, le Comte de Flandres & le Comte de Champagne; ces Pairs Laïques ſont vêtus d'une veſte d'étoffe d'or, qui leur deſcend juſqu'à la moitié des jambes; ils ont une ceinture mêlée d'or & d'argent, & de ſoie violette, & pardeſſus leur longue veſte un Manteau Ducal de drap violet, doublé & brodé d'hermines, leur collet rond eſt auſſi brodé d'hermines; ils ont ſur la tête un Bonnet de ſatin violet, autour duquel eſt une Couronne, ou Ducale ou Comtale, ſelon leur dignité. Comme les ſix Pairies Laïques ſont réunies au Domaine de la Couronne, on choiſit 6 Princes ou Ducs & Pairs pour répréſenter ces anciens Pairs Laïques, & faire leurs fonctions. La même choſe ſe fait pour les Pairs Eccléſiaſtiques, quand ils ne peuvent aſſiſter au Sacre, ou que les Evêchez ſont vacans.

Quand l'Archevêché de Reims eſt vacant, ou que celui qui eſt nommé n'eſt pas ſacré ou abſent, c'eſt l'Evêque de Soiſſons qui eſt en droit de le répréſenter, & de ſacrer le Roi, comme il arriva au Sacre de Louis XIV. le 7 Juin 1654.

Voici ce qui s'eſt obſervé au Sacre &

Couronnement du Roi, le Dimanche 25 Octobre 1722.

Armand-Jules de Rohan-Guemené, Archevêque, *Duc de Reims*, premier Pair de France, Sacra & Couronna le Roi. Il avoit pour Diacre à la Meſſe Jean-Joſeph Languet de Gergy, Evêque de Soiſſons, ſon premier ſuffragant, & pour Soudiacre Pierre Sabatier, Evêque d'Amiens, l'un de ſes ſuffragans, tous deux en Mître; il avoit outre cela douze Chanoines de ſa Cathédrale, pour Diacres & Soudiacres, Procedans & Aſſiſtans.

Les Evêques de *Senlis*, François-Firmin Trudaine; *de Verdun*, Charles-François de Halencourt-Droſmenil; *de Nantes*, Louis de la Vergne de Treſſan; & de *S. Papoul*, Gabriel Florent de Choiſeul, chanterent les Litanies en Chape & en Mître.

Outre les Cardinaux de Rohan, Grand Aumônier de France, de Biſſy, de Gêvres, du Bois & de Polignac, tous en rochet, revêtus de leur Chape de Cardinal, qui étoient aſſis ſur une forme placée au-deſſus, mais un peu moins avancée que le banc des Pairs Eccléſiaſtiques; il y avoit les Archevêques de Toulouſe, de Bordeaux, de Sens, d'Alby, l'Evêque de Toul, nommé à l'Archevêché de Tours, les

les Evêques de Mets, d'Angers (Michel Poncet de la Riviere qui avoit prêché la veille devant le Roi, sur la Cérémonie du Sacre) de Chartres, de Rennes, de Blois, de Troyes, de Sisteron, d'Avranches, du Puy & de Lectoure, en rochet & camail violet, placez sur des formes derriere le banc des Pairs Ecclésiastiques, & après eux les Abbez de Brancas & de Premeaux, Agens du Clergé. Derriere ces Prélats, les Aumôniers du Roi.

Charles de Saint Albin, Archevêque de *Cambray*, pour lors Evêque & Duc de *Laon*, Pair de France, fit ses fonctions.

Nicolas-Charles de Saulx-Tavannes, Archevêque de *Rouen*, pour lors Evêque & Comte de *Châlons*, Pair de France, répréſenta (par la ceſſion de l'Evêque de Beauvais,) l'Evêque Duc de *Langres*, abſent.

François-Honorat-Antoine de Beauvillier Saint Aignan, Evêque, Comte de *Beauvais*, fit ſes fonctions.

Charles-François de Château-neuf-de Rochebonne, Evêque, Comte de *Noyon*, répréſenta l'Evêque, Comte de *Châlons*.

André-Hercules de Fleury, ancien Evêque de *Frejus*, Précepteur du Roi, depuis Cardinal & premier Miniſtre, répréſenta l'Evêque & Comte de *Noyon*.

Philippe, petit fils de France, Duc d'Orleans, Pair de France, pour lors Regent du Royaume, répréſenta le Duc de *Bourgogne.*

Louis d'Orleans, Duc de Chartres, premier Prince du Sang, Pair de France, répréſenta le Duc de *Normandie.*

Louis-Henri de Bourbon, Duc de Bourbon, Prince du Sang, Pair & Grand Maître de France, répréſenta le Duc d'*Aquitaine.*

Charles de Bourbon, Comte de Charolois, Prince du Sang, Pair de France, répréſenta le Comte de *Toulouſe.*

Louis de Bourbon, Comte de Clermont, Prince du Sang, répréſenta le Comte de *Flandres.*

Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conty, Pair de France, répréſenta le Comte de *Champagne.*

Louis-Hector, D. de Villars, P. & Maréchal de France, répréſenta le *Connétable.*

Victor-Marie, Comte d'Eſtrées, Maréchal de France, Grand d'Eſpagne, porta la Couronne.

René de Froulay, Comte de Teſſé, Maréchal de France, Grand d'Eſpagne, porta le Sceptre.

Nicolas Châlons de Blé, Marquis d'Huxelles, Maréchal de France, porta la Main de Juſtice.

Digitized by Google

Joſeph-Jean-Baptiſte Fleuriau, Seigneur d'Armenonville, Garde des Sceaux de France, fit la fonction du *Chancelier*, qui étoit abſent.

Hercules-Meriadec de Rohan, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, fit la fonction du *Grand-Maître de France*.

Frederic-Maurice-Caſimir de la Tour-d'Auvergne, Grand Chambellan de France, en ſurvivance, & Louis d'Aumont, Duc de Villequier, Pair de France, premier Gentilhomme de la Chambre, faiſoient les fonctions de leurs charges.

Le Prince Charles de Lorraine, Grand Ecuyer de France, fit ſa charge, reçût la Toque du Roi, quand on la lui ôta de deſſus la Tête, & porta la queue du Manteau Royal durant la Cérémonie.

Nicolas de Neufville, Duc de Villeroy, Capitaine des Gardes du Corps, occupa la place du Capitaine de la Garde Ecoſſoiſe, abſent. Il commanda auſſi toutes les Troupes campées auprès la Ville de Reims.

François, Duc de Harcourt, Pair de France, Capitaine des Gardes du Corps en quartier, fit les fonctions de ſa charge.

Armand de Bethune, Duc de Charoſt, Pair de France, Gouverneur du Roi, fut toujours près de Sa Majeſté.

Digitized by Google

Camille, Duc d'Hoſtun de la Baume, Comte de Tallart, Maréchal de France, Jacques Goyon, Comte de Matignon, Jacques-Leonor Rouxel, Comte de Medavy, & Louis-Vincent, Marquis de Goeſbriant, tous quatre Chevaliers des Ordres du Roi, porterent les honneurs à l'Offrande.

Louis, Marquis de Prie, François, Comte d'Eſtaing, Yves, Marquis d'Alegre, & Pierre-Madeleine, Comte de Beauvau, leur rang ayant été reglé par le ſort, furent députez pour aller chercher la Sainte Ampoule, & s'en rendre les cautions.

Louis de Mailly, Marquis de Neſle, porta la queue du Manteau du Roi, lorſque Sa Majeſté reçut le Collier de l'Ordre du S. Eſprit, le 27 Octobre.

CHAPITRE III.

Des Duchez.

APrès avoir traité des Pairies, & de ceux qui poſſedent celles qui exiſtent, on va rapporter les Duchez ſimples, dont la plûpart ont été, ou ſont héréditaires. Ceux qui en ſont revêtus, jouiſſent des mêmes honneurs que les Ducs &

Digitized by Google

Pairs, quand les Lettres ſont regiſtrées, à l'exception des prérogatives attachées à la Pairie.

Tous ces Duchez ſont rangez par l'ordre Chronologique de leur érection ; ſoit que leurs Lettres Patentes ayent été enregiſtrées au Parlement de Paris, ou dans quelques autres Parlements, ſoit qu'elles n'ayent eu aucun enregiſtrement. On ne fera mention que des ſeuls Duchez qui exiſtent aujourd'hui.

L'on trouvera dans ce même Chapitre les Seigneurs François honorez du titre de *Grands d'Eſpagne ;* puiſque par convention faite entre les deux Couronnes, ils jouiſſent en France des honneurs des Ducs, ainſi que nos Ducs jouiſſent en Eſpagne des honneurs des Grands.

ARTICLE PREMIER.

Duchez qui ne ſont pas Pairies, qui exiſtent.

BAR.

L'Erection de ce Duché a été faite par le Roi Jean : mais juſqu'à préſent on n'en a pû trouver les Lettres : ce qui eſt certain par titres, c'eſt que Robert, qui

ne ſe qualifioit que Comte de Bar en 1353. prenoit le titre de Duc de Bar en 1354. & qu'en cette qualité il ſe trouva le 19 Mai 1364. au Sacre du Roi Charles V. dont il épouſa la ſœur par Contrat du 4 Juin ſuivant. LEOPOLD-IGNACE-DOMINIQUE-AGAPITE-HYACINTHE, Duc de Lorraine & de Bar, en fit hommage en perſonne, au Roi Louis XIV. à Verſailles le 25 Novembre 1699. Ce Duché qui eſt un ancien Fief de la Couronne, dont François-Etienne, Duc de Lorraine & de Bar, a fait hommage au Roi Louis XV. à Verſailles le premier Février 1730. a été réuni à la Couronne par le Traité de Paix de l'an 1735.

Eſtouteville. Les Baronnies, Châtelenies, & Seigneuries de Vallemont, Varengeville, Berneval, Cleville, &c. furent unies & érigées en Duché, ſous le nom d'Eſtouteville, en faveur d'Adrienne, Dame d'Eſtouteville, & de ſon futur mari, François de Bourbon, Comte de S. Paul, de leurs hoirs deſcendans d'eux en loyal mariage, & ſucceſſeurs de ladite Adrienne d'Eſtouteville, par Lettres données à Fontainebleau en Août 1534. regiſtrées au Parlement de Rouen le 12 Septembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 19 Octobre

de la même année ; leur Contrat de mariage du 9 Février 1534. où étoient inſerées toutes ces clauſes, fut homologué au Parlement de Paris, le 16 Avril 1540. après Pâques, en exécution des Lettres Patentes du premier Septembre 1539. Leur fille & héritiere Marie de Bourbon, porta le Duché d'Eſtouteville dans la Maiſon de Longueville, par ſon troiſiéme mariage, avec Leonor d'Orleans, Duc de Longueville, & il y eſt reſté juſqu'au 16 Juin 1707. qu'il paſſa par la mort de Marie d'Orleans, Ducheſſe de Nemours à Jacques Goyon, III. du nom, Sire de Matignon, Comte de Thorigny, Chevalier des Ordres du Roi, petit fils de Charles Goyon, Sire de Matignon, Comte de Torigny, & d'Eleonore d'Orleans-Longueville, & a paſſé par ſa mort arrivée en 1725. à Jacques-Leonor-François Goyon, Sire de Matignon, Duc de Valentinois, Pair de France, ſon fils unique.

Carignan, Juillet 1662.

La Prévôté d'Yvoy dans le Luxembourg-François, fut érigée en Duché, ſous le nom de Carignan en faveur d'Eugene-Maurice de Savoye, Comte de Soiſſons, par Lettres Patentes du mois de Juillet 1662. regiſtrées au Parlement de

Metz le 26 du même mois : il mourut en 1673. mais quoiqu'il eut laiſſé des enfans, dont l'aîné a laiſſé poſterité, le Duché de Carignan a été poſſedé par le fils de ſon frere aîné, que l'on nommoit Emmanuel-Philbert de Savoye, Prince de Carignan, & qui ſe maria en 1684. âgé de 54 ans, à Angelique-Catherine d'Eſt, fille de Borſo d'Eſt, Marquis de Scandiano, & d'Hypolite d'Eſt. Ce Prince Emmanuel-Philbert, mort le 23 Avril 1709. & ſa veuve au mois de Juillet 1722. a laiſſé,

VICTOR-AMEDÉE de Savoye, Prince de Carignan en Piémont, Duc de Carignan-Yvoy en France, premier Prince du Sang de Savoye, Colonel Général de tous les Gardes du Roi de Sardaigne, Duc de Savoye, Prince de Piémont ſon couſin, iſſu de germain, Gouverneur Général des places du Milanez, cedées à la Maiſon de Savoye, créé Lieutenant Général des armées de France, le premier Novembre 1723. naquit le 28 Février 1690. & mourut à Paris le 4 Avril 1741. Il avoit épouſé le 7 Novembre 1714. Victoire-Marie-Anne-Françoiſe, légitimée de Savoye, fille naturelle de Victor-Amedée, pour lors Duc de Savoye, puis Roi de Sardaigne ; dont il reſte Louis-Victor-Amedée-Joſeph de Savoye, Prin-

ce de Carignan, né à Paris le 25 Septembre 1721. tenu sur les Fonts par le Roi Louis XV. & par l'Infante d'Espagne Marie-Anne-Victoire, Princesse du Brésil, le 16 Mai 1722. Il a été marié le 4 Mai 1740. à Christine-Henriette de Hesse-Rhinsfeld, née le 24 Novembre 1717. dont il a Victor-Amedée de Savoye-Carignan, né le 31 Octobre 1743. & Charlotte-Marie-Louise de Savoye-Carignan, née le 17 Août 1742.

Chevreuse-Montfort, Décembre 1667.

CHARLES-HONORÉ, Marquis d'Albert, obtint des Lettres au mois de Décembre 1667. qui confirmerent le titre de Duché sur la terre de Chevreuse, & portant nouvelle érection en tant que besoin seroit; elles furent enregistrées au Parlement le 16 Mars 1668. Il échangea depuis avec le Roi Louis XIV. le Duché de Chevreuse pour le Comté de Montfort l'Amaury, par Contrat confirmé par Lettres données à Versailles au mois de Janvier 1692. regîstrées le 28 du même mois. Le titre de Duché fut transporté sur le Comté de Montfort. *Voyez* ci-devant, *pag.* 346.

Marie-Charles-Louis d'Albert, fils de Charles-Philippe d'Albert, Duc de Luy-

nes, eſt Duc de Chevreuſe-Montfort. *V.* au Duché-Pairie de Luynes, *p.* 418.

La Roche-Guyon, 27 *Mai* 1681.

Cette Terre, ci-devant D. P. comme il a été dit p. 354. a été de nouveau érigée en Duché, pour François de la Rochefoucauld, & ſes héritiers mâles & femelles, par Lettres Patentes données à Saint Germain en Laye, au mois de Novembre 1679. regiſtrées au Parlement de Paris, le 27 Mai 1681. Alexandre Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, eſt Duc de la Roche-Guyon. *Voyez* aux Ducs & Pairs dans ce même Volume, *pag.* 437.

Beaufort-Montmorency, 13 *Juillet* 1688.

La Terre & Seigneurie de *Beaufort*, qui avoit été érigée en Duché-Pairie en faveur de Gabrielle d'Eſtrées, Marquiſe de Monceaux, & de Ceſar de Vendôme, fils naturel du Roi Henri IV. du nom, par Lettres Patentes données au mois de Juillet 1597. regiſtrées au Parlement le 10 du même mois, ayant perdu le titre de Pairie, après la mort de leur fils François de Vendôme, Duc de Beaufort, Pair de France, arrivée en 1669. Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, fit l'acquiſition de cette

Digitized by Google

Terrre & Seigneurie de *Beaufort*, dont il obtint du Roi Louis XIV. l'érection en Duché pour lui, ſes enfans & deſcendans tant mâles que femelles, par Lettres Patentes du mois de Mai 1688. regiſtrées au Parlement le 13 Juillet de la même année. Le nom de *Beaufort* a été changé depuis en celui de *Montmorency*, par autres Lettres Patentes du mois de Septembre 1689. regiſtrées au Parlement le 2 Janvier 1690. Ce Duché eſt poſſedé par Charles-François de Montmorency, Pair de France, fils de Charles-François-Frederic de Montmorency-Luxembourg, Duc de Luxembourg, &c. *Voyez* aux Pairs, *pag.* 459.

Duras, 1. *Mars* 1689.

La Terre & Seigneurie de Duras, qui avoit été érigée en Duché-Pairie, par Lettres Patentes du mois de Mai 1668. non enregiſtrées, comme il a été dit ci-deſſus, fut de nouveau érigée en Duché par autres Lettres du mois de Février 1689. regiſtrées au Parlement le premier Mars ſuivant.

I. Jacques-Henri de Durfort de Duras, I. de ce nom, premier Duc de Duras, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes

du Corps, Gouverneur & Lieutenant Général du Comté de Bourgogne, des Ville & Citadelle de Besançon, Marquis de Blanquefort, Comte de Rauzan, Baron de Pujols, naquit le 9 Octobre 1625. fils de Guy-Aldonce de Durfort, Marquis de Duras, Chevalier des Ordres du Roi, & d'Elizabeth de la Tour d'Auvergne; & mourut le 12 Octobre 1704. C'est en sa faveur que le Roi Louis XIV. a érigé la terre de Duras en Duché par Lettres du mois de Février 1689. registrées au Parlement le premier Mars suivant. Il avoit été marié par contrat du 15 Avril 1668. à Marguerite-Felicité de Levis, morte le 10 Septembre 1717. fille de Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France, & de Marie de la Guiche, Comtesse de S. Geran; dont il a eu cinq enfans : 1. Jacques-Henri de Durfort, II. du nom qui suit. 2. Jean-Baptiste de Durfort, qui suit aussi. 3. Felice-Armande-Charlotte, mariée le 18 Décembre 1685. à Paul-Jules de la Porte-Mazarini, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, morte le 27 Décembre 1730. 4. Marie, Religieuse Benedictine au Monastere de Conflans près Paris, puis Abbesse de N. D. de Xaintes au mois de Novembre

1725. 5. Louiſe-Bernardine, mariée le 14 Janvier 1696. à Jean-François-Paul de Bonne de Crequy, Duc de Leſdiguieres, Pair de France, mort ſans enfans le 6 Octobre 1703. & elle, le 21 Mars 1746.

II. Jacques-Henry de Durfort de Duras, II. du nom, Duc de Duras par la démiſſion de ſon pere du 16 Mars 1686. & par la nouvelle érection de l'an 1689. Meſtre de Camp d'un Régiment de Cavalerie, nâquit le 29 Décembre 1670. & mourut au mois de Septembre 1697. Il avoit épouſé le 7 Mars 1689. Louiſe-Madeleine Eſchalart de la Marck, Comteſſe de Braine & de Serignan, fille d'Henri-Robert Eſchalart, Comte de la Marck, & de Jeanne de Saveuſe-Bouquainville : elle eſt décédée le 13 Avril 1717. âgée de 58 ans, ayant eu de ce mariage trois enfans : 1. Louis de Durfort, Chevalier de Malthe, né en 1693. & mort en 1702. 2. Jeanne-Henriette-Marguerite, née en 1691. mariée le 22 Mai 1709. à Henri de Lorraine, Prince de Lambeſc, mort le 9 Septembre 1743. 3. Henriette-Julie, née en 1696. Dame du Palais de la Reine, mariée au mois de Novembre 1717. à Procope-Charles-Nicolas-Auguſtin-Leopold Pignatelli Biſac-

cia, Comte d'Egmont, substitué aux nom & armes d'Egmont.

III. Jean-Baptiste de Durfort de Duras, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Commandant en Guyenne, Gouverneur du Château-Trompette, Marquis de Blanquefort, Comte de Rauzan, Baron de Pujols, Landerouet, & Cypressac, Seigneur de Chitain, est né le 28 Janvier 1684. & a épousé le 5 Janvier 1706. Angelique-Victoire de Bournonville, Dame d'honneur de Mesdames de France, fille d'Alexandre-Albert-François-Barthelemi, Prince de Bournonville, Comte de Hénin, & de Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes; dont il a cinq enfans : 1. Louis-Henri de Durfort de Duras, né le 3 Octobre 1709. mort le 25 Octobre 1722. 2. Emmanuel-Felicité de Durfort de Duras, qui suit. 3. Victoire-Felicité de Durfort de Duras, mariée en premieres nôces le 10 Février 1720. à Jacques, Duc de Fitz-James, Pair de France, mort sans posterité le 13 Octobre 1721. & en secondes nôces le 19 Avril 1727. à Louis-Marie-Augustin, Duc d'Aumont, Pair de France. 4. Geneviéve, morte jeune en 1715. 5. Reine-Marie-Madeleine de Durfort de Duras, mariée le 20 Octobre 1727. à Emmanuel-

Dieudonné, Marquis d'Hautefort, Comte de Surville, morte ſans enfans, le 13 Octobre 1737.

IV. Emmanuel-Felicité de Durfort de Duras, Duc de Duras, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Ayde de Camp de Sa Majeſté, né le 19 Décembre 1715. & marié en premieres nôces le premier Juin 1733. à Charlotte-Antoinette de Mazarin, morte le 6 Septembre 1735. âgée de 18 ans, fille unique de Guy-Paul-Jules de la Porte Ruzé, Duc de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, Pair de France, & de Louiſe-Françoiſe de Rohan-Rohan. De ce mariage n'eſt iſſue qu'une fille nommée Louiſe-Jeanne de Durfort de Duras, Ducheſſe de Mazarin, de la Meilleraye & de Mayenne, née le premier Septembre 1735. M. le Duc de Duras a pris au mois de Juin 1736. une ſeconde alliance avec Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Celeſte de Coetquen, fille de Malo-Auguſte, Marquis de Coetquen, Comte de Combourg, Lieutenant Général des armées du Roi, & de Marie-Celeſte Loquet de Granville, dont il a deux enfans : 1. Emmanuel-Celeſte-Auguſtin de Durfort de Duras, né le 28 Août 1741. 2. Charles-Armand-Fidel de Durfort de Duras, né le 18 Décembre 1743.

Digitized by Google

Humieres, 28 *Août* 1690.

Les Terres & Seigneuries de Mouchy, Coudun, furent érigées en Duché, ſous le nom d'Humieres, en faveur de Louis Crevant d'Humieres, Maréchal de France, pour en jouir par lui, & enſuite par celui que Julie de Crevant d'Humieres ſa fille puînée, épouſeroit en premieres nôces, les enfans mâles qui naîtroient de leur mariage, & leurs deſcendans, par Lettres Patentes du mois d'Avril 1690. regiſtrées au Parlement le 28 du même mois, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin ſuivant.

I. Louis de Crevant d'Humieres, Duc d'Humieres, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Capitaine Général de l'Artillerie, Gouverneur & Lieutenant Général de Flandres, de Hainaut & pays conquis, des villes de Lille & de Compiegne, Vicomte de Brigueil, Baron de Preuilly, Seigneur de Mouchy près Compiegne, obtint l'érection de ſes terres de Mouchy, de Coudun & autres en Duché ſous le nom d'Humieres par Lettres du mois d'Avril 1690. & mourut le 30 Août 1694. âgé de 66 ans, laiſſant de Louiſe-Antoinette-Thereſe de la Chaſtre, Dame du Palais de la Reine,

Digitized by Google

morte le 2 Décembre 1723. âgée de 88 ans, entr'autres enfans Julie de Crevant, Ducheſſe d'Humieres, ſelon les Lettres d'érection du mois d'Avril 1690. portant que ce Duché paſſera à elle, à ſon mari, & à leurs enfans.

II. Louis d'Aumont, Duc d'Humieres, Lieutenant Général des armées du Roi, Gouverneur de Boulogne, & du pays Boulonnois, auſſi Gouverneur de Compiegne, eſt né le 29 Mars 1671. fils de Louis-Marie-Victor d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, mentionné ci-devant p. 501. & de ſa ſeconde femme Françoiſe-Angelique de la Mothe-Houdancourt. Il a épouſé le 15 Mai 1690. Julie de Crevant, Ducheſſe d'Humieres, fille cadette de Louis de Crevant, Duc d'Humieres, Maréchal de France, & de Louiſe-Antoinette-Thereſe de la Chaſtre; par le contrat de mariage il a été ſtipulé qu'il prendroit le nom & les armes d'Humieres & de Crevant. De cette alliance eſt née Louiſe-Françoiſe d'Aumont, mariée par contrat du 2 Mars 1710. à Antoine-Louis-Armand, Duc de Gramont, Pair de France, dont elle eſt reſtée veuve le 16 Mai 1741.

Digitized by Google

Quintin-Lorge, 21 Mars 1691.

Le Comté de Quintin, avec les Vicomtez de Pomery d'Avaugour, & de l'Hermitage, qui y furent unies, fut érigé en Duché, par Lettres du mois de Mars 1691. regiſtrées au Parlement de Paris le 21 du même mois : le nom de Quintin fut changé en celui de Lorge, par d'autres Lettres Patentes du mois de Décembre 1706. regiſtrées le 7 du même mois.

I. Guy-Allonce de Durfort, premier Duc de Quintin, nommé enſuite Duc de Lorge, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Capitaine de ſes Gardes du Corps, Gouverneur de Lorraine, nâquit le 22 Août 1630. quatriéme fils de Guy-Allonce de Durfort, & d'Elizabeth de la Tour d'Auvergne, & mourut le 22 Octobre 1702. C'eſt en ſa faveur que le Comté de Quintin, ancienne Baronnie de Bretagne a été érigé en Duché au mois de Mars 1691. Il avoit épouſé par contrat du 19 Mars 1676. Geneviéve Fremont, morte le 6 Septembre 1727. âgée de 68 ans, fille de Nicolas Fremont, Seigneur d'Auneuil, Grand Audiencier de France, & de Geneviéve Dumont, dont il a eu ſix enfans : 1. Guy de Durfort, qui ſuit. 2. Geneviéve-Françoiſe, mariée le 8 Avril 1695. à Louis,

Duc de S. Simon, Pair de France, morte le 21 Janvier 1743. âgée de 65 ans. 3. Geneviéve-Marie, mariée le 21 Mai 1695. à Antoine-Nompar de Caumont, Duc de Lauzun, morte le 19 Mai 1740. âgée de 60 ans. 4. Elizabeth-Gabrielle, Religieuse Benedictine à Conflans près Paris, puis Abbesse d'Andezy en Brie, morte en 1728. 5. Marie-Gabrielle, Religieuse de la Visitation de Sainte Marie à Chaillot. 6. Claude-Suzanne-Therese, aussi Religieuse à Conflans, Abbesse de S. Amand à Rouen, morte en 1745.

II. Guy de Durfort, Duc de Lorge, Comte & Baron de Quintin, né en 1684. & marié en premieres nôces le 14 Décembre 1702. à Elizabeth-Geneviéve de Chamillart, morte le 31 Mai 1714. âgée de 28 ans, fille de Michel de Chamillart, Ministre & Secretaire d'Etat, & d'Elizabeth-Therese le Rebours; dont il a eu deux fils : 1. Guy-Michel de Durfort, qui suit. 2. Louis de Durfort, *dit* le Comte de Lorge, Maréchal des Camps & armées du Roi, Menin de Monseigneur le Dauphin, né le 18 Février 1714. & marié le 26 Février 1737. à Marie-Marguerite-Reine Butault de Keremprat de Marsan, Dame du Palais de Madame la Dauphine, fille de Jacques-Julien-Joseph Butault de

Marſan, Conſeiller au Parlement de Bretagne, & de Marie-Françoiſe le Jacopin de Keremprat ; dont pluſieurs enfans.

M. le Duc de Lorge s'eſt remarié en ſecondes nôces le 14 Décembre 1720. à Marie-Anne-Antoinette de Meſmes, fille d'Antoine de Meſmes, Premier Préſident du Parlement de Paris, Commandeur des Ordres du Roi, & de Marie-Thereſe Feydeau de Brou, dont il n'a point d'enfans.

III. Guy-Michel de Durfort, Duc de Randan, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, Commandant dans le Comté de Bourgogne, né le 26 Août 1704. & marié le 13 Juillet 1728. à Elizabeth Philippine de Poitiers, fille unique de Ferdinand-Joſeph, Comte de Poitiers, & de Marie-Geneviéve de Bourbon de Malauze ; dont eſt née le 3 Février 1735. Marie-Geneviéve de Durfort.

Ducs de Chaſtillon dit *Bouteville*, 3. *Mars* 1696.

La Terre & Seigneurie de Chaſtillon ſur Loin a été érigée en Duché, en faveur de celui qui ſuit, & des mâles deſcendans de lui en ligne directe ; par Lettres Patentes données au mois de Février

1696. regiſtrées au Parlement le 3 Mars 1696.

I. Paul-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, créé premier Duc de Chaſtillon au mois de Février 1696. Comte de Luxe, Brigadier des armées du Roi, ci-devant Grand Sénéchal de Poitou, nâquit le 3 Septembre 1664. & mourut le 28 Octobre 1731. Il avoit été marié en premières nôces le 6 Mars 1696. à Marie-Anne de la Tremoille, morte le 2 Juillet 1708. âgée de 32 ans, fille de François de la Tremoille, Marquis de Royan, & d'Yolande-Lucie de la Tremoille; dont il a eu deux enfans: 1. Charles-Paul-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, qui ſuit. 2. Anne-François-Frederic, Marquis de Royan, né le 2 Septembre 1698. & mort le 20 Septembre 1700. Le 20 Mars 1731. il fit une ſeconde alliance avec Elizabeth Rouillé, morte le 8 Février 1740. veuve d'Etienne-Jean Bouchu, Conſeiller d'Etat, & fille de Jean Rouillé, Chevalier, Comte de Meſlay, Conſeiller d'Etat Ordinaire, & de Marie de Comans d'Aſtry.

II. Charles-Paul-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, Duc de Bouteville, Lieutenant-Général des armées du Roi, né le 20 Février 1697. a été marié

en premieres nôces le 3 Juillet 1713. à Anne-Catherine-Eleonore le Tellier, morte ſans enfans le 21 Octobre 1716. fille de Louis-Marie-François le Tellier, Miniſtre & Sécrétaire d'Etat, & de Louiſe-Catherine de Cruſſol ſa premiere femme. Il a épouſé en ſecondes nôces le 19 Avril 1717. Anne-Angelique de Harlus, fille de René de Harlus, Seigneur de Vertilly, & d'Anne-Angelique Godet de Soudé; dont il a eu trois enfans: 1. Charles-Anne-Sigiſmond, qui ſuit. 2. Louis-Victoire, né le 6 Février 1724. Chevalier de Malthe, mort le 20 Août 1725. 3. Marie-Renée, née le 18 Juin 1726. morte au mois d'Octobre 1728.

III. Charles-Anne-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, Duc d'Ollone, Colonel du Regiment de Touraine, Brigadier des armées du Roi, né le 31 Août 1721. & marié le 22 Décembre 1735. à Marie-Etiennette de Bullion, fille d'Anne-Jacques de Bullion, Chevalier Marquis de Fervaques & de Gallardon, Comte de Laval, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées, mort le 23 Avril 1745, & de Marie-Madeleine-Hortenſe Gigault de Bellefont. Il a de ce mariage trois en-

fans : 1. Anne-Charles-Sigiſmond de Montmorency-Luxembourg, Marquis de Royan, né le 15 Octobre 1737. 2. Anne-Paul-Samuel-Sigiſmond, Chevalier de Luxembourg, né le 8 Décembre 1742. 3. Bonne-Marie-Felicité, née le 18 Avril 1739.

Giſors, 19 *Juillet* 1742.

La Seigneurie & Comté de *Giſors*, appartenante à M. le Maréchal de Belle-Iſle, compoſée des Vicomtés de Vernon, Andely, & Lyons, & le Marquiſat de Biſſy, près Vernon, qui leur a été uni, fut érigée en Duché par Lettres Patentes du mois de Mars 1742. regiſtrées au Parlement de Paris le 19 Juillet ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris le 31 du même mois.

Charles Louis-Auguſte Foucquet de Belle-Iſle, Duc de Giſors, Prince du S. Empire Romain, Vicomte d'Auvillar, Vernon, Andely & Lyons, Baron de Lezignan, Caſtelnau, Pennes, Montmirail, Puylaurens, & autres lieux, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Gouverneur des Ville, Citadelle de Mets & pays Meſſin, Commandant en Chef dans les trois Evêchés, Lieutenant-Géne-

ral des Duchés de Lorraine & de Bar, Général des Armées du Roi en Provence ; eſt né le 22 Septembre 1684. fils de Louis, Marquis de Belle-Iſle, & de Catherine-Agnès de Levis. Il a épouſé en premieres nôces le 21 Mai 1711. Henriette-Françoiſe de Durfort Civrac, fille de Charles de Durfort, Marquis de Civrac, & d'Angelique Acarie du Bourdet, laquelle eſt morte ſans laiſſer de poſterité.

M. le Maréchal Duc de Belle-Iſle a épouſé en ſecondes nôces le 15 Octobre 1729. Marie-Caſimire-Thereſe-Geneviéve-Emmanuelle de Bethune, née le 14 Février 1709. veuve de François Rouxel de Medavy, Marquis de Grancey, & fille-aînée de Louis-Marie-Victoire, Comte de Bethune, grand Chambellan du Roi Staniſlas en Lorraine, & d'Henriette de Harcourt ſa premiere femme. De ce ſecond mariage ſont nés deux enfans : 1. Louis-Marie Foucquet de Belle-Iſle, Comte de Giſors, né le 27 Mars 1732. 2. N... né au mois de Juin 1734. & mort en 1739.

Broglie, 20 *Août* 1742.

La Seigneurie & Baronnie de Ferrieres avec les terres qui en dépendent, érigé-

en

en Duché héréditaire, par Lettres Patentes du mois de Juin 1742. regiſtrées au Parlement de Paris le 20 Août ſuivant, & en la Chambre des Comptes de Paris, le 16 Novembre de la même année, ſous la dénomination de Duché de Broglie, en faveur de François-Marie de Broglie, Maréchal de France, qui ſuit.

I. FRANÇOIS-MARIE, premier Duc de Broglie par Lettres du mois de Juin 1742. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, Directeur Général de la Cavalerie, Gouverneur des Ville & Citadelle de Straſbourg, Ambaſſadeur en Angleterre, né le 11 Janvier 1671. & mort le 22 Mai 1745. étoit fils de Victor-Maurice de Broglie, Maréchal de France, & de Marie de Lamoignon; & avoit épouſé par contrat du 15 Février 1716. Thereſe-Gillette Loquet de Grandville, fille de Charles Loquet, Chevalier Seigneur de Grandville, & de Gillette Rotrou; dont il a eu cinq enfans: 1. Victor-François, Duc de Broglie, qui ſuit. 2. Charles, Comte de Broglie, né le 20 Août 1719. Colonel d'un Regiment de Cavalerie de ſon nom, Brigadier des armées du Roi. 3. François Comte de Revel, né le 27 Septembre 1720. Colone

du Regiment Royal Poitou Infanterie, Brigadier des armées du Roi. 4. Charles de Broglie, né le 18 Novembre 1733. 5. Marie-Thérese de Broglie, née le 11 Mai 1732.

II. Victor-François, Duc de Broglie, Inspecteur général de l'Infanterie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est né le 19 Octobre 1718. & a épousé le 2 Mai 1736. Marie-Anne Dubois de Villers, fille de Claude-Thomas Dubois, Chevalier Seigneur de Villers & de Tremilly, & de Marie-Anne Texier de Maisoncel; dont il a eu quatre enfans mâles, les trois premiers sont morts en bas âge; celui qui reste, est né le 18 Novembre 1744. & s'appelle Charles-Maurice de Broglie.

M. le Duc de Broglie porte d'Or au sautoir ancré d'azur.

Coigny, 1747.

Le Marquisat de Coigny avec ses dépendances érigé en Duché par Brevet du mois de Février 1747. en faveur de François de Franquetot, premier Duc de Coigny, par Lettres du mois de Février 1747. Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi & de l'Ordre de la Toison d'Or, Gouverneur Général &

Digitized by Google

Commandant en Chef pour le Roi dans les provinces de haute & basse Alsace, ci-devant Colonel Général des Dragons de France, Gouverneur & grand Bailly de Caën, né le 16 Mars 1670. Il a été marié par contrat des 3 & 4 Décembre 1699. à Henriette de Mont-boucher, fille de René de Mont-boucher, Marquis du Bordage, Maréchal des Camps & armées du Roi, & d'Elizabeth Gouyon, Marquise de la Moussaye; dont il a eu entr'autres enfans: 1. Jean-Antoine-François de Franquetot, Marquis de Coigny, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Colonel-Général des Dragons de France, Gouverneur & grand Bailly de Caën, Gouverneur du Château & Maison Royale de Choisy, Capitaine des chasses de la Varenne du Louvre, né le 27 Septembre 1702. & marié au mois de Novembre 1729. à Marie-Therese-Josephe-Corantine de Nevet. 2. Marie-Françoise-Adelaïde de Franquetot, née le 16 Septembre 1700. morte en bas âge. 3. Charlotte-Henriette Bibienne de Franquetot, née le 11 Novembre 1703. & mariée au mois de Février 1726. à Jean-Baptiste-Joachim Colbert, Marquis de Croissy, Capitaine des Gardes de la porte, Lieu-

tenant-Général des Armées du Roi. 4. Elizabeth-Marie de Franquetot, née le 30 Août 1705.

Du mariage de M. le Marquis de Coigny avec Mademoiſelle de Nevet, ſont iſſus quatre enfans: 1. Marie-François-Henry, né le 28 Mars 1737. 2. Auguſtin-Gabriel, né le 23 Août 1740. 3. Jean-Philippe, né le 14 Décembre 1743. 4. Une fille morte en bas âge.

Brevet de DUC *ſous le nom d'Oſſolinski, accordé en* 1736. *à*

François-Maximilien de Tenezyn-Oſſolinski, Duc d'Oſſolinski, Prince du Saint Empire Romain, Chevalier de l'Ordre de l'Aigle-blanc en Pologne, Maréchal & Directeur Général dans la Diette générale de l'année 1725, enſuite Grand Tréſorier de la Couronne de Pologne, fils de Maximilien, Comte de Tenezyn Oſſolinski, Grand Veneur du Palatinat de Podlachie, & de Theodore, Comteſſe de Kraſſouska. Il a épouſé en premieres nôces Meoiezynska, fille du Comte Meoiezynski, Palatin de Volhinie; & en ſecondes nôces, Catherine Jablonowska, fille de Jean Comte de Jablonowski, Palatin Général de Ruſſie, & de Jeanne Comteſſe de Bethune. Il a quatre enfans, 1. Joſeph, Comte de Tene-

Digitized by Google

zyn-Oſſolinski, Staroſte de Sandomir, marié à la Comteſſe de Staonicka, ſeule & derniere heritiere de cette Maiſon. 2. Thomas, Comte de Tenezyn-Oſſolinski, Chevalier d'honneur de Sa Majeſté Polonoiſe en Lorraine. 3. Anne, mariée au Comte Joſaphat Szamawski, Grand Sous-Pannetier de la Couronne. 4. Thereſe, encore jeune. François Maximilien ayant ſuivi en 1736. le Roi Staniſlas en France, enſuite en Lorraine, où il a été fait Grand Maître de la Maiſon de Sa Majeſté Polonoiſe; le Roi Louis XV. lui a accordé en 1736. un Brevet de Duc, & l'a nommé Chevalier de ſes Ordres le 2 Février 1737.

Eſtiſſac. Brevet de Duc ſous le nom d'Eſtiſſac accordé au mois de Novembre 1737. à

Louis-Armand-François de Roye de la Rochefoucauld, Comte de Roucy, puis Duc d'Eſtiſſac par Brevet du mois de Novembre 1737. Brigadier des armées du Roi, eſt né le 22 Septembre 1695. fils de Charles de Roye de la Rochefoucauld, Comte de Blanzac, Lieutenant Général des armées du Roi, & de Marie-Henriette d'Aloigny de Rochefort. Il a épouſé le 17 Novembre 1736.

Marie de la Rochefoucauld, née au mois de Décembre 1718. fille cadette d'Alexandre, Duc de la Rochefoucauld, Pair de France, & d'Elizabeth-Marie-Louise-Nicole Bermond de Caylar de Thoiras d'Amboise, Comtesse d'Aubijoux; dont il a trois enfans: 1. François-Alexandre-Frédéric, Comte de la Rochefoucauld, né le 11 Janvier 1747. 2. Emilie-Alexandrine, née le 31 Décembre 1742. 3. Adelaïde-Martine, née le 7 Novembre 1745. plus un fils & une fille morts en bas âge.

ARTICLE II.

Grands d'Espagne François.

ILs jouissent en France des honneurs des Ducs, s'ils ne le sont pas par eux-mêmes. Nous allons les rapporter selon l'ordre Alphabetique, & non selon l'ancienneté de leur rang, parce qu'il nous a été impossible d'avoir connoissance des Lettres de l'érection de leur Grandesse.

MESSIEURS.

Charles-Jules de Beauvau, Prince de Beauvau, Brigadier des Armées du Roi.

Paul-Louis, Duc de Beauvillier, Pair

Digitized by Google

de France, Comte de Buzançois, Chevalier de l'Ordre de S. Louis.

Louis de Brancas, Marquis de Cereſte, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de l'Ordre de la Toiſon d'Or.

Jean-Charles de Tallerand de Perigord, Prince de Chalais, Brigadier des Armées du Roi.

Procope-Charles-Nicolas-Auguſtin-Leopold-Pignatelli-Biſaccia, Comte d'Egmont, Brigadier des Armées du Roi.

Charles, Duc de Fitz-James, Pair de France, Maréchal des Camps & armées du Roi.

Ferdinand-Joſeph, Duc d'Havray & de Croy, Prince du S. Empire, Maréchal de Camps & armées du Roi.

Jean-Baptiſte-François des Marets Marquis de Maillebois, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi.

Louis-Engilbert, Comte de la Marck, Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de ſes Ordres & de l'Ordre de la Toiſon d'Or.

Louis-Charles, Comte de la Mothe-Houdancourt, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes armées.

Louis-Jules-Barbon Mazarini-Manci-

ni, Duc de Nivernois & Donziois, Pair de France, Prince de Vergagne, & du S. Empire, Brigadier des armées du Roi.

Philippe, Comte de Noailles, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Grand-Croix de l'Ordre de Malthe, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe par la démiſſion de M. le Maréchal Duc de Noailles ſon pere.

Jean-Philippe, Chevalier d'Orleans, Grand Prieur de France, Abbé d'Hautvilliers, général des Galeres.

Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, Prince de Robecq, Comte d'Eſterre.

Armand-Jean de Rouvroy de S. Simon, Duc de Ruffec, Pair de France, Maréchal des Camps & armées du Roi, Grand d'Eſpagne de la premiere Claſſe par la démiſſion du Duc de S. Simon ſon pere.

Anonyme de Froullay, Comte de Teſſé, premier Ecuyer de la Reine.

Louis-Guy Guerapin de Vaureal, Evêque de Rennes, Ambaſſadeur Extraordinaire & Plénipotentiaire du Roi auprès du Roi d'Eſpagne.

Honoré-Armand, Duc de Villars, Pair de France, Prince de Martigues, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'Or, Brigadier des Armées du Roi.

Digitized by Google

ARTICLE III.

CEt Article n'eſt que pour la commodité du Lecteur, qui y trouvera le rang des Pairs, ſuivant la date de l'enregiſtrement de leurs Pairies, & des Duchez héréditaires.

DUCS ET COMTES-PAIRS *Eccléſiaſtiques.*

L'Archevêque de Reims, D. pag. 390
L'Archevêque de Cambrai, D. *en qualité d'ancien Evêque de Laon*, 94
L'Evêque de Laon, D. 391
L'Evêque de Langres, D. *Ibid.*
L'Evêque de Beauvais, C. *Ibid.*
L'Archevêque de Rouen, C. *en qualité d'ancien Evêque de Châlons ſur Marne*, 179
L'Evêque de Châlons ſur Marne, C. 391
L'Evêque de Metz, C. *en qualité d'ancien Evêque de Noyon*, 236
L'Evêque de Noyon, C. 391

Digitized by Google

Laïques.

Date de l'enregiſtrement des Duchez-Pairies.		*Pages.*
31 *Mars*,	1572. Uzés,	392
29 *Mars*,	1582. Elbeuf,	400
13 *Mars*,	1595. Montbazon,	401
7 *Dec.*	1599. Thouars,	402
9 *Mars*,	1606. Sully,	403
14 *Nov.*	1619. Luynes,	413
8 *Juillet*,	1620. Briſſac,	420
5 *Sept.*	1631. Richelieu,	426
9 *Mars*,	1633. Anguyen - Montmorency,	429
5 *Juillet*,	1634. Fronſac,	430
1 *Fevrier*,	1635. S. Simon.	430
24 *Juillet*,	1637. La Rochefoucauld ;	434
3 *Août*,	1637. La Force,	441
15 *Juillet*,	1652. Rohan-Chabot,	447
20 *Février*,	1652. Albret & Château-Thierry,	452
15 *Avril*,	1661. Bourbonnois,	453
10 *Mars*,	1661. Orleans, Chartres & Valois,	454
22 *Mai*,	1662. Piney - Luxembourg,	455
15 *Dec.*	1663. Gramont,	462
15 *Dec.*	1663. Villeroy,	467
15 *Dec.*	1663. Mortemart,	471
15 *Dec.*	1663. S. Aignan,	478

Digitized by Google

15 *Dec.* 1663. Treſmes-Geſvres, 486
15 *Dec.* 1663. Noailles, 493
2 *Dec.* 1665. Aumont, 500
3 *Sept.* 1672. Nemours, 505
11 *Août*, 1690. Charoſt, 506
19 *Août*, 1660. S. Cloud, *Eccléſiaſtique*, 511
8 *Mai*, 1694. Eu, *Comté-Pairie*, 513
20 *Avril*, 1695. Montpenſier, 514
1 *Juillet*, 1695. Aumale, 515
16 *Dec.* 1698. Penthievre, 516
29 *Août*, 1703. Châteauvillain, 516
30 *Juillet*, 1704. Guiſe, 517
16 *Mai*, 1709. Boufflers, 518
7 *Avril*, 1710. Villars, 522
9 *Août*, 1710. Harcourt, 524
11 *Dec.* 1710. Fitz-James, 528
5 *Juillet*, 1711. Antin, 533
29 *Juillet*, 1711. Rambouillet, 537
1 *Dec.* 1711. Chaulnes, 538
18 *Dec.* 1714. Rohan-Rohan, 541
2 *Avril*, 1715. Hoſtun-Tallart, 542
17 *Sept.* 1716. Villars-Brancas, 544
14 *Dec.* 1716. Valentinois, 549
14 *Janvier*, 1721. Nivernois, 554
22 *Février*, 1723. Biron, 558
22 *Février*, 1723. La Valliere, 563
10 *Mai*, 1731. Aiguillon, 566
14 *Mars*, 1736. Chaſtillon, 569
25 *Mai*, 1736. Fleury, 571

DUCS.

1 *Mars*,	1689.	Duras,	587
28 *Août*,	1690.	Humieres,	592
21 *Mars*,	1691.	Lorge,	594
3 *Mars*,	1696.	Chaſtillon *dit* Bouteville,	596
19 *Juillet*,	1742.	Giſors,	599
20 *Août*,	1742.	Broglie,	600
Février,	1747.	Coigny,	602

DUCS A BREVET.

	1736.	Oſſolinski,	604
	1737.	Eſtiſſac,	605

Fin du troiſiéme Tome.

Digitized by Google

TABLE
DE L'ETAT
DE
LA FRANCE.
TOME TROISIE'ME.

CHAPITRE PREMIER.

LE Clergé de France où sont compris les Bénéfices à la nomination du Roi, 1
ARTICLE I. *Cardinaux François*, 22
ART. II. *Archevêque d'Aix*, 30
Evêché d'Apt, 31
Evêché de Riez, 31
Evêché de Frejus, 31
Evêché de Gap, 32
Evêché de Sisteron, 33
ART. III. *Archevêché d'Alby*; 34

Digitized by Google

Evêché de Caſtres, 35
Evêché de Mende, 36
Evêché de Cahors, 37
Evêché de Rodez, 38
Evêché de Vabres, 39
ART. IV. *Archevêché d'Arles*, 40
Evêché de Marſeille, 41
Evêché de S. Paul trois Châteaux, 42
Evêché de Toulon, 42
Evêché d'Orange, 43
ART. V. *Archevêché d'Auch*, 45
Evêché de Dax ou d'Acqs, 46
Evêché de Leſtour, 47
Evêché de Comenge, 48
Evêché de Conſerans, 48
Evêché d'Aire, 49
Evêché de Bazas, 49
Evêché de Tarbes, 50
Evêché d'Oleron, 51
Evêché de Leſcar, 52
Evêché de Bayonne, 52
ART. VI. *Archevêché de Beſançon*, 53
Evêché du Bellay, 58
Evêché de S. Claude, 58
ART. VII. *Archevêché de Bordeaux*, 59
Evêché d'Agen, 60
Evêché de Condom, 62
Evêché d'Angoulême, 62
Evêché de Xaintes, 63
Evêché de Poitiers, 66

Digitized by Google

Evêché de la Rochelle, 70
Evêché de Luçon, 73
Evêché de Perigueux, 76
Evêché de Sarlat, 78
ART. VIII. *Archevêché de Bourges*, 79
Evêché de Clermont, 85
Evêché de S. Flour, 87
Evêché de Limoges, 88
Evêché de Tulles, 92
Evêché du Puy, 93
ART. IX. *Archevêché de Cambray*, 94
Evêché d'Arras, 99
Evêché de Tournay, 102
Evêché de S. Omer, 103
ART. X. *Archevêché d'Embrun*, 105
Evêché de Digne, 106
Evêché de Graſſe, 106
Evêché de Vence, 107
Evêché de Glandeve, *Ibid.*
Evêché de Senez, *Ibid.*
ART. XI. *Archevêché de Lyon*, 108
Evêché d'Autun, 115
Evêché de Langres, 117
Evêché de Châlons ſur Saone, 121
Evêché de Mâcon, 122
Evêché de Dijon, 123
ART. XII. *Archevêché de Malines*, 126
Evêché d'Anvers, 129
Evêché de Bruges, *Ibid.*
Evêché de Gand, 130

Digitized by Google

Evêché d'Ypres, 131
Evêché de Ruremonde, 132
Evêché de Bolduc, *Ibid.*
ART. XIII. *Archevêché de Narbonne*, 133
Evêché de Beziers, 134
Evêché d'Agde, 135
Evêché de Carcaſſonne, *Ibid.*
Evêché de Niſmes, 136
Evêché de Montpellier, 137
Evêché de Lodeve, 138
Evêché d'Uzés, 139
Evêché de S. Pons de Tomieres, *Ibid.*
Evêché d'Aléth, 140
Evêché d'Alais, *Ibid.*
Evêché d'Elne ou de Perpignan, 141
ART. XIV. *Archevêché de Paris*, 145
Evêché de Chartres, 150
Evêché de Meaux, 153
Evêché d'Orleans, 155
Evêché de Blois, 157
ART. XV. *Archevêché de Reims*, 159
Evêché de Soiſſons, 161
Evêché de Châlons ſur Marne, 165
Evêché de Laon, 167
Evêché de Senlis, 169
Evêché de Beauvais, 170
Evêché d'Amiens, 172
Evêché de Noyon, 175
Evêché de Boulogne, 177

ART. XVI. *Archevêché de Rouen*, 179
Evêché de Bayeux, 185
Evêché d'Avranches, 186
Evêché d'Evreux, 187
Evêché de Sées, 189
Evêché de Lizieux, 191
Evêché de Coutances, 192
ART. XVII. *Archevêché de Sens*, 194
Evêché de Troyes, 198
Evêché d'Auxerre, 201
Evêché de Nevers, 202
Evêché de Bethléem, 203
ART. XVIII. *Archevêché de Toulouse*, 204
Evêché de Pamiers, 205
Evêché de Montauban, 206
Evêché de Mirepoix, *Ibid.*
Evêché de Lavaur, 207
Evêché de Rieux, *Ibid.*
Evêché de Lombez, 208
Evêché de S. Papoul, *Ibid.*
ART. XIX. *Archevêché de Tours*, 209
Evêché du Mans, 212
Evêché d'Angers, 216
Evêché de Rennes, 219
Evêché de Nantes, 220
Evêché de Vannes, 222
Evêché de Cornouaille ou de Quimper-Corentin, 223
Evêché de S. Pol de Leon, 224

Digitized by Google

Evêché de Treguier, 224
Evêché de S. Brieuc, 225
Evêché de S. Malo, 226
Evêché de Dole, 227
ART. XX. *Archevêché de Vienne*, 228
Evêché de Valence, 229
Evêché de Die, 231
Evêché de Grenoble, *Ibid.*
Evêché de Viviers, 234
Evêché de Geneve, *Ibid.*
ART. XXI. *Les trois Evêchés*, 236
Evêché de Mets, *Ibid.*
Evêché de Toul, 238
Evêché de Verdun, 241
ART. XXII. *Evêché de Strasbourg*, 243
ART. XXIII. *Evêchés hors la France*, 246
Aux Indes Occidentales, *Ibid.*
Aux Indes Orientales, *Ibid.*
ART. XXIV. *Des Assemblées du Clergé*, 249
ART. XXV. *Des Agens généraux du Clergé*, 255
ART. XXVI. *De l'Ordre de Malthe*, 260
Les honneurs de Grand-Croix de l'Ordre de Malthe accordés à Madame la Comtesse de Noailles, 264
ART. XXVII. *Bureaux Ecclésiastiques tant généraux que particuliers*, 267

CHAPITRE II.

DES Pairs de France, 271.
ART. I. *Pairies de France ſuivant l'ordre de leur érection*, 274.
Bourgogne, 274. 306.
Normandie, 275. 294. 301. 315.
Guienne, 275. 309. 315.
Toulouze, 276.
Flandres, 276.
Champagne, 276.
Mortain, 277. 296.
Clermont en Beauvoiſis, 277. 294. 322.
Aumale, 277. 323. 352. 371.

Aquitaine, 278.
Valois, 279. 316. 352. 364.
Alençon, 280. 320. 325. 373.
Perche, 281.
Anjou, 281. 294. 302. 325. 331.
Artois, 283.
Bretagne, 283.
Poitou, 284. 301. 306. 312.
La Marche, 285. 294. 332.
Evreux, 286. 313. 328.
Angoulême, 287. 322. 373.
Eſtampes, 288.
Bourbon, 292. 323. 325. 364.
Beaumont-le Roger, 294. 301.

Digitized by Google

Maine, 294. 302.
Orleans, 296. 307. 322. 351. 364.
Nivernois, 297. 315. 321. 376.
Rethel, 297. 330. 335. 365.
Donzy, 297.
Mante & Meulan, 301. 325.
Mâcon, 302. 313.
Berry, 302. 312. 315. 318. 331.
Auvergne, 304.
Touraine, 304. 306. 309. 312. 331.
Montpellier, 306.
Lille, Douay & Orchies, 306.
Blois & Dunois, 308.
Perigord, 308.
Château-Thierry, 308. 325. 359.
Coucy, 309. 316.
Soissons, 309. 316.
Châtillon sur Marne, 310. 325.
Montargis, 310.
Courtenay, 310.
Nemours, 310. 317. 370.
Mortaigne, 310.
Evry le Châtel & Jouy le Châtel, 311.
Condé sur Noireau, 311.
Coulommiers, 311.
Ponthieu, 312. 373. 374.
Saintonge, 313.
Foix, 313.
Eu, 313.
Villefranche, 315.
Civray, 316. 322.

Vendômois, 317. 340.
Chaſtelleraud, 316. 318. 322.
Rouanne, 318. 376.
Dunois, 308. 320.
Guiſe, 320. 372.
Montpenſier, 321. 343. 371.
Montmorency, 324. 352.
Penthievre, 326. 370. 372.
Mercœur, 328. 329.
Clermont en Dauphiné, 328.
Uzés, 329.
Mayenne, 329.
S. Fargeau, 331.
Joyeuſe, 331. 375.
Piney, 333. 335. 364.
Epernon, 334. 375.
Retz, 336. 352.
Elbeuf, 337.
Hallwin, 337. 345. 349.
Brienne, 338.
Montbazon, 338.
Ventadour, 339.
Thouars, 339. 340.
Beaufort, 339.
Biron, 340. 376.
Aiguillon, 341. 352. 353. 377.
Rohan, 342. 357. 362.
Sully, 342.
Fronſac, 343. 352.
Damville, 343. 371.

Digitized by Google

Briſſac, 345. 349.
Leſdiguieres, 345. 348.
Chevreuſe, 345.
Châteauroux, 347.
Luynes, 348.
Bellegarde, 348.
Chaulnes, 349. 375.
La Valette, 350. 352.
Rochefoucauld, 350. 353. 377.
Frontenay, 351.
Richelieu, 352.
S. Simon, 353.
La Force, 353.
Cardonne, 353.
Valentinois, 354. 376.
La Rocheguyon, 354. 366.
La Vieuville, 356.
Eſtrées, 356. 365.
Gramont, 357. 365.
Treſmes, 357. 366.
Noirmouſtier, 357.
Vitry, 358.
Navailles, 358.
Arpajon, 358.
Mortemart, 359. 366.
Albret, 359.
Villeroy, 360. 365.
Poix, 361. 366.
Bethune, 361.
Roquelaure, 362.
Verneuil, 362. 365.

Digitized by Google

Villars-Brancas, 362. 376.
Bournonville, 363.
Randan, 364. 366.
Meilleraye, 365.
Mazarin, 365.
S. Aignan, 366.
Noailles, 366.
Coiſlin, 366.
Montauſier, 367. 368.
Choiſeul, 367.
Aumont, 368.
La Ferté-Senneterre, 368.
La Valliere, 368.
Duras, 369.
Charoſt, 370.
S. Cloud, 370.
Lude, 371.
Aubigny ſur Niere, 371.
Châteauvillain, 372.
Villars, 372.
Boufflers, 372.
Harcourt, 373.
Fitz-James, 373.
Antin, 374. 334.
Rambouillet, 375.
Rohan-Rohan, 375.
Hoſtun-Tallart, 375.
Levis, 376.
Chaſtillon, 377.
Fleury, 377.
ART. II. *Rang des Pairs de France*, 378.

ART. III. *Pairs de France, avec leurs Noms, Titres, Généalogies & Armoiries, depuis la page 390. jusqu'à la page 574.*

Fonctions des Pairs de France au Sacre du Roi, 574

CHAPITRE III.

DES Duchez, 580

ART. I. *Duchez qui ne sont pas Pairies, qui éxistent,* 581

Bar, 581

Estouteville, 582

Carignan, 583

Chevreuse-Montfort, 585

La Roche-Guyon, 586

Beaufort-Montmorency, 586

Duras, 587

Humieres, 592

Quintin-Lorge, 594

Chastillon dit *Bouteville;* 596

Gisors, 599

Broglie, 600

Coigny, 602

ART. II. *Grands d'Espagne François,* 606

ART. III. *Du Rang des Ducs, Comtes, Pairs de France & autres Ducs, suivant le tems de leur érection,* 609

Fin de la Table du troisiéme Tome.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google